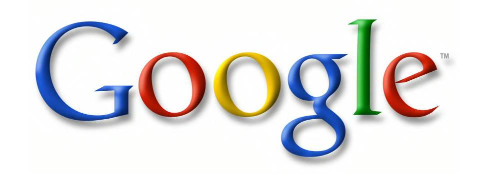
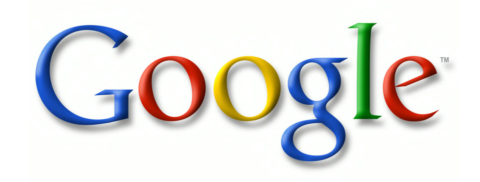





1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE



HISTOIRE CONTEMPORAINE DE L'ESPAGNE

DU MÊME AUTEUR.

De l'organisation des sociétés de prévoyance et des bases scientifiques sur lesquelles elles doivent être établies, 1 vol. in-8°, 1852. Guillaumin et C°.

Saint-Simon, sa Vie et ses Travaux, suivi de fragments des plus célèbres écrits de Saint-Simon, 1857. 1 vol. grand in-8°. Guillaumin et C°.

Histoire de la littérature contemporaine en Espagne. Charpentier et C°, 1876.

De la création d'une caisse d'Etat pour recevoir les épargnes des classes laborieuses, août 1875. Conférence faite au cercle de l'Union, à Passy.

Le Budget des trois monarchies et le Budget de la République, brochure éditée par la Société d'instruction républicaine, 1873.

Le Budget républicain, brochure éditée par la Société d'instruction républicaine, 1876.

Plan d'une revue qui serait l'organe d'une nouvelle école d'économie politique, 1873.

Lettres d'un volontaire, publiées entre le siége de Paris et l'insurrection de la Commune, 1871.

Une législation nouvelle sur les sociétés de secours mutuels, brochure contenant un projet de loi, accompagné d'un exposé de motifs, 1880.

DE M. GUSTAVE-ADOLPHE HUBBARD.

Le Bigorre sous la Révolution française et Origines politiques du département des Hautes-Pyrénées, Tarbes. Lescamela. Conférence faite à Tarbes.

Le Contrôle des dépenses de la guerre. Tarbes, Lescamela.

PARIS. — TYPOGRAPHIE A. HENNUYER, RUE DARCET, 7.

HISTOIRE

CONTEMPORAINE

DE L'ESPAGNE

PAR

M. GUSTAVE HUBBARD

TOME CINQUIÈME

Troisième Série

RÊGNE D'ISABELLE II

1843-1868

TOME PREMIER

PARIS

G. CHARPENTIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR

13, RUE DE GRENELLE-SAINT-GERMAIN, 13

1882

PRÉFACE DE LA TROISIÈME SÉRIE.

Voici enfin la troisième et dernière série du travail historique, dont je m'étais tracé le plan vers 1865, il y a environ dix-sept ans.

C'est pour moi une bien grande satisfaction, en livrant au public ces deux volumes, de pouvoir me féliciter d'avoir mené à terme une œuvre aussi longue.

Il y a longtemps qu'elle serait terminée, si j'avais pu m'y dédier exclusivement, dans la tranquillité d'une vie paisible; mais c'est au milieu d'occupations incessantes, c'est en remplissant en dernier lieu les fonctions de secrétaire général de la questure de la Chambre des députés, qu'il m'a fallu l'achever. Si des critiques sévères viennent à y trouver quelques imperfections, j'ai du moins la conscience d'avoir, en reprenant bien des fois à nouveau un travail souvent interrompu, dépensé une telle force de volonté, qu'elle devrait m'assurer quelques droits à leur indulgence.

Des amis m'ont demandé pourquoi je ne continuais pas mon récit au-delà de 1868, pourquoi je ne racontais pas le premier essai de gouvernement républicain tenté en Espagne, pourquoi je ne m'expliquais pas sur les causes qui ont empêché le succès de cette première tentative, et amené la restauration de la monarchie constitutionnelle, avec le rétablissement de la dynastie

de Bourbon. Voici pour quelles raisons, après y avoir beaucoup réfléchi, je me suis décidé à laisser cette tâche à un autre historien :

J'ai quitté l'Espagne en 1868; les personnages qui ont joué un rôle dans les derniers événements, n'ont pas agi sous mes yeux ; ce sont pour la plupart de jeunes hommes dont l'avenir seul fera bien connaître les aspirations, les tendances, les caractères. Il faut à l'historien un peu de perspective pour dérouler la série des faits et donner à chacun d'eux, sa véritable valeur; or, ceux qui se sont passés en Espagne depuis 1868, sont encore trop récents pour qu'on puisse bien apprécier les intentions des principaux acteurs qui y ont participé.

En outre, depuis la guerre franco-allemande de 1870, je me suis trouvé moi-même dans un tout autre milieu que celui où j'avais conçu le plan de l'histoire contemporaine de l'Espagne. C'est la France que j'ai habitée ; c'est de sa vie politique que j'ai vécu. On ne saurait avoir la prétention de pénétrer profondément à la fois le développement progressif de deux grandes nations.

Par suite des circonstances où je me suis trouvé placé, tout un nouveau champ d'études s'est ouvert à mon activité. J'ai dû suivre pendant ces dernières années, avec un soin tout particulier, le mouvement économique et financier de la France, et la conviction qu'il y a dans notre régime fiscal de très nombreuses réformes à accomplir est entrée si avant dans mon esprit, que je ne pourrais plus détourner vers une autre nation une attention qui est surtout excitée par les améliorations qu'il y a à réaliser chez nous.

Les masses démocratiques, en France, ne paraissent pas se douter de l'immense intérêt qu'il y aurait pour

elles à se préoccuper davantage de tout ce qui touche à l'assiette et à la perception des impôts, au dégrèvement de toutes les denrées de consommation nécessaire, à la suppression des contributions directes qui taxent l'air, la lumière, la possession apparente des instruments de travail, tandis qu'elles ne devraient atteindre que les bénéfices réalisés et les revenus acquis, à l'emploi des fonds des caisses d'épargne, à la réduction du prix des transports, au perfectionnement des institutions de prévoyance.

Il nous semble cependant qu'elles auraient bien plus à gagner à l'examen approfondi de toutes ces questions, qu'à la répétition constante des mêmes débats pour ou contre le cléricalisme, le communisme, la centralisation, le régime parlementaire, etc., etc.

Bien dresser le programme de revendication économique de la grande démocratie française, afin que la marche régulière des affaires, en France, ne favorise plus le développement constant d'une oligarchie financière chaque jour plus puissante et plus riche, au moment même où la loi politique a la prétention de conclure à une égalité absolue, tel est le nouveau but que je me suis assigné, et il me passionne assez pour me détourner de tout autre travail intellectuel.

Peut-être quelques-uns de mes lecteurs me blâmeront-ils d'abandonner de gaieté de cœur la haute sérénité des travaux historiques, pour me lancer dans le difficile labyrinthe des questions sociales. Mais alors qu'ils veuillent bien considérer que celles-ci ont occupé déjà les premières années de ma jeunesse ; je m'y étais consacré avec ardeur à mon entrée dans la vie. Et puisque je me suis trouvé ensuite appelé, soit dans la Presse,

soit auprès du Parlement, à pénétrer profondément les conditions actuelles de notre régime économique et financier, n'est-il pas naturel, n'est-il pas logique que je cherche désormais à faire prévaloir les conclusions définitives auxquelles j'ai été conduit par mes travaux?

Paris, ce 1er novembre 1882.

HISTOIRE
CONTEMPORAINE
DE L'ESPAGNE

RÈGNE D'ISABELLE II.

LIVRE PREMIER.
LES MODÉRÉS.

CHAPITRE PREMIER.
LE PALAIS DE MADRID.
Fin 1843-octobre 1844.

La politique de don Joaquim Maria Lopez produit des conséquences désastreuses pour les progressistes.— Le parti modéré devient tout-puissant à l'intérieur du palais. — Le duc de Bailen, tuteur. — La marquise de Santa Cruz, camaréra mayor. — Les modérés ont la majorité dans la nouvelle Chambre; ils choisissent cependant Olozaga pour président du Congrès. — Déclaration de la majorité de la reine; elle prête serment. — Démission de Lopez. — Ministère d'Olozaga. — Fureur des modérés quand ils apprennent qu'il a obtenu un décret ordonnant la dissolution des Cortès. — Comédie jouée par le nouveau président du conseil, Gonzalez Bravo, pour faire croire que ce décret a été obtenu à l'aide de la violence. —

Le ministère Gonzalez Bravo se fait l'instrument du parti modéré. — Evénements d'Alicante et de Carthagène. — Organisation d'un système de terreur. — Retour de la reine Christine à Madrid. — Les hommes les plus importants du parti modéré sont appelés au pouvoir : Narvaez, Pidal, Mon (3 mai). — Dissolution des Cortès. — Nouvelles élections, entièrement favorables au parti modéré.

La jeune princesse autour de laquelle se tramèrent toutes les intrigues et tous les complots qui amenèrent la révolution de 1843 était née le 10 octobre 1830; aux termes de la constitution de 1837, elle ne devait atteindre sa majorité qu'à l'âge de quatorze ans, c'est-à-dire le 18 octobre 1844; mais la reine Christine, et les chefs modérés qui venaient de faire tant d'efforts pour renverser Espartero, n'avaient point entendu attendre jusque-là. Pouvaient-ils courir les chances d'une nouvelle régence pendant les quelques mois qui les séparaient encore de l'instant où les pouvoirs devaient tomber constitutionnellement aux mains d'une jeune fille sans expérience qu'ils comptaient diriger à leur gré ?

Combien leur situation serait plus forte dans l'avenir, s'ils arrivaient par les moyens légaux à faire avancer par les nouvelles Cortès et le gouvernement provisoire l'époque de la majorité, en même temps qu'ils faisaient abattre l'étendard de la République levé à Barcelone par ceux-là mêmes qui étaient considérés dans le pays comme les plus chauds défenseurs du progrès !

Il faut dire à leur louange qu'ils comprirent très bien la situation et surent attendre, pour s'emparer du maniement des affaires, le moment même où l'édifice dans lequel ils devaient s'installer aurait été entièrement construit par leurs adversaires.

Le président du conseil des ministres, au nom duquel s'était faite toute la révolution, don Joaquim Maria Lopez,

n'était pas, nous l'avons vu, un homme d'Etat préparé pour le maniement des hommes. Orateur des plus éloquents, ardent et passionné dans ses discours, disposé à l'enthousiasme le plus ardent pour une idée généreuse, c'est lui qui, progressiste convaincu, a eu le malheur d'être l'instrument le plus utile de la réaction de 1843.

On s'était servi de lui pour obtenir l'amnistie, pour renverser Espartero, pour écraser Barcelone; c'est lui qui devait encore servir pour convoquer les nouvelles Cortès, pour renouveler intégralement le Sénat, pour avancer l'époque de la majorité d'Isabelle, et pour rendre aux anciens fonctionnaires du palais toute l'autorité dont ils avaient été sagement privés pendant la tutelle d'Argüelles.

La vie tout entière de Lopez, avant comme après son ministère, ne permet pas de lancer contre lui le moindre soupçon d'avoir jamais trahi sciemment les intérêts de la cause populaire, à laquelle il voulait se vouer; seulement le malheur veut qu'il se soit placé lui-même dans des circonstances, telles qu'il a été obligé de contresigner toutes les mesures politiques destinées à faire passer et à faire maintenir pour longtemps le pouvoir entre les mains de la faction qu'il combattait.

Le triste spectacle de l'armée espagnole, abandonnant tout entière la cause du régent, quoiqu'elle fût seule légale, le jour où elle jugea que toutes les décorations et tous les avancements allaient dépendre désormais d'une autre volonté, aurait dû l'éclairer sur l'importance du rôle que jouent les intérêts dans l'histoire des nations. On peut dire que cette leçon ne lui servit de rien: quand on examine les actes de son gouvernement, on trouve de beaux programmes, de pompeuses déclarations, des circulaires où le mot de *liberté* est inscrit à chaque ligne. Quant aux nominations, aux résolutions en elles-mêmes, elles convergent vers

un seul résultat fatal, invincible, le triomphe des modérés et la domination du palais sur toute la nation.

Lopez veut la liberté de la presse ; mais, sous le prétexte de combattre les centralistes, la parole est ôtée à tous les journaux qui pourraient défendre avec quelque énergie les principes démocratiques. On ne laisse se développer à leur aise que les journaux qui prêchent le pouvoir monarchique, les bienfaits du régime constitutionnel.

Lopez veut le maintien de la milice nationale, mais comme celle de Madrid, favorable à Espartero, pourrait être un obstacle aux plans des généraux coalisés, elle restera désarmée, contrairement aux termes de la capitulation signée par Aspiroz.

Lopez veut conserver les franchises municipales ; mais comme on ne se soucie pas d'avoir près de soi, à Madrid, un conseil élu qui pourrait apporter quelques entraves à la marche des affaires, c'est par décret qu'une nouvelle municipalité est nommée pour gérer les intérêts de la capitale.

Lopez veut que les élections soient faites en toute liberté, mais comme on redoute une opposition qui pourrait se former avec les anciens amis du régent, on laisse traiter d'*ayacuchos* tous les anciens membres du parti progressiste, et l'on détermine chez les électeurs un tel désarroi d'opinion, que les nouvelles Chambres seront en majorité composées de députés et de sénateurs modérés.

Lopez veut respecter la constitution de 1837, mais il n'a pas la force de résister aux prétentions de tous les généraux coalisés qui veulent entrer, eux et leurs amis, dans la Chambre haute, et quoique la constitution ordonne que le tiers seul du Sénat doive être renouvelé, c'est l'intégralité des sénateurs qui, par décret, est soumise à la réélection.

Enfin Lopez ne voudrait entourer la reine que de person-

nages bien pensants, décidés à lui donner une forte éducation, et, forcé par la démission d'Argüelles de choisir un nouveau tuteur, c'est sur un courtisan consommé, sur le duc de Bailen, que porte son choix. Qu'arrive-t-il ? C'est que tous les anciens fonctionnaires du palais sont immédiatement réintégrés dans leurs fonctions, et que la reine elle-même se trouve bientôt confiée aux soins immédiats de la marquise de Santa Cruz, nommée camaréra mayor. C'était une des dames de l'aristocratie espagnole les plus imprégnées de l'ancien esprit de cour, les plus disposées à protéger la réaction cléricale et absolutiste. On croyait avoir remédié aux conséquences de cette disposition désastreuse, en donnant les fonctions de précepteur (ayo) à don Salustiano de Olozaga; mais il y avait, d'une part, de graves inconvénients à conférer ces fonctions un peu subalternes au personnage politique qui seul était capable de prendre en main la direction du parti progressiste, et, d'autre part, si l'on voulait qu'il exerçât dans le palais une influence prépondérante, il ne fallait pas le noyer dans un flot de comparses, ennemis tout prêts à le trahir.

La composition des deux Chambres ne permettait pas le moindre doute sur leurs intentions futures.

Au Congrès, les électeurs avaient envoyé plusieurs des généraux qui s'étaient montrés les plus acharnés contre le régent : Manuel de la Concha, Serrano, Ros de Olano, Aspiroz, Armero. Plusieurs anciens ministres, ardents défenseurs du parti modéré, avaient été aussi réélus : Xavier de Burgos, Mon, Martinez de la Rosa, Pita Pizarro. Enfin plusieurs candidats qui, dans leurs professions de foi, avaient fait naître des espérances de talents sérieux, apparaissaient pour la première fois sur la scène politique ; c'étaient don Candido Nocedal, Bravo Murillo, Donoso Cortès, don Luis José Sartorius. A côté d'eux venaient des hommes

déjà lancés dans d'importantes affaires financières : Salamanca, Ceriola, Carriquiri. Tout cela constituait une phalange nombreuse et serrée contre laquelle, dès qu'elle aurait pu se grouper, ne pourraient lutter avec avantage les quelques hommes du parti progressiste qui avaient pu triompher dans la lutte électorale : Olozaga, Madoz, Luzuriaga, Cantero, Cortina, Caballero, etc.

Quant au Sénat, les listes présentées par les électeurs ne permirent pas au gouvernement d'y faire prédominer l'élément progressiste ; la majorité, comme au Congrès, y fut acquise aux modérés.

La première réunion des Cortès eut lieu le 15 octobre. Don Mauricio de Onis avait été nommé président du Sénat par le décret qui avait autorisé leur ouverture. Le choix des députés pour la présidence tomba sur Olozaga ; les modérés, au lieu d'abuser de leur victoire, jugeaient encore prudent de donner leurs voix à celui des progressistes qui leur avait donné le plus utile concours pour le renversement d'Espartero.

C'est qu'il fallait obtenir avant tout un vote favorable pour la déclaration de la majorité : jusque-là aucun des partis coalisés ne voyait encore intérêt à rompre le pacte.

Cette déclaration eut lieu le 8 novembre. Les sénateurs, au nombre de 76, réunis en assemblée nationale aux députés, qui étaient, eux, au nombre de 134, à la majorité de 192 voix contre 15 et 1 bulletin blanc, déclarèrent solennellement que la reine doña Isabelle avait atteint sa majorité.

Deux jours après, le 10 novembre, eut lieu la cérémonie du serment royal. La reine, accompagnée de l'infante, se présenta au Sénat, et, devant les deux grands corps de la nation réunis, prêta serment entre les mains du président du Sénat.

Les termes mêmes dont elle se servit en cette occasion, rappellent les temps héroïques de la monarchie espagnole et la grande époque de la chevalerie et des guerres contre les Arabes [1]. La fierté et l'élévation de sentiment que respire le serment font aujourd'hui un pitoyable contraste avec le caractère et les inclinations que nous allons voir peu à peu se développer chez la jeune princesse.

Dès que la cérémonie fut terminée, tous les membres du ministère donnèrent leur démission et la jeune reine, usant pour la première fois de ses prérogatives, s'empressa de les accepter, à l'exception toutefois de deux, celle du général Serrano et celle de don Joaquim Frias, qui restèrent chargés l'un du portefeuille de la guerre, l'autre de celui de la marine.

On sait déjà que le général Serrano, jeune et brillant dans son éclatant uniforme de général, avait le privilège de plaire à la jeune reine ; l'attrait qu'il inspirait pouvait d'un moment à l'autre le rendre l'arbitre des destinées de l'Espagne au milieu de la lutte des partis.

Avant d'abandonner le poste qu'il occupait pour se plonger dans la retraite, Lopez avait désigné à la reine, comme le seul homme capable de le remplacer à la présidence du conseil, l'ambassadeur de la cour d'Espagne près le roi des Français, le président du Congrès des députés, don Salustiano de Olozaga. Docile aux suggestions de celui qui venait de la faire déclarer majeure, Isabelle, par un décret du 20 novembre, appela Olozaga aux affaires étrangères et à la présidence du conseil, et Luzuriaga au ministère de grâce et justice. Peu de temps après, le cabinet se compléta dans un sens progressiste par la nomination de Cantero aux finances et de Domenech à l'intérieur.

[1] Voir t. IV, p. 330.

Olozaga ne se méprenait point sur la difficulté de la tâche qu'il avait à remplir, s'il voulait entraîner le gouvernement de son pays dans le sens du parti auquel il avait toujours appartenu.

Peut-être aurait-il dû, dans l'intérêt de ce même parti, dissimuler davantage le fond de sa pensée et prendre de plus grands ménagements, en songeant aux positions que les modérés occupaient par le fait de la réaction de 1843. En tous cas, telle ne fut pas sa ligne de conduite. A peine installé au pouvoir, il annonça fermement son intention de rendre au parti progressiste toute l'homogénéité qu'il avait en 1840, d'exclure le parti modéré de tous les postes et de toutes les fonctions élevées et de réarmer la milice nationale. Comme premiers gages, il présenta aux Cortès un projet d'amnistie pour tous les faits politiques accomplis avant le 10 novembre qui auraient entraîné condamnation, et il décréta le 26 novembre que tous les emplois accordés par l'ex-régent jusqu'au 30 juillet, jour où Espartero était sorti du royaume, seraient validés.

Une terreur profonde commença aussitôt à se propager dans les rangs des modérés; leur chef principal, Narvaez, annonça hautement qu'il allait se démettre de toutes ses dignités et fonctions. Chose plus grave, Serrano voulait abandonner le portefeuille de la guerre, et le Congrès choisit pour président le chef le plus intelligent des modérés, Pidal. Mais Olozaga connaissait son Espagne; s'il parvenait, en occupant le pouvoir à l'inauguration d'un nouveau règne, à faire de nouvelles élections, il obtiendrait aisément une Chambre progressiste, et alors il pourrait tenir en bride ses adversaires. Il s'agissait de savoir s'il obtiendrait facilement de la reine la dissolution de ces mêmes Cortès qui venaient de la déclarer majeure; il résolut d'aborder franchement la difficulté et soumit à Isabelle un décret qui le laissait arbi-

tre de fixer l'époque à laquelle cette dissolution devait avoir lieu (28 novembre).

Y eut-il réellement violence de sa part dans l'entrevue pendant laquelle la reine donna cette signature? Non; car, en présence du colonel Dulce, chef des hallebardiers, qui se trouvait dans le salon voisin du cabinet royal lorsque Olozaga sortit, la reine se précipita derrière lui avec une boîte de bonbons et le supplia de la remettre de sa part à Elisa, sa jeune enfant. Dans un accès de jovialité enfantine, elle recommandait même à son ministre de ne pas ouvrir la boîte et de ne pas en manger le contenu en route.

Eût-elle manifesté une semblable disposition d'esprit, si Olozaga eût vraiment employé la violence pour lui faire signer le décret?

Quoi qu'il en soit, le président du conseil, armé de son décret, s'en retournait tranquillement chez lui, pour persévérer dans la voie qu'il s'était tracée, lorsque tout à coup une agitation extraordinaire commença à se manifester dans le palais. La marquise de Santa Cruz venait d'entrer chez la reine, et elle était l'œil du parti modéré. Elle demanda à la reine ce qu'on lui avait fait signer. L'éloignement de Serrano, peut-être? Là-dessus, la reine se récria : « Oh! non, je n'aurais pas signé ça. On m'a fait signer deux croix et puis quelque chose sur les Cortès, pour qu'il n'y en ait plus, je crois. »

Aussitôt, la Santa Cruz fait entendre les plus terribles exclamations : « Avoir signé cela! Renvoyer des députés qui viennent de déclarer la majorité! Des députés qui sont l'espérance du pays! Horreur! »

Elle sort de la chambre royale et va semer partout l'inquiétude. La rumeur se propage dans tout le palais, dans la ville même. Aussitôt, on voit accourir le président du Sénat, le président de la Chambre, une foule de personna-

ges. Tous assiègent la reine ; les rumeurs les plus contradictoires circulent sur la façon dont a été extorquée par la violence la signature royale.

Olozaga, prévenu, se rend au palais ; il veut se faire annoncer. On lui ordonne d'attendre la décision royale dans le secrétariat ; on lui transmet ensuite un premier ordre, d'après lequel la reine le relevait de ses fonctions de ministre des affaires étrangères et de président du conseil, *pour des motifs graves qu'elle se réservait.*

A ce décret, Olozaga répond qu'il ne peut obéir. La reine peut lui enlever son portefeuille, mais non son honneur. Alors, au premier décret on en substitue un second, d'après lequel il est purement et simplement relevé de ses fonctions, en vertu de l'article 47 de la constitution. Signé par la reine, le décret est contresigné par le ministre de la marine Frias. Olozaga n'a plus qu'à baisser la tête ; il quitte le palais.

Aussitôt, un fonctionnaire supérieur est envoyé, au nom de la reine, par le ministre de la guerre Serrano, pour retirer des mains de l'ex-président du conseil le décret de dissolution.

Olozaga pouvait le remettre immédiatement ; il préféra demander quelque délai, jusqu'à ce qu'il eût pu, dans une réunion de sénateurs et de députés progressistes, montrer à ses amis dans quel état se trouvait la pièce qu'il avait entre les mains. Dans cette réunion fut appelé le fonctionnaire délégué par le ministre de la guerre ; la pièce lui fut remise, et il dut reconnaître, en présence des assistants, qu'elle lui avait été livrée sans que rien y dénotât la moindre trace de violence.

Les modérés, néanmoins, trouvaient là une trop belle occasion de se débarrasser de l'élément progressiste pour la laisser échapper. Il n'y avait pas eu violence, n'importe; on pouvait le supposer, et dût-on amoindrir le prestige de

la royauté, ils y gagnaient, à l'ouverture d'un nouveau règne, de séparer complètement le nouveau monarque du parti progressiste, pour l'attacher exclusivement à leur faction. D'ailleurs, la passion ne raisonne pas; les modérés venaient d'échapper à un immense danger : l'essentiel était de prévenir tout revirement, et surtout d'écraser l'homme d'Etat qui avait manifesté contre eux tant d'initiative et de décision.

Mais qui voudrait se charger d'une tâche aussi compromettante? L'homme fut bientôt trouvé. On éleva aux fonctions de ministre des affaires étrangères et de chancelier intérimaire don Luis Gonzalez Bravo, le journaliste qui, en 1840, avait soulevé les masses contre Christine par une violente polémique, aujourd'hui ramené au palais par son ami Serrano, et décidé à mettre tout son talent au service d'une dynastie qui le payerait en honneurs et en fonctions bien rétribuées.

Gonzalez Bravo rédigea immédiatement un acte que les plus hauts dignitaires de l'Etat furent appelés à signer, acte dans lequel la reine faisait la déclaration suivante (1er décembre) :

« Dans la nuit du 28 novembre dernier, Olozaga s'est présenté devant moi et m'a proposé de signer le décret de dissolution des Cortès. J'ai répondu que je ne voulais pas le signer; entre autres raisons, parce que les Cortès étaient celles qui avaient déclaré ma majorité. Olozaga insista. J'ai résisté de nouveau. Je me suis levée, je me suis dirigée vers la porte qui est située à la gauche du bureau. Olozaga s'est précipité au-devant de moi et a fermé le verrou. Il m'a saisie par le vêtement et m'a obligée à m'asseoir. Puis il m'a pris la main, jusqu'à ce qu'il m'ait obligée à signer. Ensuite, Olozaga est parti, et moi je me suis retirée dans mon appartement. »

Il est difficile de se faire une idée de l'impression que produisit sur l'Espagne, sur l'Europe entière, la publication de cet acte dans le *Journal officiel.*

Ou le fait était vrai, et Olozaga avait mérité bien plus qu'une simple exonération de ses fonctions de ministre.

Ou le fait était faux, et alors le parjure, le mensonge, l'infamie prenaient, avec la nouvelle reine, possession du trône d'Espagne.

La question se posa devant les Cortès, et l'on vit alors, pendant douze jours, Olozaga, l'âme sereine, la tête haute, la raison libre, défendre pied à pied son honneur, sans jamais accuser la jeune princesse, et briser par son talent et son éloquence le réseau dans lequel on avait voulu l'enserrer.

Voici en quels termes et avec quels accents d'indignation il revendiquait ses droits d'honnête homme, indignement foulés aux pieds par un ministre aux yeux de qui la majesté du trône semblait avoir le don d'obscurcir les droits de la justice et de l'honneur :

« Je pardonne les intentions de mes adversaires, je veux les supposer bonnes, quelles qu'aient été leurs façons de penser. En d'autres circonstances, je baisse la tête avec respect, messieurs, devant le pouvoir, même devant l'usage, quel qu'il soit, qu'on veut faire des personnes et des institutions. Je me donne en holocauste à ce pouvoir, je lui livre ma tête ; je la donnerais même avec joie s'il s'agissait d'affirmer un pouvoir constitutionnel, qui peut seul sauver le pays. Je livre même ma réputation, en tant qu'il s'agit d'être intelligent, de ministre habile, d'homme public ; mais ma vie, c'est mon honneur ; ma vie, c'est ce sentiment de ma conscience qui m'a toujours fait vivre tranquille et content avec moi-même ; ma vie, messieurs, c'est ce que je dois à un père honorable (ici la voix d'Olozaga commence

à s'embarrasser, il parle avec des sanglots entrecoupés) ; ma vie, c'est celle que j'ai passée avec la femme de mon cœur, avec ma fille... avec mes amis... avec mes compagnons, qui m'ont toujours cru homme de bien, incapable de manquer à mes devoirs, et, messieurs, cela je ne puis le sacrifier, ni à la reine, ni à Dieu, ni à l'univers entier. Homme de bien, innocent, il faut que tel j'apparaisse devant le monde entier, fût-ce même sur l'escalier de l'échafaud. »

Malgré la solennité du débat, bien que les tribunes fussent remplies d'adversaires, d'espions, d'agents de toute espèce, de militaires dévoués à la monarchie, des applaudissements nombreux éclatèrent.

L'accent de la vérité, de la justice avait saisi les cœurs.

La cause était entendue : Olozaga était innocent, la reine avait menti.

Néanmoins, et même à cause de ce succès, le séjour en Espagne n'était plus possible pour l'ancien président du conseil. Il se résigna donc à quitter Madrid et à gagner la frontière ; il y parvint, non sans peine, grâce au dévouement de quelques amis et à la coopération active de quelques contrebandiers ; il put se réfugier d'abord sur le territoire portugais, puis en Angleterre.

Quant à Gonzalez Bravo, resté maître de la situation, il se hâta de tourner contre les progressistes toutes les armes qu'on avait voulu employer contre les modérés ; bientôt, il en vint à s'offusquer des paroles mêmes que prononçaient devant le pays les membres de la minorité du Congrès, et le 27 décembre il suspendit de lui-même la session de ces Cortès qu'Olozaga, disait-on, avait été si coupable de vouloir dissoudre. Or, cette suspension, comme il arrive souvent, était le prélude de la dissolution ; une fois

supendues, ces mêmes Cortès ne devaient plus se réunir.

Ce premier acte accompli, Gonzalez Bravo eut l'audace d'abroger, par simple décret, la loi sur les municipalités et de rétablir celle-là même qui avait été le prétexte de la révolution de 1840.

L'événement du 28 novembre 1843 avait prouvé que, malgré sa déclaration de majorité, la reine n'avait pas encore assez d'intelligence pour exercer les fonctions royales; il fut donc décidé, à Paris, que sa mère viendrait immédiatement à son secours et prendrait effectivement la direction des affaires. Isabelle ne pouvait encore, pendant quelques années, régner qu'en apparence.

Dans la réalité, la révolution de 1843, c'était le triomphe de Christine sur Espartero.

Par malheur, Christine était enceinte au moment où elle était le plus nécessaire à la cour de Madrid; le journal l'*Eco del Commercio* crut devoir faire connaître cette particularité au public madrilène. Aussitôt, grande indignation dans toute la presse modérée; le journal *el Heraldo* se laisse aller à de violentes invectives contre l'*Eco*; les officiers ne craignent pas d'envahir les bureaux de ce journal et se livrent contre les rédacteurs à d'indignes violences. Le fait, cependant, était vrai et recula jusqu'au 27 mars 1844 le retour de Christine à Madrid.

On sait qu'elle avait épousé le garde Muñoz; celui-ci fut fait grand d'Espagne, duc de Rianzarès, et, pour donner dans le pays suffisante satisfaction à l'opinion publique, on eut soin, dans le courant de l'année 1844, de publier dans le *Journal officiel* les actes du mariage morganatique célébré entre Christine et Muñoz. Ces actes étaient précédés du décret suivant :

« Eu égard aux puissantes raisons qui m'ont été exposées par mon auguste mère, dona Maria Cristina de Bour-

bon, après avoir entendu mon conseil des ministres, je l'ai autorisée à contracter mariage avec don Fernando Muñoz, duc de Rianzarès. Je décl aie que, par ce fait de contracter le mariage avec une personne de condition inégale, elle n'a en rien démérité de ma grâce et de mon affection; elle doit rester avec tous les honneurs, prérogatives et conditions qui lui appartiennent, conserver ses armes et son nom. Les enfants de ce mariage resteront soumis à ce que dispose l'article 12 de la loi 9, tit. II, liv. X, de la *Novissima Recopilacion*; ils pourront hériter des biens libres de leur père et mère, d'accord avec ce que disposent les lois. »

Mais si Christine ne pouvait encore venir, elle écrivait; il n'y avait plus à redouter pour elle que ses correspondances allassent à un ministre ennemi. Gonzalez Bravo, par le fait même de ses injures passées, était plus soumis que ne l'eût été tout autre homme d'Etat. Que pouvait-il refuser à celle qu'il avait si gravement injuriée et à laquelle il venait de rendre, au péril de son honneur, un si pénible service?

Christine tenait surtout à ce qu'il fût bien démontré que la situation actuelle était son triomphe personnel; ainsi, elle demanda que des honneurs funèbres fussent rendus à Montès de Oca, une des victimes de cette conspiration de 1841, qui avait été préparée par elle à Paris, dans son hôtel de la rue de Courcelles; on devait exhumer le cadavre de Montès et le transporter en grande pompe à Madrid. C'était un acte dangereux, de nature à soulever bien des haines, car enfin ce Montès de Oca n'avait été qu'un conspirateur rebelle. Exalter sa conduite, c'était légitimer toutes les insurrections; il fut cependant donné satisfaction au vœu de Christine.

Par compensation, des soulèvements eurent lieu à Alicante et à Carthagène. Dans ces deux places s'étaient refu-

giés d'ardents progressistes; furieux de voir le triomphe des modérés et l'Espagne livrée pour longtemps à une faction qu'ils détestaient, ils crurent le moment opportun pour prendre les armes.

Le 28 janvier 1844, un commandant de douaniers, don Pantaléon Bonet, d'accord avec le secrétaire du gouvernement politique de la province d'Alicante, pénétra dans cette ville à la tête de trois cent trente hommes qu'il commandait, et fut assez heureux dans sa tentative, non seulement pour rallier autour de lui toute la milice nationale, mais encore pour s'emparer du château de Santa Barbara qui domine la cité et le port. Dès le lendemain, une junte suprême des provinces de Valence, d'Alicante et de Murcie, était formée; on appelait aux armes tous les adversaires de la situation triomphante, des grades étaient offerts à tous les officiers qui voudraient passer à l'insurrection, et des mesures étaient prises pour attirer des recrues et se procurer des ressources.

D'Alicante, le mouvement essaya de s'étendre à Alcoy, Monovar, Orihuela, Elche, Murcia; il échoua dans la plupart de ces villes, mais il réussit à Carthagène, où il fut puissamment secondé par une partie de la garnison. Dans cette ville, il se forma une junte qui se mit immédiatement en communication avec celle d'Alicante, et toutes deux essayèrent de fomenter l'insurrection et de lui donner de la consistance.

Le gouvernement fut très alarmé d'un soulèvement qui, du jour au lendemain, mettait aux mains de ses adversaires deux places fortes, deux ports de grande importance; mais il accepta la lutte avec énergie et donna des ordres immédiats pour envoyer sur le théâtre de la lutte des forces considérables. Le commandement en chef fut donné au général Roncali, qui s'empressa de dissoudre la milice nationale

de Valence, déclara la ville d'Alicante en état de blocus par terre et par mer, et soumit à l'état de siège tous les districts soulevés (1er février 1844).

Un premier engagement eut lieu entre les troupes du gouvernement et les insurgés aux environs d'Elda (4 février). Bonet, vaincu, dut rentrer sous les murs d'Alicante; il avait déjà échoué dans une première tentative pour forcer Alcoy à se prononcer en sa faveur. Ces deux échecs portèrent un coup fatal à son entreprise; il perdit tout le prestige que lui avaient assuré ses premiers succès et se vit réduit à la défensive.

Bientôt les troupes de Roncali arrivèrent sous les murs d'Alicante, et la ville fut étroitement bloquée; alors commencèrent pour la population qu'elle contenait toutes les horreurs qu'entraînent les sièges : famine, misère, réquisitions, maladies, terreurs imaginaires. La population alicantine eut à supporter toutes ces horreurs pendant un mois; le 2 mars elle apprit que le gouverneur du château de Santa Barbara se refusait désormais à obéir aux injonctions de Bonet et que le bombardement allait commencer. Cet événement amena la formation dans son sein d'un parti intermédiaire, qui s'interposa, reprit peu à peu l'autorité dont la junte s'était emparée, et commença à entrer en pourparlers avec Roncali pour la reddition de la place. Bonet, abandonné, chercha son salut dans la fuite. Il parvint à s'échapper dans la campagne; mais bientôt, accablé par la faim, la soif et la fatigue, il dut se rendre à une colonne de paysans qui le poursuivait, et fut livré au général Roncali.

Les troupes de la reine entrèrent à Alicante le 5 mars et reprirent immédiatement possession du château; quant à Carthagène, elle résista jusqu'au 25 du même mois, et obtint une capitulation honorable, grâce à l'intervention des

consuls anglais et français. Les principaux chefs avaient eu le temps de s'échapper sur un navire de guerre et avaient pu éviter ainsi le triste sort qui atteignit les principaux fauteurs de l'insurrection d'Alicante. Bonet, en effet, très peu de jours après la rentrée des troupes dans Alicante (8 mars), avait été fusillé avec vingt-neuf de ses compagnons d'armes ; il avait marché au supplice avec un courage héroïque qui a rendu sa mémoire chère aux habitants de cette ville ; encore aujourd'hui on célèbre par une fête civique l'anniversaire du jour où il fut sacrifié à la vengeance des modérés.

Cette cruelle sévérité était un bien triste présage pour le nouveau règne ; mais qu'importait aux modérés? Ce qu'il leur fallait alors, c'était une période de terreur, afin d'agir sur les imaginations et d'assurer leur domination exclusive.

Ce fut là, en effet, le système adopté dans tout le pays.

On prit prétexte des événements d'Alicante et de Carthagène pour dissoudre la milice nationale dans tout le royaume; dans plusieurs cités les agents de la police envahirent les maisons des hommes politiques pour feuilleter leurs correspondances.

A Madrid, où une junte directrice du parti progressiste s'était formée en vue d'une élection partielle, on mit la main sur les chefs principaux de cette junte, Madoz, Cortina, en donnant pour prétexte qu'ils étaient impliqués dans les événements d'Alicante et de Carthagène. La vérité, c'est qu'ils avaient obtenu à Madrid même de faire nommer à nouveau Olozaga député, et que les ministres considéraient le choix des électeurs comme une insulte directe à la couronne.

L'intention des nouveaux gouvernants était de rendre le plus de prestige possible à l'autorité monarchique ; aussi

des préparatifs considérables furent-ils faits pour relever par des cérémonies splendides l'entrée triomphale de l'ex-régente Christine dans sa bonne ville de Madrid (23 mars 1844); arcs de triomphe, agglomération de troupes, jeunes filles chargées de branches d'olivier, musique, chant solennel, rien n'avait été oublié. Mais, par une circonstance fortuite, le même jour avaient lieu les obsèques d'Argüelles, et le peuple de Madrid put manifester ses sentiments intimes en suivant en masse le char funèbre de l'honnête homme dont la vie entière avait été vouée au culte de la liberté, tandis qu'il abandonnait à la sollicitude des pompes officielles celle qu'il avait chassée en 1840.

Gonzalez Bravo, choisi comme président du conseil dans des circonstances exceptionnelles, n'avait pu réunir autour de lui des hommes d'Etat jouissant d'un crédit suffisant pour suppléer à celui qui lui manquait; ses collègues de la marine, des finances se montraient particulièrement insuffisants. Aussi, dès le retour de Christine, commença-t-on à se préoccuper de lui donner un successeur; on lui offrit comme compensation l'ambassade de Portugal, qu'il s'empressa d'accepter.

Rien dès lors ne pouvait empêcher le parti modéré de saisir une succession qui lui appartenait désormais sans conteste. Son chef reconnu, don Ramon Narvaez, se chargea de la présidence du conseil; Mon, Pidal, Armero furent appelés auprès de lui pour occuper les postes importants des finances, de l'intérieur et de la marine ; et comme l'ex-régente revenait avec des idées de réaction, de docilité exagérée aux moindres injonctions de l'Eglise, on appela en même temps un des hommes les plus capables de rallier à la nouvelle dynastie une partie de l'élément carliste, le marquis de Viluma.

Nous connaissons déjà la plupart de ces hommes : Nar-

vaez était un homme de vigueur et d'énergie, défenseur acharné du principe d'autorité et décidé à faire respecter par la force le gouvernement qu'il représentait; Mon et Pidal étaient des hommes d'Etat de la plus haute distinction ; l'un et l'autre, s'ils prenaient leur tâche au sérieux, étaient capables de réaliser dans l'administration de grandes améliorations.

Pour un pays disposé à s'endormir, c'étaient des gardiens vigilants, capables de bien surveiller son sommeil.

Aussi l'avènement du nouveau cabinet (3 mai 1844) fut-il salué dans toute l'Espagne avec une certaine satisfaction; on n'aimait pas l'ancien cabinet, arrivé aux affaires dans des circonstances odieuses. Le régime de terreur qu'il avait inauguré avait semé une profonde irritation; on attendait mieux des nouveaux gouvernants, on sut bientôt à quoi il fallait s'attendre.

D'une part, Narvaez s'occupa d'organiser sérieusement le règne de la force; il institua une puissante gendarmerie; sous le titre de garde civile, il créa une police nombreuse; il accueillait volontiers les délateurs qui demandaient des persécutions contre ses adversaires politiques; il établit dans l'armée un double système de sévère discipline et de corruption suivie; tandis que, d'une part, les militaires qui montraient quelque sympathie pour la cause progressiste étaient éloignés de la capitale, privés de toute récompense, on caressait, on adulait tous ceux qui faisaient des professions de foi modérées. La reine invitait les officiers à sa table; elle allait visiter les casernes; elle prodiguait les avancements et les croix. Vis-à-vis le clergé on se montrait obséquieux; tous les évêques qui avaient été renvoyés pour cause de carlisme étaient rappelés dans leur diocèse; la cour de Rome n'avait qu'à parler pour être obéie.

En même temps, Pidal et Mon, tout en déclarant vouloir

suspendre les effets de la loi de désamortissement, montraient un ardent désir d'entrer dans la voie des réformes administratives ; ils annonçaient vouloir reprendre l'ancienne tâche de Xavier de Burgos, pour les finances, la comptabilité de l'Etat, l'instruction publique, les grands travaux.

Cette double évolution eut un plein succès chez une nation surtout fatiguée ; la plupart des esprits se trouvaient las de politique et ne songeaient plus qu'aux intérêts matériels.

Quand le nouveau cabinet se décida, le 10 juillet 1844, à dissoudre les Cortès et proposa au pays de se livrer de nouveau à la fièvre électorale, on répondit à son appel par un silence absolu. Ni les ayacuchos, ni les progressistes, ni les républicains ne voulurent entrer en lutte ; ils craignaient de manifester ouvertement leurs sentiments après la captivité qu'avaient eu à subir les membres du comité électoral, qui avait organisé la réélection d'Olozaga, quoique cette captivité eût été suivie d'une ordonnance de non-lieu.

Seuls les modérés, et parmi les anciens carlistes ceux qui consentaient à reconnaître la nouvelle dynastie avec l'espérance de l'entraîner dans une politique ultramontaine, se présentèrent devant les électeurs.

Ils n'eurent pas de peine à réunir le plus grand nombre des suffrages ; les élections de septembre n'amenèrent sur les bancs du Congrès qu'un seul opposant, don José Maria de Orense, marquis d'Albaida. Tous les autres députés appartenaient au parti modéré et même dès le jour de la première réunion de ces Cortès, le 10 octobre 1844, on put s'apercevoir qu'une fraction importante dans ce parti affichait une sympathie ouverte pour les idées despotiques et ultra-catholiques des anciens apostoliques.

CHAPITRE II.

RÉFORME CONSTITUTIONNELLE ET ADMINISTRATIVE.

Octobre 1844-février 1846.

Projet de réforme constitutionnelle présenté le 18 octobre par le cabinet Narvaez; il est discuté et adopté. — Manifeste d'Espartero. — Tentative d'insurrection de Zurbano; il est fusillé, ainsi que son fils, son beau-frère et son secrétaire. — Autorisation accordée au gouvernement de fixer par des lois l'organisation et les attributions des municipalités, des députations provinciales, des gouvernements politiques, des conseils provinciaux et du conseil d'Etat. — Fixation d'une dotation de 159 millions de réaux pour l'entretien du clergé en 1845. — Pensions aux religieuses. — Conversion en 3 pour 100 de tous les titres provenant de contrats, billets du Trésor, inscriptions de dette flottante et de mandats sur les caisses de la Havane. — Loi de dévolution au clergé séculier des biens non vendus. — Budget de 1845. — Refonte de plusieurs anciennes taxes directes en une seule dite *contribution immobilière*. — Organisation du subside industriel et commercial. — Octrois augmentés. — Contributions indirectes maintenues. — Promesse de s'occuper du règlement de la dette. — Nouveaux appels au crédit. — Emission d'emprunts pour routes. — Conventions avec la banque de Saint-Ferdinand. — Force de loi donnée au projet de loi sur les bourses de commerce. — Renonciation de don Carlos en faveur de son fils Charles-Louis, qui prend le titre de comte de Montemolin. — Voyage de la reine en Catalogne et dans les provinces basques. — Entrevue à Pampelune avec les ducs de Nemours et d'Aumale. — Nomination du nouveau Sénat. — Ouverture d'une nouvelle session des Cortès le 15 décembre. — Opposition puritaine. — Démission de Narvaez.

La coalition s'était faite au nom de la constitution de 1837; c'est cette même constitution que la nouvelle reine venait de jurer solennellement.

Et cependant, en se voyant aussi complètement victorieux qu'il l'était à la suite des élections de septembre 1844, le parti modéré ne put résister à la tentation de supprimer

tous les articles qui, en 1837, avaient été insérés dans la constitution contre sa volonté ; loin de reconnaître l'esprit de transaction auquel avaient cédé ses adversaires, il affecta de se poser en vainqueur qui avait une revanche à prendre, et bien que les Cortès n'eussent pas été nommées en vue d'exercer le pouvoir constituant, dès le 18 octobre le cabinet Narvaez présentait un projet de réforme constitutionnelle.

Voici les changements qu'il proposait d'apporter à la constitution : d'abord, il modifiait le préambule. A la place d'une affirmation explicite du principe de la souveraineté nationale, il indiquait seulement que la volonté de la nation et celle de la couronne s'étaient mises d'accord pour améliorer et perfectionner la constitution de l'Etat.

Dans les dix premiers articles, ayant trait à la qualité d'Espagnols et aux droits résultant de cette qualité, on maintenait bien la liberté de la presse sans la censure, mais le paragraphe qui attribuait au jury les délits de presse était supprimé ; on s'abstenait de promettre l'établissement d'un seul *fuero*, d'un seul et unique code.

L'article 2, relatif à la religion, exprimait d'une façon encore plus positive que le texte de 1837 que la religion de la nation espagnole était la catholique, apostolique et romaine ; il contenait une adhésion spéciale au Saint-Siège, au centre de l'unité religieuse, à la tête visible de l'Eglise.

Le Sénat était complètement réorganisé ; plus d'origine populaire. Il devait se composer d'un nombre indéterminé de sénateurs, nommés par la couronne pour toute leur vie. La constitution fixait à nouveau les différentes catégories parmi lesquelles la couronne pouvait faire ses choix.

Quant au Congrès, les députés devaient être nommés, non plus pour trois, mais pour cinq ans. On exigeait d'eux la possession d'une rente foncière et la justification d'une

somme annuellement payée comme contribution directe.

L'article autorisant les Cortès à se réunir à un jour fixe, alors même qu'elles n'auraient pas été convoquées par le pouvoir exécutif, était supprimé.

On effaçait également le paragraphe qui imposait au roi ou à la reine l'obligation de demander l'autorisation des Cortès pour contracter mariage. Celui qu'on y substituait imposait seulement au roi ou à la reine l'obligation de faire connaître son mariage aux Cortès avant de le contracter et de soumettre à leur approbation toutes les stipulations matrimoniales. Ces mêmes exigences s'appliquaient à l'héritier de la couronne.

Dans le titre relatif à la majorité et au conseil de régence, il était fait une innovation importante. La nouvelle constitution, au lieu d'une régence élective, admettait la régence légitime du père ou de la mère du roi mineur, tant qu'ils restaient veufs, ou la régence du fils aîné, au cas où le roi serait hors d'état de gouverner, ou celle de l'époux ou épouse, si le fils aîné était mineur. Au défaut des uns et des autres, on appelait à la régence le parent le plus proche en état de succéder, s'il n'était pas exclu de la couronne; en dernier cas, venait seulement la nomination du conseil de régence par les Cortès.

On laissait à des lois organiques le soin de décider comment devaient être organisées les municipalités et députations provinciales.

Enfin, la milice nationale était purement et simplement supprimée.

On voit, par ce court résumé, que toutes les modifications tendaient à l'exaltation de l'autorité monarchique, à la suppression de certains gages conquis par l'esprit libéral et démocratique des temps modernes.

Rios Rosas caractérisait bien l'intention formelle des mi-

nistres, en leur disant : « Vous avez tendu, dans votre réforme constitutionnelle, à faire triompher l'élément historique, traditionnel, conservateur, partout où s'était installé l'élément théorique, novateur, moderne. »

Il ne pouvait y avoir de discussion sérieuse aux Cortès sur ce projet. Au Congrès, il se trouva seulement bon nombre de députés pour exagérer encore la tendance du gouvernement et demander en faveur du monarque de nouvelles prérogatives. C'est ainsi que le député Egaña obtint que l'article imposant au roi l'obligation de demander l'autorisation aux Cortès avant de s'absenter hors du royaume fut supprimé. La passion politique allait jusqu'à oublier le 2 mai et les tristes scènes de Bayonne au commencement du siècle.

Au Sénat, il y eut une tentative pour transformer de viagère en héréditaire la dignité sénatoriale; se sentant dans l'impossibilité de rétablir la loi des majorats, les ministres refusèrent de favoriser cette tentative, mais elle suffit à montrer dans quel triste courant d'idées se laissait déjà entraîner le parti modéré.

L'opinion publique n'avait pas manqué de remarquer, parmi les modifications, celle qui touchait à la suppression de l'autorisation pour contracter mariage; c'était là un terrain brûlant, dans un pays gouverné par une reine de quatorze ans. On disait même tout haut, à Madrid, que le projet de réforme constitutionnelle n'avait été présenté que pour faire disparaître cette clause de la constitution de 1837, qu'on jugeait impossible à satisfaire. Un des orateurs les plus distingués de la Chambre de 1845, Pacheco, jeta dans les esprits une certaine alarme, en prétendant que certaines nations étrangères avaient jeté déjà leur veto dans la question du mariage et que la nation se privait ainsi du seul moyen qu'elle eût d'intervenir dans cette im-

portante affaire. Mais le ministre des finances et le président du conseil s'empressèrent de rassurer les esprits ; ils jurèrent que toutes les négociations se feraient au grand jour et que le pays n'avait à redouter sur ce point ni arrière-pensée ni mystère. On lui devait la lumière, on la lui donnerait.

Présenté le 18 octobre, le projet de réforme constitutionnelle fut discuté au Congrès pendant tout le mois de novembre et une partie de décembre et passa ensuite au Sénat, où il fut adopté dans les premiers jours de l'année 1845 ; il ne fut promulgué que le 23 mai de cette même année, à la fin de la session.

L'opinion publique suivit ces débats sans le moindre intérêt ; elle connaissait les dispositions des Cortès et savait qu'elle n'avait à attendre d'elles aucune aspiration libérale. Son attention fut, au contraire, très vivement excitée par des tentatives d'assassinat dirigées, à Madrid et à Barcelonne, contre le baron de Meer, Narvaez et Roncali, par une proclamation d'Espartero et une tentative d'insurrection de Zurbano.

Le ministère, et surtout, dans le ministère, le président du conseil, affecta de répondre à ces tentatives d'assassinat, essayées contre les chefs du parti modéré, par une recrudescence d'actes énergiques et d'intrigues policières. On trouva moyen de compromettre dans des complots tout ce qui était suspect de libéralisme avancé et n'appartenait pas franchement et correctement à la coterie modérée. Ainsi, le général Prim, auquel pourtant il fallut ensuite faire grâce, fut condamné par un conseil de guerre à six ans de prison ; Rodil, émigré en France, reçut l'avis de ne pas remettre les pieds sur le sol espagnol.

Quelques arrestations eurent lieu dans le mois de février, parmi les corps de l'armée cantonnés à Vittoria. L'autorité

militaire emprisonna d'un coup 4 capitaines, 1 lieutenant, 2 sous-lieutenants et 20 sergents ; mais on avait donné trop d'importance au projet d'insurrection qui avait motivé ces arrestations : de quelque disposition que fussent animés les militaires emprisonnés, rien ne put être prouvé contre eux.

Quant à la proclamation d'Espartero, l'opinion publique y applaudit sans réserve. Espartero, quand il avait vu arriver le 10 octobre 1844, jour légal de la majorité de la reine Isabelle, avait cru devoir en profiter pour déclarer solennellement que, s'il avait revendiqué avec énergie l'exercice de la régence avant le jour de la majorité, tous ses anciens droits cessaient du jour où la reine était arrivée à l'âge fixé par la constitution de 1837. « De ce jour, elle exerçait loyalement le pouvoir ; son autorité devait être universellement reconnue. Dans le cas où viendraient à être en danger les institutions que la nation s'est données, la patrie, à la voix de laquelle il n'a jamais été sourd, le trouverait toujours prêt à se sacrifier sur son autel. »

La tentative de Zurbano suivit de près la proclamation d'Espartero ; elle jeta dans tous les esprits une profonde tristesse, car elle se termina par l'extermination d'une famille entière. Le 11 novembre, à trois lieues de Haro, Zurbano se trouvait dans le petit village d'Ormilla avec son fils Benito, son secrétaire et un certain nombre d'officiers en demi-solde, convoqués exprès pour préparer une insurrection. Il attendit longtemps à ce rendez-vous un grand nombre de conjurés ; très peu se présentèrent. Il se crut cependant assez appuyé pour se mettre à la tête d'une petite troupe et pénétrer dans la ville de Najera, dont il s'empara. Il y resta quelque temps ; mais, pressentant l'arrivée de plusieurs colonnes, il se précipita dans la Sierra de Cameras, où il fut rejoint par son beau-frère et un autre de ses fils, Feliciano.

Les conjurés furent bientôt obligés de reconnaître qu'il n'y avait aucun moyen de résister aux forces envoyées contre eux ; après quelques courses de côté et d'autre, on convint de se séparer, sans entreprendre une lutte inégale. Zurbano resta seul avec ses deux fils, son secrétaire, son beau-frère, un ami et quatre officiers attachés à son sort. Ils cherchèrent à fuir ensemble, mais, eux aussi, furent obligés de se disperser par petits groupes ; on les traquait avec acharnement.

Benito, l'un des fils, le beau-frère et deux officiers en demi-solde furent pris les premiers : un décret avait mis hors la loi et condamné à être immédiatement fusillés tous ceux qui seraient appréhendés les armes à la main. Ce décret leur fut appliqué le 26 novembre 1844, malgré les efforts d'une commission de citoyens de Logroño, venue exprès à Madrid pour obtenir la clémence royale, et malgré les pleurs d'une mère éperdue, qui s'était jetée en pleine rue aux pieds de la jeune reine.

Quatre jours après, le second fils, le secrétaire et un autre officier expiaient à leur tour sous des balles leur obéissance aux ordres d'un père et d'un chef révéré.

Restait à prendre Zurbano lui-même ; il avait longtemps erré dans la campagne, en compagnie de son principal confident, un nommé Cayetano Muro, dont l'excessive témérité avait surtout contribué à le lancer dans cette fâcheuse aventure. Connaissant bien le pays, tous deux avaient chance de gagner la frontière, lorsqu'une fièvre ardente, en partie causée par les désespérantes nouvelles de l'exécution de ses enfants, vint condamner, pendant plus d'un mois, l'ancien guerillero à une inaction absolue, au fond d'une retraite sûre. A peine convalescent, il voulut se procurer des ressources pour assurer sa fuite et commit la faute insigne d'appeler auprès de lui une personne dont il

se croyait sûr, à qui il avait confié en dépôt 13 000 duros, sans autre garantie que sa parole, et qui déjà avait trouvé moyen de se dissimuler au jour fixé pour le soulèvement. Cette personne eut le courage de se présenter elle-même à son ami, pour lui annoncer la remise prochaine des fonds attendus ; puis, quand elle se fut bien assurée de la certitude des renseignements qu'elle avait à donner, elle eut l'infamie de prévenir, par une missive, un ancien chef de bandes qui avait reçu la mission expresse de poursuivre le fugitif et avait la promesse d'une grande récompense, s'il parvenait à s'en emparer.

Ainsi trahi, Zurbano fut fait prisonnier avec Muro, dans le fenil où il se cachait. Tandis qu'on les ramenait à Najera, Muro essaya de fuir, et, au passage d'un ravin, se mit à courir au-devant des gardes qui le conduisaient. Dans la crainte de le voir s'échapper de leurs mains, ceux-ci firent usage de leurs fusils, et, l'ayant blessé à la jambe, le forcèrent à ralentir sa course et à s'étendre au milieu des broussailles, où il cherchait encore à se dérober à leurs regards ; mais ce fut en vain. Ses persécuteurs parvinrent à le découvrir, le rejoignirent, l'achevèrent à coups de baïonnette, et, chargeant son cadavre sur un mulet, voulurent faire une entrée triomphale dans la ville de Logroño, en faisant exhibition, et de celui qu'ils avaient tué eux-mêmes, et de celui dont la tête était mise à prix.

Il n'y avait guère d'indulgence à espérer en faveur du père, après qu'on avait déployé tant de cruauté vis-à-vis des enfants. Aussi, le 21 janvier 1845, Zurbano était-il fusillé à son tour, à Logroño ; il mourut avec son courage accoutumé, en haranguant ainsi ceux qui devaient lui donner la mort :

« Soldats, servez votre reine avec honneur, obéissez à vos chefs, ne manquez jamais à vos serments. Je meurs

en accomplissant les miens. Soldats, vive la reine ! vive la constitution de 1837 ! vive la liberté ! »

Ces sanglantes hécatombes, dont rien ne justifiait la nécessité, l'absence de toute clémence envers un général qui avait rendu de grands services pendant la guerre civile, ne devaient profiter ni à la reine, ni à Narvaez. Le gouvernement voulait récolter de la terreur ; il parvint seulement à amasser des colères, à exciter des haines.

La réforme constitutionnelle n'était pas, dans la conception des chefs du parti modéré, une combinaison isolée, elle se conciliait avec toute une série de mesures ayant pour but la réorganisation administrative du pays. On doit rendre aux deux ministres de l'intérieur et des finances, Pidal et Mon, cette justice, qu'à cette heure ils se mirent sérieusement à l'œuvre, et comme les Cortès n'avaient rien à leur refuser, qu'ils y disposaient d'une majorité compacte, incontestable, ils eurent le bonheur de pouvoir mener à terme la tâche qu'ils avaient entreprise. Ils y parvinrent, au reste, à l'aide de procédés qui prouvent sur quelles bases peu solides le régime constitutionnel s'était intronisé en Espagne. C'est ainsi qu'ils furent autorisés à fixer d'eux-mêmes, par des décrets qui auraient force de lois, l'organisation et les attributions des municipalités, des députations provinciales, des gouvernements politiques (préfectures), des conseils provinciaux (conseils de préfecture) et même du conseil d'Etat ; on ne songeait pas à discuter avec eux, on leur donnait carte blanche.

Pidal ne tarda pas longtemps à user de cette autorisation ; dès le 15 janvier était promulguée la loi sur les municipalités et les députations provinciales (conseils généraux) ; le 9 avril parurent, dans la *Gazette de Madrid*, les lois relatives aux gouvernements de province et aux conseils provinciaux, et enfin, le 16 juillet, celle relative au

conseil d'Etat, bientôt suivie de la liste du nouveau personnel, duquel firent partie les hommes les plus distingués du parti modéré.

En même temps, d'accord avec le directeur général de l'instruction publique Gil y Zarate, Pidal réformait tout le plan général des études, particulièrement en ce qui concerne les deux enseignements secondaire et supérieur.

Toutes ces lois, bien étudiées, ne sont que la copie plus ou moins fidèle, appropriée à l'Espagne, du système de centralisation excessive, continué en France par la monarchie de Juillet, sur les traditions de l'Empire et de la Restauration : pouvoir effectif laissé en tout et pour tout à l'administration centrale ; coopération concédée seulement à la partie la plus riche de la population ; décision souveraine abandonnée aux fonctionnaires administratifs, chaque fois qu'il y avait à interpréter l'acte quelconque d'un fonctionnaire.

Mais le besoin d'organisation était tellement grand dans le pays, que les réformes de Pidal, venant compléter celles qui avaient déjà été tentées une vingtaine d'années auparavant par Burgos, produisirent d'excellents résultats.

Les conséquences en furent d'autant plus heureuses qu'elles apparurent simultanément avec les réformes de don Alejandro Mon dans le régime financier.

Mon, à peine installé aux finances, s'occupa en effet avec la plus grande activité de réparer les brèches causées au crédit, depuis la convention de Vergara, par les événements de 1840 et ceux de 1843.

Le point le plus délicat qu'il eût à résoudre était la détermination de la ligne politique à suivre en tout ce qui concernait la vente des biens nationaux. L'esprit public ne lui demandait pas pour le moment la continuation de cette vente ; avec le vent de réaction catholique qui soufflait,

c'eût été trop demander. Mais il suffisait pour la tranquillité des esprits que l'on ne revînt pas sur toutes les transactions antérieures légalement effectuées. Il faut rendre cette justice à don Alejandro Mon, que sur ce point il resta inébranlable ; il promit de respecter tout ce qui avait été fait avant son arrivée au pouvoir, en vertu de lois régulièrement sanctionnées et promulguées, et quel que fût l'acharnement des partis religieux à vouloir détruire l'œuvre de Mendizabal et rétablir les choses dans leur état ancien, il trouva assez d'énergie en lui et de bonne volonté dans la plupart de ses collègues pour s'y opposer résolument.

Son inflexibilité sur ce point suffit à maintenir le pays dans un état de calme relatif; on n'allait plus marcher en avant, mais du moins la nation pourrait digérer tout ce qu'elle avait absorbé pendant la période révolutionnaire qu'elle venait de traverser.

Les premières combinaisons du ministre des finances se trahirent par la présentation de trois projets de lois : l'un fixait d'un coup à 159 millions de réaux par an la dotation du culte et l'entretien du clergé; le second permettait d'affecter au payement des pensions religieuses le produit des biens ayant appartenu à des communautés, soit d'hommes, soit de femmes; le troisième, enfin, décidait la conversion en titres 3 pour 100 de tous les crédits provenant de contrats antérieurs, des billets du Trésor, inscriptions de dette flottante, et mandats sur les caisses de la Havane qui se trouvaient en circulation. (Note A.)

Ces deux projets, soumis aux deux Chambres, furent approuvés par elles, mais non sans hésitation. Au Congrès, comme au Sénat, il se forma une opposition qui tendait à la restitution pure et simple au clergé de tous les biens dont l'Etat était entré en possession. Cette opposition fut très vive ; elle amena la démission d'une vingtaine de

députés très catholiques, ayant à leur tête le marquis de Viluma; même parmi les amis du gouvernement, il y eut des hommes comme Donoso Cortès et Bravo Murillo pour trouver que le parti modéré, en suspendant la vente des biens nationaux, en employant le produit de ceux qui restaient entre les mains de l'Etat au payement de la dotation de 167 millions et de 21 millions de pension aux religieuses, n'allait pas encore assez loin. On voulait que tous les biens non encore vendus fussent rendus à l'Eglise. Mon fut obligé de céder sur ce point, et présenta le projet de loi suivant : « Les biens du clergé séculier non aliénés, et dont la vente a été suspendue par le décret du 26 juillet 1844, sont rendus au même clergé. » Cette loi, votée par les Cortès, fut immédiatement sanctionnée par la reine et promulguée (3 avril 1845). Elle décidait la ligne qu'entendait suivre le parti modéré sur cette question capitale.

Quant au ministre, une fois ce point résolu, il put faire aboutir toutes les modifications qu'il s'était proposé d'introduire dans le régime financier, et qu'il avait proposées dans le budget de 1845.

Voici en quoi consistaient ces modifications :

Toutes les anciennes contributions directes, pesant sur les propriétés foncières bâties ou non bâties, étaient transformées en une seule contribution, dite *immobilière* [1];

[1] Voici le nom et l'objet des taxes refondues :

Paille et ustensiles.	48	millions de réaux.
Fruits civils.	14	—
Culte et clergé.	108	—
Cadastre et taille.	40	—
Service de Navarre et des pays Basques.	5	—
Manda pia obligatoire.	4	—
Subsido industriel et commercial. . . .	15	—
1/2 pour 100 d'hypothèques	2	—
Culte paroissial.	33	—
	269	millions de réaux.

on établissait une nouvelle taxe, dite *de loyers* et un subside industriel et commercial, pour toutes les classes vivant de l'industrie et du négoce. Sous le titre de droit d'hypothèque, on jetait la base d'une sorte d'enregistrement perfectionné ; enfin, beaucoup d'anciennes contributions indirectes étaient transformées en taxes d'octroi. C'était, on le voit, comme dans les mesures de Pidal, une adaptation à l'Espagne du régime financier français.

Mon aurait voulu obtenir pour la contribution immobilière jusqu'à 350 millions ; il n'en obtint que 300 et eut à lutter contre une opposition vigoureuse dirigée par Bravo Murillo, qui ne voulait lui en accorder que 200.

Le subside industriel fut évalué à 40 millions, les octrois à 180 millions, les hypothèques à 18 et les loyers à 6.

C'était un ensemble de 544 millions à recouvrer sous une nouvelle forme, sur un total de 1226635353 29 auquel était estimé l'ensemble total des recettes.

Parmi les sources de revenu composant le complément de 682 millions, les douanes restaient comprises pour 100 millions ; le papier timbré pour 17, les tabacs pour 135, la loterie pour 60 millions, les mines 38 et les contributions arriérées 110. Le reste provenait d'un certain nombre de ressources conservées, telles que le 20 pour 100, d'administration des propios, le 10 pour 100 des particípes legos (créances du clergé), le sel, la poudre, les cartes, les postes, les monnaies, les excédents de la caisse d'Outremer, etc.

Quant aux dépenses, voici comment elles étaient calculées :

Dotation de la famille royale.	43 590 000
Corps législateurs.	1 142 300
Ministère d'État.	10 213 220
A reporter. . . .	54 945 520

Report.	54 945 520
Ministère de grâce et justice.	18 788 219
— de l'intérieur.	122 610 494
— de la guerre.	322 334 007
— de la marine.	88 422 681
— des finances.	352 755 178
Caisse d'amortissement de la dette publique.	99 115 629
Clergé séculier et religieuses.	125 495 447
	1 184 467 175

Ainsi présenté, le budget de 1845 affectait de se solder avec un excédent de 63 millions ; mais en présence des évaluations faites pour de nouveaux impôts, des chiffres portés pour les contributions arriérées et les excédents d'Outre-mer, qui pouvait croire à un excédent réel?

En tous cas, sur ces 60 millions, le gouvernement était autorisé à en prendre 40 pour payer les intérêts de la dette intérieure et extérieure, au règlement de laquelle il était invité à procéder.

Régler la dette, là était en effet la difficulté réelle, suprême, difficulté d'autant plus grande que, tandis qu'on consentait à peine à voter assez d'impôts pour satisfaire aux dépenses courantes, le nouveau ministre, ennemi des gouvernements à bon marché, se montrait disposé à contracter de nouveaux emprunts pour réparer les routes, créer des chemins de fer, entreprendre de grands travaux publics sur toute la surface de la Péninsule.

Le pays était hors d'état de supporter les charges qui pesaient déjà sur lui. N'importe : on lui laissait croire qu'il pouvait emprunter, emprunter toujours, et pour cela on employait un moyen excellent. On dissimulait les sommes qui étaient dues pour l'intérêt de la dette.

Nul ne se demandait s'il y avait équivalence entre les charges qu'on s'imposait et les ressources dont on disposait. C'est là le grand vice de tout ce système, ce qui rend vrai-

ment responsable devant l'histoire le parti modéré de l'état permanent de banqueroute où languit aujourd'hui la malheureuse Espagne. Ce parti n'a jamais voulu accepter franchement l'état de pauvreté relatif auquel était descendu le pays qu'il administrait, en face des autres nations modernes ; loin de montrer les avantages d'une sérieuse économie, d'une proportion exacte des charges aux revenus, il a toujours affecté d'exagérer ces ressources, de les considérer comme inépuisables. De là cette habitude, à laquelle Mon succomba le premier, comme devaient succomber ses successeurs, de toujours s'adresser aux capitalistes à gros intérêts, faisant briller devant eux un avenir qui se reculait chaque jour à mesure qu'on l'escomptait davantage.

Mon n'aurait pas été l'homme de son parti, s'il avait voulu résister à la perspective d'un gouvernement cher, riche, pouvant distribuer de beaux emplois, de bons bénéfices au clergé, et posséder dans l'administration de la guerre et de la marine le plus nombreux état-major du continent. Il aima mieux céder, mais il était trop intelligent pour ne pas comprendre qu'un jour ou l'autre la dynastie dont il soutenait les intérêts aurait à rendre compte du gouffre qu'elle consentait à creuser encore avec une coupable imprévoyance.

Les mesures de Mon relevèrent le crédit, en ce sens qu'elle mirent de l'ordre partout, qu'elles assurèrent les rentrées, qu'elles évitèrent des pertes considérables en retard d'intérêts, escomptes, agios, changes de toute espèce. Mais il serait contraire à la vérité de dire qu'elles améliorèrent en rien la situation du pays : les capitalistes, plus confiants, consentirent à aventurer de nouveau quelques fonds. Quant à savoir si l'Espagne était en état de payer régulièrement les intérêts des capitaux qu'elle avait déjà dépensés, c'est une question dont nul ne voulait s'occuper;

ni les banquiers, pressés de rejeter sur le gros public les emprunts qu'ils contractaient, ni le peuple espagnol, désireux d'avoir des routes et des travaux publics, ni le capitaliste ardent amateur de gros intérêts, ni le ministre lui-même, exclusivement préoccupé de voir remonter la rente à un prix un peu raisonnable.

Jaloux d'arriver au plus tôt à une régularité parfaite dans son administration financière, où les recettes n'arrivaient pas assez vite pour couvrir les dépenses en temps opportun, Mon eut l'idée de passer avec la banque de Saint-Ferdinand un traité par lequel la banque se chargeait du recouvrement des impôts, et s'engageait à avancer la somme mensuelle nécessaire pour couvrir, au fur et à mesure de leur apparition, tous les besoins du royaume. Cette opération réussit parfaitement; commencée avant la fin de l'année 1844, elle fut étendue avec avantage pour les deux parties à toute l'année 1845.

Dès la fin de juin, Mon inséra dans la *Gazette de Madrid* un nouveau règlement, comprenant toutes les attributions des divers directeurs placés à la tête de chacun des services publics ; contributions directes, indirectes, régies, comptabilité, trésorerie, il avait tout passé en revue, de manière à imprimer à sa machine un mouvement plus régulier et plus harmonique. On commença à publier régulièrement les recettes réalisées, et la publicité donnée à ces documents fit concevoir l'espérance que la lumière allait bientôt succéder à l'obscurité dans laquelle on était plongé.

On se plaignait beaucoup de la loi sur les bourses de commerce telle qu'elle était appliquée, loi qui empêchait toutes les négociations à terme. Mon, désireux de voir la spéculation et les affaires reprendre de la vie sous la domination des modérés, avait proposé aux Chambres un projet de loi destiné à introduire en Espagne le régime

généralement en vigueur dans les autres bourses du continent ; mais les Chambres s'étaient séparées sans le voter. Dans son empressement, Mon proposa au conseil des ministres de décider que le nouveau projet, en vertu d'un simple décret, prendrait force de loi par intérim et jusqu'à la résolution des Cortès. Sa proposition fut acceptée. C'était un véritable empiètement sur les droits des Chambres.

Nous aurons achevé le tableau de toutes les réformes tentées à cette époque, quand nous aurons signalé le rétablissement de l'institut des Escuelas pias (congréganistes dévoués à l'instruction primaire), une loi votée sur le vagabondage, et une autre contre le trafic des nègres, qui toutes deux furent votées par les Cortès, un projet de venir au secours des *participes legos* (créanciers du clergé), auxquels de grands dommages avaient été causés par la loi de désamortissement, une étude préparée avec soin pour examiner les conditions dans lesquelles pouvaient être autorisées les entreprises de chemins de fer, et enfin une exposition publique des produits de l'industrie nationale ouverte à Madrid le 1er mai.

La politique fut assez clémente envers l'Espagne pour ne contrarier, par aucun incident vraiment sérieux, ce mouvement de réforme pendant toute l'année 1845.

Il y eut pourtant plus d'agitation dans les esprits, après la fermeture de la session des Cortès (23 mai). On apprit, en effet, tout à coup en Espagne que don Carlos avait abdiqué; il prenait désormais pour lui le titre de comte de Molina et déclarait solennellement renoncer à tous ses droits à la couronne, en faveur de son fils, Charles-Louis. Celui-ci avait solennellement accepté et annoncé qu'il prenait pour le moment le titre de comte de Montemolin.

Avec son acceptation, datée de Bourges, 18 mai, commença à circuler un manifeste du nouveau prétendant, ma-

nifeste plein de déclarations insidieuses, tendant à prouver que, dans les sphères les plus élevées du carlisme, on n'entrevoyait pas comme impossible le mariage de la jeune reine avec le fils de don Carlos. « Je ne viens pas jeter au milieu des Espagnols un nouveau flambeau de discorde, disait-il. Il y a eu assez de sang et de larmes... Je n'ai pas de sentiments de vengeance. Si un jour la patrie m'ouvre ses portes, il n'y aura pas de partis pour moi, il n'y aura que des Espagnols...

« Justice sans violence, réparation sans réaction, transaction prudente et équitable entre tous les intérêts, profiter de tout ce qui nous a été transmis de bon par nos ancêtres, sans contrarier l'esprit de l'époque en ce qu'il a de salutaire, telle est ma politique.

« Il ne dépendra pas de moi que la division survenue à la fin du règne de Ferdinand VII, dans la famille royale, ne se puisse terminer pour toujours. »

Que ce langage est différent des anciennes proclamations d'Arias Tejeiro, Echevarria et Balmaseda ! Il serait inexplicable, s'il ne cachait l'idée de se présenter devant le public espagnol en candidat sérieux à la main de la jeune reine.

L'agitation causée par ce manifeste s'accrut encore quand on apprit que la reine devait aller prendre les bains de mer sur les côtes de la Méditerranée. Et en effet, très peu de temps après avoir assisté elle-même à la clôture de la session et y avoir prononcé le discours royal qui mettait fin aux travaux des Cortès, elle quitta brusquement Madrid avec sa mère, sa sœur et le président du conseil, et, par Aranjuez et Valence, se dirigea vers Barcelone, où elle séjourna un mois et demi. Rien ne pouvait être fait de plus habile au point de vue dynastique : les populations catalanes aiment avant tout qu'on ait confiance en elles ; elles furent extrêmement sensibles à la preuve qui leur était

donnée de sympathie et de bonne volonté, malgré les événements récents dont la Catalogne venait d'être le théâtre.

Le voyage ne se passa pourtant point sans quelque péripétie. A l'occasion du tirage au sort, il y eut, vers le 10 juillet, comme une tentative de soulèvement dans un certain nombre de villages; les jeunes gens refusaient de tirer. Tout près de Barcelone, à San Andrès del Palomar, la force armée dut intervenir; elle entoura le village, força les jeunes gens à se présenter au tirage et incorpora de suite tous ceux à qui le sort avait été contraire. Le lendemain, deux insurgés étaient fusillés et quarante-cinq personnes étaient conduites à bord du navire *le Souverain*, en rade de Barcelone. La tentative eut de faibles échos à Santa Coloma, à Molins del Rey et dans d'autres endroits.

Ces événements assombrirent néanmoins les derniers moments du séjour de la reine à Barcelone; lorsqu'elle dut partir, on fit circuler le bruit qu'elle allait reprendre le même trajet qu'à son arrivée. Dans la réalité, on la vit se diriger par Saragosse et Pampelune sur Saint-Sébastien et traverser ces localités, où avait sévi la guerre civile avec la dernière violence.

Le but de ce voyage devint bientôt apparent : il ne s'agissait pas seulement pour la reine de prendre les eaux de Santa Agueda, pour l'infante de se baigner dans la rade de Saint-Sébastien. Un rendez-vous avait été pris avec deux fils de Louis-Philippe, les ducs de Nemours et d'Aumale, et ceux-ci se présentèrent le 4 novembre à Pampelune, où la reine s'était déjà rendue, comme pour préparer son retour à Madrid. Les deux princes restèrent pendant quatre jours auprès de la reine-mère Christine et de ses deux filles, qui reprirent ensuite le chemin de Madrid, où elles arrivèrent le 14 septembre.

La capitale n'était pas tranquille : le manifeste du comte

de Montemolin, les rumeurs d'un nouveau soulèvement centraliste, les agitations du tirage au sort en Catalogne, les bruits de pourparlers avec les gouvernements anglais et français pour le prochain mariage de la reine, tout cela avait jeté de l'alarme dans les esprits. Le 19 août, sous l'empire d'une terreur un peu imaginaire, les boutiques s'étaient tout à coup fermées, et elles ne se rouvrirent que sur les injonctions réitérées de l'autorité. Celle-ci avait d'abord menacé de fortes peines tout maître dont l'établissement resterait fermé; puis, ayant fait quelques prisonniers, elle en avait fait juger un sommairement par un conseil de guerre et l'avait fait fusiller. C'était un jeune homme de vingt-deux ans, marié et ayant une fille de trois mois; il se nommait Manuel Gil, et on lui reprochait d'avoir jeté de sa fenêtre une brique sur la troupe. Cette criminelle exécution avait accru les alarmes au lieu de les diminuer; le 6 septembre, il y eut une nouvelle panique; cette fois, on parlait d'attaques dirigées contre les casernes. Toutes les craintes ne se dissipèrent qu'avec la rentrée de la reine. Madrid reprit alors avec plaisir son rôle de capitale et subit avec plus de tranquillité le joug des modérés.

La couronne avait été appelée à exercer le privilège que lui accordait la nouvelle constitution. Le Sénat avait été dissous, et le cabinet avait pu choisir de lui-même tous ceux dont il désirait la participation à la confection des lois. Il n'avait pas manqué en cette circonstance de dévoiler toutes ses tendances rétrogrades et catholiques : 14 grands, 4 archevêques, 10 évêques, presque tous les anciens ministres ayant appartenu au parti modéré, 5 magistrats du tribunal suprême, 6 capitaines généraux figuraient dans la première liste. La seconde ne s'en différenciait guère; elle contenait 11 autres grands, 16 autres anciens ministres, 13 lieutenants généraux de l'armée et de la marine, 7 ma-

gistrats et 8 titres de Castille. Dans une troisième et dernière liste, où figuraient seulement quelques capitalistes devant à leur grande fortune l'honneur de siéger à côté des membres du clergé et de la noblesse, c'est à peine si on consentit à faire entrer un personnage hautement reconnu comme appartenant au parti progressiste, Claudio Antonio de Luzurriaga, ancien ministre de grâce et de justice.

Il semblait, avec ces précautions, que le parti modéré ne dût jamais trouver de difficultés dans un corps ainsi constitué; mais penser ainsi, c'eut été compter sans les faiblesses humaines. Tant que la couronne était en mesure d'exercer une prérogative aussi exorbitante, elle était l'objet de toutes les adulations; mais une fois la nomination faite, les sénateurs allaient entrer dans l'exercice des droits qui leur avaient été reconnus, et s'ils étaient sans force contre la couronne, ils pouvaient devenir tout-puissants contre les cabinets.

On avait hâte de faire fonctionner la nouvelle assemblée devant le pays : en conséquence, les Cortès furent convoquées pour une nouvelle session, et celle-ci s'ouvrit le 15 décembre 1845.

Le discours royal se félicitait de tous les bons résultats qui avaient été produits par les réformes tentées aussi bien dans le régime administratif que dans les finances, il annonçait en outre que le budget de 1846 contiendrait quelques améliorations proposées au nouveau régime tributaire, que le gouvernement se proposait de modifier dans quelques-unes de ses parties le tarif des douanes et qu'on présenterait un projet de loi ayant pour but de doter d'une façon stable le culte et le clergé.

Il ne semblait pas qu'il y eût dans ces propositions matière à de grandes divergences entre les Cortès et le cabinet, et cependant à peine la session fut-elle ouverte, qu'une violente opposition se manifesta au Congrès.

Elle était dirigée par des hommes qui ne voulaient à aucun prix être considérés comme en dehors du parti modéré, mais voulaient former dans son sein un élément sérieux, indépendant, autonome. Ils s'appelaient *puritains*, en ce sens qu'ils voulaient une application régulière du système constitutionnel, et prétendaient qu'en donnant par un décret force de loi au projet sur la Bourse, un empiètement considérable avait été fait sur les prérogatives du pouvoir législatif. Les chefs étaient Pacheco, Llorente, Seyas, Pastor Diaz; ils prirent une attitude très agressive à propos de l'adresse en réponse au discours de la couronne, et en retardèrent le vote pendant tout le mois de janvier.

Ils étaient au courant d'intrigues de tout genre qui se tramaient dans le palais à propos des mariages de la jeune reine et de l'infante et supposaient qu'il n'y avait pas accord complet entre tous les membres du cabinet.

Leur prévision ne fut pas trompée; en effet, on apprit dans les premiers jours de février que Narvaez, déjà publiquement promu en décembre à la dignité de grand d'Espagne et de duc de Valence, ne voulait plus garder la présidence du conseil. Le 11 février 1846, sa démission de président et de ministre de la guerre était acceptée sous le prétexte que l'état de sa santé ne lui permettait pas d'exercer des fonctions aussi importantes.

CHAPITRE III.

MARIAGES DE LA REINE ET DE L'INFANTE.

Février-octobre 1846.

Désir de Christine de marier ses deux filles aux ducs d'Aumale et de Montpensier. — Ligne politique suivie par Louis-Philippe. — Mission de M. Pageot à Londres, Vienne et Berlin. — Entrevues de la reine Victoria et de Louis-Philippe au château d'Eu. — Efforts de l'Autriche pour marier la reine au fils aîné de don Carlos. — Candidatures du duc de Saxe-Cobourg et du comte de Trapani. — Le duc de Cadix. — Le duc de Séville. — Démission de Narvaez. — Cabinet Roncali-Miraflorès (16 février-16 mars). — Réapparition de Narvaez de nouveau président du conseil pendant dix-huit jours (17 mars-5 avril). — Suspension des Cortès. — Décret contre la presse. — Cabinet Isturitz-Mon-Pidal. Armero. — Insurrection de Galice. — Les fusillades du Carral. — Révocation du décret sur la presse. — Christine cherche indirectement à obtenir de l'Angleterre qu'elle appuie davantage la candidature du duc de Saxe-Cobourg. — Chute du cabinet tory. — M. Guizot accepte définitivement le prince don Francisco de Asis. — La reine donne son consentement. — Convocation des Cortès pour le 14 septembre. — Difficultés que soulève la simultanéité des deux mariages. — Arrivée des princes français à Madrid. — Célébration des mariages. — Fêtes.

Le mariage de la jeune reine Isabelle était une des grandes préoccupations du cabinet de Louis-Philippe ; il n'est pas douteux que, pendant son séjour à Paris, l'ex-régente Christine n'eût plus d'une fois abordé avec son oncle ce point délicat. Ce qu'elle désirait, elle, dès 1842, c'était pour ses deux filles un mariage avec les deux derniers fils de Louis-Philippe : les ducs d'Aumale et de Montpensier; elle sut, pour l'obtenir, faire miroiter avec talent la dot considérable que pouvaient apporter les deux filles de Ferdinand VII (voir note B) ; mais autant elle mettait d'empressement à mani-

fester ce vif désir, autant le roi de France, de son côté, montrait de réserve dans ses réponses. Il était facile de comprendre que le monarque égoïste, timide et craintif qui régissait alors les destinées de la France entrevoyait dans les mariages une combinaison excessivement avantageuse pour sa dynastie, mais susceptible de produire au dehors de très vifs mécontentements et d'entraîner et lui-même et le pays qu'il gouvernait dans de très fâcheuses complications.

Ce fut certainement un des moyens les plus efficaces par lesquels M. Guizot s'empara de l'esprit du roi ; il prit chaudement à cœur les négociations auxquelles ces mariages devaient donner lieu, et il est curieux de voir jusqu'à quel point ce grand esprit était dominé par la nécessité de flatter le chef de sa dynastie dans ses intérêts les plus chers, quand on voit qu'il ose regarder ces négociations comme l'affaire la plus importante qui ait mérité d'occuper la dynastie de Juillet.

Importante pour la famille d'Orléans ! peut-être ! Mais pour la France... Quels avantages a retirés notre pays d'une combinaison diplomatique qui faillit nous brouiller avec l'Angleterre ? Aucun. Ce sont les intérêts qui dans nos temps modernes lient le sort de la société espagnole à celui de la société française ; les mariages royaux ne sauraient plus avoir aujourd'hui l'utilité qu'ils avaient sous le régime de la féodalité et à l'époque de Louis XIV.

Louis-Philippe et M. Guizot crurent devoir de très bonne heure se tracer à eux-mêmes une ligne de conduite dont ils ne dévieraient pas ; après avoir consulté plusieurs hommes d'Etat anglais, ils jugèrent que le cabinet de Londres s'opposerait énergiquement à ce qu'un des princes français régnât à Madrid. Ils se placèrent dès l'origine sur ce terrain : un prince français n'épousera point la reine Isa-

belle, mais en revanche le gouvernement français n'admettra point sur le trône de Madrid de prince étranger à la maison de Bourbon.

Christine ne fut pas consultée quand Louis-Philippe prit cette détermination; elle tenait toujours pour les deux princes français et ne craignait nullement pour sa part d'exciter le mécontentement du cabinet anglais. Elle savait celui-ci plus particulièrement favorable à la cause d'Espartero et ne voyait en lui qu'un ennemi.

Ce fut un diplomate qui avait accompagné M. de Salvandy à Madrid dans sa dernière ambassade, qui fut chargé d'aller faire connaître au chef du Foreign-Office, lord Aberdeen, la ligne politique qu'entendait suivre le cabinet français dans cette affaire.

M. Pageot s'acquitta de cette mission à la satisfaction de ceux qui l'avaient envoyé (7 mars 1842); mais lord Aberdeen ne voulut point se départir de ce système que la reine d'Espagne devait être libre de choisir le mari qu'il lui plairait; il affirma qu'il n'avait pris avec le cabinet de Madrid aucun engagement qui aurait pour objet d'exclure la maison de Bourbon du trône d'Espagne, et même qu'il ne prendrait aucun engagement de cette nature.

Revenu de Londres, M. Pageot fut envoyé à Vienne, auprès du prince de Metternich, qui croyait à la possibilité d'assurer la paix de l'Espagne en mariant le fils de don Carlos avec Isabelle. De Vienne, M. Pageot se rendit à Berlin, où le baron de Bulow lui laissa clairement voir que, tout en adhérant à l'idée du prince de Metternich, il ne croyait pas qu'elle pût se réaliser. Dans la pensée de cet homme d'Etat, le désintéressement de Louis-Philippe à l'égard de ses propres fils suffisait à la politique européenne, et le mariage de la reine Isabelle avec l'un des descendants de Philippe V ne devait rencontrer aucune objection.

Olozaga, lorsqu'il était ambassadeur à Paris du régent Espartero, eut plus d'une fois occasion de s'entretenir avec M. Guizot de cette question brûlante. Dans toutes ces occasions, il repoussa avec énergie l'éventualité du mariage avec le fils de don Carlos, et ne parut considérer comme probable qu'une union soit avec l'un des fils de l'infant François de Paule, soit avec un prince napolitain; il évita de mettre en avant un candidat qui avait des sympathies dans la famille royale d'Angleterre, comme cousin du prince Albert, le prince Léopold de Saxe-Cobourg, bien que ce candidat fût tout particulièrement agréable au régent Espartero.

Ces sympathies du cabinet anglais pour le prince de Saxe-Cobourg ne furent point alors produites au grand jour; elles semblèrent disparaître tout à fait après les événements de 1843 qui amenèrent la chute du régent, et il n'en fut point question dans l'entrevue célèbre qui réunit au château d'Eu, la même année 1843, la reine Victoria et le roi Louis-Philippe.

Lord Aberdeen assistait à cette entrevue; il reçut avec satisfaction la déclaration que le gouvernement français n'aspirait pas, qu'il se refuserait même, au mariage d'un fils du roi Louis-Philippe avec la reine Isabelle; et en échange il parut accepter le principe proclamé que la jeune reine ne pourrait épouser qu'un prince de la maison de Bourbon. Comme garantie de ces dispositions, il rappela d'Espagne son ministre M. Aston et laissa à Madrid pendant quelque temps le champ libre à un nouvel ambassadeur envoyé par Louis-Philippe, M. le comte Bresson (novembre 1843).

A peine installé, M. Bresson devint à Madrid le vrai directeur de la politique générale; il soutint d'abord Gonzalez Bravo, envers qui il fallait bien se montrer reconnais-

sant, puis il travailla peu à peu à l'éliminer, en groupant autour de Narvaez tous les éléments du parti modéré, et en jetant les bases du cabinet qui devait réaliser les réformes constitutionnelles, administratives et financières de 1845. Quand les ministres anglais virent que l'influence française s'établissait aussi solidement, ils chargèrent un nouvel agent de la surveiller attentivement; cette mission fut donnée à un diplomate, jeune, actif, ardent, ambitieux, sir Henri Bulwer, qui devait travailler pour aider les progressistes à recouvrer un peu de la force que les événements venaient de leur enlever.

Les pouvoirs de Bresson furent un peu diminués par le retour de la reine Christine, qui prit en main la direction réelle des affaires. Mais Christine, c'était encore l'influence française; car elle s'était tellement imprégnée des habitudes, des usages, des manières de voir de la société française, qu'elle se considérait en Espagne comme une véritable étrangère. Elle n'y était qu'en passant, suivant sa propre expression, *pour les petites*.

Dans quelles dispositions d'esprit étaient les jeunes princesses? Pour elles, malgré les intrigues de tout genre dont elles avaient été l'objet, c'était encore cette douce imprévoyance qui caractérise l'enfance. Les amis d'Arguëlles avaient dû en diverses occasions sévir contre les maîtres et professeurs qui avaient cherché à prévenir la reine en faveur du fils aîné de l'infant François de Paule, le duc de Cadix, dont on lui remettait le portrait en cachette; mais ces impressions n'avaient eu aucun effet, elles avaient été essentiellement fugitives. En somme, la reine s'abandonnait entièrement à la direction de sa mère, tout en apprenant cependant déjà à démêler les sentiments secrets qui faisaient agir la plupart des hommes d'Etat. Lorsque, après le départ de Gonzalez Bravo pour l'ambassade du Portu-

gal, Isabelle eut à signer les décrets qui nommaient les nouveaux ministres : « Maman, dit-elle, il faut maintenant penser à la démission de ceux-ci. — Pourquoi, Isabelle? — Parce que Narvaez et Mon ne seront pas longtemps d'accord. »

Cet accord, dès l'origine, ne paraissait pas devoir durer. Narvaez, alors en communion d'idées avec le marquis de Viluma, aurait voulu réformer la constitution de 1837 par simple décret royal. Mon et Pidal étaient d'un avis contraire. Mais la retraite du marquis de Viluma vint rétablir l'harmonie entre tous les membres du cabinet. Narvaez consentit à laisser agir ses deux collègues des finances et de l'intérieur.

C'est à propos de la question des mariages que devait venir le désaccord. Parmi les candidats disponibles de la famille de Bourbon s'en trouvait un, le comte de Trapani, que Louis-Philippe avait indiqué à la reine Christine avant son départ, bien que celle-ci espérât toujours triompher de la résistance de son oncle et obtenir de lui pour sa fille aînée un prince français.

A Madrid, l'infante doña Carlota, mariée à don François de Paule, autrefois si amie de sa sœur Christine, maintenant animée contre elle de la haine la plus passionnée, s'agitait avec ardeur pour faire agréer ses deux fils : Francisco et Enrique, l'un duc de Cadix, l'autre duc de Séville. Mais l'hostilité de Christine opposait à toutes ces intrigues un obstacle invincible ; tant que doña Carlota vivrait, aucun de ses fils ne monterait sur le trône. Dès l'origine, Mon se déclara hostile à la combinaison du prince Trapani ; Narvaez, au contraire, la voyant assez bien acceptée et par le cabinet de Paris et par Christine, ne s'y montrait pas trop défavorable. Cependant il objectait « que l'éducation qui lui était donnée à Naples devait être modifiée ; s'il ne quitte pas la

robe de jésuite pour le frac militaire, l'Espagne, qui n'entend pas se soumettre au régime du cloître, n'accueillerait pas favorablement ses prétentions. » Alors des démarches furent tentées auprès du roi de Naples Ferdinand par les ambassadeurs de France et d'Espagne pour l'amener à modifier le régime d'éducation du jeune prince; et ces démarches furent suivies de bons résultats. Le comte de Trapani fut retiré de la maison des jésuites à Rome, et l'ambassadeur napolitain à Madrid fut muni de tous les pouvoirs officiels pour faire la demande formelle de la main de la reine. Christine ne pouvait plus espérer pour sa fille aînée le duc d'Aumale, qui, dans le cours de l'année 1844, avait épousé la princesse Marie-Caroline, fille du duc de Palerme ; mais elle avait obtenu parole pour le mariage futur du duc de Montpensier avec l'Infante doña Fernanda quand la question du mariage de la reine Isabelle aurait été réglée.

Si certains hommes d'Etat de Paris, Madrid et Naples s'étaient rangés à l'idée de marier la jeune reine avec le comte de Trapani, en revanche, cette même idée ne souriait aucunement à l'opinion publique en Espagne, non plus qu'au cabinet autrichien, toujours partisan d'une union avec le fils de don Carlos. Il se forma bientôt à Madrid, autour des fils de l'infant don François de Paule, au Sénat, au Congrès, dans le sein même du parti modéré, une opposition vive, hardie, violente qui se plaignait hautement que dans ces circonstances l'intérêt de l'Espagne fût sacrifié aux vues de la dynastie d'Orléans.

Christine s'émut de ce sentiment qu'au fond elle partageait; elle avait toujours cru que par ce mariage sa fille et l'Espagne devaient s'assurer un allié puissant. Pour elle, venait avant tout un prince français; à son défaut, un Cobourg. Quand on lui objectait que Louis-Philippe s'opposerait toujours à voir le trône de l'Espagne sortir de la maison

de Bourbon : « Mon oncle, répondait-elle avec une vivacité et une humeur marquées, doit parler ainsi. Cependant la volonté de la reine, ma fille, y sera pour quelque chose, Trapani mis de côté, Montpensier refusé, il ne reste plus « de Bourbon et la reine lassée, vous savez qu'à cet âge on « ne calcule pas, pourra bien choisir ailleurs. »

Sur ces entrefaites une seconde entrevue eut lieu au château de Windsor entre la reine Victoria et Louis-Philippe (1844). La question fut de nouveau agitée, et le roi annonça son intention de demander pour son fils Montpensier la main de l'infante doña Fernanda. Il ajoutait cependant qu'on attendrait pour ce second mariage que celui de la reine elle-même fût un fait accompli, et que l'existence d'enfants issus de cette union eût détruit les conséquences pouvant résulter du caractère d'héritier présomptif appartenant à l'infante. Lord Aberdeen promit que le gouvernement anglais ne soutiendrait aucun prétendant à la main de la reine ou à celle de l'infante sa sœur.

Malgré cette promesse, de sérieuses tentatives furent faites pour incliner vers un Cobourg les désirs de la jeune reine. Un M. Buschenthal lui apporta d'Allemagne et de Londres le portrait du jeune prince, et chercha à le lui peindre sous les couleurs les plus séduisantes. Isabelle avait grande envie de se marier, et ne le cachait pas.

Ces menées agitèrent le cabinet français, qui autorisa son ambassadeur à solliciter plus ardemment la main de l'infante en faveur de Montpensier.

Des deux fils de l'infant don François de Paule, l'un, le second, n'avait pas craint de protester hautement contre le mariage napolitain ; il avait eu occasion de voir la reine à Barcelone dans l'été de 1845, sur le vaisseau le *Manzanares*, où il servait en qualité d'officier de marine, et l'aimable réception qu'elle lui avait faite avait exalté ses espérances;

Il crut pouvoir se faire un parti puissant en Espagne en s'offrant comme chef aux progressistes, mais ses menées furent si transparentes, que le cabinet, prenant pied de sa protestation, fut plus disposé à voir en lui un ennemi qu'un futur souverain. Son frère aîné, don Francisco, qui était loin d'avoir sa prestance, ses qualités et son mérite, mais qui y suppléait par des manières raffinées et par une éducation jésuitique, se trouva désormais seul candidat sérieux de la maison de Bourbon, d'autant plus près du but, que sa mère Carlota venait de mourir et que Christine n'avait plus alors contre lui d'objection sérieuse.

Il fallait cependant conclure et défaire le nœud napolitain. Narvaez ne s'y résigna point; il jugea qu'il s'était trop engagé envers le cabinet de Naples, et aima mieux donner sa démission de ministre président du conseil que soutenir une autre combinaison que celle qu'il avait adoptée [1]. C'est ainsi qu'on le vit tout à coup abandonner les affaires, quand rien dans la politique intérieure ne faisait prévoir la possibilité d'une crise ministérielle (février 1846).

Christine, tout en se séparant de Narvaez, craignait de le mécontenter ; elle le considérait comme l'appui militaire

[1] Dans un débat qui eut lieu au Congrès le 26 novembre 1850, un peu avant l'avènement du ministère Bravo Murillo, voici comment le duc de Valence a raconté les incidents qui amenèrent sa démission en février 1846 :

Le gouvernement français avait passé, en 1845, au gouvernement espagnol une note dans laquelle il exprimait l'intention de mettre en liberté don Carlos et sa famille; en même temps M. Bresson insistait pour le mariage du comte de Trapani. Narvaez crut voir dans cette coïncidence que le cabinet français voulait exercer une certaine pression sur le gouvernement espagnol; il protesta contre cette manière d'agir dans une note très ferme du 11 juin 1845. A la suite de cette note, don Carlos ne fut pas mis en liberté et il se trouva plus tard que la candidature du comte de Trapani, que Narvaez défendait seul, fut abandonnée par le cabinet français en présence des dispositions hostiles de toute la société espagnole.

indispensable de la dynastie; aussi, quoiqu'elle l'eût voulu, n'osa-t-elle conserver tout le ministère modéré, dont les idées, quelquefois en opposition avec celles du président, étaient généralement conformes aux siennes. Dans ces circonstances, elle engagea sa fille à relever tous les ministres de leurs fonctions et à choisir un cabinet nouveau; puis elle s'adressa au marquis de Miraflorès, qui depuis longtemps avait toute sa confiance; celui-ci appela auprès de lui le général Roncali, et, aidé par Isturitz et Arrazola, parvint à former un cabinet qui fut complété par la présence à la marine de Topete, et aux finances de Sierra, bientôt remplacé par le député Peña Aguayo (février 1846). L'ancien ministre des affaires étrangères, Martinez de la Rosa, fut envoyé à Paris comme ambassadeur.

Au moment où la reine se délivrait ainsi du joug un peu despotique sous lequel Narvaez l'avait toujours maintenue, elle affectait de le combler d'honneurs. Au titre de duc de Valence, qui lui avait été dernièrement concédé, un décret vint ajouter celui de général en chef de l'armée. Cette distinction, qui l'élevait au-dessus de tous les autres officiers généraux, produisit chez la plupart d'entre eux un vif mécontentement; des réclamations se firent entendre au Sénat et au Congèrs, d'autant plus dangereuses qu'elles furent présentées par un général comme Serrano, dont on connaissait la grande faveur auprès de la reine. Il fallut que le nouveau cabinet déclarât hautement que la distinction consignée dans le décret était purement honorifique et ne pouvait rien changer aux attributions résultant de la hiérarchie établie, telle qu'elle était créée par les lois existantes.

Pendant un mois, le nouveau cabinet parut vouloir se consacrer entièrement aux affaires; il chercha dans les deux Chambres à reconstituer une majorité souple et docile, mais

le choc avait été trop rude pour le parti modéré. La question des mariages tenait tous les esprits en suspens. Miraflorès et Arrazola n'avaient pas une autorité suffisante pour rallier des hommes qui se tenaient plus volontiers groupés autour de MM. Mon et Pidal. Les séances des Cortès devenaient de plus en plus orageuses et se passaient sans profit. La reine prit le parti de gouverner sans leur concours, et, pour mettre ce projet à exécution, consentit à se remettre à nouveau sous la férule de Narvaez.

Celui-ci n'avait jamais cessé dans l'intérieur du palais de soutenir la possibilité pour le trône de gouverner par simples décrets; il était prêt à modifier la constitution, comme il avait voulu déjà le faire en 1844, et se prêta à toutes les combinaisons.

En conséquence, le 16 mars, à la suite d'une discussion violente dans les Cortès qui fit désirer à l'entourage de la reine leur dissolution immédiate, à laquelle le cabinet ne voulait pas consentir, il y eut nouveau changement de ministère. Miraflorès et ses collègues donnèrent leur démission. La *Gazette de Madrid* annonça qu'un nouveau cabinet allait prendre la direction des affaires sous la présidence du duc de Valence. Avec lui étaient nommés un frère du marquis de Viluma, Jean de la Pezuela, Egaña, Orlando et l'ancien ministre de 1834, Xavier de Burgos.

Pour qu'aucun doute ne pût surgir dans les esprits sur les tendances du nouveau ministère, un décret du 17 mars faisait savoir que les Cortès actuelles étaient suspendues. En même temps, une sorte de manifeste, publié en tête du *Journal officiel*, se plaignait avec énergie du ton général de la presse, le déplorait et indiquait la nécessité de le modifier profondément. Ce manifeste était suivi d'un décret qui autorisait le gouvernement, tout en maintenant les autres peines établies par les lois en vigueur, à supprimer immé-

diatement et définitivement les journaux qui contiendraient des outrages envers la reine, sa famille ou les souverains étrangers, ou seraient reconnus coupables d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement.

Il s'agissait évidemment, pour le palais, d'avoir entre les mains une arme avec laquelle on pût empêcher la presse de se laisser aller à de trop grandes violences dans la question des mariages. Christine ne voulait rien de plus pour le moment; quand elle eut entre les mains et la suspension des Cortès et le droit de supprimer les journaux, elle comprit qu'elle avait tout avantage à rentrer dans une voie plus pacifique et à ne pas maintenir à la politique le ton dur, violent, acerbe, que lui avait redonné la présence de Narvaez, non tenu en bride par les autres chefs du parti modéré.

Aussi, dès le 5 avril, voyons-nous encore un nouveau coup de théâtre. Narvaez et ses amis disparaissent de la scène. Le parti modéré reprend à nouveau possession des affaires; cette fois le président du conseil, ministre des affaires étrangères, est don Xavier Isturitz, et il a avec lui Mon, Pidal, Armero, Laureano Sanz, qui prennent les portefeuilles des finances, de l'intérieur, de la marine et de la guerre. C'est un ministère définitif, susceptible de gouverner au nom du parti modéré, de s'appuyer à nouveau sur les Cortès et pouvant mener à terme les négociations du mariage. En compensation, l'ambassade de Naples était offerte au duc de Valence, mais il la refusa avec une certaine hauteur; il continuait à se croire indispensable et ne pensait pas que l'on pût se passer de lui aussi facilement.

Ses prévisions à cet égard étaient d'autant plus fondées, qu'au dernier jour de sa présidence il venait d'être informé qu'une insurrection militaire avait éclaté dans les provinces de Galice. Là, en effet, le 2e bataillon du régiment de Zamora et divers détachements des quatre bataillons pro-

vinciaux d'Oviedo, Zamora, Segovia et Gijon s'étaient soulevés. Le signal avait été donné à Lugo par le chef d'état-major commandant Solis. Ses intentions n'étaient pas faciles à connaître ; on lançait autour de lui divers cris de ralliement : « Vive don Enrique! vive Espartero! Cortès constituantes et junte centrale! vive la reine libre! dehors les étrangers! » (3 avril.)

Santiago, où se trouvait le 2e bataillon de Zamora presque tout entier, suivit immédiatement l'exemple de Lugo ; la population, dans la vieille capitale de la Galice, s'associa avec une grande ardeur au pronunciamento militaire ; il s'y constitua aussitôt une junte d'armement et de défense qui s'occupa de réunir des ressources et de propager le mouvement dans toute la Galice ; un bataillon spécial y fut organisé par les étudiants de l'Université (5 avril).

L'infant don Enrique, commandait le brigantin *Manzanares*, qui se trouvait dans le port de Vigo ; il aurait pu se prononcer ouvertement, mais le capitaine général lui ayant intimé l'ordre de s'expatrier en France, il obéit aussitôt, et au lieu de se joindre aux insurgés, se mit en route pour Bayonne.

Un autre brigantin, le *Nervion*, fut mis en revanche par son chef à la disposition de l'insurrection.

Celui qui occupait alors les fonctions de capitaine général, Villalonga, avait été tout récemment nommé pour remplacer Puig Samper, à qui on reprochait assez justement, à Madrid, d'avoir permis au commandant Solis de préparer l'insurrection, dans les fonctions qu'il occupait de chef d'état major de la capitainerie générale de Galice. Il était important qu'aux yeux de l'armée Puig Samper n'apparût pas comme engagé dans la révolte, d'autant plus que les insurgés affectaient de vouloir encore le reconnaître comme capitaine général de Galice. Villalonga s'empressa donc de

lui confier le 1er bataillon de Zamora pour marcher contre eux, et se contenta, pour sa part, de maintenir en faveur du gouvernement les deux importantes cités de la Corogne et du Ferrol, malgré tous les éléments d'opposition qu'elles contenaient.

Les troupes de Solis étaient parties de Lugo pour s'unir à celles qui s'étaient prononcées à Santiago; toutes ensemble, après avoir fraternisé dans la capitale de la Galice, se mirent en marche pour aller au-devant de la colonne de Samper, venant de la Corogne. Les deux bataillons du même régiment se rencontrèrent à Segueiro, distant de deux lieues seulement de Santiago, et là se passa une scène touchante qui montre le triste état d'esprit de tous ces combattants, désolés de tourner leurs armes les uns contre les autres (7 avril).

A peine les deux troupes étaient-elles en face l'une de l'autre, qu'un des officiers généraux accompagnant Puig Samper, Maccrohon, s'était précipité au milieu du bataillon prononcé, l'avait harangué et avait supplié les soldats de ne pas oublier les devoirs de l'ordonnance et de la discipline. Un officier prononcé avait mis fin à la scène, en disant que les défenseurs de la liberté n'avaient plus qu'à vaincre ou à mourir; mais l'incident avait amolli les âmes. Maccrohon put, sans être inquiété, retourner auprès de Puig Samper et lui annoncer l'effet produit. Samper appelle alors un des lieutenants de Solis et le prie d'agir de façon à éviter l'effusion du sang. Solis, consulté, répond que les troupes prononcées ne peuvent se retirer que si les soldats de Samper consentent à se joindre au pronunciamento, et, en même temps, il accorde une trêve, pour donner à son ancien capitaine général le temps de prendre un parti. Samper n'était pas en forces pour vaincre son adversaire; il accepta donc la proposition qui lui était faite et se maintint quelque

temps sur la défensive, jusqu'à l'arrivée des nouveaux renforts qu'il attendait. Quand ceux-ci furent venus, il entra tambour battant dans la ville de Santiago, déjà abandonnée par Solis, qui s'était rapproché de Vigo, où le commandant Rubin venait de se prononcer à son tour. Samper crut pouvoir tenter une nouvelle marche en avant, afin de suffoquer ce nouveau pronunciamento; mal lui en prit : ses troupes, engagées dans de mauvais chemins, accablées de fatigues, durent se replier sur Santiago, comme si elles avaient été battues, et ne se jugèrent même pas en état de défendre cette dernière ville quand reparut Solis. Elles se concentrèrent à nouveau à Segueiro, où elles repoussèrent avec énergie une attaque peu vigoureuse, puis repartirent pour la Corogne, sans avoir obtenu de résultat décisif (12 avril).

Abandonnés à eux-mêmes, les insurgés essayèrent de s'organiser sérieusement et formèrent deux colonnes de 1500 hommes environ chacune, dont l'une fut confiée au commandant Rubin et l'autre à Solis.

Un nouveau renfort leur était venu du côté de la province de Léon; le général Iriarte avait soulevé, dans les environs de cette ville, deux compagnies d'infanterie et avait tenté de s'emparer de la ville d'Astorga. Mais il trouva là en face de lui le général don José de la Concha, chargé par le gouvernement du commandement en chef des troupes destinées à opérer contre les rebelles et arrivant en toute hâte de la capitale.

Concha mit d'abord en déroute le petit corps d'Iriarte au premier choc (10 avril) et, ses derrières ainsi assurés, se dirigea ensuite à l'encontre des deux corps expéditionnaires formés par la junte de Galice.

Il marcha contre la colonne du commandant Solis qui s'était présenté sous les murs de la Corogne, avait tenté en-

suite un coup de main sur le Ferrol et, n'ayant réussi dans aucune de ces tentatives, était revenu occuper Santiago. La rencontre eut lieu aux portes mêmes de cette cité; Solis, vaincu après un combat qui coûta aux troupes de Concha 30 morts et plus de 100 blessés, commit la faute, au lieu de gagner la campagne, de rentrer dans la ville; il y fut pris comme dans une souricière, et la colonne tout entière fut obligée de se rendre à discrétion. Lui-même aurait pu s'échapper, à l'exemple de la plupart des officiers qui l'avaient secondé dans son entreprise et qui le sollicitaient de les accompagner dans leur fuite : « Non, messieurs, leur dit-il; c'est moi qui ai compromis les soldats, je dois rester avec eux. Ils sont prisonniers pour m'avoir obéi; ils vont à la mort, je dois leur donner l'exemple. »

Ce fut le dernier effort sérieux de l'insurrection; car la colonne de Rubin, qui avait d'abord essayé de s'emparer d'Orense et y avait été reçue par une vive fusillade, avait dû se replier et regagner l'intérieur de la Galice; mal dirigée par un chef peu convaincu, elle s'était ensuite agitée inutilement en courant d'un point à un autre, sans rien entreprendre de sérieux. Rubin aurait dû seconder tous les mouvements de ses compagnons d'armes, qui l'avaient attendu avec une constance héroïque; il ne le fit jamais et semble, après l'insuccès d'Orense, n'avoir plus eu d'autre mobile que celui de gagner la mer à temps, afin de pouvoir s'embarquer. Un de ses officiers le remplaça avec avantage quand il se fut dérobé. Tout ce que put faire ce dernier, ce fut de conduire une centaine de ses soldats de l'autre côté de la frontière du Portugal; le reste se présenta aux autorités à Pontevedra et y fit sa soumission.

Après la déroute et la dispersion des deux colonnes, Concha n'eut plus qu'à opérer une marche triomphale à travers la Galice; il avait d'abord chassé de Pontevedra la junte

qui s'y était installée. Il entra ensuite dans Vigo sans coup férir. La plupart des chefs de l'insurrection venus de Santiago et de Pontevedra s'étaient réfugiés dans cette ville ; ils eurent le temps de s'embarquer sur le *Nervion* et d'échapper ainsi au sort qui les attendait, s'ils eussent été faits prisonniers.

La ville de Lugo, qui avait donné le signal de la révolte, fut aussi la dernière à se rendre ; le capitaine général n'y entra par force que le 27 avril.

Dès qu'il eut connaissance de l'apaisement total de cette insurrection mal commencée, mal dirigée, le gouvernement espagnol songea à en tirer profit pour inspirer à toute la Péninsule une nouvelle terreur tout en se donnant certaines apparences de générosité et de libéralisme. L'ordre fut donné au capitaine général de faire juger, conformément aux ordonnances militaires, tous les officiers coupables ; le 2e bataillon de Zamora, les quatre bataillons provinciaux furent dissous ; une commission militaire se mit à fonctionner et, en un même jour, le 27 avril, au Carral, douze officiers furent fusillés. Parmi eux se trouvait le commandant Solis ; un autre commandant, Velasco, quatre capitaines du régiment de Zamora, quatre du provincial de Ségovie et deux du provincial de Gijon, avaient partagé son triste sort.

Cette terrible hécatombe, connue sous le nom de *fusillades du Carral*, fut suivie d'un décret du 30 avril, par lequel la reine faisait grâce de la peine de mort à tous ceux qui avaient pris part à l'insurrection de Galice, exceptait les principaux chefs militaires ou civils et se réservait de déterminer la peine qui serait infligée aux coupables.

Et, pour achever de détendre les esprits, le décret contre la presse du 18 mars fut également révoqué.

La reine Christine avait cependant un parti à prendre

en ce qui concerne le mariage de sa fille aînée ; elle repoussait Trapani et désirait un prince français ou, à son défaut, un Cobourg. Elle ne craignit pas, sans doute dans l'idée de peser davantage sur les déterminations de son oncle, de faire faire, par des tierces personnes, comme des ouvertures à la maison Cobourg ; mais ces démarches n'amenèrent point les résultats qu'elle attendait. M. Guizot, qui avait les relations les plus intimes avec lord Aberdeen, rappela à ce dernier qu'il avait été convenu entre eux que le mari de la reine serait exclusivement un Bourbon, et, sur cette simple indication, lord Aberdeen obéissant à un noble sentiment d'honneur, défendit formellement à sir Henri Bulwer de caresser davantage la chimère dont il s'était engoué. Après une explication sérieuse entre le chef du Foreign-Office et la maison Cobourg, il fut convenu que la diplomatie anglaise ne manifesterait pas de sympathie pour le prince allemand.

Les choses en étaient là, lorsque, le 29 juin 1846, le cabinet de sir Robert Peel tomba ; les whigs, sous la présidence de lord John Russel, succédèrent aux torys ; lord Palmerston prit au Foreign-Office la place de lord Aberdeen.

Cet événement modifia aussitôt les dispositions de Louis-Philippe et de M. Guizot ; ils connaissaient tous deux très bien les dispositions intimes du nouveau ministère ; ils le savaient peu disposé à faire pencher la balance en faveur d'intérêts dynastiques ; ils le considéraient comme l'ennemi du parti conservateur en France et des modérés en Espagne ; ils sentaient que sir Henri Bulwer allait pouvoir, à Madrid, défendre avec plus de chaleur que jamais le parti progressiste, qu'il pourrait y combattre énergiquement don Francisco, dont on s'était assuré et qui devait être toujours un instrument entre les mains des conservateurs, qu'il essayerait de relever et de faire triompher la candidature de don

Enrique, déjà en rapport avec les francs-maçons et les radicaux de France et d'Espagne. Alors ils songèrent à se mettre définitivement d'accord avec Christine, et M. Bresson reçut l'ordre d'obtenir son consentement aux deux mariages Cadiz et Montpensier (5 juillet 1846).

Christine, au point de vue politique, ne voulait pas entendre parler du duc de Séville ; mais, comme mère, elle ne se sentait aucun goût pour le duc de Cadiz, qu'une petite taille, une voix glapissante et des manières efféminées ne recommandaient guère comme futur mari. Quelle disproportion entre ce prince sans énergie, sans élan, sans aucune de ces passions juvéniles qui peuvent rendre les hommes redoutables, mais sont en même temps les conditions essentielles de la force et de la puissance, avec sa fille qui, dès le bas âge, annonçait déjà un sang inquiet et ardent, un grand besoin de jouissances matérielles, une sensualité très développée et une inquiétude exubérante, due à un tempérament sanguin et herpétique ! Y avait-il convenance, sagesse, au point de vue physiologique, à unir ces deux êtres ? La mère ne pouvait méconnaître la justesse de ces considérations ; mais elles ne trouvèrent grâce ni devant le roi des Français ni devant son ministre.

Enfin lord Palmerston ayant dans une dépêche en date du 19 juillet 1846 posé d'une part la candidature du Cobourg et des deux fils de l'infant don François de Paule, et d'autre part fièrement reproché au gouvernement de la reine ses allures violentes et antilibérales, Christine, par peur, par calcul, par haine de la révolution, se décida à en passer par la volonté de son oncle ; elle souscrivit à la double combinaison Cadiz et Montpensier.

Elle commença à y préparer, à y disposer, à y rendre favorable l'esprit de sa fille. On appela le jeune infant de Pampelune, et on lui ménagea des occasions fréquentes de

voir sa future dans l'intimité, dans les dîners de famille. L'infante Luisa Fernanda était fort occupée du duc de Montpensier, qui lui plaisait autant que le jeune Francisço plaisait peu à sa sœur : on l'engagea à peser sur les déterminations d'Isabelle, en lui faisant comprendre que son propre mariage ne pouvait avoir lieu que si la reine épousait un Bourbon.

En cédant ainsi, Christine posait une condition : c'est que les deux mariages auraient lieu simultanément. Enfin, le 28 août, décision formelle fut prise à Madrid : Isabelle donna son assentiment, et la *Gazette de Madrid* du 29 août publia un décret royal, d'après lequel les Cortès étaient convoquées pour le 14 septembre, afin d'être informées que la reine avait décidé de contracter mariage avec son cousin l'infant don François de Asis.

L'opinion publique, si longtemps agitée par cette question, accueillit en Espagne, avec une certaine satisfaction, le résultat obtenu; on ne connaissait pas encore bien le jeune prince espagnol, et on aimait à lui supposer beaucoup de qualités dont malheureusement il n'était pas doué.

A Paris et à Londres, une difficulté s'éleva à propos de la simultanéité des deux mariages. Des engagements avaient été pris avec lord Aberdeen de ne célébrer l'union Montpensier qu'après la naissance d'enfants issus du mariage de la reine avec le duc de Cadiz. Mais ne pouvait-on arguer de la dépêche par laquelle lord Palmerston avait présenté ouvertement le duc de Cobourg comme candidat, pour dire qu'une situation nouvelle était née et que le cabinet français n'était plus tenu, puisque la condition pour laquelle il s'était engagé n'avait pas été remplie avec lui? M. Guizot s'arrêta à cette manière de voir, et eut bien de la peine à y amener le roi Louis-Philippe, qui se jugeait

personnellement tenu à remplir une parole donnée. Quant à lord Palmerston, il déclara hautement que le cabinet français manquait à toutes ses promesses ; il rappela les propos tenus, à Eu et à Windsor, comme liant les deux cours de Londres et de Paris ; il alla même jusqu'à laisser dire à Madrid, par M. Bulwer, que le mariage de l'infante devait être considéré par l'Angleterre comme un acte d'hostilité, et que le gouvernement anglais n'épargnerait rien pour amener en Espagne un bouleversement complet.

L'irritation des Anglais ne produisit pas un mauvais effet sur les Espagnols : ils crurent que l'union avec un prince d'Orléans mettait réellement pour l'avenir une force à leur service, et, lorsque les Cortès se réunirent le 14 septembre, Sénat et Congrès s'empressèrent d'apporter au palais des adresses de félicitations très empressées et très sincères. Aucune attention ne fut accordée à une protestation assez ridicule du duc de Séville, mécontent d'avoir été écarté du trône, protestation, au reste, qui devait être bientôt suivie d'une rétractation (19 novembre).

Louis-Philippe alors se laissa décidément convaincre par son ministre de réaliser une chose qui lui tenait fortement à cœur, et il fut décidé que les deux mariages auraient lieu simultanément à Madrid le 10 octobre.

Les ducs de Montpensier et d'Aumale partirent de Paris le 28 septembre, et entrèrent avec leur suite en Espagne le 2 octobre. Ils furent généralement bien reçus. On sait combien le peuple espagnol aime les fêtes ; il se hâta avidement de saisir l'occasion qui lui était offerte, et, pendant quelque temps, la grande occupation du pays fut de raconter les voyages des princes, leurs entrées triomphales dans les principales villes, les cérémonies de la signature des contrats, celles des fiançailles, celles des mariages privé et

public, etc., qui s'accomplirent avec tous les détails de la vieille étiquette, les compliments adressés aux princes et princesses sur leur passage, les félicitations des grands, des dames du palais, de tous les corps constitués, de tous les personnages de l'État, et surtout les courses de taureaux (note C) et les illuminations dont, pendant vingt jours, la capitale fut le théâtre.

Enfin, le 22 octobre, le duc de Montpensier partit avec sa jeune épouse enthousiasmée et ravie, laissant dans le grand Alcazar de Madrid la jeune reine un peu triste et inquiète avec l'époux que lui avaient imposé les nécessités de la politique et l'ambition très vulgaire et très intéressée du roi Louis-Philippe.

CHAPITRE IV.

LA FRACTION PURITAINE.

Octobre 1846-février 1848.

Lord Palmerston essaye d'opposer au palais l'autorité du roi à celle du parti modéré et de Christine. — Le roi est hostile à tout élément progressiste et libéral; il se pose en soutien des néo-catholiques et des absolutistes. — Son empire sur la reine est très limité. — Redoublement d'influence du général Serrano. — Dissolution des Cortès (31 octobre 1846). — Elections d'après la loi électorale du 18 mars 1846. — Nouvelles Cortès convoquées le 31 décembre 1846. — Le parti progressiste y compte soixante membres. — Le duc de Valence au Sénat. — Nomination du président du Congrès. — Démission du ministère Isturitz. — *Ministère Casa-Irujo* (30 janvier 1847). — Création d'un ministère spécial réunissant les trois services de l'instruction publique, des travaux publics et de l'agriculture et du commerce. — Constitution d'une académie des sciences. — Fusion des banques de San-Carlos et de San-Fernando. — Constitution des deux premières compagnies de chemins de fer, Langreo à Gijon, Barcelone à Mataro. — Guerre civile en Portugal. — Casa Irujo et ses collègues sont relevés de leurs fonctions. — *Ministère puritain. Pacheco, Pastor Diaz, Benavidès, Salamanca* (23 mars 1847). — Nomination de divers personnages progressistes comme sénateurs. — Convention du 21 mai 1847 ayant pour but la pacification du Portugal. — Bandes montémolinistes en Catalogne. — Pacheco, Pastor Diaz et Benavidès sont remplacés au ministère par *Goyena, Ros de Olano et Escosura.* — Décrets ayant pour objet de remettre en vente des biens nationaux appartenant au clergé et aux communes. — Démission des ministres (4 octobre). — *Narvaez forme un nouveau cabinet avec Sartorius et Arrazola.* — Les Cortès sont convoquées pour le 15 novembre. — La majorité se montre favorable au ministère; elles autorisent le recouvrement des contributions jusqu'au 30 juin 1848. — Budget de 1848 présenté par M. Beltran de Lis. — Acte d'accusation contre Salamanca. — Efforts du capitaine général Pavia pour assurer la pacification de la Catalogne. — Indulto. — Somaten général du 30 décembre 1847. — Réapparition des bandes à la fin de janvier et en février.

Quelle allait être la nouvelle influence introduite dans le

palais de Madrid par le mariage de la reine? On ne tarda pas à le savoir.

La correspondance de sir Henry Bulwer et de lord Palmerston témoigne parfaitement que, dès les premiers jours, on put s'apercevoir que les conservateurs absolutistes, surtout les néo-catholiques et les ultramontains, avaient trouvé un nouvel appui au palais. Don Francisco de Asis, par son éducation et ses manières, allait être un instrument entre les mains des Jésuites; c'était un ennemi direct du parti progressiste, et il était en même temps assez hostile aux Français qui avaient eu tant de peine à l'accepter pour époux de la reine Isabelle. Ses tendances devaient être de soutenir en toute occasion les doctrines et les idées du vieux parti espagnol, attaché à la monarchie et à la religion catholique, disciple fidèle de Loyola et de sainte Thérèse. En dehors des idées de ces deux fanatiques, il ne pouvait y avoir selon lui ni gloire, ni même possibilité d'existence pour la nation espagnole.

Dans le premier moment, lord Palmerston conseillait vivement à sir Henry Bulwer de se rapprocher de ce nouveau personnage, et de l'induire à se placer face à face de l'influence française; le diplomate ne tarda guère à reconnaître l'impossibilité de suivre cette ligne de conduite. Don Francisco était trop ami des prêtres, trop rétif aux idées libérales pour qu'on pût le faire entrer en relation avec les chefs du parti progressiste, qui seuls pouvaient lui donner un point d'appui. On dut le laisser à part, et dès lors il fut dans le palais l'âme de toutes les combinaisons néo-catholiques et absolutistes, tramées en dehors du parti doctrinaire modéré et de l'influence française.

En diverses occasions, nous le verrons tout à coup apparaître et essayer de faire triompher quelque combinaison bien ridicule, bien impossible, toujours éphémère. Heu-

reusement son action et ses moyens d'influence ne furent jamais bien grands. La lune de miel, s'il y en eut jamais, ne fut pas de longue durée; et la reine Isabelle donna bientôt des témoignages publics qu'elle était loin d'être entièrement satisfaite du choix qu'on lui avait fait faire. Elle se laissait aller à de tristes réflexions en songeant que les nécessités de la politique l'avaient jetée dans les bras d'un homme petit, maigrelet, sans force et sans énergie, quand l'élan de son cœur et l'enthousiasme de sa nature ardente l'auraient de préférence entraînée vers un tempérament puissant, énergique, comme celui, par exemple, du général Serrano.

De cette comparaison était résulté comme un redoublement de sympathie en faveur de cet officier, qui, ayant déjà rempli les fonctions de ministre de la guerre, et gouverné avec les progressistes, pouvait incliner en faveur de ces derniers l'âme de la jeune souveraine. C'était un sujet permanent d'inquiétude pour les chefs du parti modéré, et déjà nous avons vu qu'à une première chute de Narvaez, Serrano s'était levé dans le Sénat pour protester contre le titre exorbitant de général en chef de l'armée espagnole, qui lui avait été accordé au moment de sa retraite. Serrano sentait très bien qu'il s'était séparé trop violemment en 1843 de la grande masse du parti progressiste pour pouvoir refaire avec lui cause commune ; mais il pouvait opérer une scission dans le sein du parti modéré, et trouver là au moins une partie des éléments dont il avait besoin pour résister à l'influence despotique et absorbante du général Narvaez. C'est à quoi il travailla; déjà, quand les Chambres avaient dû s'opposer à la candidature du comte de Trapani, son action s'était fait sentir: il avait favorisé le mouvement qui s'était formé à cette époque contre le ministère dans les deux Chambres et avait été l'un des agents les plus actifs qui avaient amené Narvaez à présenter sa démission. Son

action s'était encore fait sentir lors de la courte réapparition du même ministre en 1846. Après la conclusion des mariages, nous la voyons renaître, mais cette fois elle prend une autre forme; il conseille à la reine de ne pas se jeter exclusivement dans les bras du parti modéré. Maintenant que le mariage est consommé, pourquoi donc la nouvelle reine serait-elle exclusivement le soutien du parti modéré ? Ne devait-elle pas être la reine de tous les Espagnols? Pourquoi tenir en exil tant de personnages qui ne demandaient qu'à être des appuis de son trône, et don Enrique, et Espartero, et Rodil, et tant d'autres expulsés en 1843?

Ces rumeurs circulaient au palais, et inquiétaient vivement les chefs du parti modéré ; aussi, malgré le caractère exclusivement conservateur des Cortès qui venaient d'autoriser le mariage, comme ils étaient mécontents de l'opposition dite *puritaine* qui s'était formée au sein du Congrès, eurent-ils la pensée de procéder à de nouvelles élections. On avait eu soin de faire voter par les Cortès le 18 mars une loi électorale qui ordonnait qu'un député fût nommé par district de 35 000 âmes, qui exigeait de tout candidat la possession d'une rente foncière de 12 000 réaux, ou le payement d'une contribution directe de 1 000 réaux, et qui réduisait le nombre des électeurs à celui des contribuables payant 400 réaux de contributions directes, sauf quelques exceptions en faveur des académiciens, docteurs, licenciés, chanoines, curés, officiers au-dessus du titre de capitaine, fonctionnaires recevant plus de 8 000 réaux, avocats, médecins, architectes et autres personnes appartenant aux professions libérales. On n'avait pas à craindre avec cette loi les résultats obtenus en diverses circonstances par l'application du suffrage universel. Une autre loi avait autorisé le Gouvernement à continuer de toucher les rentes et con-

tributions jusqu'à la fin de l'année. Ils jugèrent que dans ces conditions on pouvait sans trop de danger affronter la lutte électorale; aussi un décret du 31 octobre 1846 ordonna-t-il la dissolution du Congrès, des élections d'après la loi du 18 mars 1846, et la convocation des nouvelles Cortès pour le 25 décembre. Le ministre de l'intérieur Pidal était un homme ferme, assez rigide observateur de la loi, peu porté aux intrigues, quoique très chaud défenseur du principe d'autorité; il avait compris aux dernières élections le danger qu'il y a pour un parti politique dans le régime parlementaire à ne pas avoir d'opposition en face de lui; aussi la lutte électorale, sans être complètement libre, eut-elle un tout autre caractère que celui qu'elle avait eu, après la chute du ministère Gonzalez Bravo. Les progressistes, au lieu de garder le silence, entrèrent en lice, et sur 348 députés, au lieu du seul Orense qui combattait pour eux dans la précédente législature, ils firent passer soixante de leurs candidats, et avec eux leurs principaux chefs, Madoz, Cortina, Mendizabal.

Don Salustiano de Olozaga avait été élu dans deux districts, à Arnedo et Albacete; à peine eut-il reçu les actes de sa double élection, qu'il se présenta à Bayonne devant le consul et qu'il obtint de lui un passeport en lui mettant sous les yeux l'article de la loi qui condamne à dix ans de présides toute personne qui aura empêché un député d'occuper son poste aux Cortès. Olozaga se trouvait déjà dans la province de Madrid, de l'autre côté de Somo-Sierra, lorsqu'un délégué du ministre de l'intérieur le fit arrêter, conduire d'abord à la citadelle de Pampelune pour y être enfermé, puis plus tard ramené à la frontière, quand on vit que l'opinion publique était exaspérée d'une semblable violence. Pidal, en cette circonstance, se souvint trop du rôle qu'il avait joué dans la comédie de 1843; il commit un

nouvel abus d'autorité, comme en aurait pu faire Gonzalez Bravo ou Narvaez.

Olozaga, avec le petit nombre de partisans dont il disposait, n'eût pas été plus dangereux à Madrid qu'à la frontière : le maintenir en exil, était encore une cruauté sans aucun profit. Ce qui constituait pour les modérés la difficulté de la situation, ce n'était pas la force de leurs adversaires, mais le peu de cohésion qui régnait entre eux.

A peine les Cortès avaient-elles été réunies que, dans la séance du 16 janvier, on avait vu le duc de Valence monter à la tribune et attaquer lui-même le ministère Isturitz. Ce qu'il lui reprochait, c'était de manquer de la force suffisante pour assurer la paix dans toute la monarchie et émanciper le pays de toutes les influences étrangères. Il accusait le ministre de la guerre d'avoir détruit les cadres des milices provinciales, en en dispersant le contingent dans l'armée permanente ; il prétendait qu'au prix d'une économie très médiocre, on s'était privé d'une force considérable que les manœuvres du nouveau prétendant, ou les événements du Portugal pouvaient d'un moment à l'autre rendre nécessaire ; enfin il s'étonnait qu'à l'occasion du mariage de la reine, le gouvernement n'eût pas promulgué un décret d'amnistie générale.

Le général Serrano, les sénateurs Goyena et Luzuriaga s'étaient également montrés très hostiles au ministère.

Au Congrès, dès les premiers jours, il fut évident que la nouvelle majorité ne lui était pas favorable. Les ministres poussaient à la présidence M. Bravo Murillo ; les députés, dans un premier scrutin, s'étaient ainsi divisés : sur un total de 204 votants, M. Bravo Murillo avait obtenu 92 voix ; M. Castro y Orozco, marquis de Gerona, en avait eu 70, et San Miguel, candidat des progressistes, 40. Au second

tour, les progressistes donnèrent leurs voix au marquis de Gerona, et celui-ci fut élu par 111 voix contre 93.

Ce dénouement brutal, confirmé par le choix des nouveaux vice-présidents, MM. Seijas-Lozano, Concha, Salamanca, Roca de Togores, fit comprendre aux ministres qu'ils ne trouveraient pas au Congrès l'appui dont ils avaient besoin, et ils s'empressèrent d'adresser à la reine leur démission (30 janvier).

La pensée qui domina au palais, en face de la nouvelle situation créée par cette démission, fut d'abord de constituer un cabinet où trouveraient place des membres appartenant aux deux fractions du parti modéré. C'est ainsi que, sous la présidence du marquis de Casa-Irujo, duc de Sotomayor, le portefeuille de l'intérieur fut accordé à M. Seijas-Lozano, et celui de grâce et justice à M. Bravo Murillo. Leurs autres collègues n'avaient pas grande signification politique ; une heureuse innovation était en même temps tentée. On détachait de l'intérieur trois services spéciaux : ceux de l'instruction publique, des travaux publics, de l'agriculture et du commerce, et l'on en formait un nouveau ministère dont le titulaire fut un des membres de la fraction puritaine, don Mariano Roca de Togores, que nous verrons souvent reparaître sous le nom de marquis de Molins.

Dans ses actes, le nouveau cabinet parut incliner vers la fraction puritaine ; ainsi le personnage qu'elle considérait comme son chef, don Joaquin Francisco Pacheco, fut élevé à la dignité de fiscal du tribunal suprême de justice, et Pastor Diaz, un de ses principaux lieutenants, devint le sous-secrétaire d'Etat de l'intérieur.

Au lieu d'une marche accélérée vers le néo-catholicisme, il y eut un certain effort pour pousser le pays à une plus grande activité commerciale et pour lui donner le goût des recherches scientifiques. C'est ainsi qu'on dut au mi-

nistre des finances de ce cabinet, don Ramon Santillan, la fusion en une seule des deux grandes banques de Saint-Ferdinand et d'Isabelle, qui se faisaient une concurrence désastreuse, sans profit pour elles, ni pour le public, ni pour l'Etat; c'est ainsi encore qu'un décret royal établit une Académie des sciences exactes, physiques et naturelles à côté des trois académies déjà existantes, espagnole, de l'histoire et de Saint-Ferdinand (beaux-arts); c'est ainsi qu'une junte fut créée avec la mission spéciale d'étudier à fond le tarif des douanes, d'examiner comment on pouvait détruire la prohibition, et de fixer soit pour les céréales, soit pour les cotons manufacturés, soit pour tous autres articles, les droits qui conviendraient le mieux aux intérêts généraux du pays; c'est ainsi enfin que furent autorisées dans la Péninsule les deux premières compagnies de chemins de fer, celle de Langreo à Gijon et de Barcelone à Mataro.

Le cabinet Sotomayor eut une grave détermination à prendre à propos des événements du Portugal. Ce pays, dans le courant de l'année 1846, était entré en pleine guerre civile; après le départ de Costa-Cabral, qui avait lancé le gouvernement dans une voie d'absolutisme presque complet, la reine avait appelé à diriger les affaires le marquis de Saldanha. Le passé de cet homme d'Etat devait faire espérer qu'il répudierait les vues de son prédécesseur; il n'en fut rien; aucune épuration sérieuse n'eut lieu dans l'administration, qui persévéra dans toutes ses tendances. Au palais, une influence dangereuse fut laissée à un précepteur allemand nommé Dietz. Les Cortès devaient se réunir, et on savait qu'un de leurs premiers actes devait être de demander le renvoi du précepteur. Celui-ci eut l'idée de les prévenir, et, sans se soucier de ce qui pouvait advenir à la dynastie, il poussa la reine à la dissolution. Ce fut alors dans le pays un soulèvement général; des bandes armées

se formèrent dans toutes les provinces; à Oporto, il se constitua une junte suprême insurrectionnelle, sous la direction d'hommes d'une très grande importance, le marquis de Loulé, le baron das Antas, qui prirent la direction du mouvement.

Pendant les trois derniers mois de 1846 et tout le commencement de 1847, le Portugal fut livré à toutes les horreurs de la guerre civile; les insurgés avaient leur armée, comme la reine avait la sienne; ils tenaient tête à la fois et aux troupes de Saldanha et aux bandes miguélistes.

Le cabinet Sotomayor crut avec raison devoir se tenir prêt à toutes les éventualités, et nomma le lieutenant général don Manuel de la Concha, le frère du vainqueur de l'insurrection de Galice, capitaine général de la Vieille-Castille et général en chef d'un corps d'observation du Portugal (7 mars).

Les Cortès s'occupaient à discuter une loi autorisant à toucher les contributions pendant l'année 1847, quand, au lendemain du jour où ce projet avait été voté par le Congrès, la *Gazette de Madrid* vint tout à coup annoncer que le duc de Sotomayor et ses collègues étaient *relevés* par un décret royal de leurs fonctions de ministres. C'est qu'une grande difficulté s'était élevée entre eux et la reine à propos du général Serrano. Le cabinet croyait s'apercevoir que l'esprit de la jeune reine était incessamment prévenu contre lui par le général; et insistait pour que celui-ci abandonnât la Cour. Se sentant soutenu par la dépositaire de l'autorité royale et très intimement lié avec M. Bulwer, Serrano refusa naturellement et argua de la nécessité où il était d'exercer ses fonctions de sénateur pour refuser la commission que voulait lui donner le ministre de la guerre; mais, comme le gouvernement insistait pour faire exécuter la décision qu'il avait prise, comme il demandait

au Sénat l'autorisation de poursuivre criminellement le général, celui-ci décida la reine à enlever aux ministres leurs portefeuilles, et les fit révoquer purement et simplement.

Par une bizarre coïncidence, c'est au profit des prétendus puritains que se termina cet incident politique, né dans une alcôve et peu susceptible de rappeler à l'esprit les idées austères qu'évoque la qualification de puritains.

Le président du conseil qui remplaça Sotomayor fut le fiscal du tribunal suprême, Francisco Pacheco, et avec lui prirent possession des affaires les hommes qui s'étaient les premiers séparés du groupe des anciens modérés, Pastor Diaz, Benavidès et le banquier Salamanca.

Un nouveau décret ordonna qu'il serait sursis à la procédure engagée contre le général Serrano et qu'il serait présenté un projet de loi pour délimiter jusqu'à quel point le ministre de la guerre pouvait, au moyen d'ordres spéciaux, empêcher un sénateur de remplir son mandat.

La formation de ce cabinet eut pour effet d'exaspérer l'époux de la reine; il ne craignit pas de rendre public le mécontentement que lui inspirait la conduite de sa femme, et, pour que personne n'eût le moindre doute sur ses sentiments, il affecta, au moment où la reine manifestait le désir d'aller passer à Aranjuez la saison du printemps, de se rendre lui-même, de son côté, au palais du Pardo. Il constatait ainsi officiellement le divorce de fait existant entre lui et la reine et créait déjà des prétextes à ses menaces de désaveu de paternité, dont il comptait faire avec le temps un objet de spéculations lucratives.

La saison de printemps terminée, la même difficulté se renouvela pour la saison d'été : Isabelle voulait la passer à la Granja, et le roi, ostensiblement, revenir à Madrid. Cette fois le cabinet crut devoir intervenir et il ne permit pas au

roi de s'établir dans la capitale, tant que la reine aurait sa résidence fixée au palais de Saint-Ildefonse. (Voir note D.)

Le cabinet puritain affecta une ligne de conduite qui n'était guère de nature à rassurer les modérés ; ainsi il fit signer à la reine des décrets qui ouvrirent les portes du Sénat à divers personnages du parti progressiste : Antonio Gonzalez, Vicente Sancho, Joaquin Maria Lopez, Ferrer, Becerra, Collado et Chacon (27 avril) ; satisfait de l'autorisation de toucher les contributions jusqu'au 31 juin 1847, il suspendit les séances des Cortès (5 mai) ; il leva la proscription contre Godoy et nomma une commission chargée d'établir comment ses biens pourraient lui être rendus, ou quelle indemnité lui serait accordée ; enfin il conseilla à la reine d'honorer la mémoire de son tuteur Arguëlles, en lui faisant élever un monument funèbre aux frais du patrimoine royal. Les affaires de Portugal furent en même temps poussées avec une grande énergie.

Il y avait souffrance réelle pour toutes les puissances de l'Europe occidentale à laisser durer plus longtemps la guerre civile commencée en Portugal dans le second semestre de 1846 ; les faits avaient prouvé qu'abandonnés à eux-mêmes les deux partis se trouvaient à peu près d'égale force et ne pouvaient que se neutraliser. Les trois cabinets de Paris, Londres et Madrid résolurent de s'entremettre pour arriver à une solution et parvinrent à faire accepter leur médiation par le gouvernement de la reine de Portugal.

Un protocole fut dressé, le 21 mai 1847, par les quatre représentants des cours de Paris, Londres, Madrid et Lisbonne, en vue de la pacification du Portugal, et voici à quelles résolutions on aboutit.

Les conditions suivantes seraient offertes à la junte : 1° amnistie ; 2° révocation des décrets en contradiction avec la Constitution ; 3° convocation des Cortès ; 4° nomination

d'une commission qui ne se composerait ni de cabralistes ni de membres de la junte.

En même temps, les trois puissances anglaise, française et espagnole s'engageaient à unir leurs forces à celles de Sa Majesté Très Fidèle et à agir de concert avec elles dans l'intérieur et sur les côtes du Portugal.

Après la signature de ce protocole, le lieutenant général don Manuel de la Concha, qui, dès le 15 mars 1847, avait été nommé général en chef d'un corps d'observation du Portugal, fut chargé de commencer des opérations militaires dans le but d'arriver à la prise d'Oporto et à la soumission de la junte insurrectionnelle portugaise.

Il envoya, dès les premiers jours de juin de la même année, des ordres précis aux deux capitaines généraux de la Galice et d'Estramadure, pour qu'ils eussent à franchir la frontière et à soumettre les rebelles du Minho, de Tras os Montes et de l'Alentejo, tandis que lui-même s'avancerait à marches régulières sur Villa-Réal, pour s'unir, aux environs d'Oporto, aux troupes du maréchal Saldanha et aux forces maritimes de la France et de l'Angleterre.

L'expédition de Concha ne fut, comme celle du prince de la Paix au commencement de ce siècle, qu'une vraie promenade militaire ; toutes les questions avaient été réellement réglées par la convention du 21 mai. Dès que l'armée espagnole fut arrivée sous les murs d'Oporto, la junte insurrectionnelle consentit à entrer avec elle en négociations, et, sans qu'il y eût besoin d'attaque ni de siège, une capitulation fut signée qui remettait la ville sous le gouvernement de la reine doña Maria da Gloria. Aux termes de cette capitulation, les chefs des forces anglaises, espagnoles et portugaises promettaient l'accomplissement exact et fidèle des quatre articles de la convention ; des passeports seraient accordés à tous ceux des insurgés qui en demanderaient ;

la ville, Villanueva da Goya, tous les forts et redoutes, devaient être, dès le 30 juin, occupés par les troupes espagnoles.

Douze jours après son entrée, Concha, qui avait su maintenir parmi ses soldats une parfaite discipline et conserver un excellent accord entre eux et la population, put s'embarquer, sans inconvénient, pour aller recevoir, à Lisbonne, les témoignages de la gratitude de la famille royale portugaise (12 juillet). A son retour en Espagne, il reçut, en récompense de sa belle conduite et de la bonne direction qu'il avait donnée à toute l'expédition, le titre de marquis del Duero. Les capitaines généraux de la Galice et de l'Estramadure purent aussi rappeler de l'autre côté de la frontière les troupes qu'ils avaient envoyées sur le territoire portugais; la concorde était assurée par le seul fait de l'accord réellement établi entre les trois puissances occidentales.

Il était heureux que l'expédition de Portugal n'eût pas exigé un plus grand effort, car les troupes espagnoles allaient être de nouveau occupées par la guerre civile. Depuis le mariage de la reine, depuis que le comte de Montemolin avait pu s'enfuir de Bourges avec Cabrera et un certain nombre de ses adhérents, surtout depuis un voyage que ce prétendant avait fait à Londres, voyage pendant lequel lord Palmerston était venu lui rendre avec un certain fracas une visite officielle, des bandes nouvelles avaient commencé à surgir dans toute la principauté de Catalogne. Composées d'abord d'un nombre très restreint de soldats, elles se contentaient d'apparaître dans les cités dégarnies, d'y voler les recettes publiques; puis elles se retiraient tranquillement pour se préparer à d'autres exploits de même nature. On donnait à ces rebelles le nom de *matinés*, hommes du matin, parce que, voyageant pendant toute la nuit, ils apparaissaient surtout au point du jour dans les villes où ils voulaient

accroître leurs ressources. D'abord les alcades essayèrent de leur résister en organisant des *somatenes*, c'est-à-dire des rassemblements au son des cloches ; mais ce qui était possible là où dominait dans la population l'élément libéral, ne l'était plus là où les carlistes étaient en majorité. Il fallut bientôt organiser des colonnes pour courir partout à la recherche des factieux.

Les premières tentatives du général Breton ne furent pas très heureuses ; il ne put empêcher les carlistes d'entrer en vainqueurs dans des cités d'une certaine importance, comme Cervera, Tarrega, Agramunt, Balaguer, d'y rançonner les plus riches habitants et de s'emparer de tous les fonds qu'y contenaient les caisses publiques.

Son successeur, le général Pavia, réussit mieux : après une ardente persécution, il parvint à atteindre les deux chefs qui, au nom du comte de Montemolin, avaient organisé les bandes : Benito Tristany et Porredon, dit Ros de Eroles, le même qui avait joué un si terrible rôle dans le meurtre du comte d'Espagne. Porredon, pendant l'attaque d'un village où il s'était réfugié, fut atteint d'une balle dans le lit même où il était étendu, sous l'empire d'une forte fièvre ; Tristany, pris les armes à la main, après un rude combat où étaient tombés vingt-deux de ses compagnons, fut fusillé à Solsona, au centre même du pays qu'il avait à nouveau précipité dans la guerre civile (17 mai 1847).

On pensait que la mort de ces deux chefs allait mettre un terme aux tristes désordres dont la Catalogne était le théâtre ; il n'en fut rien ; peut-être aussi l'extrême misère qui régnait cette année en France comme en Espagne contribuait-elle à accroître le nombre des mécontents. Toujours est-il que de nouvelles bandes ne tardèrent pas à se montrer ; celles-ci obéissaient évidemment à un mot d'ordre venant du comte de Montemolin. Elles affectèrent de se montrer

assez disciplinées, de n'exiger que les contributions déjà échues, de ne chercher qu'à augmenter le nombre de leurs recrues et de respecter partout la propriété privée. Ce système leur donnait un certain prestige et accroissait sur tous les points le nombre de leurs adhérents. Quant à leurs rapports avec l'armée isabelline, c'était toujours la même cruauté qu'aux principales époques de la guerre civile. Le 30 juillet, à onze heures et demie, quinze soldats, faits prisonniers par les factieux, étaient impitoyablement fusillés à la Cruz del Coll ; et le général Pavia ne croyait pouvoir répondre à cet acte barbare qu'en ordonnant, le lendemain 31 juillet, l'exécution immédiate de seize prisonniers montemolinistes, parmi lesquels se trouvaient un commandant et un capitaine.

Dans les premiers jours du mois d'août, un fait économique d'une extrême gravité vint encore donner à la guerre civile une plus grande âpreté : trop disposé à satisfaire les désirs de la libre-échangiste Angleterre, le ministre des finances Salamanca avait manifesté la volonté d'appliquer par un simple décret, à partir du 1er octobre, un tarif des douanes par lequel les manufacturiers catalans jugeaient tous leurs intérêts compromis. Aussitôt beaucoup d'ouvriers, renvoyés, étaient allés s'unir aux factieux. Le capitaine général avait été très frappé de cet état de choses, et il n'avait pas craint de prévenir le gouvernement que si, au 1er octobre, on songeait à mettre à exécution le décret du 1er août, il était impossible de calculer à l'avance les conséquences qui pourraient en résulter pour l'issue de la nouvelle guerre civile qui venait de s'ouvrir.

Ainsi donc, si, du côté du Portugal, le ministère avait obtenu un grand et beau succès, il avait laissé se former, du côté de la Catalogne, un très sombre nuage. Le parti modéré abusait contre lui de cette circonstance malheureuse,

et ceux de ses membres qui avaient accès au palais ne cessaient d'observer à la reine qu'elle risquait fort de ne pas se maintenir sur le trône, si elle ne s'appuyait sur le seul appui résistant qu'elle eût encore trouvé, sur Narvaez. La reine, très émue par ces nouvelles, l'avait immédiatement rappelé de Paris; elle le consultait, et, par cette attitude, laissait comprendre à ses ministres combien peu ils lui inspiraient de confiance.

Dans cette situation, Pacheco et ses principaux amis, Benavidès, Pastor Diaz, Mazarredo, crurent pour eux le moment venu de se retirer ; ils présentèrent leur démission le 1er septembre. La reine s'empressa de l'accepter, sans pourtant se livrer encore à Narvaez, qui, d'ailleurs, déclarait ne pas être en état de reprendre le pouvoir. Pacheco fut envoyé comme ambassadeur à Rome et remplacé par le sénateur Garcia Goyena ; le portefeuille de la guerre fut confié au général Cordoba, celui de l'intérieur à Patricio de la Escosura, et celui du commerce à Ros de Olano ; les ministres de la marine et des finances restèrent, seuls, de l'ancien ministère : c'était, au fond, l'influence de Salamanca qui se substituait, au pouvoir, à celle de Pacheco (3 septembre).

Un acte grave fut accompli dès ses premiers jours par ce nouveau cabinet : l'amnistie, déjà demandée par Narvaez dans son discours au Sénat. Un décret royal autorisa les représentants du gouvernement dans les pays étrangers à donner à tous les exilés des passeports, sans exiger d'eux d'autres conditions qu'un serment de fidélité à la reine et à la constitution. On imposait seulement à ceux qui avaient servi dans les troupes de don Carlos l'obligation de ne pouvoir résider sans autorisation dans les districts militaires de la Catalogne, de l'Aragon, de la Navarre et des provinces basques.

Ce décret, promulgué le 3 septembre, fut suivi le lendemain d'un autre décret par lequel Espartero était nommé sénateur.

Le véritable chef de ce nouveau cabinet, don José Salamanca, était très vivement contesté. Ce financier actif, audacieux, entreprenant, beaucoup plus fait pour les spéculations commerciales que pour les luttes de la politique, avait suscité une très vive opposition à son entrée au ministère ; on lui savait un très grand nombre de dossiers en instance près de l'administration des finances, et l'on ne comprenait guère qu'un même homme pût convenablement être à la fois juge et partie dans ses propres affaires. Dès le lendemain de sa nomination, une proposition avait été faite aux Cortès pour constater cette incompatibilité ; le Congrès, sur la déclaration de l'intéressé qu'il avait absolument cessé d'être banquier le jour où il avait accepté d'être ministre, lui avait donné gain de cause.

Pendant son séjour au ministère, Salamanca essaya, par une grande activité, de conquérir de l'ascendant sur l'opinion publique ; mais il eut beau faire. Il s'était montré en toute circonstance trop âpre à la spéculation ; derrière toutes ses opérations, on cherchait toujours le bénéfice spécial qu'il pouvait en retirer : on ne lui savait aucun gré de pousser avec ardeur à l'exécution des chemins de fer ; il n'y voyait pas, disait-on, la grandeur de son pays, mais le moyen d'acquérir une fortune. On supposait qu'il n'avait conquis l'influence dont il jouissait au palais qu'en cédant sur des points que ses prédécesseurs n'avaient jamais voulu accorder ; le patrimoine royal, très obéré par les dépenses des mariages, voulait convertir en 3 pour 100 toutes ses créances arriérées contre le trésor ; Salamanca, disait-on, y avait consenti ; de là les ménagements qu'on gardait envers lui au palais.

Quand Pavia avait envoyé son exposition contre le décret relatif aux tarifs de douanes, l'influence de Salamanca était toute-puissante. Il était soutenu par le général Serrano, par l'ambassadeur anglais et par tous les progressistes qui basaient sur lui de grandes espérances de recouvrer le pouvoir dans un prochain avenir. En s'aidant de tous les appuis et en faisant mouvoir tous les fonctionnaires nouvellement entrés au palais depuis l'avènement du ministère puritain, il obtint de la reine et de ses nouveaux collègues que Pavia serait remplacé en qualité de capitaine général de la Catalogne, et qu'on lui donnerait, comme successeur, le vainqueur de la junte d'Oporto, le marquis del Duero (3 septembre).

Il faut croire que ce succès fut pour lui un grand encouragement à entrer dans la voie des réformes; car, immédiatement après, la *Gazette officielle* publia un très grand nombre de décrets de nature à étonner les esprits et à faire croire qu'on allait bientôt revenir aux temps de Mendizabal. Le premier, en date du 23 septembre, ordonnait d'appliquer au payement des intérêts de la dette intérieure et extérieure le produit de tous les biens nationaux, celui des mines de mercure d'Almaden et tous les excédents des caisses d'outre-mer. Un second ordonnait la vente des biens immeubles appartenant aux établissements de bienfaisance; le prix devait en être fourni par les adjudicataires, en titres 3 pour 100. Un troisième ordonnait la mise en vente de certaines propriétés, des ermitages, sanctuaires, confréries, laissés en dehors de la loi de dévolution de 1845 au clergé séculier, et compris cependant dans le décret de 1844, qui avait suspendu la vente des biens de ce même clergé. Enfin un quatrième décret ordonnait la mise en vente des biens dits *propios* administrés par les municipalités.

Il y avait là une série de mesures trop directement con-

traires au système des modérés pour ne pas soulever une opposition violente et contre le ministre des finances et contre le cabinet dont il faisait partie. La reine, quelles que fussent ses sympathies personnelles pour Serrano, n'était pas en état de s'opposer au courant modéré auquel elle avait si souvent obéi; elle indiqua aux ministres qu'ils n'avaient plus qu'à donner leur démission, et confia pour la troisième fois à Narvaez la direction générale des affaires.

Cette fois le duc de Valence, prévenu à l'avance, avait pris toutes ses précautions : son ministère était tout prêt. Il appela à l'intérieur un jeune politique dont le talent et l'activité étaient très appréciés autour de Christine, don Luis José Sartorius; au ministère de grâce et justice, Arrazola; aux finances, un ancien fonctionnaire, Orlando, qui eut pour mission de défaire immédiatement toute l'œuvre de Salamanca [1].

Provisoirement le général Cordoba garda le portefeuille de la guerre; mais Narvaez se réservait de le prendre pour lui-même, ce qu'il fit le 4 novembre en remettant les affaires étrangères au duc de Sotomayor. Le cabinet se compléta le 12 novembre par l'entrée au commerce de Bravo Murillo. Pacheco, précédemment nommé ambassadeur à Rome, y fut remplacé par Martinez de la Rosa.

Un des premiers actes de ce ministère fut d'éloigner de la Cour et le général Serrano, nommé capitaine général de Grenade, dont la faveur avait tout à coup baissé près d'Isabelle et un chanteur distingué, don José Mirall, qui paraissait devoir en hériter ; il s'occupa aussi d'opérer la réconciliation entre la reine et son époux. Le 13 octobre, don

[1] Des décrets royaux, promulgués dans le mois d'octobre, vinrent suspendre jusqu'à l'approbation des Cortès toutes les mesures précédemment décrétées par la reine sur la proposition de Salamança.

Francisco revint à Madrid, accompagné du nonce du pape, de Narvaez et des principales autorités; il fut accueilli au palais par la reine avec les plus grands témoignages d'affection et de cordialité. La reine mère Christine, qui, lors de la chute du cabinet Isturitz, avait jugé convenable de quitter la Péninsule pour ne pas couvrir de sa présence certains actes de sa fille qui lui paraissaient très répréhensibles, se hâta aussi d'accourir de Paris, où l'on était allé la chercher, afin de relever encore par sa présence l'union tant désirée de la famille royale.

La législature fut ensuite fermée et les Cortès convoquées pour une session qui devait s'ouvrir le 15 novembre 1847. C'était comme une déclaration des ministres qu'ils voulaient appliquer le système représentatif dans toute sa vigueur, qu'ils avaient l'intention de gouverner en tenant compte de toutes les conditions parlementaires, et qu'ils n'entendaient pas comprimer cette vie plus large dont la nation espagnole était désormais appelée à jouir à la suite du décret d'amnistie.

Narvaez avait déjà eu, en maintes circonstances, à s'inquiéter de l'organisation intérieure du palais; il voulut, cette fois, que tous les pouvoirs y fussent confiés à un seul et unique chef; et, après avoir obtenu, par un décret royal, l'adhésion de la reine à ce principe, il chargea le marquis de Miraflorès, sous le titre de gouverneur du palais, d'exercer toutes les fonctions de l'ancien mayordómo mayor.

Le décret de convocation des Cortès, qui avait suivi immédiatement la constitution du nouveau cabinet, contribua beaucoup à diminuer l'inquiétude des esprits; la promulgation du décret d'amnistie qui permit à Olozaga de rentrer en Espagne et d'occuper son siège à la Chambre avait aussi aidé à amortir les haines. Ces dispositions se manifestèrent au grand jour dans les séances des Cortès ; il n'y eut de débats

sérieux, lors de la discussion du message en réponse au discours de la couronne, qu'à propos des actes du ministère puritain. Les Chambres s'empressèrent de donner leur autorisation pour toucher les contributions jusqu'à la fin de l'année 1847, et se saisirent aussitôt du budget de l'année 1848, présenté par M. Bertran de Lys, qui avait été choisi pour succéder à Orlando, une fois la tâche de celui-ci terminée.

Ce projet de budget se soldait, en dépenses et en recettes, par un chiffre de 1283631936 réaux ; il contenait, en dehors des dépenses afférentes à chaque ministère, une affectation de 114 millions pour les intérêts de la dette publique et une consignation de 40 millions pour le règlement de cette même dette.

On ne trouva aucune mauvaise volonté ni au Sénat ni au Congrès pour autoriser le ministère à toucher les contributions sur les bases qu'il proposait jusqu'à la fin de juin 1848 ; la majorité fut même au Congrès assez considérable ; elle fut de 148 voix contre 37 et s'était comptée avec soin, car Narvaez avait tenu à faire de cette autorisation une question de cabinet (16 janvier).

On se ferait, au contraire, difficilement une idée de l'acharnement avec lequel fut discuté un projet d'accusation présenté contre l'ancien ministre Salamanca. Quatre reproches lui étaient faits : 1° avoir autorisé la Banque à recevoir en garantie les actions du chemin de fer d'Aranjuez, dont il était le principal administrateur, en accordant à la Banque la garantie de l'Etat ; 2° avoir fait grâce d'une amende de plusieurs millions de réaux, imposée, suivant les prescriptions légales, par la direction des douanes, pour fausse déclaration ; 3° avoir autorisé la conversion des titres du patrimoine royal ; 4° avoir donné son approbation à une transaction résultant d'un contrat de navigation avec le sieur

Buschental. Après un débat de plusieurs jours, pendant lequel, le 5 janvier, on fut obligé d'emporter de la salle des séances Salamanca presque mourant, par suite de l'excitation à laquelle il s'était abandonné, et où l'ancien ministre Pidal ne craignit pas de prononcer des paroles très offensantes qu'il lui fut impossible de maintenir, le Congrès, par 128 voix contre 39, décida qu'une commission spéciale serait chargée de faire une enquête, pour juger si réellement il y avait lieu à la mise en accusation.

On se souvient que, sur les instances du même Salamanca, Pavia avait été remplacé dans la capitainerie générale de Catalogne par le marquis del Duero. On avait commis là une faute, car Pavia s'était occupé avec ardeur à lutter contre les efforts des montemolinistes pour recommencer la guerre civile; il avait étudié toutes leurs tentatives d'organisation et se trouvait très en état de déjouer leurs manœuvres; son exposition contre la réforme du tarif des douanes prouvait une connaissance exacte des dispositions intimes du pays. Narvaez, dès son arrivée, songea à réparer cette faute; il offrit au général Concha l'ambassade de Paris, poste des plus brillants, qui ne pouvait être regardé comme une disgrâce, et il rendit à Pavia la capitainerie générale de Catalogne (3 novembre).

Très désireux de tirer toutes les conséquences qu'il avait attendues de l'exécution de Tristany et de Ros de Eroles, Pavia, dès son arrivée, se consacra avec la plus grande ardeur à son œuvre de pacification. Il voulait calmer les intérêts, attirer toutes les personnes influentes, préparer des travaux d'utilité publique susceptibles de développer la richesse matérielle du pays, trouver de l'occupation pour les bras inactifs, lever le blocus de la frontière de France, qu'on avait trop hermétiquement fermée. Désireux d'essayer jusqu'au bout les démarches tentées par son prédécesseur pour

concilier les esprits par l'indulgence et la clémence, il accorda, le 19 novembre 1847, un délai de quinze jours à tous les rebelles pour demander l'indulto, délai qu'il prorogea ensuite jusqu'au 15 décembre. Le blocus de la frontière, établi par Concha, fut également levé le 30 novembre, après une convention passée avec la république d'Andorre, par laquelle celle-ci s'engageait à ne pas faciliter le passage sur son territoire aux émigrés carlistes.

Puis, quand il vit que ces mesures n'avaient pas arrêté les mouvements des bandes armées, il se décida à la rigueur ; un décret condamna à mort tous ceux qui auraient cherché à lever des contributions comme chefs de faction, et à dix ans de présides tous ceux qui seraient pris les armes à la main. Des colonnes parcoururent toute la principauté et mirent plusieurs bandes dans la nécessité de se disperser ; quatre ou cinq de leurs chefs furent pris et fusillés. Le 30 décembre eut lieu dans toute la principauté un somaten général : grandes villes, petites cités, bourgs, hameaux même, tous les centres, grands ou petits, furent tenus de faire prendre les armes à toute leur population valide ; un étranger qui, ce jour-là, eût voyagé dans la contrée, n'aurait su à quoi attribuer ce déploiement extraordinaire de forces ; pas une localité où tous les citoyens ne fussent armés, en campagne et obligés, ce jour, de parcourir le territoire de leur résidence dans toute son extension. Au milieu de tout ce peuple en armes les colonnes de l'armée régulière se promenaient majestueusement.

Les montemolinistes n'eurent garde de faire aucune résistance ; ils préférèrent se dissimuler pour quelque temps et rester dispersés. Pavia put croire un instant à une pacification réelle ; il lança un nouveau décret d'indulto le 6 janvier, à Granollers, décret qui valut la soumission de deux cent vingt rebelles. Mais, à la fin du mois, les bandes

commençaient déjà à se réorganiser; elles étaient signalées dans les environs de Gerona et de Figueras, tout près de Vich et dans le pâté montagneux de Solsona. Elles se maintinrent dans le même état jusqu'à la fin de février, où les événements de Paris et la chute du roi Louis-Philippe vinrent tout à coup les animer de nouvelles espérances.

CHAPITRE V.

LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER.

Février 1848-10 janvier 1851.

Impression produite en Espagne par la révolution de Février. — Narvaez obtient des Cortès l'autorisation de suspendre les garanties constitutionnelles. — Emeute du 26 mars à Madrid. — Soulèvements militaires du 6 mai à Madrid et du 13 mai à Séville. — Les passeports sont remis à M. Bulwer, chargé d'affaires anglais. — Les montemolinistes croient l'occasion favorable pour recommencer la guerre civile et tentent un soulèvement général. — Insuccès de cette tentative. — La lutte se concentre en Catalogne, où est entré Cabrera. — Pavia, qui lui était d'abord opposé, est remplacé par Cordoba (10 septembre 1848), puis ce dernier par Concha (novembre 48). —La guerre civile agite la Catalogne jusqu'en mai 1849. — Les Cortès se réunissent le 15 décembre 1848. — Une grande majorité est acquise au ministère, fortifié par l'entrée de MM. Pidal et Mon aux affaires étrangères et aux finances. — Vote du budget de 1849. — Réforme du tarif des douanes. — La session dure jusqu'au 13 juillet 1849. — Expédition du général Cordoba en Italie. — Tentative du roi don Francisco de Asis pour s'emparer du pouvoir avant l'ouverture d'une nouvelle session des Cortès, fixée au 30 octobre 1849. — Le ministère Clonard ne dure que vingt-quatre heures (18 octobre). — Narvaez ressaisit l'autorité. — Réouverture des Cortès le 30 octobre 1849. — Elles tiennent leurs séances jusqu'au 18 février 1850 et sont dissoutes le 4 août de la même année. — On procède à des élections et de nouvelles Cortes sont ouvertes le 31 octobre 1850. — Un débat s'élève dans leur sein entre Narvaez et Bravo Murillo au sujet de quelques économies au ministère de la guerre. — Démission de Narvaez (10 janvier 1851).

On sait combien fut grande l'impression générale produite en Europe par la révolution de février 1848.

De cette époque datent à la fois et le triomphe définitif du suffrage universel sur tous ces systèmes hypocrites qui à l'aide du cens veulent accorder à l'aristocratie et à la richesse des droits qui ne leur appartiennent pas, et la péné-

tration des questions, dites sociales, dans le domaine de la politique.

Pour l'Espagne, cette révolution produisait encore une autre conséquence : elle venait détruire d'un souffle toutes les espérances basées sur l'alliance de la dynastie bourbonienne de Madrid avec la branche des Orléans. Ces mariages, qui tout à l'heure étaient considérés comme devant cimenter une union par trop étroite pour les autres nations du continent entre la France et l'Espagne, risquent désormais de devenir des causes de gêne pour une intimité sérieuse des deux pays ; il suffit pour cela que la République française croie avoir à redouter le concours que voudrait donner le gouvernement espagnol aux princes déchus, ou bien que ceux-ci cherchent à s'appuyer sur des éléments pris au-delà des Pyrénées pour produire en France quelques désordres.

Nous avons déjà eu l'occasion de l'indiquer en diverses circonstances : les questions sociales qui agitèrent en France l'opinion publique en 1848 ne pouvaient avoir d'écho en Espagne que dans une seule province, la Catalogne. Là uniquement, et encore sur la côte seule, l'industrie avait poussé d'assez profondes racines pour que l'ouvrier y cherchât déjà à conquérir pour lui tous les avantages qu'a obtenus le paysan en France par la révolution de 89 et 92. Partout ailleurs les idées émises par les socialistes ne venaient ni dévoiler des souffrances vraiment senties, ni éveiller des aspirations endormies. Quant au suffrage universel, il avait été mis en branle déjà en Espagne à différentes époques ; sa proclamation faite ainsi à nouveau devait avec le temps amener la création d'un parti démocratique, ayant d'autres idées, d'autres inclinations que les deux anciens groupes modéré et progressiste ; mais, pour que les défenseurs de la cause populaire arrivassent à se former en un parti, il fallait

de nouveaux éléments, de nouvelles générations. Les luttes de la guerre civile, les nécessités de la vie journalière, ne permettaient pas au pays d'entreprendre de suite une nouvelle étape politique; il lui fallait quelques années de calme, de tranquillité, de paix, de sommeil même pour retrouver ses forces épuisées.

C'est ainsi que s'explique l'accueil fait en Espagne à la révolution de Février; le monde politique actuellement dominant en fut très fortement ébranlé. Nous aurons à parler et d'une tentative d'émeute à Madrid, et de soulèvements militaires, et d'intrigues anglaises pour détruire l'influence des modérés en qui le cabinet de Londres voyait l'incarnation de la France et un nouvel effort des carlistes pour recommencer la guerre civile; mais toutes ces tentatives manquent d'énergie; les mouvements n'ont lieu qu'à la surface. Le pays, au fond, n'est pas remué. Il s'agit de problèmes sociaux qui ne l'intéressent pas encore, et d'un résultat politique qu'il ne veut ou ne peut pas encore atteindre.

Aussi le triomphe de Narvaez est-il complet; il résiste à cette poussée énorme qui a culbuté le trône de Louis-Philippe; il apaise l'émeute madrilène, il réprime les séditions militaires, il pose une barrière aux empiètements de la diplomatie anglaise, il empêche le renouvellement de la guerre civile.

Et tout cela se fait assez facilement : nulle part il ne trouve de résistance sérieuse, ni chez les radicaux de Madrid, ni chez les généraux ambitieux qui voudraient partager le pouvoir avec lui, ni chez les hommes d'Etat anglais, ni chez les partisans du comte de Montemolin. Il a pour lui la force des choses, et tout lui arrive à souhait.

Les journées qui suivirent à Madrid celles des 22, 23 et 24 février y furent pleines d'inquiétude et d'angoisses :

la sœur de la reine, alors princesse des Asturies, était à ce moment à Paris auprès de Louis-Philippe avec son mari, le duc de Montpensier, et il semblait au palais d'Orient qu'en renversant le chef de la famille d'Orléans, et en proclamant la République, les Français déclarassent la guerre à l'Espagne.

Les dépêches télégraphiques, les lettres exagéraient les dangers que la jeune princesse, alors enceinte, avait courus dans le palais des Tuileries, où son mari avait dû, pour accompagner le roi dans sa fuite, l'abandonner aux soins du docteur Pasquier et à la garde de M. de Lasteyrie. La personne à laquelle elle avait été confiée avait très bien rempli sa mission : dès que les coups de feu s'étaient rapprochés, dès que l'invasion du palais était devenue imminente, on avait fait échapper la jeune princesse par le jardin et la place de la Concorde, et elle s'était réfugiée dans la demeure privée de M[me] de Lasteyrie. Mais, comme les communications étaient longues et difficiles, ces faits étaient mal connus, les esprits étaient agités et tourmentés.

Le président du Conseil crut devoir profiter de ces dispositions pour obtenir immédiatement des amis de la dynastie toutes les armes dont il pourrait avoir besoin. C'est ainsi que le 28 février, alors qu'aucune communication officielle sur les événements de Paris n'avait encore été fournie aux Chambres, il présenta un projet de loi pour demander la suppression des garanties constitutionnelles établies par l'article 7, pour se faire accorder le droit de toucher les contributions jusqu'à l'ouverture d'une nouvelle législature, et de les dépenser en vertu de l'autorisation législative déjà accordée le 30 juin, et enfin pour avoir la faculté d'emprunter jusqu'à 200 millions de réaux, de manière à faire face aux frais extraordinaires que les circonstances

pourraient exiger. Pendant que ce projet était discuté au sein du Congrès, un décret appela sous les drapeaux, sur la classe de 1847, un contingent de 25 000 hommes. Malgré tous les efforts de l'opposition, la loi fut votée et put être promulguée le 15 mars, alors que déjà on savait, par les circulaires de M. de Lamartine, que le Gouvernement provisoire n'avait aucun désir d'étendre au-delà des frontières françaises la propagande républicaine, et ne pensait point à déclarer la guerre à ses voisins. L'autorisation une fois donnée, les Cortès n'avaient plus de raison d'être; leurs sessions furent suspendues le 23 mars, et la déclaration de la fin de la législature de 1847 fut publiée le 26 du même mois.

Ainsi le gouvernement se trouva seul face à face des difficultés pouvant survenir, mais armé et pourvu de tous les éléments nécessaires pour les affronter. Elles ne tardèrent pas à se manifester.

Le 26 mars au soir, un rassemblement se forma à Madrid sur la place del Progreso; du sein des groupes partirent des coups de fusil; l'un d'eux alla blesser le chef d'un détachement de soldats mis en observation sur la place, puis des barricades furent élevées dans les rues d'Atocha, del Principe, du Prado, del Lobo, de la Cruz et de la Gorguera; les places de la Cebada et del Progreso furent mises en communication : l'émeute s'étendit jusqu'à la carrera San Geronimo, la Puerta del Sol et la calle Mayor. On criait à la fois vive la République et vive la Reine, vive la Liberté et mort aux tyrans.

Narvaez, aussitôt prévenu, donna ses ordres avec rapidité; les troupes sortirent des casernes et occupèrent les principales positions de la ville. On enleva à la baïonnette la barricade de la carrera San Geronimo, et l'émeute, sans aucune difficulté, fut refoulée jusqu'à la place de la Cebada

et au théâtre del Principe. Dans ces deux endroits seulement, il y eut résistance sérieuse.

A la place de la Cebada, quelques hommes furent tués et du côté de la troupe et du côté du peuple : à onze heures du soir, cette place était complètement déblayée et au pouvoir des soldats.

Soixante hommes bien déterminés et bien armés, qui s'étaient emparés du théâtre del Principe, s'y maintinrent une grande partie de la nuit jusqu'à deux heures et demie.

Le 27 au matin, Madrid était parfaitement tranquille; l'armée, la garde civique, les gendarmes, les agents de la sûreté avaient eu quarante hommes tués ou blessés ; quant aux insurgés, on leur avait fait deux cents prisonniers.

Les journaux conservateurs, l'*Heraldo* entre autres, affectèrent d'attribuer cette prise d'armes aux excitations de quelques meneurs envoyés par les clubs de Paris ; au fond, ils y voyaient surtout la main de l'Angleterre, et accusaient plutôt le chargé d'affaires du cabinet britannique, M. Bulwer, d'avoir fourni l'argent nécessaire pour les distributions d'armes et de munitions qui avaient eu lieu sur la place de la Cebada la veille de l'émeute.

Quoi qu'il en fût, un conseil de guerre avait été immédiatement installé dans la capitale, sous la présidence du général Balboa, et l'on avait établi aussitôt le système de répression et d'état de siège, pour lequel l'autorisation venait d'être accordée par les Cortès.

Il n'y eut pas d'exécution capitale ; la reine fit grâce de la vie à tous les individus qui avaient été condamnés à mort ou le seraient par le conseil de guerre à propos des actes du 26 mars. En revanche, on déporta aux Philippines une foule de malheureux, qui furent conduits au lieu d'embarquement, attachés les uns à la suite des autres et formant ce qu'on appelait alors des « cordes de condamnés »,

Bien qu'aucune charge n'eût été relevée contre eux, les généraux Vanhalen, Nogueras et Ruiz reçurent l'ordre de quitter la capitale; le maréchal de camp Iriarte fut destitué et rayé des cadres de l'armée; le rédacteur en chef du *Clamor publico*, M. Galvez Cañero et Olozaga furent dirigés sur Cadiz sous escorte; l'ancien ministre du cabinet puritain, don José Salamanca, fut réduit à se cacher; une grande irritation fut semée contre les fauteurs de troubles parmi tous les boutiquiers et artisans vivant du petit commerce et de la petite industrie, à ce point que des bandes purent envahir les imprimeries des journaux *el Siglo* et *el Clamor publico*, et causer les plus graves désordres, sans qu'on songeât à inquiéter aucun de ceux qui en avaient fait partie.

En même temps, pour se concilier diverses classes, le gouvernement accordait de nombreuses récompenses à l'armée, ordonnait la vente de certains biens nationaux, de ceux des anciens ordres militaires, et s'efforçait d'assurer du travail aux ouvriers des fabriques de Barcelone.

Toutes ces mesures ne parvinrent pas à désarmer les nombreux ennemis de la domination modérée, qui avaient compté pour la renverser sur la secousse de 1848; elles démontraient seulement que Narvaez était prêt à la lutte et disposé à la soutenir avec énergie. Les vaincus du 26 mars attribuèrent leur défaite à ce qu'ils ne s'étaient pas suffisamment appuyés sur l'élément militaire, et à ce qu'ils avaient cru possible à Madrid, avec l'élément purement civil, un mouvement populaire semblable à celui qui avait triomphé à Paris. Ils se sentaient d'ailleurs soutenus par le cabinet anglais, dont le représentant à Madrid affectait de se tenir en relations avec les hommes les plus marquants du parti progressiste, cachait à l'ambassade anglaise des personnes que le gouvernement soupçonnait d'avoir fomenté

l'émeute du 26 mars, et remettait enfin au cabinet espagnol une note comminatoire qu'il faisait en même temps publier par le *Clamor publico* (9 avril). Lord Palmerston demandait, dans cette note, la réunion immédiate des Cortès, la levée de l'état de siège, et indiquait qu'Isabelle II n'avait triomphé de son royal concurrent qu'en arborant le drapeau des libertés constitutionnelles.

Un débat s'établit entre les deux cabinets de Londres et de Madrid à la suite de cette note, et, comme on savait que le ministre des affaires étrangères espagnol avait répondu avec beaucoup de fermeté aux observations de lord Palmerston, le bruit d'une prochaine rupture avec l'Angleterre répandit partout une nouvelle inquiétude. Il se trouva, dans l'armée, de nombreux partisans qui songèrent à en tirer profit.

Les régiments casernés à Madrid étaient particulièrement minés, et un très grand nombre de sous-officiers s'étaient entendus pour provoquer un nouveau soulèvement militaire, à la suite duquel des épaulettes d'officiers devaient leur être attribuées. La police avait été prévenue, et l'autorité militaire était sur ses gardes. On avait indiqué la nuit du 6 au 7 mai comme celle où le signal de l'insurrection devait être donné ; cette nuit-là, en effet, sur les trois heures du matin, quatre soldats du régiment d'Espagne ouvrirent les portes de la caserne à une bande d'insurgés, qui les attendaient dans la rue ; aussitôt, avec cet appui venu du dehors, les sergents du premier et du second bataillon de ce régiment méconnaissent l'autorité de leurs officiers, font armer leurs soldats et les entraînent dans les rues.

Ils se dirigent vers la Puerta del Sol et la Plaza Mayor ; leurs officiers, colonel en tête et le drapeau déployé, les suivent et essayent de les ramener au devoir. Vains efforts ; le capitaine général Fulgosio, comme naguère Canterac dans une circonstance à peu près semblable, vient aussi leur par-

ler d'obéissance ; à ses premières paroles une décharge est dirigée contre lui, et il tombe mortellement frappé.

C'est la force seule qui désormais sera mise en œuvre pour les réduire ; ils essayent en vain de se barricader dans la Plaza Mayor. Le gouvernement, qui était sur ses gardes, choisit de suite un nouveau capitaine général, don José de la Pézuela, et lui ordonne d'agir avec rapidité et énergie. On dirige aussitôt contre la place Mayor les régiments qui inspirent le plus de confiance, particulièrement celui d'Amérique, que commandait le colonel Lersundi. La lutte s'engage ; elle fut courte, mais assez sanglante. Vingt-six bourgeois y furent tués, et les troupes y comptèrent une cinquantaine de victimes. A neuf heures du matin tout était déjà terminé, et la Plaza Mayor se trouvait entièrement aux mains des troupes fidèles à la reine. Soixante soldats et seize bourgeois, qui s'étaient obstinés les derniers à lutter sous les arcades de la place, avaient été obligés de se rendre prisonniers.

Il restait encore des doutes sur les dispositions du régiment de la Princesse ; le nouveau capitaine général ordonna qu'il fût réuni au Prado, puis le fit entourer de pièces d'artillerie, mèche allumée, et, sous la menace de faire diriger les canons contre eux, ordonna aux soldats de déposer leurs armes. Après quelques instants d'hésitation, ceux-ci obéirent et rentrèrent désarmés à la caserne du Posito.

Dans la même journée, un conseil de guerre fut formé ; un tirage au sort eut lieu entre tous les insurgés pris les armes à la main, et le soir même, un sergent, deux caporaux, cinq soldats et cinq bourgeois étaient fusillés. Une répression impitoyable faisait place à l'étalage de clémence qui avait suivi le mouvement du 26 mars.

Qui avait provoqué cette émeute ? A tort ou à raison, l'opinion publique ne signala qu'un instigateur, M. Bulwer,

On affirmait que des bourgeois armés étaient sortis de l'ambassade anglaise, où ils s'étaient réfugiés depuis le 26 mars. On disait aussi que de là étaient parties et des promesses d'argent et des sécurités d'asile en cas d'insuccès. L'opinion tenait pour certains tous ces faits; mais il fallait au gouvernement une preuve écrite, certaine, provenant de la main même de M. Bulwer.

Une circonstance fortuite vint la lui fournir. La police espagnole suivait avec acharnement tous les faits et gestes de l'ambassadeur ; elle était particulièrement au courant des relations suivies existant entre lui et une jeune dame, sœur d'un officier récemment élevé au grade de commandant et envoyé à Séville. La correspondance échangée entre le frère et la sœur fut saisie à la poste, et l'on y trouva un mot écrit de la main même de M. Bulwer, excitant le commandant à ne pas se préoccuper de ce qui se passait à Madrid et à prendre lui-même l'initiative d'un mouvement à Séville, dans la sécurité qu'il serait suivi sur plusieurs autres points [1].

Avec cette pièce entre les mains, le cabinet de Madrid devait abandonner toute hésitation ; il attendit cependant encore et laissa aboutir diverses tentatives qui, le même jour (13 mai), éclatèrent à la fois en Andalousie, dans la province de Valence et en Catalogne.

En Andalousie, l'auteur du mouvement était le même commandant Portal, dont la correspondance avec M. Bulwer, son beau-frère (comme on dit bientôt à Madrid), venait d'être saisie. Aidé par deux jeunes officiers dont le nom retentira

[1] M. Bulwer avait envoyé sur les côtes du Levant deux attachés militaires de la légation, les colonels Fitch et Jordan, avec ces instructions : «Vous parcourrez la côte, en recueillant tous les renseignements propres à m'éclairer sur les dispositions morales de ces provinces. » En même temps un bateau vapeur anglais, chargé d'armes, se tenait à l'ancre en vue de Torrevieja.

plus tard dans les annales des guerres civiles espagnoles, Ruiz et Moriones, il était parvenu à soulever une partie du régiment d'infanterie de Guadalajara et de cavalerie de l'Infante, casernés à Séville[1].

Ces deux corps de troupes se prononcèrent dans la journée du 13, et essayèrent d'entraîner avec eux le reste de la garnison. Mais le général Shelly fut assez fort pour leur tenir tête ; quoiqu'une partie de la population eût aidé le pronunciamento, que le duc de Montpensier, alors de retour en Andalousie avec la duchesse, eût été obligé de se réfugier sur un bateau à vapeur stationnant dans le port, après quelque résistance, les militaires insurgés furent bientôt dans la nécessité d'abandonner Séville. Ils se dirigèrent du côté de San Lucar la Mayor, où ils furent atteints et attaqués ; on les en délogea. Les troupes venues de Séville, renforcées par le bataillon d'Albuera procédant de Cadiz, reprirent la poursuite et ne s'arrêtèrent qu'à la frontière, lorsque les débris des deux régiments eurent foulé le territoire portugais.

Dans les provinces de Valence et d'Alicante, plusieurs bandes s'organisèrent sous les ordres de trois chefs qui devaient être, seuls, exclus plus tard de tout pardon, Sendra, Ybars et Masip ; ces bandes promenèrent dans les environs de Denia et de Castellon le drapeau de la République ; elles furent facilement dispersées.

Enfin, en Catalogne, comme s'ils avaient obéi à un mot d'ordre, les *trabucayres* se montrèrent en armes sur divers points de la principauté et y créèrent de nouvelles alarmes ; de ce côté on entendait résonner tout particulièrement le nom du prince Henri de Bourbon.

[1] Voir M. d'Alaux, *l'Espagne depuis la révolution de Février* (*Revue des deux mondes*, 1848, t. II).

Voulant enfin atteindre les vrais promoteurs de ces soulèvements, le gouvernement se décida à frapper un grand coup ; il remit ses passeports à M. Bulwer.

Voici en quels termes notification de cette décision lui fut adressée par le ministre des affaires étrangères :

Le duc de Sotomayor à M. Bulwer (Madrid, 17 mai 1848).

« Monsieur,

« Des considérations de la plus haute importance m'imposent le pénible devoir de vous faire part d'une résolution du gouvernement de la reine, adoptée avec autant de répugnance qu'elle est inspirée par les plus purs sentiments de dévouement.

« Vous savez comment l'opinion publique, en Espagne, s'est prononcée, par l'organe de la presse périodique et de toutes les manières possibles, contre votre personne relativement aux derniers événements. Les efforts du gouvernement seraient insuffisants pour comprimer le ressentiment profond que nourrissent les dignes habitants de cette capitale et sa fidèle garnison. Le gouvernement a de sérieuses appréhensions pour la sûreté du représentant de l'Angleterre à Madrid, si malheureusement venaient à se répéter les scènes qui deux fois ont rempli de tribulations cette malheureuse capitale. Votre conduite dans l'exécution de votre importante mission a été réprouvée par l'opinion publique en Angleterre et condamnée dans le parlement anglais et censurée par la presse. Le gouvernement de Sa Majesté Catholique ne saurait la défendre, lorsque le gouvernement de Sa Majesté Britannique ne l'a pas fait lui-même.

« Dans cet état de choses, votre séjour à Madrid est réputé en Espagne, sans doute à tort, comme une preuve de la faiblesse du gouvernement. Si cette opinion s'accréditait,

elle pourrait occasionner un conflit qu'il est indispensable d'éviter à tout prix. Par ces motifs que la loyauté du peuple anglais et de son gouvernement pourra apprécier à leur juste valeur, le gouvernement de la reine a résolu de mettre un terme à toutes ces fatales éventualités, en vous remettant vos passeports et en vous priant, dans le délai de quarante-huit heures ou plus tôt, s'il est possible, de quitter cette capitale. Les circonstances sont urgentes, et il serait fort à déplorer que ce départ eût lieu trop tard. En remplissant le devoir de vous adresser une si désagréable communication, je dois vous déclarer, en toute sincérité, que le gouvernement de la reine n'entend pas, par cette mesure, blesser le moins du monde la dignité du gouvernement anglais ni du peuple anglais. Au contraire, il croit devoir vous dire, à cette occasion, que non seulement il ne croit pas que votre départ puisse être une raison de nature à affaiblir les relations de bonne amitié et d'harmonie qui existent entre l'Espagne et l'Angleterre, intimité que personne n'apprécie plus que le gouvernement espagnol, mais qu'au contraire il pense que cette mesure pourra grandement contribuer à resserrer cette intimité, selon que les circonstances critiques de l'Europe et l'avantage des deux nations l'indiqueraient.

« Le gouvernement de la reine se flatte que le gouvernement de Sa Majesté Britannique rendra justice à la loyauté de ses intentions, surtout après qu'il aura donné une *explication convenable*, qui satisfera la délicatesse du cabinet de Saint-James [1].

« J'ai l'honneur de vous adresser inclus le passeport pour vous et les personnes qui vous accompagnent et le permis pour les relais de poste.

« Le duc DE SOTOMAYOR. »

[1] Allusion à la correspondance saisie.

Voici maintenant la réponse du ministre anglais :

« Je vous accuse réception de votre dépêche d'aujourd'hui. Je compte profiter du passeport que vous m'adressez dans le plus bref délai ; je vous ferai savoir l'heure.

« Quant à ma sûreté personnelle, je la place sous la sauvegarde du droit des gens, du bon sens de la nation espagnole et de la puissance de mon pays, puissance reposant tout autant en moi seul et au milieu de personnes méchamment excitées, que dans les forts armements que, sous l'impression d'une offense, il suffirait d'une parole de la Grande-Bretagne pour évoquer. Quant aux autres affaires, je ne voudrais pas être la cause d'une rupture de ces relations dont vous parlez ; mais, après une série de mesures aussi étranges et insolites que celles que j'ai vues ici dans ces derniers temps, je ne saurais répondre de ce que pourra être la conduite de mon gouvernement[1]. Sans rien préjuger, dès lors, d'une manière absolue sur cette question, je laisse ici M. Otway, qui ne pourra pas traiter avec vous officiellement d'autres affaires sans avoir reçu de nouveaux ordres, mais qui, parfaitement au courant des affaires de la légation, dont il est digne membre, pourra, en cas de grande nécessité, conférer avec vous sur toute question qui pourrait s'offrir touchant aux intérêts anglais, et qui sera autorisé par moi à signer les passeports officiels pour les sujets anglais.

« BULWER. »

A la suite de cette correspondance, le 18 mai, à cinq heures moins un quart du soir, M. Bulwer sortit de Madrid, dans la direction de France, accompagné de trois attachés

[1] Allusion à l'exil des divers généraux espartéristes, aux poursuites exercées contre Olozaga, dont il est question dans une note adressée le 14 mai par sir Henri Bulwer à lord Palmerston.

de légation. Un très grand nombre de curieux vinrent assister à ce départ ; mais il n'y eut aucune démonstration.

Cet acte de vigueur et de fermeté détermina immédiatement une grande détente dans la situation ; il fut généralement approuvé par la nation et donna au général Narvaez, à qui il fut attribué, une auréole de popularité qui jusque-là lui avait fait défaut. Que de bons Castillans lui pardonnèrent ses nombreux attentats contre la sécurité individuelle, pour le fait d'avoir su résister à la puissante Angleterre et d'avoir sauvegardé, dans cette circonstance délicate, la dignité et l'indépendance de la nation espagnole !

A l'étranger, ce même acte entraîna des conséquences très importantes pour la dynastie d'Isabelle. Le Saint-Siège et les cabinets de Berlin et de Vienne, satisfaits de voir, par la révolution de Février et par l'expulsion de Bulwer, se dénouer les liens qui rattachaient étroitement l'Espagne à la France et à l'Angleterre, effrayés, d'ailleurs, de l'ébranlement causé à tous les trônes par la chute de la dynastie d'Orléans, songèrent à renouer des relations officielles avec la cour de Madrid. La reine reçut officiellement, le 3 juin, l'ambassadeur du roi de Prusse ; le chargé d'affaires d'Autriche présenta ses lettres de créance le 2 novembre, et le pape avait déjà envoyé un nonce, qui fut reçu solennellement par la reine le 23 juillet.

Cependant que s'était-il passé en Catalogne depuis la fin du mois de février 1848 ? Le capitaine général Pavia, qui avait eu la bonne fortune de faire faire les opérations de la conscription avant la révolution de Paris, crut, dès qu'il en eut connaissance, devoir, dans la prévision de complications nouvelles, concentrer toutes ses forces sur les grandes cités de la principauté, particulièrement sur Barcelone.

Les campagnes furent ainsi abandonnées à elles-mêmes, et les chefs de bandes y reprirent un ascendant qu'ils avaient

perdu. Marsal, Castells furent assez forts pour se faire payer les contributions par beaucoup de communes; ils s'emparèrent de quelques riches capitalistes, en échange desquels le gouvernement central rendit à la liberté des officiers carlistes qui avaient été faits prisonniers.

La concentration des troupes à Barcelone fut légitimée par la résistance qu'il fallut opposer à une émeute d'étudiants qui eut lieu dans cette ville le 28 mars au soir, deux jours après le mouvement qui avait ensanglanté les rues de Madrid. L'affaire n'eut aucune gravité : quelques pierres furent lancées par le peuple sur la troupe, et celle-ci riposta immédiatement par une décharge qui tua une marchande de légumes et blessa cinq ou six passants. Les étudiants durent abandonner l'Université, où ils avaient essayé un instant de se renfermer, et la tranquillité matérielle fut rétablie dans la ville.

Mais il fallait, pour la conserver, faire un certain étalage de soldats, et pendant ce temps Castells et Marsal pouvaient développer leurs opérations en toute liberté; d'autres chefs, Masgaret, Planademunt, Bocquica, organisaient chacun de son côté des factions qui allaient grossissant tous les jours; des forts étaient attaqués comme celui de Monistrol; des convois étaient surpris, quoique défendus par soixante fantassins et dix cavaliers, comme cela arriva aux portes mêmes de Gerona. L'absence de travail, la haine du service militaire augmentaient chaque jour le nombre des recrues dans ces bandes indisciplinées; il se développa rapidement un tel esprit de rapine et de brigandage, que les chefs carlistes eux-mêmes voulurent le réprimer. Castells invite à une conférence un certain Coll de Buc, personnage sanguinaire, à instincts pervers, à passions brutales et féroces, le fait asseoir comme pour traiter avec lui, puis soudain le fait arrêter, conduire à une chapelle, et, après

une heure accordée pour la confession, le fait fusiller.

La meilleure solution pour remédier à tant de désordres eût été la reprise du travail inopinément arrêté par la révolution de Février. Pavia le comprit, et il eut l'idée de convoquer à une réunion générale les principaux fabricants de Barcelone; il leur peignit avec de vives couleurs la dangereuse situation où se trouvait la principauté, et leur demanda un effort commun pour sortir de la crise en rouvrant tous les ateliers. Ses paroles trouvèrent un écho dans tous les esprits; il fut décidé que partout le travail reprendrait; grâce à cette patriotique décision, l'armée put être désormais employée à mettre une digue aux progrès incessants que l'on observait dans la marée montante des factions.

Il était temps, car un accord dangereux paraissait s'établir de tous côtés entre les bandes républicaines, les carlistes, et celles qui proclamaient le prince Henri secrètement soutenu par le gouvernement anglais et hautement défendu dans la province de Gerona par un ancien centraliste, le colonel Ballera (2 avril). Et, comme si un pacte tacite était stipulé entre les chefs des factions, on observait que centralistes et montemolinistes s'unissaient volontiers contre les troupes d'Isabelle, quitte à se diviser aussitôt que le danger était passé.

Le gouvernement, croyant apercevoir une connexité entre les tentatives du colonel Ballera et les séditions militaires qu'il supposait suscitées par l'or anglais, avait par un décret destitué le prince Henri de tous les honneurs attribués à sa qualité d'infant, en même temps qu'il remettait ses passeports à M. Bulwer.

L'inquiétude générale que tous ces événements produisaient dans la Péninsule fit croire au prétendant, fils de don Carlos, qu'une occasion nouvelle s'offrait à lui; il prit la résolution de faire un nouvel appel aux armes sur tous les

points du territoire où son parti avait de profondes racines. Le comte de Montemolin espérait ainsi distraire l'attention du cabinet de Madrid en l'attirant successivement sur divers points : il voulait profiter de ce que les chefs du gouvernement en France, préoccupés des affaires intérieures de leur pays et n'ayant plus l'œil sur les officiers carlistes, ne s'opposeraient pas à leur entrée sur le territoire espagnol. Il décida donc que le signal serait donné à la fois dans les provinces basques, à Santander, en Estramadure et en Andalousie, en même temps que de nouveaux et plus violents efforts seraient tentés en Catalogne et dans le Maeztrazgo.

Ses ordres, accompagnés de quelques remises de fonds dues à la générosité des légitimistes français qui croyaient aussi leur moment arrivé, furent ponctuellement exécutés.

Elio, nommé général en chef de l'armée carliste dans les provinces basques et en Navarre, devait donner le signal : il chargea un officier carliste, du nom d'Alzaa, de tenter, en qualité de commandant de la province de Guipuzcoa, dans la fin du mois de juin, un coup de main, grâce auquel deviendrait facile la concentration sur un seul point de tous les factieux des trois provinces basques. Alzaa, intelligent et énergique, eut bientôt préparé ses batteries; il tenta d'abord de s'emparer de la ville de Tolosa, en groupant autour de lui un grand nombre de partisans qu'une circonstance fortuite, une de ces grandes parties de balle, auxquelles les Basques sont si affectionnés, devait réunir dans les environs. Il arriva seulement que le chef politique de la province fut prévenu à temps et prit toutes ses précautions; tous les points importants furent occupés, et ce premier plan se trouva déjoué (27 juin). Une deuxième tentative fut dirigée contre la fabrique d'armes de Plasen-

cia ; elle échoua, faute d'enthousiasme chez les paysans et devant la résistance des habitants mêmes du village au milieu duquel est située cette fabrique. Cette fois seulement il y eut prise d'armes effective et réunion de trente-six insurgés. En troisième lieu, Alzaa s'entendit avec l'officier chargé de la garde du fort de Santa Barbara ; celui-ci allait le lui livrer, quand le gouvernement, prévenu, ordonna un changement de garnison ; l'officier seul, pour éviter les peines qu'il avait méritées, vint se réunir à la bande armée. Ces trois essais ayant échoué, les insurgés se trouvèrent forcés d'errer dans la campagne ; ils furent poursuivis avec un tel acharnement, que le 2 juillet Alzaa, brisé de fatigue, ne pouvant plus faire un pas, fut fait prisonnier et immédiatement fusillé.

Cet événement produisit dans les trois provinces basques une impression d'autant plus grande que la malheureuse victime s'était distinguée, pendant la guerre civile, par plus de capacité, de courage et d'humanité que la plupart de ses concitoyens. Son insuccès était la meilleure preuve que le renouvellement de la lutte était impossible ; soit que le désir de la paix dominât les esprits, soit que, privé d'armes, chacun jugeât qu'on ne pouvait aboutir à un triomphe, le fait est qu'il y eut, comme chose jugée, que l'intérêt du pays était désormais de s'abstenir de toute insurrection nouvelle.

On s'attendait, en Navarre, à l'arrivée du commandant en chef, don Joaquim Elio ; il ne vint pas. Les montemolinistes arrivèrent à former, dans cette province, neuf bandes, qui comptèrent en tout jusqu'à cinq cents hommes environ ; mais ces factions furent condamnées à errer à travers le territoire navarrais, toujours poursuivies par des colonnes mobiles qu'avait organisées le capitaine général Villalonga à la première nouvelle de l'insurrection ; ces bandes eurent

avec les troupes six rencontres, dans lesquelles elles perdirent 22 morts, 14 prisonniers et 30 blessés. Elles se fatiguèrent vite de la vie errante qu'elles étaient forcées de mener, et, parmi ceux qui les composaient, trois cents s'internèrent en France; deux cents obtinrent leur grâce; le reste retourna silencieusement dans ses foyers, avec l'espérance que les autorités n'arriveraient pas à découvrir leur participation à l'insurrection. D'ailleurs, le gouvernement du général Cavaignac se montrait, en France, très résolu à gêner tous les efforts du parti montemoliniste et empêchait les communications d'Elio avec ceux de ses subordonnés qui avaient pris les armes en Navarre.

Tandis qu'Alzaa devait soulever les provinces basques, qu'Elio dirigeait de loin les opérations de la Navarre, il avait été convenu, dans les conseils de Montemolin, que Cabrera lui-même entrerait en Catalogne, pour pénétrer ensuite dans le Maeztrazgo et y faire un nouvel appel aux Aragonais, Valenciens et Murciens. Cabrera franchit, en effet, le 23 juin, la frontière du côté de la Cerdagne, accompagné d'une suite de vingt-cinq personnes; mais ce n'était plus le guerillero d'autrefois; tout en lui était changé. Il avait, depuis son séjour sur les bords de la Tamise, pris les allures d'un gentleman anglais; quels que fussent ses efforts pour entrer en communion avec ses anciens compagnons, il était fort à redouter qu'il n'y eût plus, entre eux et lui, la même union, la même sympathie.

Plusieurs bandes catalanes s'empressèrent de venir à sa rencontre; il jeta avec elles les premières bases d'une petite troupe, mais cette troupe ne pouvait encore tenir tête aux colonnes mises à sa poursuite. Le capitaine général ne voulait pas lui laisser un instant de répit; il savait que son intention était surtout d'acheter des chevaux afin de se former le noyau d'une cavalerie sérieuse. Pour l'en empê-

cher, Pavia publia une ordonnance d'après laquelle ordre était donné à tous les particuliers possédant des chevaux et des objets de harnachement de les livrer à l'autorité militaire, qui les restituerait aussitôt que les circonstances le permettraient; de fortes amendes étaient imposées pour toute monture ou selle qui viendrait à tomber au pouvoir des insurgés. Mais ces dispositions ne purent empêcher Cabrera, grâce à l'argent dont il disposait, de trouver des recrues et de les monter; il fut bientôt en état de tenter quelques opérations, de surprendre des convois, d'attaquer de petites colonnes. Pour frapper les imaginations, suivant son ancienne méthode, il osa à la tête de quelques centaines d'hommes pénétrer jusque dans l'intérieur de Barcelone, au-delà de la porte de Gracia et y causer une forte panique.

Le ton de ses proclamations était tout différent de celui qu'elles avaient autrefois. L'époque des moines, de l'inquisition et du despotisme, y disait-il, était passée pour l'Espagne; sa bannière était celle de la vraie liberté. Il n'avait qu'un ennemi, le gouvernement espagnol; tous ceux qui le haïssaient pouvaient venir à ses côtés ; il ne nommait ni les progressistes, ni les républicains, mais il annonçait à tous les amis des institutions libérales qu'ils n'avaient plus en lui un adversaire.

Les organes du parti modéré répondaient à ces suggestions que Cabrera n'avait plus rien d'Espagnol; il était devenu Anglais. C'est avec l'or britannique qu'il venait tenter une nouvelle insurrection. Montemolin avait traité avec lord Palmerston et obtenu son appui sous la promesse d'un traité de commerce qui anéantirait toute l'industrie manufacturière. Ce bruit que Cabrera qualifiait de calomnieux contribua beaucoup à diminuer son prestige, et atténua surtout l'effet que ses proclamations insidieuses avaient produit chez certains esprits.

Pendant que Cabrera organisait ses forces en Catalogne, une autre colonne expéditionnaire avait été envoyée de Portugal sous les ordres de Royo pour soulever l'Estramadure ; le 3 juillet elle avait pénétré dans Villanueva de la Serena, d'où elle avait emporté 120 000 réaux, du tabac et des chevaux. Vivement poursuivie par les troupes du gouvernement, cette colonne perdit près de Campanario sept de ses principaux chefs, ce qui détermina la retraite de Royo. L'expédition passa alors sous la direction du guerillero Peco, et se transforma en un véritable brigandage qui tint en alarmes l'Estramadure et la Manche pendant près de deux mois. A la fin, Royo capitula avec le gouvernement, obtint sa grâce et put se promener dans les rues de Madrid, tandis que Peco fait prisonnier fut enfermé dans les prisons de San Francisco.

Une insurrection avait été préparée pour l'Andalousie; elle échoua, faute d'intelligence dans la conception du plan général et de ressources pour faciliter les opérations de ceux à qui l'exécution était confiée, et qui restèrent longtemps dans l'attente sur un navire à Gibraltar.

Enfin, dans la province de Santander, le matin du 19 juillet, une bande composée de vingt et un individus en uniforme, bien armés, couverts de bonnets rouges, proclamait Charles VI. Elle fut vivement poursuivie, et comme elle ne rencontrait aucune sympathie, les membres qui la composaient furent bientôt obligés de se rendre à discrétion.

Telle fut l'issue de ce mouvement général. Plus encore qu'une déroute, ce fut un nouvel aveu d'impuissance : la preuve était donnée que le seul point où le carlisme eût encore le moyen d'agir, était désormais l'Est septentrional de la Péninsule.

Victorieux partout ailleurs, le gouvernement aurait vivement désiré pouvoir mettre un terme aux alarmes que cau-

saient les 5000 ou 6000 trabucaires qui s'agitaient dans la haute Catalogne; il reprochait au capitaine général Pavia de s'en tenir trop exclusivement à son système de postes détachés qui ne servait qu'à éterniser la lutte, et dans l'espérance d'obtenir un meilleur résultat avec un nouveau chef, il lui enleva son commandement le 10 septembre et nomma à sa place Fernando de Cordoba.

Celui-ci crut pouvoir par des négociations secrètes avec les différents chefs, avec Cabrera lui-même, arriver à la conclusion de la guerre; il obtint en effet quelques demandes d'indulto de personnages secondaires, tels que Caletrus, et Peb del Oli; mais Cabrera résista à toutes ses avances, et sembla plutôt vouloir l'amuser afin de gagner du temps et de continuer l'organisation de son armée. Celle-ci faisait chaque jour des progrès, et fit éprouver aux troupes isabellines deux ou trois désastres très sensibles; elle mit en déroute la colonne du colonel Bofill, celle du général Paredes et celle du brigadier Manzano, et leur fit en tout environ 500 prisonniers.

Ces trois affaires, qui eurent du retentissement, ne furent nullement compensées par de nombreuses attaques de détails dans lesquelles de petites bandes furent dispersées momentanément par des chefs militaires plus occupés d'obtenir un bulletin dans le *Journal officiel* que de faire une opération utile et profitable à l'issue de la guerre.

Somme toute, le gouvernement ne crut pas le nouveau général qu'il avait choisi suffisamment doué; bien qu'il lui sût gré de l'énergie avec laquelle il avait arrêté à Barcelone une conspiration militaire naissante et de la sévérité avec laquelle il avait fait fusiller trois jeunes capitaines, auteurs de cette conspiration (9 octobre), il se décida à le remplacer par don Manuel de la Concha (novembre).

Il avait lieu d'être plus satisfait de Villalonga, récemment

nommé capitaine général de Valence, le même qui avait quelques mois auparavant si bien étouffé dans son germe l'insurrection navarraise. En employant une excessive cruauté, en prenant les populations par la famine, en ordonnant de couper les moissons sur toutes les rives de l'Ebre, afin de mettre les habitants hors d'état de nourrir aucune bande étrangère, en négociant avec les deux seuls chefs qui auraient pu rallier des partisans autour d'eux, Forcadell et Arnau, celui-ci était parvenu, malgré tous les efforts de Cabrera, à empêcher les carlistes de s'organiser sérieusement dans le Maeztrazgo et la province de Valence; aucun lien n'avait pu s'établir entre les bandes qui avaient cherché à s'y installer; elles y avaient causé beaucoup de méfaits, beaucoup de brigandages, mais tout s'était réduit à un grand nombre de faits particuliers, sans portée générale.

Là aussi comme en Catalogne, quelques-unes des bandes étaient républicaines et combattaient pour la création d'une junte centrale qui se substituerait au gouvernement de la reine Isabelle. Un jeune homme dont la tête avait été mise à prix à la suite du 7 mai, parcourait la partie de la province connue sous le nom de la Marine; s'il avait pu s'entendre avec Baldrich et Amettler, les deux champions de la cause centraliste en Catalogne, tous ensemble auraient pu peut-être arriver à quelque résultat; mais ils agissaient à trop grande distance les uns des autres, et à aucune époque, depuis mai 1848 jusqu'au moment où par la cessation de l'insurrection montémoliniste, ils durent se disperser et déposer les armes, ils ne purent constituer même le noyau d'une petite armée régulière. Leur isolement les uns des autres annulait tous leurs efforts. Ce même isolement perdit un autre centraliste ardent du haut Aragon. Don Manuel Abad, qui se leva dans la province de Huesca, fut assez fort pour

imposer une contribution au chef-lieu de la province ; puis, assailli à quelques lieues de ses murs, il fut fait prisonnier, après une vive résistance, avec toute sa bande, composée déjà de plus de 200 insurgés, et impitoyablement fusillé (4 novembre).

Concha, dès son arrivée en Catalogne, s'occupa surtout de prendre vis-à-vis la grande masse du pays catalan une bonne position politique ; il se posa en conciliateur, en arbitre suprême ; tout le monde pouvait venir à lui. Ceux-là seuls faisaient la guerre au gouvernement qui se plaçaient à des points de vue tout à fait absolus en dehors de toute probabilité d'application, qu'il s'agît de liberté ou d'absolutisme. Il attendit d'abord l'arrivée des troupes très nombreuses qui allaient être dirigées sur la Catalogne de tous les points de la Péninsule, et s'occupa ensuite de les distribuer savamment en divisions et brigades susceptibles de concourir efficacement à l'exécution du plan stratégique que les circonstances lui imposeraient.

En même temps, il continua les négociations commencées par ses prédécesseurs avec les lieutenants de Cabrera ; un d'eux, Bartholomé Pozas, se rangea sous la bannière d'Isabelle moyennant le grade de brigadier qui lui fut accordé (6 décembre) et ce fait, mis en lumière avec un grand relief, exerça une influence assez grande sur les esprits, d'autant plus qu'il coïncida avec la captivité d'un des frères Tristany, fait prisonnier dans une maison isolée, où l'avait appelé un rendez-vous amoureux. Ces frères Tristany constituaient un des éléments les plus actifs de la guerre civile ; ils poursuivaient avec acharnement une œuvre de vengeance, à cause de l'exécution, ordonnée par Pavia, de leur père Benito Tristany, l'un des plus réputés guérilleros carlistes du siècle.

Pour dissiper l'impression produite par l'arrivée des ren-

forts; pour résister aux suggestions adressées à ses lieutenants et pour détruire le mauvais effet produit par la capture de Tristany, Cabrera se départit de sa première attitude; il lâcha la bride aux déprédations des chefs de bande, et parut surtout vouloir reconstituer l'ancien système de terreur qui lui avait donné une si atroce célébrité. Les attaques les plus violentes et les plus inopinées furent dirigées contre des cités d'une certaine importance, Mequinenza, Barbastro, Vich, Ripoll, Valls, Reuss, Mora del Ebro. S'il ne put garder aucune de ces cités, il tira d'elles de fortes contributions. Que dire des procédés dont se servaient ses lieutenants pour se faire payer des sommes supérieures aux ressources des habitants?

Les principaux citoyens de Mora, se refusant à payer à Basquetas une contribution de 14000 douros, furent soumis à la torture par les ordres de ce chef impitoyable; on jetait sur eux de l'huile bouillante pour les obliger à dire où ils cachaient leurs richesses. Malgré tout, comme le reste de la Péninsule restait relativement dans une tranquillité parfaite, comme tout l'effort du gouvernement allait pouvoir se diriger contre lui, Cabrera comprenait déjà, à la fin de 1848, que la partie n'était pas égale et qu'il serait bientôt forcé de l'abandonner; et voilà peut-être pourquoi, avant de se retirer, il employait tous ses efforts à obtenir des contributions, qui serviraient sans doute à lui faire trouver moins rigoureux et moins pénible le nouvel exil auquel il allait se condamner.

Dans une action assez chaude, livrée près d'Amer, et connue sous le nom de *combat d'el Pasteral*, action qui dura deux jours, et où 3000 hommes furent engagés, il reçut une blessure qui l'obligea à se faire transporter en France et à s'y faire soigner pendant la fin du mois de janvier 1849 et tout le mois de février.

Son éloignement des affaires militaires pendant une aussi longue période eut un résultat désastreux; de tous côtés les liens de la discipline se relâchèrent; ses divers lieutenants ne pouvaient plus se faire obéir; il ne fut bientôt plus question dans toute l'armée carliste que de négociations ouvertes ou cachées avec le gouvernement de la reine Isabelle.

En vain, pour arrêter le mouvement, Cabrera fit-il fusiller le baron de Abella, riche propriétaire catalan, qui, voulant aider à l'œuvre de la pacification, avait accepté une conférence avec l'un des frères Tristany. Cette exécution ignoble, par laquelle une conduite inspirée par le patriotisme le plus élevé avait été punie de la mort, ne servit qu'à soulever contre celui qui l'avait ordonnée les consciences les plus honnêtes.

La disposition des esprits parut si favorable à Concha, qu'il se décida, le 14 mars 1849, à publier un bando ayant pour but principal de ramener au gouvernement de la reine toutes les municipalités qui se laissaient aller trop facilement à payer des contributions aux carlistes.

Il accordait, par ce bando, grâce entière à tous les rebelles qui, dans le délai d'un mois, accepteraient l'indulto; mais ce délai passé, tous ceux qui seraient trouvés les armes à la main, seraient condamnés, suivant les cas, soit à dix années de service militaire, soit à dix ans de galères. La peine de mort était prononcée contre tous les espions, les incendiaires, les amnistiés repris les armes à la main, et ceux qui auraient employé la violence ou la menace pour se faire obéir. Tous les villages de plus de 1500 âmes qui auraient payé des contributions aux rebelles, devraient subir une surcharge de 50 pour 100 en sus de leur cote ordinaire; quant aux officiers municipaux reconnus responsables de la faiblesse et de la soumission de leurs administrés,

il leur serait infligé des châtiments dont la gravité devait varier suivant les circonstances.

Le moment avait été bien choisi pour une démonstration de ce genre ; malgré une réponse violente de Cabrera, le bando produisit un grand effet. Parmi les insurgés, et tandis que les soldats montraient des dispositions à se présenter à l'indulto, les chefs entrèrent en négociations avec les lieutenants de Concha pour obtenir la reconnaissance de leurs grades et leur incorporation dans l'armée. Ces chefs ne procédaient pas toujours avec probité : les frères Tristany, sous prétexte de livrer Cabrera, se firent remettre 200 000 réaux et cherchèrent ensuite à attirer dans une embuscade le colonel, qui, avec autorisation supérieure, était entré en pourparlers avec eux.

Tout conspirait contre les carlistes ; le prétendant, appelé par Cabrera au moment où l'on soignait sa blessure, s'était décidé à quitter les salons de Londres (27 mars 1849) et à venir prendre sa part des périls auxquels s'exposaient les défenseurs de sa cause. Sa mauvaise chance voulut qu'au moment où il allait pénétrer en Catalogne, il fût arrêté par des douaniers français et transporté à Perpignan, pour de là être conduit au-delà des frontières de France, du côté opposé (4 avril 1849).

Cette nouvelle, promptement répandue, acheva de mettre le désarroi dans les bandes insurgées ; peu de temps après, deux chefs des plus importants, Marsal et Planademunt, étaient faits prisonniers ; le second fut immédiatement fusillé (10 avril) ; quant au premier, il se soumit au gouvernement de la reine et obtint sa grâce.

En très peu de jours, 40 chefs et officiers furent faits prisonniers : 1 brigadier, 6 colonels, 2 lieutenants-colonels, 36 capitaines, 94 lieutenants, et plus de 3281 soldats, caporaux et sergents se présentaient à l'indulto. Un autre

chef non moins important que Marsal, Borges, fut tué dans une rencontre.

C'en était fini de l'insurrection montémoliniste. Cabrera lui-même perdit courage et le 25 avril, accompagné des principaux chefs qu'il avait attachés à sa fortune, il repassait sur le territoire français, y était fait prisonnier, et délivrait la Péninsule de l'élément de troubles que sa présence y suscitait.

Le 19 mai 1849, Concha pouvait avec raison se féliciter d'avoir mis un terme à la lutte civile et d'avoir pacifié la province soumise à son commandement.

Tous ces événements militaires, qui n'agitaient en somme qu'une faible partie de la Péninsule, n'eurent pas la conséquence funeste d'arrêter le développement général de la richesse du pays, qui était entré dans une meilleure voie depuis quelques années. C'est ainsi que même en Catalogne, le 28 octobre 1848, put être inauguré le premier chemin de fer construit en Espagne, celui de Barcelone à Mataro.

Le ministère, qui comptait dans son sein en mars 1848, en outre d'Arrazola et de Sartorius, un homme d'Etat des plus distingués, Bravo Murillo, chargé du portefeuille du commerce, de l'instruction publique et des travaux publics, s'était renforcé par l'adjonction de deux nouveaux personnages. Au ministère des affaires étrangères, Pidal avait remplacé le duc de Sotomayor, envoyé comme ambassaeeur en France, à la place du général Concha (29 juillet 1848). Aux finances, Mon, d'abord choisi pour représenter la reine en qualité d'ambassadeur auprès de l'empereur d'Autriche, avait été appelé le 11 août à succéder à Orlando. Pidal et Mon apportaient au cabinet un concours très sérieux; ils groupaient autour du président du conseil la grande majorité du parti modéré.

C'était aussi une garantie que le cabinet entendait rester

fidèle à toutes les pratiques du gouvernement constitutionnel dans les conditions fixées par la constitution de 1845, et en effet, le 18 novembre 1848, les mêmes Cortès, suspendues au lendemain de la révolution de Février, furent officiellement appelées à se réunir le 15 décembre.

Leur réunion eut effectivement lieu au jour indiqué, et dans son discours d'ouverture la reine put avec certaine justice se féliciter du bonheur avec lequel l'Espagne avait pu traverser les difficiles circonstances créées pour toute l'Europe par la révolution de Février.

Elle parlait du rétablissement des relations diplomatiques avec l'Autriche, la Prusse, la Sardaigne et le Saint-Siège ; elle déplorait que Pie IX eût été obligé d'abandonner la capitale du monde catholique et de chercher un refuge sur une terre étrangère. Elle annonçait qu'à cette occasion elle n'avait pas hésité un moment à lui assurer le concours de la nation espagnole, et à lui offrir un cordial et sûr asile, au milieu d'une population qu'elle qualifiait de toujours catholique et pieuse.

A propos de l'Angleterre, elle signalait l'interruption des rapports diplomatiques, mais elle manifestait la confiance que ces rapports seraient bientôt rétablis, comme il convient à deux nations amies, aussitôt qu'auraient pu être sagement appréciés les actes et les intentions du gouvernement espagnol.

En parlant des facultés extraordinaires que les Cortès avaient accordées avant leur séparation, elle vantait la prévoyance avec laquelle elles avaient été réclamées et se flattait, sur l'autorisation d'emprunt donnée pour 200 millions, de n'avoir eu à exiger qu'une avance réintégrable de 100 millions.

Vainement, l'opposition, par l'organe de M. Galvez Cañero, essaya de faire échec au ministère en insistant sur les persé-

cutions dont avaient été victimes les chefs du parti progressiste, et sur les tortures subies soit par les citoyens qui avaient été enfermés sans formation de procès, soit par ceux qui avaient été conduits coude à coude jusqu'aux frontières, et forcés au bannissement. Par la bouche de M. Moyano, le parti modéré accepta franchement toutes les illégalités qui avaient pu être commises, et une majorité de 137 voix contre 35 les amnistia de la façon la plus éclatante.

Aucun conservateur ne se sépara cette fois de sa bannière : les opposants, parmi lesquels se trouvaient avec Galvez Cañero, Cortina, San Miguel, Mendizabal, Madoz, Luján, Infante, les deux représentants du parti démocratique naissant, Ordax Avecilla et Rivero, étaient tous hostiles au modérantisme. La révolution de Février avait réussi à former un faisceau de toutes ces personnalités ambitieuses du parti modéré qui naguère se disputaient la domination.

Entièrement rassurés par la sécurité d'avoir une majorité compacte, les membres du cabinet consentirent à se départir des sévérités qu'ils avaient déployées contre quelques-uns de leurs adversaires. Un décret du 14 février 1849 ordonna que tous ceux qui avaient été emprisonnés ou bannis par simple mesure gouvernementale, depuis le mois de mars 1848, seraient mis en liberté ou autorisés à revenir sur le territoire espagnol. Plus tard, le 9 juin, fut publié un décret d'amnistie générale d'après lequel tous les actes politiques antérieurs à cette date étaient amnistiés ; il suffisait de se présenter devant les autorités dans le délai d'un mois et de prêter serment à la reine et à la constitution de l'Etat.

Le ministre des finances s'empressa de soumettre aux Cortès le budget de 1849, et un projet de loi spécial pour la réforme du tarif des douanes ; et les Cortès, comprenant tout l'avantage qui pouvait résulter pour la nation d'une

étude plus approfondie de la situation financière et d'une nouvelle fixation des taxes douanières, se livrèrent avec ardeur à ces deux tâches.

Le budget de 1849 leur était présenté dans des conditions meilleures que celles du budget de 1848; au lieu de se solder par 1 283 millions de réaux, il ne comptait qu'un chiffre de 1 226 millions, dans lesquels étaient compris 138 millions de budget extraordinaire, déduction faite de 145 millions d'avance pour frais de régie reproductifs. Le ministre, calculant d'après les recettes de 1848, s'était jugé autorisé à évaluer les recettes du tabac à 123 millions et celles du sel à 81 millions. Il fixait à 300 millions le chiffre de la contribution immobilière, et annonçait sur les douanes un produit de 161 millions, en supposant que les Cortès adopteraient le projet de loi proposé sur le tarif des douanes.

Bien que cette combinaison leur eût été présentée dès les premiers mois de 1849, les Cortès ne trouvèrent pas le temps voulu pour examiner les divers chapitres, et il fallut recourir à nouveau au système de l'autorisation.

L'opposition chercha à s'appuyer sur les points suivants: 1° l'autorisation est contraire au principe constitutionnel, d'après lequel tous les impôts doivent être votés par les Chambres; 2° on demande aux contribuables plus qu'ils ne peuvent payer; 3° certaines classes de fonctionnaires ne reçoivent pas les assignations qui eur sont dues; 4° l'Etat, par une expédition en Italie pour rétablir la souveraineté pontificale, s'expose à une sorte de dépenses qu'il pourrait éviter. Ces points furent débattus avec acharnement, et le gouvernement sortit vainqueur de toutes les discussions. L'autorisation fut accordée sans difficulté au Sénat, par 71 voix contre 14; au Congrès, par 135 voix contre 43.

En accordant les 300 millions de contribution immobi-

lière, les Cortès avaient décidé que sur cette somme une quantité de 119 352 677 réaux serait prélevée pour faire face aux besoins du culte et à la dotation du clergé. Une loi spéciale avait été rendue le 20 avril 1849, d'après laquelle le clergé, en outre de cette dotation, restait maître du revenu des biens qui lui avaient été rendus par la loi du 3 avril 1845, du produit de la bulle de la sainte croisade et des revenus des commanderies et maîtrises des quatre ordres militaires dont l'administration lui était confiée.

Quant à la réforme des tarifs douaniers, voici les bases qui furent soumises par Mon à l'acceptation du Congrès : Les céréales restaient en dehors de la nouvelle loi : il n'était rien perçu à leur égard. L'introduction des fils et tissus de coton était permise dans les conditions suivantes : 1° les filés du numéro 60 au numéro 80, valant 12 réaux la livre, devaient payer 4 fr. 80; 2° les filés du numéro 80 et au-dessus, valant 15 réaux la livre devaient payer 5 fr. 25. Un surcroît de 20 pour 100 était admis pour les fils retors. Pour les tissus, dix catégories étaient admises comprenant les écrus et blancs, les mousselines unies, les mousselines brodées au métier, les mousselines brodées à la main, les linons et organdis, les piqués, les jaconas, les draps et velours, les gazes, les tulles, les robes, et les mouchoirs ou châles ; et le tarif s'élevait à la livre de 4 fr. 20 jusqu'à 35 réaux. Les produits non fabriqués par l'industrie indigène étaient soumis à un droit variant de 15 à 20 pour 100, et une protection de 25 à 50 pour 100 était accordée aux produits de l'industrie nationale. Le droit sur le sucre et le café était accru de 2 réaux et de 5 réaux par arrobe. On le voit, ce projet était encore bien loin du libre-échange ; il assurait la conservation de tous les établissements existant alors en Espagne et réduits pour la plupart à la fabrication des fils les plus gros et des tissus teints ou imprimés

de peu de valeur. La commission du Congrès ne voulut pourtant pas l'accepter dans sa teneur; elle éleva à 14 pour 100 le droit sur les matières premières non produites en Espagne, et étendit le droit de 25 à 50 pour 100 aux matières premières similaires à celles que produisait l'Espagne. Elle porta la taxe différentielle de pavillon à 20 pour 100; elle établit une prime à l'exportation de 8 réaux par arrobe pour le sucre raffiné, se refusa à admettre les tissus comptant moins de 26 fils à la trame sur un quart de pouce espagnol, et fixa à 35 et 40 réaux par livre les droits sur toutes les classes de tissus. Les résolutions de la commission furent adoptées par le Gouvernement, le Congrès et le Sénat, et la nouvelle loi put être promulguée le 19 juillet, cinq jours après la fermeture des Cortès, qui avait eu lieu le 14 du même mois.

Un des sujets qui avaient, pendant la discussion de l'autorisation pour le budget de 1849, le plus occupé tous les orateurs, avait été l'expédition d'Italie. La reine, dans son discours d'ouverture, avait déploré avec amertume la nécessité dans laquelle s'était trouvé Pie IX d'abandonner le séjour de Rome et de céder la place à ceux qui essayaient de jeter les fondements d'une république romaine. Les puissances catholiques, émues par un événement qui pouvait ébranler le catholicisme, avaient eu aussitôt l'idée de rétablir par la force l'autorité du souverain pontife, et l'Espagne s'était empressée de faire savoir qu'elle coopérerait volontiers à une entreprise qui lui paraissait très louable. On sait que la France elle-même, tout en feignant de prendre les armes dans la seule pensée d'assurer la liberté de Pie IX, eut aussi la faiblesse de se croire en droit d'intervenir pour régler les affaires intérieures des Romains. L'Assemblée législative nouvellement élue en France était loin d'avoir les mêmes idées et la même allure que la

Constituante de 1848. Tout l'effort des républicains français ne put l'empêcher d'accepter la nouvelle politique suivie à l'égard de Rome par le président de la République. La déplorable tentative qui fut faite par eux, le 13 juin 1849, pour faire blâmer la conduite du général Oudinot, ne servit qu'à faire bannir leurs principaux chefs et à assurer le triomphe d'une réaction déjà victorieuse depuis les sanglantes journées de juin 1848 et la néfaste élection, comme président de la République, le 10 décembre 1848, de Louis-Napoléon-Bonaparte.

Le premier acte accompli par le gouvernement espagnol, en faveur du souverain pontife, fut la coopération à la prise de Terracine, effectuée, le 1er mai 1849, par le commandant en chef des forces espagnoles, sur l'ordre de l'ambassadeur espagnol à Naples. Deux frégates et trois vapeurs partirent de Gaëte, jetèrent l'ancre en vue de Terracine et intimèrent aux défenseurs de cette ville d'avoir à remplacer le pavillon républicain par celui du souverain pontife. Le pavillon de Pie IX fut en effet arboré, la ville se rendit sans effusion de sang, et les marins espagnols en prirent possession pour la remettre immédiatement aux troupes napolitaines commandées par le roi de Naples.

Dix-huit jours après, sur une proposition présentée par deux membres du parti démocratique de la Chambre et par quelques progressistes, Pidal annonçait que l'Espagne, comme la France, allait, elle aussi, entreprendre une expédition militaire contre la république romaine. C'était lui qui avait pris l'initiative d'une entente combinée entre les puissances catholiques pour le rétablissement à Rome du souverain pontife. Le 21 décembre 1848, il avait expédié à tous les ministres espagnols résidant chez les puissances catholiques une circulaire où il leur demandait de s'entendre avec les gouvernements près desquels ils étaient accré-

dités pour assurer d'une manière stable l'indépendance du Saint-Siège.

Les gouvernements auxquels il s'était adressé étaient ceux de France, Autriche, Portugal, Bavière, Sardaigne, Toscane et Naples; il désignait Madrid ou une ville quelconque située sur la côte d'Espagne comme lieu où pouvaient se tenir les conférences, et déclarait que son but n'était nullement d'intervenir dans les affaires intérieures des autres nations, mais seulement d'obéir à des convictions purement religieuses.

La circulaire avait été favorablement accueillie par la France, l'Autriche, le Portugal, la Bavière et Naples ; la Toscane et la Sardaigne avaient répondu négativement, en prétendant que les puissances qui n'étaient pas italiennes n'avaient aucun droit d'intervention. C'est alors que Pie IX s'était décidé à invoquer directement l'appui des quatre cabinets de Paris, Vienne, Madrid et Naples. Ceux-ci avaient envoyé des représentants à Gaëte, et leur quadruple intervention avait été décidée pour rendre au pape son pouvoir temporel.

La France avait opéré la première, et une escadre avait été dirigée sur Civita-Vecchia ; les troupes napolitaines avaient suivi, et nous les avons vues prendre possession de Terracine à la suite de l'escadre espagnole. L'Autriche devait pénétrer plus tard dans les légations.

Quant à l'Espagne, il était décidé qu'une division de ses troupes débarquerait dans les Etats de l'Eglise et faciliterait par son intervention le but commun qu'on voulait atteindre. Cela était d'autant plus nécessaire qu'une révolution suscitée à Naples, le 15 mai, avait obligé les troupes napolitaines à rentrer dans leur capitale, et qu'elles allaient être désormais trop occupées dans des complications intérieures pour pouvoir agir au-delà des frontières du royaume.

A la suite de cette déclaration du ministre des affaires étrangères, un vote eut lieu dans le congrès sur la proposition d'Ordax et de Rivero, et l'expédition projetée se trouva généralement approuvée par une majorité de 155 voix contre 17.

Toutes les mesures furent aussitôt prises pour la mener à bon terme. Il fut créé une escadre sous le titre de : Division des opérations de la Méditerranée, dont le commandement fut confié au brigadier D. José Maria de Bustillo. Cette escadre était divisée en deux sections : la première, appelée à opréer sur les côtes d'Italie, se composait de deux frégates, deux corvettes, un brigantin, un paquebot, six vapeurs et un transport ; la deuxième section, composée d'un navire, une frégate, deux corvettes, uu brigantin et quatre vapeurs, était destinée comme réserve aux côtes de Catalogne.

La division qui devait opérer le débarquement fut placée sous les ordres du général Cordoba ; elle était forte de 9 000 hommes.

Le 23 mai, l'escadre partit de Barcelone et arriva le 28 dans les eaux de Gaëte. Les troupes, immédiatement débarquées, furent passées en revue par Pie IX et le roi de Naples, puis dirigées sur Terracine. Elles furent employées pendant le mois de juin à démanteler tous les petits forts situés entre Terracine et les bouches du Tibre, et à soumettre à l'autorité pontificale les villages voisins de Terracine dans un rayon assez étendu. Elles s'avancèrent ensuite jusqu'à Velletri, point qu'elles occupèrent fortement dans la première moitié du mois de juillet. Elles surveillèrent pendant la prise de Rome toutes les colonnes qui sortaient de la ville assiégée et combinaient leurs mouvements avec les autres troupes étrangères qui opéraient contre Garibaldi. Après le siège de Rome, elles traversèrent les monts Sabins et quelques contreforts des Apennins, et s'installèrent

dans la province de Rieti, pour fermer le chemin des Abruzzes.

Quand Garibaldi eut prononcé sa retraite vers le grand-duché de Toscane, une partie du corps d'armée espagnol fut dirigée sur Spolète et Narni, le reste continuant à occuper les provinces de Terni et Rieti. Le gouvernement pontifical nouvellement installé se servait des Espagnols pour opérer le désarmement général de toutes les populations qui s'étaient déclarées contre lui.

Cette expédition ne fut en réalité qu'une démonstration armée; nulle part le général Cordoba n'eut à vaincre de résistance. A peine dans la traversée des monts Sabins eut-il à regretter quelques pertes provenant de la maladie et de la fatigue : les soldats, recueillis dans les villages et bien soignés, regagnèrent presque tous les garnisons qui leur étaient assignées. Lui-même n'eut vraiment à s'inquiéter que des trop nombreuses fêtes auxquelles lui et ses principaux lieutenants étaient sans cesse invités, soit par les chefs de corps autrichiens, français, napolitains, soit par les délégués du Souverain Pontife. L'inaction dans laquelle les soldats durent rester pendant tous les mois de l'été et de l'automne sous le climat italien, les entraîna à quelques excès qui furent assez vertement relevés par les journaux démocratiques de Florence et de Paris; il s'en consolait avec les témoignages réitérés de satisfaction et de bienveillance dont le comblait la presse catholique et réactionnaire.

Cette démonstration, si avantageuse à Pie IX, si funeste aux finances espagnoles, devait se prolonger ainsi jusqu'au milieu de l'année 1850.

L'élection comme président de la République française du candidat des partis réactionnaires coalisés, le rétablissement à Rome du pouvoir pontifical, le remplacement de l'Assemblée constituante française par une nouvelle assem-

blée législative où dominaient les principes monarchiques, tous ces malheureux événements avaient rendu, dans toute l'Europe, une certaine influence aux partisans du régime absolu. Ils n'étaient pas en Espagne moins ardents que partout ailleurs. Tandis qu'un certain nombre songeait à relever, les armes à la main, avec le comte de Montémolin et Cabrera, l'ancien étendard du parti apostolique, d'autres, plus habiles, plus avisés, plus politiques, s'insinuaient au palais de Madrid et songeaient, en flattant les passions superstitieuses de la reine, à s'emparer du pouvoir par une simple intrigue. Nous avons vu, dès l'origine, que le roi Francisco de Asis était entraîné par son éducation et ses idées à pactiser avec les représentants de l'ancien parti carliste, rattachés par un mobile intéressé à la dynastie d'Isabelle. Il leur offrait volontiers son appui, cherchant par compensation à trouver en eux des coopérateurs ardents pour lui donner l'effectivité du pouvoir, dont il n'avait même pas l'apparence, sous le régime de Narvaez.

Divers symptômes avaient fait espérer que, dans le courant de l'été de 1848, la reine mettrait au monde un héritier de la couronne; ces espérances avaient été déçues. Un avis des médecins du palais, publié le 21 juillet, apprit que la reine Isabelle avait fait une fausse couche le 28 juillet à la Granja; les préparatifs déjà commencés pour célébrer la naissance d'un héritier direct de la couronne servirent à fêter, à Séville, l'accouchement heureux de la duchesse de Montpensier, qui mit au monde, le 21 septembre 1848, une princesse à laquelle on donna le nom de Marie-Isabelle.

L'époux de la reine dut à cet événement de recouvrer auprès d'elle une nouvelle influence; il en profita pour se délivrer du tuteur qui lui avait été donné dans la personne du marquis de Miraflores, nommé, par décret du 28 octobre 1847, gouverneur du palais. Ce poste de gouverneur

fut supprimé, et par décret royal promulgué le 20 octobre 1848, il fut décidé que le gouvernement du palais et la direction du patrimoine appartiendraient exclusivement au roi Francisco de Asis. Un autre personnage, le duc de Gor, avait, sous prétexte de diriger l'éducation des frères et sœurs du roi, une certaine autorité, et le maniement d'une importante dotation votée par les Cortès en faveur des enfants de l'infant don François de Paule; ces fonctions lui furent enlevées et confiées également au roi.

Celui-ci se trouva donc investi, au palais, d'une assez grande autorité; il s'en servit pour y placer des créatures qui lui étaient spécialement dévouées, et pour se former une sorte de parti attaché à sa personne. Il tendait ouvertement à revenir aux anciennes formes du régime absolu, et il insistait sans cesse auprès de la reine pour qu'usant de son autorité elle se décidât à gouverner par elle-même sans le concours des Cortès[1].

Lui-même écoutait les avis et du père Fulgencio, personnage équivoque qui avait joué un rôle lors du décès de l'infante Charlotte, et de cette sœur Patrocinio qui affectait d'avoir reçu du ciel le don des miracles, et avait mérité déjà en d'autres circonstances d'être poursuivie par les tribunaux espagnols, comme coupable de vouloir tromper le public en se faisant elle-même sur le corps des plaies saignantes qu'elle attribuait à une cause surnaturelle. Elle était parvenue, par l'entremise du roi, à se glisser jusqu'auprès de la reine, et l'on remarquait qu'elle commençait à exercer sur celle-ci une influence chaque jour plus dange-

[1] La preuve des débats intérieurs que suscita dans le palais la réunion des Cortès résulte d'une note officielle, publiée le 25 août, dans laquelle le gouvernement annonçait au public que, malgré tous les bruits de dissolution qui couraient, les Cortès ne seraient pas dissoutes et allaient même être prochainement convoquées.

reuse, en ce sens qu'elle créait chez une femme peu instruite et très portée à la dissipation le goût d'un mysticisme exagéré.

Lorsque, le 6 octobre 1849, Narvaez se fut décidé à convoquer les Cortès pour le 20 octobre de la même année, Francisco de Asis, qui voyait par cet acte que pour un long terme son ambition ne pourrait pas être satisfaite, s'avisa de penser qu'il pourrait peut-être prendre le pouvoir avant la réunion de ces Cortès et les ajourner ensuite indéfiniment. Il insista donc auprès de la reine pour que tous les ministres fussent changés et remplacés par des hommes entièrement à lui. Et, en effet, la reine, dans la nuit du 18 au 19 octobre 1849, demanda au président du conseil sa démission, que celui-ci lui remit avec celle de tous ses collègues. Un nouveau ministère fut aussitôt formé ; il était composé du comte de Clonard, lieutenant général et sénateur, qui avec la présidence du conseil devait avoir les portefeuilles de la guerre et de la marine ; du maréchal de camp Trinidad Balboa, nommé ministre de l'intérieur et du commerce ; de don José Manresa, nommé ministre de grâce et justice, et en même temps appelé à s'occuper des affaires étrangères en l'absence du titulaire, Cea Bermudez, ministre plénipotentiaire à Lisbonne ; et enfin d'un conseiller du tribunal des comptes, nommé ministre des finances.

Annoncé dans le numéro de la *Gazette officielle* du 20 octobre, ce ministère n'eut qu'une existence très éphémère ; en effet, la *Gazette* du 21 annonçait que par un acte de sa volonté souveraine, sans qu'il y eût démission de leur part, la reine relevait de leurs fonctions les nouveaux ministres et réintégrait dans celles qu'ils occupaient le 18 octobre et Narvaez, et Sartorius, et Pidal, et Arrazola et les ministres de guerre et de marine. Les portefeuilles des finances et du commerce revenaient aussi à Bravo Murillo et à Seijas Lo-

zano, qui en avaient été déjà investis par un décret du 31 août, Mon ayant alors abandonné le ministère des finances et Bravo Murillo ayant pour prendre ce ministère laissé à Seijas Lozano celui du commerce.

Quant aux auteurs réels de cette révolution de palais, voici ce qui leur advint : le père Fulgencio et le général Balboa furent arrêtés et le premier fut dirigé sur Archidona, où se trouvait un couvent de son ordre, le second relégué à Ceuta. Des fonctionnaires placés au palais, l'un fut envoyé à Ronda, un second à Oviedo, le troisième maintenu en prison. La sœur Patrocinio fut extraite du couvent de Jésus de Madrid et conduite à Talavera pour y subir la peine de détention à laquelle elle avait été primitivement condamnée par sentence judiciaire.

Ainsi naquit, ainsi mourut le ministère de vingt-quatre heures, connu en Espagne sous le nom de *ministère éclair*, à cause de sa courte durée. La reine, qui avait cédé à la volonté de son mari, volonté imposée dans l'alcôve comme réparation de fautes commises, fût si effrayée de l'impression produite dans tout le pays par la décision qu'elle avait prise, qu'elle n'osa persévérer dans sa résolution, et se soumit de nouveau à la direction de Narvaez, quelque pesante, quelque sévère qu'elle lui parût. Comme le ministère Clonard-Balboa avait eu assez de temps pour accentuer ses tendances politiques, et que tout le monde le savait partisan d'un régime absolutiste, cet incident jeta dans les esprits la plus vive alarme. La confiance générale en fut très fortement ébranlée ; on comprit tout ce qu'avait d'incertain et d'arbitraire une situation, abandonnée aux caprices d'une reine dissipée, et d'un mari ambitieux résolu à utiliser à son profit toutes les fautes qu'elle pouvait commettre.

Narvaez, en tout cas, profita de la circonstance pour

enlever à Francisco de Asis l'autorité qui lui avait été donnée le jour où la direction du palais et du patrimoine royal lui avait été confiée : le gouvernement du palais, aux termes d'un nouveau décret du 25 octobre 1849, passa aux mains du ministre d'Etat, et le patrimoine royal fut confié à un fonctionnaire qui prit le titre d'*intendant*.

L'incident eut une autre conséquence, celle de resserrer les liens qui attachaient la majorité au ministère; en face du nouveau péril qui venait de se manifester, les modérés furent moins violents dans leur hostilité au parti progressiste, et moins âpres dans leurs dissensions intestines.

Les Cortès s'étaient ouvertes sans le discours accoutumé que le cabinet avait l'habitude de faire prononcer à la reine ; pour suppléer à la discussion qu'entraînait la réponse à ce discours, la minorité progressiste, par la voix d'Olozaga, présenta une proposition dont le but était de prier le gouvernement de présenter des documents susceptibles de fournir quelques lumières sur la situation intérieure et extérieure du pays, et de faire connaître tous les détails de la crise causée par la nomination du « ministère éclair. » Le gouvernement accepta la prise en considération de cette proposition, et un long débat s'ensuivit, à la suite duquel elle fut repoussée par 107 voix contre 29.

Après avoir ainsi manifesté leur sentiment, les Cortès ne s'occupèrent plus que de la discussion du budget et de deux lois sur les chemins de fer et la comptabilité des finances de l'Etat. Bravo Murillo insista auprès d'elles pour que toutes les recettes et dépenses pour le budget de 1850 fussent votées avant la fin de l'année 1849; il ne put l'obtenir et il fallut recourir à nouveau au système de l'autorisation. Le débat sur ce point dura jusqu'au milieu du mois de février; alors seulement l'autorisation fut accordée, à la simple majorité de 172 voix contre 82. Immédiatement

après, la session des Cortès fut suspendue (18 février 1850). Avis leur avait été donné que la reine était de nouveau enceinte, et que le 14 février 1850 elle était entrée dans son cinquième mois. Tous les partisans de la dynastie avaient vu renaître des espérances qui, une première fois déjà, avaient été cruellement déçues.

Le budget de 1850 avait été présenté par Bravo Murillo avec une certaine solennité; cet homme d'Etat distingué avait en effet osé aborder franchement l'étude de toute la situation de son pays. Il avait parlé un grave langage, et laborieusement démontré la double nécessité où l'on était d'une part de développer toutes les ressources de la richesse publique, et, d'autre part, de diminuer les dépenses dans une forte proportion, si l'on voulait arriver à obtenir que l'Etat, en faisant face à ses obligations, pût conserver un certain crédit. Il avait insisté sur la nécessité de diminuer le budget de la guerre, par un accroissement du système des réserves qui permettrait de diminuer le contingent armé.

Il concluait, en même temps, afin de favoriser l'entrée dans un nouvel ordre de choses, à la suppression pour l'exercice courant d'une mensualité à certaines classes actives, de deux aux classes passives, et pour les exercices passés, à la suppression de deux mensualités aux mêmes classes actives, de quatre aux classes passives. Les intéressés ne perdaient pas leur droit à ces mensualités supprimées; ce devait être pour eux seulement un retard de payement, Grâce à ce procédé, Bravo Murillo évitait de faire chevaucher l'exercice passé sur l'exercice courant; toutes les sommes venant de l'exercice 1849 qui devaient être touchées en 1850 pourraient être appliquées à ce même exercice. A partir de l'année 1850 toutes les exigences imposées par la nouvelle loi de comptabilité devaient être

scrupuleusement suivies ; un crédit extraordinaire de 60 millions de réaux était en même temps destiné à couvrir toutes les dépenses extraordinaires de guerre et de marine. Toutes ces bases avaient été approuvées, et le budget de 1850 se soldait, en dépenses, par une somme de 1 146 907 536 réaux ; en recettes, par une somme de 1 147 028 275 réaux, avec un excédent tout à fait insignifiant de 120 739 réaux. (Note E.)

Ce qu'il y avait de remarquable dans l'attitude du nouveau ministère, c'était son effort pour arriver à une parfaite sincérité dans la peinture de la situation. Il s'était évidemment proposé de substituer la lumière à l'obscurité, but auquel personne n'osait plus tendre depuis le commencement de la guerre civile.

C'est dans la même intention qu'un décret du 22 février ordonna qu'il serait procédé à une liquidation générale de tous les crédits contre le Trésor dus et non payés depuis le 1er mai 1828 jusqu'au 31 décembre 1849, date à partir de laquelle toutes les obligations devaient être scrupuleusement satisfaites. Un autre décret du 1er avril ordonna que la junte directrice de la dette préparerait un règlement de la dette pour le soumettre aux prochaines Cortès, après avoir entendu les représentants envoyés par les porteurs de titres des différentes places où ils étaient en circulation.

Le mérite de Bravo Murillo n'est pas d'avoir présenté ces divers projets de loi, mais d'avoir tenu la main à leur complète exécution ; pendant l'année 1850 on vit s'introduire dans le maniement des ressources et le payement des dépenses un ordre, une régularité auxquels on n'avait jamais été habitué, même pendant l'administration de Mon. Il en résulta pour le ministre un prestige qui accrut grandement l'autorité dont il était revêtu, et lui donna, avec une grande popularité, une certaine suprématie sur ses collègues.

L'émulation du bien est contagieuse. Au même moment où Bravo Murillo travaillait aussi assidûment à mettre le bon ordre dans les finances, le ministre de l'intérieur Sartorius attachait son nom à une entreprise gigantesque, appelée à se réaliser et destinée à changer tout l'aspect extérieur de Madrid. Il s'agissait de fournir à la capitale toute l'eau nécessaire pour ses besoins, et de la faire venir du Lozoya au moyen d'un grand aqueduc couvert (décret du 26 mai 1850). Le même ministre cherchait aussi à jeter les bases d'une nouvelle organisation du théâtre espagnol, susceptible d'assurer le recrutement d'un personnel choisi d'acteurs distingués.

Le ministre des travaux publics, Seijas Lozano, se consacrait avec ardeur à l'étude de la législation des chemins de fer, et faisait étudier les diverses lignes dont la création pouvait être le plus utile pour le développement de la Péninsule.

Quant au ministre des affaires étrangères, il avait continué avec ardeur à travailler au rétablissement des rapports avec l'Angleterre; il fut assez heureux pour y parvenir après de longues négociations au milieu desquelles intervint, en qualité de médiateur, le roi des Belges. Le 3 août 1850, la reine reçut en audience solennelle le nouveau ministre plénipotentiaire anglais, tandis qu'à la cour de Londres l'ex-ministre Isturitz était accrédité en qualité d'ambassadeur.

Isabelle venait à ce moment même de passer par une nouvelle épreuve qui avait vivement affecté tous les amis de la dynastie. Elle avait accouché le 11 juillet d'un robuste garçon, qui fut enlevé par la mort quelques instants après sa naissance. Ce triste événement avait laissé dans les esprits une impression d'autant plus vive, que les plus grands préparatifs avaient été faits pour saluer le rejeton destiné

à occuper un jour le trône d'Espagne. Il détermina une certaine fièvre monarchique que les gouvernants songèrent à exploiter à leur profit ; ils pensèrent que le moment était venu de renouveler le Congrès, et de s'adresser aux électeurs pour obtenir d'eux l'envoi d'une Chambre encore plus douce et plus malléable que celle qui existait. En conséquence, un décret lancé le 4 août, le lendemain même de la réception de lord Howden, ordonna la dissolution du Congrès et convoqua à des élections qui devaient avoir lieu le 31 août, les Cortès nouvelles devant se réunir le 31 octobre.

La période électorale était très courte; elle s'ouvrait pendant la saison des grandes chaleurs, à une époque où dans la plupart des localités les principaux personnages se trouvaient en villégiature, éloignés des grands centres de population. De ces faits il résulta que le ministre de l'intérieur ne rencontra aucune opposition sérieuse; il fut en cette circonstance tellement considéré comme le grand électeur, que le nouveau Congrès mérita le titre de Congrès de famille.

Sartorius avait groupé autour de lui tous ses amis, tous ceux qui lui étaient restés inféodés; il n'avait été nullement question des intérêts généraux du pays. Le parti progressiste put à peine faire triompher douze de ses adhérents, parmi lesquels Prim, Domenech, Madoz et Muchada; ni Cortina, ni Olozaga, ni San Miguel, ni Lujan n'avaient été élus. Tous les autres députés appartenaient à l'élément modéré et ne se différenciaient entre eux que parce que les uns se rapprochaient surtout de la reine mère, les seconds inclinaient vers les idées catholiques, comme on disait alors pour caractériser les continuateurs des serviles et des apostoliques, et les troisièmes voulaient la prédominance des idées dites *modérées*, dont les patrons reconnus étaient Pidal et Mon, s'appuyant d'habitude sur Narvaez.

Dans le discours d'ouverture du 31 octobre la reine n'eut point par extraordinaire de mauvaises nouvelles à annoncer; elle put se flatter du rétablissement des relations avec l'Angleterre, de la paix extérieure qui n'avait été troublée nulle part dans la Péninsule, des succès obtenus contre quelques insurgés dans l'île de Cuba, et surtout de l'accroissement des revenus publics. Elle annonça de la part du gouvernement l'intention de consacrer de nouveaux efforts au développement de la marine, d'introduire quelques réformes dans le code pénal, dans la procédure civile et l'organisation des tribunaux, et surtout de présenter un projet de loi sur le règlement de la dette publique.

C'est sur cette dernière question que se porta l'attention générale dans les débats soulevés à propos du message en réponse au discours de la couronne.

Il y eut comme une conjuration pour déterminer l'inauguration d'un grand système d'économies. Bravo Murillo, sur qui pesait surtout la question du règlement de la dette et qui mieux que personne savait combien la dépense annuelle que fait la nation espagnole pour ses administrations de tout genre est disproportionnée avec ses ressources réelles, insista près de la Chambre pour qu'on entrât à pleines voiles dans un système d'économies.

La majorité de la Chambre était d'accord avec lui; mais une résistance vint tout à coup à se manifester dans l'élément militaire. Un général se leva pour dire que s'il fallait des économies partout, il fallait cependant excepter le département de la guerre. Bravo Murillo répondit avec énergie dans la séance du 26 novembre que pour lui les économies étaient indispensables dans tous les ministères, même dans celui de la guerre. Le budget de 1849 n'avait pas donné tout ce qui avait été évalué; il laissait encore entre les évaluations et les résultats un déficit de 30 millions de

réaux ; c'était encore beaucoup trop, et l'on ne pouvait, avant d'y avoir pourvu, consacrer aucune quantité nouvelle au payement des créanciers. Il admettait que le subside industriel pouvait, dans le budget de 1850, être élevé de 12 millions, mais aucune autre contribution ne pouvait être imposée, soit sur les immeubles, soit sur les taxes de consommation ; pour la différence restant entre 12 millions et les 30 de déficit, il fallait s'en rapporter exclusivement à la hausse normale de certains impôts, surtout des douanes et du tabac. Quant aux emprunts, il ne les admettait que dans les cas de nécessité absolue ; il y était pour sa part complètement hostile.

Ce ferme langage, de tout point conforme aux vrais intérêts de l'Espagne, amena de grands tiraillements dans le sein même du ministère. Bravo Murillo, mécontent d'être gêné dans ses plans de réformes, donna sa démission. le 29 novembre, et fut remplacé au ministère des finances par le titulaire actuel du commerce, Seijas Lozano, qui eut lui-même pour remplaçant le sénateur Saturnino Calderon Collantes.

Interpellé le 7 décembre par le général Prim sur les causes de sa retraite, Bravo Murillo indiqua qu'il avait demandé certaines économies qu'un des ministres n'avait pas crues compatibles avec le service public.

Le ministre était le président du conseil lui-même, le général Narvaez, qui n'avait voulu consentir qu'un rabais de 12 millions, sur une économie de 20 millions spécialement réclamée au budget de la guerre pour l'année 1851. Et encore ne voulait-il qu'un rabais passager, d'une ou deux annuités à peine, tandis que Bravo Murillo désirait une réduction constante, permanente, une modification dans le système. Il y avait au fond divergence de principes.

Il appartenait au Congrès de juger lui-même comme ar-

bitre le débat soulevé entre Narvaez et Bravo Murillo, débat qui prenait dans la presse et dans le reste du pays la proportion d'une lutte engagée entre les deux éléments civil et militaire. L'occasion se présenta tout naturellement à propos du budget de 1851, que Seijas Lozano présenta quelques jours après l'interpellation du général Prim. Seijas ne concluait ni à un emprunt ni à un accroissement d'impôts ; il arrivait à niveler ses deux budgets ordinaire et extraordinaire en demandant aux Cortès l'ouverture d'un crédit de 183 millions sur les recettes de 1852 ; c'est-à-dire qu'il mangeait son blé en herbe. Le Congrès accepta cette solution, en accordant l'autorisation qui lui fut demandée de toucher les contributions de l'année 1851 sur les bases qui venaient de lui être présentées ; néanmoins l'opinion publique tout entière donnait raison à Bravo Murillo, et se plaignait de le voir exclu du ministère au moment où se traitait la question du règlement de la dette.

Narvaez était entouré d'ennemis; il en avait surtout au palais, où il avait à surveiller une jeune reine capricieuse et fantasque qui se laissait aller à toutes ses fantaisies et écoutait volontiers les suggestions de favoris peu scrupuleux. La reine mère et le roi, dont il avait à la fois à surveiller les menées, lui étaient également hostiles. Christine était en secrète connivence avec le ministre de l'intérieur, et comptait, grâce à la coopération de ce dernier, beaucoup de partisans sincères dans le nouveau Congrès ; elle ne voulut pas laisser échapper une circonstance dans laquelle l'opposition progressiste affectait hautement de donner tort au président du conseil et raison à celui qui avait dirigé les finances.

Des embarras de toute sorte furent créés à Narvaez et à la fin celui-ci se décida à abandonner un pouvoir qui lui causait plus de soucis qu'il ne lui rapportait de satisfactions.

Le 10 janvier 1851, il remit sa démission et celle de tous ses collègues entre les mains de la reine, qui fit quelques difficultés pour l'accepter et céda enfin sur ses vives instances. Le duc de Valence fit aussitôt ses préparatifs pour quitter l'Espagne, afin, disait-il, de faciliter la tâche de celui qui serait appelé à lui succéder. Il se rendait à Paris, auprès du président de la République Louis-Napoléon Bonaparte, qu'il devait si puissamment encourager à commettre le crime du 2 décembre [1].

[1] On sait que dans les papiers de la famille impériale, trouvés aux Tuileries, il y avait un reçu de Louis-Napoléon Bonaparte établissant que, le 12 avril 1851, il avait reçu du duc de Valence une somme de 500 000 francs, remboursable par cinquième, d'année en année, dans un délai de cinq ans, avec intérêts à 5 pour 100 l'an.

Qui sait si sans cette avance le 2 décembre eût été possible? Le conspirateur espagnol de 1841 et 1843 devait naturellement favoriser un véritable pronunciamento tenté en France. Il y a beaucoup d'analogie sous ce point de vue entre les modérés et les bonapartistes.

Narvaez avait reçu en une seule fois du patrimoine royal une donation de 8 millions de réaux (2 105 789 francs).

CHAPITRE VI.

BRAVO MURILLO.

10 janvier 1851-15 décembre 1852.

Nouveau ministère formé sous la présidence de M. Bravo Murillo. — Caractère de cet homme d'Etat. Il est resté comme le type de l'élément civil parvenant en Espagne à subordonner l'élément militaire. — Dissolution du Congrès en avril 1851. — Nouvelles élections. — Session de juin-juillet 1851. — Inquiétudes causées au sujet de Cuba par l'expédition Lopez. — Importance accordée aux grandes questions sociales, financières et administratives. — Le concordat avec le Saint-Siège. — Le règlement de la dette publique. — Au point de vue politique, Bravo Murillo tend à diminuer l'autorité des Chambres. — Octroi de nombreuses concessions de chemins de fer. — Création de la caisse des dépôts. — Courte durée de la deuxième session de 1851. — Influence exercée sur les esprits par les événements qui amènent en France le triomphe d'une réaction néo-catholique et l'établissement du régime impérial. — La session de 1852 n'est ouverte qu'au 1er décembre, elle est fermée le jour suivant. — Dissolution des Cortès. — Projets de réforme constitutionnelle. — Narvaez est obligé de quitter Madrid. — Chute du ministère (15 décembre 1852). — Le Palais pendant ces deux années. — Le pollo Real. — Naissance de l'infante Isabelle. — Attentat de Merino.

Un écrivain espagnol, qui était en bonne situation pour suivre tous les événements de la Péninsule, M. Andrès Borrego, a très bien caractérisé les conséquences qu'entraîna pour le parti modéré la retraite du duc de Valence.

« Depuis 1843, dit-il dans son *Etude sur l'organisation des partis en Espagne*, le parti modéré s'était habitué à suivre le duc de Valence par tous les chemins où celui-ci avait voulu le conduire ; il avait échangé ses principes pour un homme. L'homme disparaissait, il ne restait plus rien.

« Le parti, ajoute-t-il, avait, en 1843, des précédents, des compromis, des devoirs vis-à-vis le public et vis-à-vis

lui-même ; il ne devait soutenir aucun gouvernement qui ne voulût respecter ses principes, et devait rendre hommage aux services, aux travaux, aux efforts de tous ceux qui avaient lutté pour lui avec énergie dans le parlement et dans la presse. Rien de tout cela n'avait été fait ; aussi, à la chute de l'homme qui avait remplacé ses anciens principes, se trouva-t-il tout désemparé, abandonné, sans croyance, sans foi et sans pilote. »

Ce ne fut point le parti modéré qui imposa à la Cour le nouveau président du conseil ; la reine, cédant aux instances de sa mère, appela, pour succéder à Narvaez, le ministre des finances qui s'était mis avec lui dans le précédent cabinet en état flagrant d'opposition, et qui avait acquis une grande popularité en abordant avec résolution le problème du règlement de la dette, et en prêchant avec vigueur la nécessité d'entrer sérieusement dans la voie des économies.

Bravo Murillo, avec la présidence du conseil, prit en main le ministère des finances, et appela à la guerre le général Lersundi ; au commerce, Fernandez Negreto ; aux affaires étrangères, Bertran de Lis ; à grâce et justice, Gonzalez Romero ; à la marine, Bustillo, et à l'intérieur, Arteta.

Toute la force de ce cabinet résidait dans l'estime et la considération dont jouissait le président du conseil ; on attribuait à cet homme d'Etat une volonté très énergique, un jugement sûr et droit, une très grande ténacité dans l'application de ses idées, et surtout une ardente volonté de continuer à mettre de l'ordre dans les finances, à assurer le développement économique du pays ; on le savait par tempérament hostile aux allures dictatoriales et aux violences soldatesques du ministre qu'il remplaçait ; et comme il n'avait pas encore affecté, dans les Chambres au milieu desquelles il s'était développé, le moindre dédain du régime

parlementaire, on ne soupçonnait pas chez lui l'étoffe d'un despote éclairé, on ne voyait que l'ennemi du sabre et de l'ignorance.

Bravo Murillo n'était pourtant, au fond, que le continuateur de Godoy et de Zea Bermudez; il n'avait d'autre idéal qu'une autorité ferme, intelligente, éclairée, passionnée pour le bien public; il manquait de confiance dans la liberté, dans le progrès de l'instruction, dans la pratique de l'égalité résultant du développement même de la richesse publique.

Dès le lendemain de la constitution du nouveau ministère, les anciens chefs du parti modéré, qui formaient une phalange assez compacte dans la Chambre, se préparèrent à lui faire sourdement la guerre sur toutes les questions, sans en excepter celle de la dette publique. Ils étaient sur ce dernier point en désaccord complet, et avec l'opinion publique qui en réclamait impatiemment le règlement, et avec les gouvernements étrangers qui, au nom de leurs nationaux créanciers, le désiraient aussi très vivement. Ces créanciers s'agitaient surtout à Paris et à Londres; dans cette dernière cité, un groupe de porteurs de titres de la dette passive avait fait saisir les fonds expédiés par l'Espagne pour le payement de la dette active; force avait été aux représentants du gouvernement espagnol d'intenter devant les tribunaux anglais une action qui ne pouvait que porter atteinte à son crédit.

Le premier choc eut lieu à l'occasion de la démission présentée par le président du Congrès, M. Mayans. Dociles à la voix du comte de San Luis, les députés votèrent une adresse dans laquelle ils exprimaient leur satisfaction pour la manière dont M. Mayans avait rempli jusque-là ses fonctions; et celui-ci, à la suite de cette adresse, retira sa démission, bien que la nomination d'un autre président eût évidemment été agréable au nouveau cabinet.

La tendance était significative; néanmoins, Bravo Murillo ne se découragea point : en même temps qu'il suivait les négociations avec la cour de Rome, pour la signature du concordat, il présentait les projets de loi annoncés sur le règlement de la dette, auxquels il en ajoutait deux autres, l'un tendant à l'aliénation de certaines mines appartenant à l'Etat, et l'autre, à la vente des biens appartenant à l'ancienne maîtrise de Saint-Jean de Jérusalem. Il cherchait à se concilier de tous côtés des partisans; du côté du roi, en se montrant moins inflexible que son prédécesseur pour toute la coterie néo-catholique qui gravitait autour de lui; du côté des anciens puritains, en leur donnant des promesses de ne pas les combattre aux prochaines élections qui pourraient avoir lieu; enfin, du côté des progressistes, en appuyant, au sein de la commission nommée pour examiner un projet de loi sur la presse, le renvoi des délits de presse devant le jury.

Les chefs du parti modéré, violemment attaqués par le général Prim, n'osèrent pas, à la face du pays, affirmer leur hostilité directe contre le ministère, et dans une longue et solennelle discussion s'engagèrent à le soutenir s'il se montrait fidèle à la voie tracée par le cabinet précédent; mais leur appui n'avait aucune solidité, leurs déclarations n'avaient point de franchise ; ils ne cherchaient, en réalité, qu'à le gêner dans sa marche; ils firent nommer leurs amis dans la commission chargée d'examiner le projet de loi sur le règlement de la dette, et c'est là qu'ils combattirent le ministère, sachant bien que, s'il triomphait dans cette question, il y trouverait un point d'appui qui pourrait assurer sa durée.

Le cabinet, de son côté, excluait des grandes ambassades tous les anciens amis du général Narvaez, et sous prétexte d'économies, faisait occuper les postes principaux par

des personnes qui lui étaient plus particulièrement dévouées. M. Donoso Cortes, marquis de Valdegamas, était nommé ministre plénipotentiaire à Paris, au lieu et place de l'ambassadeur duc de Sotomayor, à qui l'on reprochait d'avoir accueilli avec trop d'empressement le duc de Valence, lors de son arrivée à Paris. Le général Prim était envoyé comme capitaine général à Puerto-Rico. Le général O'Donnell, ayant voulu, comme inspecteur général de l'infanterie, s'opposer à quelques nominations imposées dans cette arme par le cabinet, avait été destitué et remplacé par le général Cordoba. Le général de la Pezuela était nommé capitaine général de Madrid.

Aucun de ces actes ne pouvait être agréable aux anciens chefs du parti modéré; aussi, lorsque dans le commencement du mois d'avril on en vint à discuter le projet de loi sur le règlement de la dette, se mirent-ils à en entraver, avec toutes les ressources dont ils disposaient, le vote définitif. Le cabinet ne s'y trompa point et insista fortement pour que la Chambre, au lieu de s'engager dans des discours interminables, décidât séance tenante entre son projet et celui qui était présenté par la commission.

Il en résulta dans la séance du 6 avril une scène de désordre indescriptible, les députés ministériels criant *aux voix*, et ceux de l'opposition prétendant qu'on voulait leur fermer la bouche. Comme pour accroître la discorde, dans cette même séance, un des ministres, Negrete, se sépara de ses collègues et vota pour la continuation des débats, bien que tout le cabinet fût d'un avis contraire.

L'épreuve parut décisive au président du conseil : jamais il n'obtiendrait de cette Chambre la loi qui lui tenait tant à cœur. Aussi résolut-il de l'éloigner, et le lendemain 7 avril il se présenta devant elle en grand uniforme pour lire un décret ordonnant la dissolution du Congrès. Le

ministre de l'intérieur, Arteta, prit immédiatement le portefeuille du commerce et fut remplacé dans son département par un des plus actifs lieutenants de Bravo Murillo, Bertran de Lis, qui avait déjà appliqué sa politique avec intelligence et ardeur au ministère des affaires étrangères. A ce dernier poste devait être appelé, un peu plus tard (23 mai), pour compléter définitivement le ministère, un des hommes les plus importants du royaume, le marquis de Miraflorès.

L'impatience avec laquelle le pays tout entier subissait le joug du parti modéré était telle, que la grave décision prise par le président du conseil fut assez bien accueillie; nommés dans de mauvaises conditions, triés sur le volet par Sartorius, les députés n'avaient aucune racine dans la nation. On les vit disparaître avec la même indifférence qu'on les avait vus arriver.

Resté maître du champ de bataille, Bravo Murillo n'eut plus qu'un objectif, un seul : arriver à se constituer une Chambre qui consentît à voter son projet de règlement de la dette. Bertran de Lis fut chargé de la composer en agissant par voie administrative sur la masse électorale, et il y parvint en recommençant les manœuvres qui l'année précédente avaient été employées par le comte de San Luis avec tant de laisser-aller et de sans-façon. La nation s'habituait peu à peu à fausser la pratique du système parlementaire, et s'étonnait ensuite à tort de ne pas y trouver les garanties de liberté qu'elle y recherchait.

Les élections eurent lieu le 10 mai et donnèrent une grande majorité au ministère. Parmi les élus figuraient les principaux chefs du parti modéré, Mon et Pidal. M. Sartorius n'avait pas été réélu. Du côté des progressistes on remarquait Olozaga, Escosura, Madoz; quant aux démocrates, ils étaient parvenus à faire élire deux de leurs adhérents,

Orense et Figueras. Mais la grande majorité était conservatrice, néo-catholique, absolutiste même sur certains points et avant tout décidée à soutenir la politique du cabinet. Les Cortès se réunirent le 1er juin ; et dans la formation des bureaux on put voir se dessiner l'esprit dont le Congrès était animé.

L'ancien président, M. Mayans, s'étant rallié au ministère, l'opposition modérée ne se hasarda pas à lui susciter un concurrent ; il fut élu à une majorité de 141 voix contre 28 données par les progressistes et les démocrates à Olozaga. Quant aux quatre vice-présidents, MM. Candido Nocedal, Tejada, Castro et Canga Arquelles, ils appartenaient à cette fraction conservatrice qui s'était toujours tenue éloignée de l'ancien parti modéré, Mon-Pidal, et se distinguait par ses allures néo-catholiques et absolutistes.

Les modérés purs tentèrent au Congrès de livrer assaut à propos des manœuvres électorales ; ils essayèrent ensuite d'obtenir un vote de censure et voulurent avoir la majorité dans la commission pour le règlement de la dette. Au Sénat le général O'Donnell se plaignit bruyamment de l'action qu'on cherchait à exercer sur l'armée, et des influences nouvelles qui tendaient à supplanter celles qui avaient dominé sous le régime de Narvaez. Sénat et Congrès firent la sourde oreille à toutes ces plaintes et récriminations ; M. Bravo Murillo obtint successivement une levée de 25 000 hommes, l'approbation du concordat, et enfin le vote du règlement de la dette publique, but principal de tous ses efforts. Ce résultat tant désiré une fois obtenu, les Cortès furent prorogées (30 juillet 1851), et le gouvernement put se consacrer tout entier à la répression d'insurrections dangereuses, fomentées dans l'île de Cuba, et susceptibles de troubler la paix générale. Il y avait lieu de craindre en effet que des partis politiques, puissants aux

Etats-Unis, ne poussassent le cabinet de Washington à poursuivre l'annexion de Cuba, comme il avait déjà poursuivi celle du Texas. Nous aurons l'occasion dans un chapitre spécial d'énumérer les diverses insurrections dont cette île fut le théâtre, et de raconter les deux expéditions connues sous le nom d'expéditions Lopez, dont la dernière fut suivie d'exécutions sommaires vraiment terribles. Nous nous contenterons de dire ici que le gouvernement espagnol sut se montrer énergique pour défendre le dernier fleuron de son ancienne couronne coloniale; il fut aidé au reste par le gouvernement français, qui mit avec empressement son escadre à sa disposition; même les sympathies de l'Angleterre, jalouse du développement des Etats-Unis, ne lui firent pas défaut en cette occasion.

Quel que soit le jugement que nous ayons à porter plus tard sur les idées politiques de Bravo Murillo, il serait injuste de refuser à cet homme d'Etat une grande compréhension des vrais intérêts du pays qu'il avait à gouverner. Toutes ses préoccupations constantes, pendant qu'il exerça le pouvoir, tendirent à la solution des plus graves problèmes qui pouvaient l'intéresser.

Ainsi, nous avons vu qu'il avait obtenu du Saint-Siège la signature définitive d'un concordat. Sur ce point, il n'eut pas de cesse qu'il n'eût obtenu la ratification définitive de la cour de Rome et la sanction du parlement. Il lui tardait d'avoir une convention définitive qui fixât les relations de l'Espagne avec le Saint-Siège; quant aux bases du concordat, qu'il approuvait pour sa part, et qui avant lui avaient été établies par les ministères précédents, elles n'étaient avantageuses qu'à l'Eglise; car elles contenaient les principes de l'intervention du clergé dans l'enseignement, de son indépendance dans ses relations avec l'Etat, du rétablissement des ordres religieux, et de l'imposition d'une

taxe sur la propriété pour les dépenses ecclésiastiques. Le parti progressiste avait justement refusé son approbation à cette transaction ; mais, du moment où le pouvoir était aux mains des conservateurs néo-catholiques, elle valait encore mieux qu'une absence complète de stipulations, qui aurait permis de pousser sans cesse à la méconnaissance des ventes effectuées et au rétablissement de la dîme. (Voir note F.)

Si le concordat ne peut être attribué à Bravo Murillo, le règlement de la dette fut au contraire son œuvre capitale et tout l'honneur de cette grande mesure lui appartient sans conteste.

Il est inutile de revenir sur la nécessité dans laquelle se trouvait l'Espagne de l'accomplir avec énergie ; elle ne peut être niée ; mais la difficulté était de trouver une combinaison qui pût être suffisamment équitable pour tous les créanciers, car en présence des engagements pris et des ressources disponibles il ne pouvait être question de payement intégral.

Voici les bases sur lesquelles était établi le projet de loi proposé aux Cortès :

1° Une somme de 80 millions de réaux devait être inscrite à nouveau dans les budgets annuels pour le payement des intérêts des dettes contractées ;

2° La dette 3 pour 100 intérieure et extérieure, dont le montant s'élevait à 2 982 020 410 réaux sur un chiffre total de 12 381 605 524 réaux, devait être déclarée non sujette à réduction soit en capital, soit en intérêts ;

3° Le capital des dettes 5 pour 100 et 4 pour 100 intérieur et extérieur serait réduit des deux tiers ;

4° Les autres dettes seraient également déclarées réductibles de deux tiers, en prenant pour base le rapport existant sur le marché des capitaux entre leur prix et celui de la rente 5 pour 100 pendant l'année 1849 ;

5° Une catégorie de dette passive, dans les conditions de la loi de 1834, serait établie pour certains capitaux n'ayant pas droit à intérêt, pour l'ancienne différée, les certificats, coupons et primes des anciens emprunts qui ne s'étaient pas présentés à l'appel de 1834 ;

6° Un délai serait pris pour la liquidation de la dette intérieure, la reconnaissance de la dette d'outre-mer, les indemnités dues pour les offices aliénés de la couronne ; ces points devaient faire l'objet d'un projet de loi spécial ;

7° Le gouvernement devait appliquer au payement des intérêts et à l'amortissement général de la dette les valeurs suivantes : les billets signés par les acheteurs des biens du clergé séculier, ce qui représentait une annuité de 14 millions jusqu'en 1861, réduite à 13 en 1862, à 6 en 1863 et s'abaissant jusqu'en 1868; le produit des ventes successives de biens nationaux, qui devraient être payés désormais en vingt annuités : 6 pour 100 les dix premières années, 4 pour 100 les dix dernières, produit évalué de 30 à 40 millions par an ; les payements à recevoir des acheteurs de biens nationaux, payements évalués à 70 millions en titres 5 et 4 pour 100 et à 500 millions en titres sans intérêt, et dus pendant les années de 1851 à 1858.

Telles étaient les bases proposées; elles péchaient par bien des points; trop généreuses pour les détenteurs du 3 pour 100, elles étaient beaucoup trop dures pour ceux du 5 et du 4 ; elles faisaient intervenir la cote du marché des capitaux pour régler les droits de différentes classes de titres, ce qui n'avait aucun fondement de justice ; enfin elles enlevaient au gouvernement l'emploi futur de tous les produits des biens nationaux.

Aussi furent-elles beaucoup modifiées dans le sein des commissions de la Chambre et du Sénat, et après de longs pourparlers avec les représentants des comités de créan-

ciers de Londres et de Paris. On aboutit enfin à la loi définitive du 1er août 1851 (voir note G), qui créait à côté de la dette 3 pour 100 consolidée, traitée avec une faveur exceptionnelle, deux nouvelles rentes : la différée et l'amortissable, appelées, comme nous le verrons, à des destinées bien différentes. Les Cortès diminuèrent beaucoup la portée des engagements qu'avait proposés Bravo Murillo ; pour plusieurs espèces de dettes elles substituèrent des promesses à des réalités ; la création de la dette différée était une sage combinaison, mais celle de l'amortissable n'était et ne pouvait être qu'un leurre, à moins qu'une administration plus sage ne consentît plus tard à revenir sur les conditions faites à cette rente et à la transformer en différée.

En somme, avec toutes les imperfections contenues dans cette loi, il est impossible de ne pas la considérer comme un grand bienfait pour l'Espagne ; elle dégagea momentanément son crédit, en faisant croire que le gouffre dans lequel il avait sombré n'était pas insondable, et en réduisant à la fois dans une proportion importante et le capital qu'elle devait et les revenus annuels qu'elle avait à payer. Le service rendu par Bravo Murillo en menant à bon terme le concordat présenté aux créanciers de son pays est incontestable. Combien il eût été à désirer que des ministres de sa trempe et de son énergie persévérassent dans la voie de sagesse et d'économie qu'il avait si nettement tracée en escomptant, au profit du crédit national, toutes les augmentations de recettes devant résulter du seul rétablissement de l'ordre civil ! Mais, hélas ! l'imprévoyance était appelée à lui succéder ; et le faible regain de crédit dû à son initiative devait être exploité par des successeurs maladroits pour faciliter d'autres emprunts, pour décider des dépenses improductives et rendre plus tard obligatoires de nouvelles banqueroutes.

Le goût de Bravo Murillo pour les économies avait sa source dans la connaissance parfaite qu'il avait des ressources de son pays et des charges qui pesaient sur lui, et non dans les tendances d'un esprit étroit. Ce qui le prouve, c'est que dès les premiers jours de son administration un très grand développement fut donné aux travaux publics. En même temps qu'on inaugurait le chemin de fer de Madrid à Aranjuez, on entreprit les études d'une grande ligne de Madrid à Irun et d'une autre d'Aranjuez à Almansa.

L'ensemble général de toutes ces mesures ne pouvait qu'exercer une influence favorable sur les esprits; mais les partis politiques se plaignaient tous très vivement d'être tenus systématiquement à l'écart par la politique du gouvernement.

Les progressistes, auxquels des avances avaient été faites à l'origine, ne tardèrent pas à comprendre qu'ils avaient joué le rôle de dupes, et ils se préparèrent à substituer une opposition ardente aux molles tentatives qu'ils avaient faites dans la dernière réunion des Cortès.

Les modérés, comptant sur le triomphe de la réaction en France, espérant que la loi du 31 mai allait bientôt donner dans ce pays le pouvoir à leurs alliés, se groupaient de plus en plus et appelaient en Espagne le duc de Valence, qu'ils s'acharnaient à considérer comme leur chef.

La presse devenait de jour en jour plus agressive, et le cabinet, pour la combattre, se jugeait dans la nécessité de sévir contre elle avec une extrême sévérité ; il suspendait le *Heraldo*, il supprimait la *Europa* au mépris des règles de la Constitution.

On attendait avec impatience une prochaine réunion des Cortès devenue absolument nécessaire, puisque le budget de 1852 n'était pas voté. Mais le président du conseil ne paraissait point pressé ; à la fin pourtant il se décida et les

convoqua pour le 5 novembre, dans le seul but, aux termes du décret, de continuer des travaux entrepris dans la législature antérieure.

Les Cortès réunies employèrent leur temps à discuter un projet de censure contre le ministère, une protestation contre la suspension de la *Europa,* et une accusation dirigée contre le ministre de l'intérieur à propos de primes qui auraient été injustement accordées à la maison Bertran de Lis de Valence, dont ce ministre était un des chefs. Quant au budget, c'est à peine si les ministères de la guerre et de la marine avaient été examinés, quand on reçut tout à coup à Madrid les nouvelles du coup d'Etat exécuté à Paris par Louis-Napoléon Bonaparte, président de la République française (2 décembre 1851).

Tout le monde officiel de la capitale resta d'abord atterré sous l'impression de cet événement, qui donnait en France un pouvoir absolu au descendant de celui qui avait au commencement du siècle brisé les couronnes de Charles IV et de Ferdinand VII. Quelles seraient vis-à-vis de la jeune reine les dispositions du nouveau despote? Allait-il hériter des manies guerrières du chef de sa dynastie? L'indépendance de l'Espagne était-elle menacée? Le régime parlementaire détruit en France, était-il bon, sage, utile de le conserver dans la Péninsule, et ne valait-il pas mieux revenir aux beaux temps de l'absolutisme?

Toutes ces pensées, avec la rapidité propre aux imaginations méridionales, se firent immédiatement jour dans les esprits, et, pénétrant les hommes d'Etat chargés de diriger la politique espagnole, se traduisirent dans les faits.

C'est ainsi que, sans attendre le vote du budget, les Cortès furent suspendues le 9 décembre, sous le prétexte que l'accouchement de la reine était attendu d'un jour à

l'autre, et qu'il ne convenait pas qu'elles fussent réunies pour ce moment.

Puis, comme il fallait, à partir du 1er janvier, mettre en vigueur le budget de 1852, un simple décret donna force de loi au projet présenté, sans qu'il y eût autorisation spéciale des Chambres.

Enfin, profitant de l'allégresse produite dans certaines classes de la population par la naissance de la princesse Isabelle, qui assurait une héritière directe du trône (20 décembre), les ministres ne craignirent pas de clore définitivement la session de 1852 et s'apprêtèrent ainsi à recevoir les contributions sans autorisation réelle (7 janvier 1852).

Il fallait vraiment pour une pareille audace bien compter sur l'impression de terreur produite en Europe par le succès du Deux-Décembre en France, car c'était, sans le moindre doute, la violation la plus complète et la plus radicale de toutes les règles de la Constitution et du régime représentatif; violation d'autant plus coupable qu'on avait pour ainsi dire les Cortès sous la main et qu'il ne manquait que la volonté de les réunir.

Ce budget avait pourtant une très réelle importance, puisqu'il comprenait, pour la première fois, les sommes nouvellement inscrites aux termes de la loi sur le règlement de la dette publique. Rien n'était modifié quant aux dépenses ordinaires de la maison royale, des corps législatifs et des ministères, mais toutes les charges générales étaient accrues dans de fortes proportions.

Pour les classes passives, l'Etat devait payer 131 292 892 réaux; pour les charges de justice, 11 638 481; pour les arriérés du personnel et du matériel, 31 807 991; pour le clergé, 119 050 308, et enfin, pour la dette publique, 169 642 673.

Par le fait de ces divers chapitres, surtout du dernier, le montant total du budget atteignait 1 328 432 507 réaux,

avec un accroissement de plus de 175 millions. Le gouvernement était autorisé à prendre sur les recettes de 1853 de quoi couvrir les déficits des exercices 1849, 1850 et 1851.

Bravo Murillo devait s'attendre à rencontrer une vigoureuse résistance en accomplissant un acte d'une telle gravité ; mais il est dans la vie des nations des instants psychologiques où elles sont capables de supporter les plus graves infractions à la légalité : on venait d'en avoir un bien triste exemple à Paris. A Madrid, le comité progressiste se réunit pour dresser une protestation; elle fut en effet rédigée, mais non publiée. Les conservateurs gardèrent un profond silence ; beaucoup espéraient que, loin de s'arrêter, la réaction irait encore plus loin; un publiciste, M. Borrego, publia un écrit sur la non-observation de la Constitution politique de l'Etat, et en défense du gouvernement représentatif. Il fut poursuivi, condamné à la prison et à l'amende, et ce fut tout.

Quant à Bravo Murillo, une fois sur la pente, il ne s'arrêta plus. S'éloignant de la nation, des partis, de la presse, de l'opinion publique, il n'avait plus qu'un seul appui : la cour. Caresser les chimères d'absolutisme et de néo-catholicisme devint son unique but. Il semble que le Deux-Décembre l'ait complètement transformé ; pendant toute l'année 1852 il ne fut question à la cour que de coups d'Etat. Par de simples ordonnances, par des décrets, Bravo Murillo eut la prétention de détruire en Espagne le système représentatif; on alla jusqu'à sonder les capitaines généraux sur la participation qu'en une circonstance donnée ils consentiraient à donner au pouvoir royal, et ceux-ci, se montrant plus libéraux que le ministre civil qu'ils détestaient, croyant avoir plus à gagner avec le régime parlementaire, eurent l'idée de faire une exposition à la reine pour lui retracer les dangers qui allaient menacer sa couronne. Ils

ne s'arrêtèrent dans leur dessein que devant la promesse qui leur fut faite par Christine que jamais il ne serait porté atteinte aux institutions du pays. Malgré cette assurance, les bruits les plus contradictoires ne cessèrent, à cette époque, d'alarmer l'opinion ; on ne parlait, de tous côtés, que du rétablissement des majorats, d'une réforme profonde dans la Constitution et particulièrement de l'application au Sénat du principe d'hérédité.

Ce qui augmentait ces alarmes, c'est que sans le concours des Cortès Bravo Murillo continuait à prendre des mesures législatives de la plus haute importance; c'est ainsi qu'il modifiait de lui-même, sur certains points, le tarif des douanes dans un sens libéral et qu'il concédait directement les chemins de fer d'Aranjuez à Almanza et d'Alar à Santander.

L'armée était inquiète et agitée. Il y eut, le 10 janvier, une petite émeute militaire dans la caserne de San-Francisco, à Madrid : les soldats demandèrent une réduction de deux ans de service, à propos de la naissance de la princesse Isabelle. Le gouverneur de Madrid, général Armero, frère du ministre de la marine Armero, qui avait succédé à l'amiral Bustillo envoyé sur les côtes de Cuba, réprima cette émeute avec une grande sévérité. Deux soldats furent fusillés, dix condamnés à dix ans de présides, et quarante déportés aux Philippines.

Quatre jours après (14 janvier), les généraux Ortega et Prim furent sommés de quitter Madrid. Ils prirent la poste et se rendirent à Paris. En même temps, des mesures étaient prises contre la liberté de la presse, à la suite desquelles le *Clamor publico* fut plusieurs fois saisi et l'*Heraldo* se vit obligé à un mutisme complet. C'est dans ces circonstances que la reine sortit pour aller faire ses relevailles à l'église Notre-Dame de Atocha (2 février), et

qu'elle fut frappée d'un coup de couteau par le curé Merino. La stupeur générale causée par cet événement, le procès de Merino, sa condamnation et sa prompte exécution, détournèrent pour un instant les yeux de la crise politique et arrêtèrent une explosion qui allait sans doute se manifester.

Mais les faits ont leur logique. Bravo Murillo, uniquement soutenu par la cour et obligé de se soumettre à ses tendances absolutistes, ne pouvait plus reculer sur la pente où il avait glissé ; il lui fallait ou se retirer ou exécuter sa réforme constitutionnelle. En voyant les résistances qui se dressaient devant lui, pour le cas où il voudrait l'établir par voie de simple décret, il pensa qu'il pourrait peut-être réussir en faisant voter par les Cortès les projets qu'il avait médités. En attendant, il chercha à surexciter les appétits matériels en lançant le pays à fond de train dans la construction de chemins de fer, bien que ceux-ci n'eussent pas encore été suffisamment étudiés en Espagne.

Mais l'exemple de ce qui se passait en France, où, à l'abri des concessions accordées par le prince-président, de très nombreuses fortunes se créaient avec une rapidité inouïe, excitait à Madrid toutes les convoitises. Il se trouvait sur les bords du Manzanarès des entrepreneurs aussi ardents que les banquiers de Paris, quoique ne disposant que de capitaux très peu considérables. M. Salamanca, après avoir construit le chemin de Madrid à Aranjuez, parvenait à le revendre à l'Etat, pour se charger à la fois, d'accord avec la députation provinciale de Bilbao, du chemin du Nord, et seul, du tronçon d'Aranjuez à Almansa. On donnait à M. Sanchez Mendoza la concession des chemins de Jerez à Séville; à M. Campo, celle du chemin de Valence à Jativa ; à M. le marquis de Rio-Florido, celle du chemin de Jativa à Almansa ; à M. Larios, celle de Cor-

doue à Malaga, et à des banquiers catalans, la canalisation de l'Ebre. Bravo Murillo espérait que cette fièvre d'affaires, combinée avec une répression sévère de toute publication politique un peu ardente, créerait en Espagne cette atmosphère de recherche ardente de fortune et de dégoût des questions abstraites qui commençait à se laisser apercevoir en France au lendemain du 2 décembre 1851. Il profita même de la hausse des fonds (le 3 pour 100 était arrivé à 45) et du mouvement général de confiance qui se manifestait partout dans les bourses étrangères et nationales, pour créer (2 octobre) une caisse nationale de dépôts, à laquelle autorisation fut donnée de recevoir des fonds en leur accordant un intérêt modique; vraie caisse d'épargne mise à la portée des petites fortunes, mais en même temps appât trop séduisant pour un gouvernement généralement obéré.

Cependant, il fallut bientôt s'arrêter dans la voie des concessions de chemins de fer. L'Etat prenait l'engagement vis-à-vis des concessionnaires, de garantir à 6 pour 100 l'intérêt des capitaux employés. Semblable engagement pouvait-il se prendre sans l'agrément des corps législatifs? Et, une fois pris, le Trésor serait-il en mesure de faire face aux légitimes demandes qui ne tarderaient pas à lui être adressées?

Sous l'empire de ces considérations, toutes les concessions accordées ne tardèrent pas à perdre de leur valeur. Il fut question de les révoquer presque toutes par un simple décret. Le ministre qui les avait signées, don Miguel de Reinoso, successeur d'Arteta à l'ancien ministère du commerce, de l'instruction et des travaux publics, dont le titre avait été changé en celui de fomento par le décret du 20 octobre 1851, donna sa démission (15 novembre). Son exemple fut suivi par les ministres de l'intérieur et de la guerre.

Une crise ministérielle quelque temps avant la réunion des Cortès, fixée au 1er décembre, par un décret du 4 novembre, pouvait entraîner de graves conséquences pour l'existence du cabinet tout entier. Bravo Murillo, qui avait déjà trouvé des difficultés à remplacer aux affaires étrangères le marquis de Miraflorès, démissionnaire le 7 août; qui, à la guerre, avait dû appeler successivement les trois généraux Lersundi, Ezpeleta et Lara; qui, à la marine, avait dû se séparer d'Armero, également démissionnaire le 3 mai, ne se soucia pas de s'exposer à une crise générale; il pria Bertran de Lis, qui avait déjà succédé à Miraflorès aux affaires étrangères et avait alors laissé le portefeuille de l'intérieur au gouverneur civil de Madrid, Melchior Ordonez, de se charger aussi du portefeuille du fomento. Il trouva un général, don Cayetano Urbina, pour remplacer Lara, et n'eut plus qu'à pourvoir au ministère de l'intérieur, auquel il appela Cristobal Bordiu.

Ainsi secondé, il se considéra comme en état d'affronter les débats, qui promettaient d'être des plus animés si l'on en jugeait par les dispositions des journaux et le nombre des réunions parlementaires qui avaient lieu entre les différents groupes du Sénat et du Congrès.

D'un commun accord, toutes les oppositions décidèrent de porter la lutte sur la nomination du président de la Chambre; elles s'entendirent sur leur choix et portèrent leurs voix sur M. Martinez de la Rosa. Le cabinet soutenait hautement M. Tejada. La session s'étant ouverte sans discours de la couronne, le vote eut lieu dans la séance même d'inauguration; et les dispositions de la majorité du Congrès se manifestèrent par un total de 121 voix accordées à M. Martinez de la Rosa contre 107 données à M. Tejada. C'était dire à l'avance à M. Bravo Murillo que le Congrès, quoique élu sous ses auspices, n'entendait pas le

suivre dans ses projets de réforme constitutionnelle.

Le cabinet avait prévu cette éventualité, aussi ne se tint-il pas pour battu. Dès le lendemain 2 décembre, il dissolvait les Cortès, en convoquait de nouvelles pour le 1er mars et faisait insérer dans la *Gazette officielle* un décret royal qui ordonnait la publication de tous les projets de loi que le gouvernement se proposait de présenter à ces mêmes Cortès, si elles n'eussent pas été dissoutes. Il y avait, en première ligne, une constitution nouvelle, puis une série de projets sur l'organisation du Sénat, l'élection des députés aux Cortès, sur le règlement des Corps législatifs, sur les relations entre les deux corps, sur la sûreté des personnes, sur la garantie de la propriété, sur l'ordre public, sur la grandesse et sur les titres du royaume.

C'était une imitation presque grossière du système établi en France après le 2 décembre, avec le suffrage universel en moins et avec une saveur spéciale à la péninsule de néo-catholicisme et d'avantages accordés à l'aristocratie nobiliaire en plus. La dignité de sénateur était rendue héréditaire pour les grands d'Espagne; pour être éligible au Congrès, il fallait, depuis deux ans, payer 3 000 réaux de contribution directe ; n'étaient électeurs dans chaque commune que les 150 plus forts contribuables : la religion de la nation espagnole devait être *exclusivement* la religion catholique, apostolique et romaine.

Bravo Murillo, ayant sous les yeux le triomphe du prince-président qui venait de se proclamer empereur, croyait peut-être que ses idées de réforme seraient accueillies avec une extrême faveur par l'opinion publique; il n'en fut rien. Il fallut défendre absolument à la presse de s'en occuper, sous le prétexte que la vivacité de ses passions nuisait à l'impartialité de ses études. La Cour commença à croire qu'il n'y avait pas à compter sur le succès de ce plan ; aus-

sitôt la reine, prévenue des dangers auxquels l'exposerait trop d'obstination, songea à reprendre les avis du duc de Valence. Narvaez fut reçu en audience particulière et vivement engagé à rester dans la capitale. En même temps, en vue des prochaines élections, un grand comité électoral s'organisa, à la tête duquel, à côté de lui, se placèrent Concha, le duc de Rivas, Pidal, Mon, le comte de San Luis. Les progressistes, convoqués chez M. Mendizabal, décidèrent de leur côté qu'ils s'uniraient à l'opposition modérée pour combattre la politique ministérielle.

Bravo Murillo essaya encore de résister : il empêcha la circulation des journaux, il interdit les réunions électorales, il intima au général Narvaez l'ordre de se rendre en Autriche pour y dépouiller les archives militaires de Vienne; mais c'étaient les dernières lueurs d'un feu tout près de s'éteindre.

Le général Urbina ayant donné sa démission lorsqu'il avait vu la mauvaise impression produite par le départ de Narvaez, la reine fit comprendre qu'elle était toute disposée à accepter la démission du président du conseil. Cette démission lui fut présentée dans le soirée du 14 décembre, et elle chargea immédiatement le général Roncali du soin de former un nouveau cabinet.

Bravo Murillo devenait ainsi la première victime du système qu'il avait tant contribué à faire triompher : il avait voulu substituer l'omnipotence de la cour aux influences diverses surgissant des débats parlementaires; il était lui-même brisé par un revirement d'opinion dans l'esprit de celle à qui étaient livrées les rênes de la monarchie.

Isabelle était entrée dans sa vingt-troisième année le 10 octobre 1853; c'est dire qu'elle avait déjà passé l'âge de la grande majorité et qu'elle pouvait déjà avoir une complète conscience de tous les actes qu'elle accomplissait;

très entichée dès sa première jeunesse de sa souveraineté et de l'antique puissance de la monarchie espagnole, elle n'avait pas tardé à vouloir s'émanciper de toute tutelle ; ni sa mère, ni son époux n'avaient conquis sur elle assez d'autorité et d'influence pour substituer leur volonté à la sienne : elle écoutait leurs conseils, mais n'en faisait qu'à sa tête, toujours portée de préférence à écouter les suggestions du favori du moment. A l'époque qui coïncide avec les couches de la jeune princesse qu'elle venait de mettre au monde, celui qu'elle paraissait remarquer avec le plus de bienveillance était un jeune homme de bonne famille, don José de Arana, fils de l'introducteur des ambassadeurs au palais. Les courtisans l'avaient, avec raison, baptisé du surnom de *el Pollo Real*[1]; car, sous ses formes gracieuses, ses manières agréables et sa distinction élégante, il ne se cachait aucune qualité sérieuse, aucune valeur morale susceptible de faire tourner à l'avantage du pays les bonnes dispositions de la reine en sa faveur. Il est remarquable que parmi les divers favoris d'Isabelle, et ils furent très nombreux, aucun ne s'est distingué par les qualités de l'esprit : on l'a vue passer successivement des formes élégantes aux apparences de force physique et à la brutalité bestiale, mais sans jamais s'arrêter au mérite intellectuel. C'est qu'elle-même n'était pas douée par la nature des qualités suffisantes pour l'apprécier sérieusement : capable des sentiments de bienveillance les plus passionnés et les plus tendres, facile à émouvoir et à attendrir, elle prisait plus un acte de force et d'énergie qu'un bon conseil ou un jugement éclairé. Elle savait que sa mère et son mari tenaient tous deux à substituer leur volonté à la sienne, et elle cherchait à réagir : mais par elle-même elle ne trouvait rien, sinon qu'il se-

[1] Le poulet royal. On désigne généralement, en Espagne, par ce nom de *pollo*, tous les jeunes adolescents.

rait plus agréable d'être maîtresse absolue et de pouvoir agir en toute liberté sans avoir à se préoccuper de la volonté des Cortès.

Le coup d'Etat du 2 décembre l'avait à la fois effrayée et abusée : l'effroi était causé par le souvenir des maux que le premier Bonaparte avait causés à toute sa famille ; quant l'erreur née dans son imagination, elle prit sa source dans la facilité avec laquelle le prince président avait pu remplacer par de simples fictions les restrictions réelles imposées au pouvoir absolu par les règles parlementaires.

Cet état d'esprit, qui fit accepter à un homme d'Etat comme Bravo Murillo l'idée de tenter une réforme constitutionnelle, dura pendant tout le temps qui sépare le 2 décembre 1851 de la tentative d'assassinat du curé Merino, et fut très grandement modifié par la forte impression produite sur la reine par ce dernier événement.

Nous n'avons fait que le citer dans le cours de notre récit sur l'administration de Bravo Murillo; il convient de le retracer ici avec plus de détails.

La reine devait se rendre en grande pompe à l'église de Notre-Dame d'Atocha, le 2 février 1852, fête de la Purification de la Vierge, pour rendre grâces à Dieu de son heureuse délivrance ; elle avait d'abord entendu la messe à midi dans la chapelle du palais. C'est au moment où, après en être sortie, elle marchait dans la grande galerie, accompagnée de toute la famille royale, ainsi que des généraux et des grands dignitaires de l'Etat, qu'un prêtre sortit tout à coup de la haie de hallebardiers qui maintenait une foule très nombreuse accourue pour voir la nouvelle princesse et saluer la jeune mère.

Le prêtre s'approcha de la reine comme pour déposer un placet entre ses mains, comme l'avaient déjà fait beaucoup d'autres assistants, qui profitaient de la solennité de ce jour

pour solliciter une grâce ou une faveur. Puis tout à coup, tirant de dessous sa soutane un poignard, il en avait porté à la reine un coup vers le côté droit.

Isabelle, se sentant blessée, poussa un cri très aigu qui remplit d'effroi la foule silencieuse, puis détourna le poignard dont le tranchant lui fit une légère blessure au bras, et se précipita pour couvrir sa fille qui était portée par la marquise del Povar, et qu'elle croyait menacée.

Ses mouvements très vifs avaient fait tomber à terre le poignard. Le prêtre crut qu'il avait blessé la reine à mort et murmura à voix basse : *Toma! ya tienes bastante.* Tiens! tu en as déjà assez.

Les gardes et le cortège s'empressèrent aussitôt autour d'Isabelle, qui alla s'appuyer contre le mur de la galerie. Sa robe était rougie du sang coulant de son bras, et le sang se répandait à profusion, parce qu'elle maintenait sa main sur la blessure de son flanc droit. La consternation était générale ; on croyait la jeune héritière atteinte. Pour chasser cette crainte, un officier de hallebardiers prit la jeune princesse des mains de la marquise, et la tint au-dessus de sa tête afin de rassurer la foule.

Le prêtre avait été arrêté par les gardes. Des cris de fureur étaient proférés contre lui ; on parlait de le tuer sur place ; enfin, les hallebardiers parvinrent à le conduire sain et sauf à la salle des gardes. Il feignit d'abord la plus grande surprise et demanda pourquoi on l'avait arrêté ; mais il fut fouillé et on trouva la gaine du poignard sous sa soutane, au côté gauche. Dès lors, il n'y avait plus de doute, et il dit avec la plus grande tranquillité : *Pues bien, yo he sido.* Eh bien! c'est moi.

Il s'appelait don Martin Mérino ; il avait soixante-trois ans, et était assez bien conservé pour qu'on lui eût donné dix ans de moins. C'était un homme de haute stature, maigre, brun

de visage et grisonnant. Il appartenait à l'ordre des Franciscains; toute sa vie il avait été fidèle adepte du parti libéral en Espagne. En 1821, il avait quitté le cloître; il avait fui, en 1823, la Péninsule, après le rétablissement du pouvoir absolu. De 1823 à 1841, il avait vécu en France d'une place dans une paroisse et en donnant des leçons d'espagnol; en 1841, il était revenu à Madrid, où il avait été attaché d'abord à l'église de San Sebastian, puis à celle de San Millan. Un hasard lui avait fait gagner à la loterie une somme de 25 000 réaux, et il en avait profité pour faire des prêts à des religieux décloîtrés et venir au secours de quelques infortunes.

C'était un homme sombre, renfermé en lui-même, vivant solitairement et très préoccupé des événements politiques. Il allait tous les jours au cabinet de lecture lire les gazettes. Le 2 décembre paraît avoir exercé sur lui une terrible influence; il se laissait aller à une sombre exaltation en voyant tout le mal qu'un seul homme pouvait commettre. « Ah! disait-il, s'il y avait douze hommes comme moi, le sort du genre humain serait tout autre. »

Le procès ne fut pas long; il n'y avait aucun complice. La procédure, confiée au juge de première instance du district spécial du palais, fut aussitôt terminée par un jugement qui condamnait Mérino à la peine du *garrote*. L'exécution eut lieu le 7 février, et, jusqu'au dernier moment, ce prêtre libéral, qui avait la force de concilier à la fois dans son esprit le respect de la religion catholique et la haine de tous les monarques, ne se départit pas un moment de sa fière attitude. Un officier l'insultait sur le chemin, alors que, porté sur un âne, il était conduit sur la place où il devait subir l'étreinte fatale autour du cou. « Ah! que voilà bien une tête de monstre! lui disait l'officier. — Et toi, n'as-tu pas une tête de singe? » lui répliqua-t-il.

Après l'exécution, les restes de Mérino furent brûlés. La cour de Madrid, dominée par l'esprit de superstition, avait toutes les terreurs qu'il entraîne à sa suite. Elle craignait qu'un jour le fanatisme politique ne fît des restes de Mérino l'abus que le catholicisme a fait de ceux de tant de prétendus saints.

Cette sombre détermination du curé Mérino produisit sur la reine une forte impression. Elle avait été élevée dans un profond respect pour tout ce qui touchait à l'Eglise; et l'idée de ce prêtre, le poignard levé sur elle, hanta longtemps son imagination, quoiqu'en somme, le coup, arrêté par les baleines du corset, n'eût pas pénétré très profondément, et qu'au lendemain même de l'exécution de l'assassin, elle fût déjà en pleine convalescence.

On la voit depuis lors beaucoup moins ardente à combattre le régime parlementaire. Quand les députés vinrent lui offrir de lui faire un rempart de leur corps pour la cérémonie des relevailles à Atocha, elle accepta leurs offres avec chaleur. Comment les supprimer au lendemain du jour où on avait admis un semblable concours?

Elle fut aussi beaucoup plus préoccupée d'exercer la bienfaisance et de soulager les misères. Elle voulut, pour célébrer la naissance de sa fille, et en souvenir du danger auquel elle avait échappé, qu'on ouvrît une souscription nationale pour construire un hôpital. C'est celui qui porte aujourd'hui le nom d'*hôpital de la Princesse.* Aucune des sommes volontairement payées qui a servi à l'élever n'a dépassé 100 réaux.

L'analyse des organisations purement affectives est toujours plus difficile à faire que celle des fortes natures, puissamment équilibrées, qui suivent toujours logiquement un chemin droit et tracé à l'avance par la raison. Chez Isabelle, c'est la terreur inspirée par le curé Mérino qui lui fit

comprendre qu'il ne fallait pas aller trop loin dans l'exercice de la souveraineté monarchique; elle trouva moyen de faire vivre cette terreur côte à côte avec la pratique de vaines superstitions et le goût de tous les plaisirs mondains. Si elle n'osa plus dans son esprit songer à la suppression des Chambres, elle s'ancra de plus en plus dans un néo-catholicisme ardent, qui devait la rendre incapable en toutes circonstances de défendre contre l'Eglise les droits de l'Etat qu'elle avait à gouverner. Son époux avait, par ce côté, toujours sur elle une grande influence; il s'était entouré de personnes très bien placées dans les conseils de l'Eglise, et par elles il recouvrait assez facilement l'autorité que des inclinations momentanées lui faisaient souvent perdre. Il obtint, sous le cabinet Bravo Murillo, de signer, pendant les couches de la reine, tous les actes du pouvoir royal; et cette satisfaction qui lui fut donnée, contre laquelle l'opinion publique réclama vivement, cicatrisa un peu les plaies qui avaient été faites à son amour-propre sous le ministère Narvaez.

LIVRE DEUXIÈME.

RÉVOLUTION ET COUP D'ÉTAT.

CHAPITRE PREMIER.

LES PRÉLUDES D'UNE RÉVOLUTION.

15 décembre 1852-28 juin 1854.

Ligne politique du cabinet Roncali. — Pression électorale. — Le général Narvaez continue à être destiné à une mission à Vienne.— Le comte de San Luis est détaché de l'opposition. — Alliance des modérés et des progressistes dans la campagne électorale. — Triomphe du cabinet dans les élections du Congrès. Le Sénat se manifeste en opposition dès la formation du bureau. — Discours du marquis del Duero à propos des concessions de chemins de fer. — Suspension des Cortès. — Démission du cabinet Roncali (12 avril 1853). — Ministère Lersundi-Egaña ; sa courte durée. — Il est remplacé au mois de septembre par un cabinet à la tête duquel est placé Sartorius, comte de San Luis. — Celui-ci affecte à l'origine des tendances libérales. — Réouverture des Cortès (19 novembre 1853). — Discussion au Sénat sur la loi relative aux concessions de chemins de fer. — Vote hostile au gouvernement. — Nouvelle suspension des Cortès, avant le vote du budget. -- Décret du 15 décembre donnant force de loi au projet présenté pour le budget de 1854. — Mécontentement général. — Déclaration de sept grands journaux. — Adhésion des principaux hommes d'Etat et écrivains. — Requête du parti libéral. — Mesures de rigueur prises contre divers généraux (17 janvier 1854.—Pronunciamento du brigadier Hore à Saragosse (20 février). — Agitation de l'opinion publique à Madrid. — O'Donnell, caché dans la capitale, se dérobe à toutes les recherches de la police. — Conjuration des principaux chefs militaires. — Le *Murcielago*. — Le 28 juin, les escadrons de cavalerie en garnison à Madrid, commandés par le général Dulce, et le bataillon d'infanterie del Principe quittent Madrid, se dirigeant sur Torrejon et Alcala.

Le cabinet Roncali, entré en fonctions le 14 décembre 1852, avait une mission toute tracée par le palais ; il

devait désagréger le faisceau d'opposition qui venait de se former contre la réforme constitutionnelle de Bravo Murillo, attirer à lui tous les conservateurs avides de places, de dignités, de fonctions, d'honneurs, procéder à de nouvelles élections en assurant le succès de tous ceux qui lui seraient désignés, enfin manifester certains égards pour le régime parlementaire, sans cependant abandonner l'idée essentielle du programme Bravo Murillo d'arriver à une modification légale de la Constitution de 1845, qui assurerait à la cour une prépondérance réelle sur les deux Chambres.

Telle est, en effet, la ligne politique qui devait résulter de tous ses actes : rien d'extraordinaire à ce qu'elle ait été suivie par un homme comme le président du conseil, autoritaire inflexible, et par le nouveau ministre de la guerre, général Lara, courtisan très souple ; en revanche, on peut s'étonner à bon droit que des hommes dont la vie tout entière avait été consacrée à la défense des idées libérales, comme MM. Llorente, Benavides, Vahey, aient pu s'y associer.

L'opinion publique ne parvint pas du premier coup à saisir la portée de ce plan ; tantôt elle supposait qu'on n'attendait que la réunion des Chambres pour obtenir d'elles le vote des projets de loi présentés par Bravo Murillo, et tantôt elle se laissait aller à l'espérance qu'en éloignant le président de l'ancien cabinet, la reine avait rompu avec ses pensées d'absolutisme et avait fait un retour sincère au régime parlementaire.

L'irritation produite par les projets de réforme constitutionnelle avait amené l'organisation d'une espèce de coalition très analogue à celle qui avait déterminé la chute d'Espartero; modérés et progressistes avaient fait un commencement d'alliance. On avait entendu parler déjà de la

possibilité de former avec les deux partis un nouveau groupe politique qui, sous le nom d'*Union libérale*, reprendrait en main la cause de la liberté conciliée avec l'ordre et le sentiment monarchique, et qui abandonnerait les passions et les errements de chacun des deux anciens partis pour se faire un nouveau programme contenant certaines aspirations de l'un et de l'autre.

A l'origine, le cabinet Roncali parut vouloir donner quelques gages aux défenseurs du régime parlementaire ; il annula les poursuites entamées par le gouverneur de Madrid contre le Comité électoral modéré; il remplaça ce fonctionnaire et publia une première circulaire dans laquelle le ministre de l'intérieur Llorente déclarait que, tout en restant convaincu de la nécessité de réformer la Constitution de 1845, le gouvernement était d'avis qu'en toute circonstance le projet de réforme devait être soumis à l'examen impartial et éclairé des Cortès. « S'il faut rehausser le prestige du trône, disait M. Llorente, il importe aussi de respecter les principes du régime représentatif et de maintenir le droit d'examen, de discussion et de contrôle. »

Une seconde circulaire du 2 janvier fut suivie d'un décret sur le régime de la presse, décret qui autorisait la discussion sur le projet de réforme constitutionnelle, améliorait la condition des éditeurs, retirait au gouvernement le droit de supprimer les journaux, supprimait la prison préventive pour délits de presse, enlevait au jury la juridiction de ces délits et la déférait à un tribunal ordinaire.

Ces premières dispositions durèrent peu ; on vit bientôt que le ministère s'adressait un à un à tous les anciens chefs du parti conservateur, qu'il nommait dans toutes les provinces des chefs politiques très dévoués auxquels il donnait la mission d'agir avec énergie sur les électeurs pour faire

élire des députés qui lui fussent entièrement dévoués. Vis-à-vis de Narvaez, il suivait la politique du cabinet précédent et lui intimait l'ordre de se rendre à Vienne, bien que ce général eût, dans un mémoire adressé au président du conseil, réclamé avec la plus grande vivacité contre le genre de mission qui lui avait été confié. Un des ministres, celui des finances, ne voulut pas suivre ses collègues dans cette voie et préféra donner sa démission. Il en résulta un remaniement du cabinet à la suite duquel M. Llorente passa aux finances, et M. Benavides reçut le portefeuille de l'intérieur (10 janvier 1853).

Devant cette manière d'agir, l'opposition modérée persista dans son attitude; elle choisit, elle aussi, les candidats les plus énergiques, les plus actifs et les plus populaires; elle se concerta de plus en plus avec le parti progressiste; mais elle eut à supporter d'assez importantes défections. M. Martinez de la Rosa, réintégré dans ses fonctions de vice-président du conseil royal, cessa de se présenter en état d'hostilité directe contre le ministère; le comte de San Luis et ses amis devant être soutenus par les fonctionnaires près du corps électoral quittèrent ouvertement les rangs de l'opposition. Le Comité électoral qui la dirigeait vit le nombre de ses membres se réduire de 106 à 54; mais son importance resta bien grande, si l'on songe qu'il comprenait encore dans son sein des hommes comme le duc de Sotomayor, le marquis del Duero, le duc de Rivas, O'Donnell, Pacheco, Serrano, Mon et Pidal, Mayans, Rios-Rosas, etc. D'accord avec les chefs du Comité progressiste, il partagea avec lui les divers districts de la capitale, et se décida à aller aux urnes en patronnant sur certains points des hommes comme MM. Mendizabal, Lujan, tandis que les progressistes, sur d'autres points, se déclaraient par réciprocité pour MM. Mon et Rios-Rosas.

Les élections eurent lieu le 1er février; elles se firent sous l'impression profonde produite en Espagne par la nouvelle du mariage de Napoléon III avec Mlle de Montijo, comtesse de Téba, mariage qui flattait par certains côtés l'orgueil du peuple espagnol. Elles donnèrent un résultat qui, sans être absolument favorable au cabinet, impliquait cependant comme une adhésion du pays légal aux plans de réforme.

Sur les nouveaux députés, Bravo Murillo comptait environ quarante amis personnels, disposés à défendre sa politique. Le comte de San Luis pouvait s'appuyer sur un nombre peut-être supérieur d'adhérents. A ces deux fractions, si l'on ajoutait la masse des membres dévoués au cabinet, on arrivait à constituer une majorité assez forte de plus de 250 membres en faveur de la réforme; l'opposition modérée et progressiste ne se composait guère que de 63 membres, dont 44 appartenant au parti modéré et 19 au progressiste. La liste ministérielle avait triomphé à Madrid dans tous les districts; Barcelone avait eu de la peine à envoyer le comte de Reuss; Madoz, Lujan, Cortina, étaient les seuls progressistes marquants qui eussent été élus. Mon, Pidal, Rios-Rosas avaient obtenu les suffrages de leurs concitoyens, tandis que des notabilités comme Olozaga, Escosura, Pacheco, Moyano et Nocedal avaient succombé dans la lutte électorale.

Le cabinet profita de ce succès pour modifier le Sénat, qu'il redoutait plus encore que le Congrès, en y introduisant une nouvelle fournée de sénateurs. Par un décret, en date du 22 février, quarante-cinq personnages, parmi lesquels figuraient deux évêques, treize lieutenants généraux, des ministres plénipotentiaires, des diplomates, des magistrats des cours suprêmes, furent nommés sénateurs du royaume. Il chercha aussi à s'assurer des ressources finan-

cières en se faisant avancer des sommes importantes par la banque de Saint-Ferdinand. Le ministère précédent avait délégué les produits de l'île de Cuba pour l'année 1853; il délégua un an à l'avance ceux de 1854, en allouant à son prêteur un intérêt de 9 pour 100. Néanmoins, il avait une certaine peur des débats qui allaient s'ouvrir, car il crut nécessaire, à la veille de l'ouverture de la session, fixée au 1er mars, de défendre aux journaux de publier d'autre compte rendu des séances du Sénat et de la Chambre, que ceux qui seraient empruntés aux procès-verbaux remis par les bureaux des deux corps législatifs ou au *Journal officiel.*

Les dispositions des deux Chambres se manifestèrent dès leurs premières réunions; au Congrès, le président choisi fut le candidat gouvernemental, M. Martinez de la Rosa; au Sénat, les président et vice-présidents étant nommés par décret, il ne pouvait y avoir vote que sur le choix des secrétaires. Ce furent les candidats de l'opposition qui triomphèrent; trois membres appartenant à l'opposition modérée furent élus; le quatrième élu fut un progressiste, M. Cantero. Il était évident dès le premier jour que l'enceinte du Sénat allait devenir pendant la session le véritable théâtre de la lutte politique. C'est là que partisans et adversaires du cabinet allaient se donner rendez-vous.

Une première question fut soulevée par le général Narvaez. Celui-ci avait demandé au gouvernement l'autorisation de venir siéger au Sénat, autorisation qui lui avait été refusée par le ministre de la guerre de la manière la plus péremptoire. Devant ce refus, le duc de Valence avait cru devoir s'adresser au corps politique dont il faisait partie pour lui demander de faire respecter en sa personne les droits de tous les sénateurs. Après de longs débats dans le sein de la commission chargée de l'examen de cette affaire,

le Sénat se borna à engager le ministère à chercher les moyens de concilier les droits du sénateur avec les devoirs du militaire.

Ce point résolu, le débat porta sur les abus commis dans les dernières élections, sur la pression exercée contre la presse, sur certaines opérations financières, pour se concentrer enfin sur deux questions, vitales, il est vrai : les projets de réforme et les concessions de chemins de fer.

Appelé à donner son opinion dans une réunion des membres de la majorité sur les plans de réforme constitutionnelle, le ministère avait, le 29 mars, fait connaître plusieurs projets de loi préparés par lui : l'un sur l'organisation du Sénat, l'autre sur les *vinculaciones*, ou substitutions de biens. Favorablement reçus par les députés de la majorité, ces projets avaient été considérés au dehors comme une image décolorée du plan Bravo Murillo. Suivant l'expression qui fut adoptée par la presse, c'était une réforme homéopathique.

On eut à peine le temps de s'en occuper, car une discussion violente, au sein du Sénat, à propos des chemins de fer, amena tout à coup la suspension des Cortès. Nous avons plusieurs fois cité parmi les opposants les deux frères Concha ; ils avaient très impatiemment supporté la façon un peu trop dédaigneuse dont la capitainerie de Cuba avait été enlevée à l'un d'eux, après les services rendus lors de l'expédition Lopez. Une très grande irritation les dominait à l'égard de l'ex-régente Christine. Le jour du débat sur les chemins de fer étant arrivé au Sénat, l'un d'eux, le marquis del Duero, s'exprima sur un ton très véhément et très passionné contre le rôle qu'elle avait joué dans toutes les concessions accordées sous le ministère Bravo Murillo. « La loi, dit-il, n'a pas été observée dans toutes les concessions faites

à M. Salamanca ; c'est que M. Salamanca est associé à un homme puissant qui exerce une influence fatale et exagérée sur le cabinet actuel, comme il l'a déjà exercée sur l'antérieur. »

Le fait était vrai et ne pouvait être contesté. Le marquis del Duero était membre de la commission chargée par le Sénat d'examiner les diverses concessions accordées ; et cette commission, dans son rapport, avait conclu à ce que tous les chemins grevant les intérêts de l'Etat ou ceux des provinces fussent désormais construits en vertu de lois et à ce que toutes les concessions accordées à la suite de la loi du 20 février 1850 fussent chacune en particulier l'objet d'une loi spéciale.

Au discours du marquis del Duero, le président du conseil se contenta de répondre par une protestation contre toute supposition portant atteinte à la dignité du gouvernement; il déclara que le cabinet actuel avait été formé par la seule volonté de la reine, qu'il n'était soumis à aucune influence étrangère et qu'il abandonnerait le pouvoir le jour où il reconnaîtrait qu'il y a une autre volonté que celle de la couronne (7 avril). Le lendemain, 8 avril, les séances des Cortès étaient suspendues ; et, trois jours après, la reine priait le général Roncali de présenter sa démission, pour charger un autre général, Lersundi, de former un nouveau cabinet (12 avril).

Le palais ne craignait pas ainsi de se placer face à face de la nation ; en renvoyant tous ses représentants, il manifestait aussi son ressentiment contre ceux qui osaient blâmer les agissements financiers de Christine et de son époux le duc de Rianzarès ; ce n'était certes pas un moyen habile de ramener l'opinion publique et de contenter la majorité artificielle qui avait été formée au Congrès.

La presse avait baptisé les ministres du cabinet Bravo

Murillo d'absolutistes démasqués ; ceux du cabinet Roncali ne furent pour elle que des absolutistes honteux.

De quels hommes allait s'entourer le général Lersundi, appelé par la seule volonté de la reine, en dehors de tous les partis politiques se disputant le pouvoir? Allait-il céder à l'influence de Marie-Christine ou à celle des amis du roi, ou pactiserait-il avec les favoris du moment, qui entraînaient souvent la reine à des parties de plaisir où la politique avait accès entre les rires et les chansons? Les individualités groupées par Lersundi étaient assez insignifiantes; une seule fixa l'attention : c'était celle du ministre de l'intérieur, don Pedro Egaña. On savait qu'il faisait partie du conseil privé de Christine, et, à ce titre, on supposait qu'il abandonnerait probablement les projets de réforme. de Bravo Murillo et de Roncali ; mais, d'un autre côté, après les sévères paroles du marquis del Duero, il y avait là, en ce qui concernait les concessions de chemins de fer, comme un défi jeté à l'opinion.

Aussi, quoique soulagée un moment par la retraite du cabinet Roncali, l'opinion n'en continua pas moins à rester inquiète pendant toute la durée du ministère Lersundi ; l'absence des Cortès, la perspective de ne pouvoir plus les convoquer sans amener des troubles, le budget non voté, l'impossibilité de tenter aucune opération financière, tout cela troublait les esprits; la nation se sentait à la merci des volontés inquiètes, tapageuses, ardentes, cupides et passionnées pour le plaisir, qui s'agitaient au palais. La régente Christine parvenait encore à exercer certaine influence dans le choix des ministres ; mais, pour toutes les affaires secondaires, la reine écoutait avidement d'autres conseillers ; la camarilla de Ferdinand VII était en train de se reconstituer.

Au mois de septembre 1853, sans qu'aucun incident grave fût intervenu, et seulement peut-être à raison de

certains vers scandaleux trouvés dans la chambre même de la reine, on vit disparaître le cabinet Lersundi comme il avait apparu, et il fut remplacé par un nouveau groupe d'hommes plus ardents au point de vue royaliste, plus actifs et plus armés en guerre, présidés par un personnage qui jouait un rôle dans la lutte des partis politiques : c'était l'ancien journaliste Sartorius, comte de San Luis, protecteur zélé, pendant son passage aux affaires, des artistes et des lettrés, s'étant toujours donné devant le public l'apparence d'être très chaud partisan des idées constitutionnelles du parti modéré, en même temps qu'il faisait preuve au palais d'une très grande souplesse et d'une extrême docilité à exécuter toutes les volontés royales.

Sartorius, gardant pour lui, avec la présidence, le portefeuille de l'intérieur, appela à la guerre un des généraux les moins en vue, don Anselmo Blaser ; il conserva aux affaires étrangères un diplomate peu marquant, confia les finances à un ancien progressiste, Domenech ; le fomento à Esteban Collantes, la marine au marquis de Molins, et obtint d'un des magistrats les plus recommandables, le marquis de Gerona, qu'il voulût bien se charger du portefeuille de grâce et justice. Le nouveau ministre du fomento, Esteban Collantes, avait fait partie du cabinet précédent, où il était entré le 1er août 1853, et il avait consenti à mettre sa signature au bas d'un décret (7 août 1853) qui confirmait toutes les concessions de chemins de fer antérieurement accordées, malgré l'opposition qui avait été faite au Sénat à la plupart de ces concessions. Aux affaires étrangères, Sartorius avait maintenu le diplomate chargé de ce portefeuille, parce que celui-ci avait longtemps résidé à Washington et que l'opinion publique s'inquiétait alors assez vivement du nouvel ambassadeur que le président des Etats-Unis Pierce envoyait à Madrid. Il avait choisi pour ce poste un ardent

démocrate du Sud, M. Soulé, qu'on prétendait avoir été l'un des provocateurs des expéditions tentées pour détacher Cuba de la domination espagnole. M. Soulé avait reçu, à New-York, une très brillante ovation de la part de tous les ennemis du gouvernement impérial de France et des modérés d'Espagne, et la réponse publique adressée par lui à ceux qui l'acclamaient, publiée par les journaux anglais, avait déchaîné à l'avance contre lui les torys de Londres, les impérialistes de Paris et les royalistes de Madrid.

La politique de ce cabinet fut à l'origine bien plus libérale que celle des deux cabinets précédents ; il se montra disposé à rouvrir les sessions des Cortès et à retirer le projet de réforme; il autorisa le général Narvaez à revenir en Espagne, et il appela aux postes militaires les plus importants plusieurs des généraux comptés comme appartenant à l'opposition, don José de la Concha, Ros de Olano. C'étaient là des preuves très sérieuses qu'un nouvel esprit était entré dans les conseils du gouvernement ; mais, en même temps, les capitaineries générales de Cuba et des Philippines étaient données à des hommes connus pour leurs tendances absolutistes, don José de la Pezuela et Pavia ; le marquis de Viluma, adversaire déclaré du régime parlementaire, était appelé à la présidence du Sénat, et l'on manifestait bien haut l'intention de ne pas admettre les Chambres à l'examen attentif des conditions sous lesquelles avaient été déjà faites et le seraient à l'avenir les concessions de chemins de fer. Comment, avec de tels choix et une semblable intention, l'opinion publique pouvait-elle croire à la sincérité des espérances que les premiers actes faisaient concevoir ?

Elle resta dans une certaine indécision jusqu'à la réouverture des Cortès, fixée au 19 novembre 1853, attendant, pour se former un jugement décisif, et les projets de loi

que le gouvernement allait présenter, et l'attitude qu'il se déciderait à prendre devant elles. Les projets présentés étaient de nature à lui donner satisfaction. Le gouvernement montra un vif désir de rentrer dans l'exercice régulier des formes constitutionnelles; il retira solennellement au nom de la couronne tous les projets de réforme du cabinet précédent; il permit la publication de tout compte rendu des Chambres; il présenta le budget de 1854, et une loi de finances tendant à l'émission d'un emprunt de 800 millions en 3 pour 100 au taux de 44, en même temps que deux plans soigneusement élaborés pour modifier le Code pénal et réorganiser les tribunaux. Autant dans toutes ces matières l'attitude du cabinet était franche et loyale, autant elle était insidieuse et pleine de détours en ce qui concerne les chemins de fer. Après les incidents qui avaient amené la suspension du mois d'août dernier, ce qui était naturel et régulier, c'était que le débat recommençât au Sénat au point où on l'avait laissé, et que le rapport de la commission qui avait été chargée d'examiner la question fût soumis à un vote. Au lieu de comprendre ainsi la situation, le cabinet crut devoir soumettre au Congrès des députés un nouveau projet de loi sur les chemins de fer et envoyer à cette seconde chambre tous les dossiers relatifs aux concessions déjà accordées.

C'était créer de gaieté de cœur une occasion de conflit entre les deux Chambres; c'était attaquer les prérogatives du Sénat; c'était accroître l'opposition déjà si forte qui s'était formée dans son sein. Les sénateurs, se considérant comme défiés et provoqués, ramassèrent le gant qui leur était jeté et se préparèrent à la lutte; des réunions nombreuses eurent lieu entre leurs divers groupes; les modérés chez le général Concha, les progressistes chez le banquier Collado, les grands chez le duc de Rivas promirent à l'envi

de ne transiger avec aucune immoralité. L'élection des secrétaires amena d'abord le triomphe de quatre candidats de l'opposition ; celle-ci eut un second succès dans la nomination des nouveaux membres de la commission chargée de l'examen de la question des chemins de fer ; elle en eut un troisième à propos d'une autre commission chargée de répondre à une communication du cabinet qui demandait la suspension du débat sur cette question, sous le prétexte que toutes les lois financières doivent d'abord être discutées par le Congrès.

L'issue, dès lors, n'était pas douteuse ; des deux commissions nommées, l'une vint demander au Sénat de voter purement et simplement le projet soumis à ses délibérations au mois d'avril, l'autre proposa de répondre au cabinet que l'article 7 de la loi du 19 juillet 1837, qui règle les rapports des deux Chambres, spécifie que « quand un projet de loi est pendant devant un des deux corps législatifs, une même proposition sur le même point ne peut être faite dans l'autre corps ». Le débat commencé le 2 décembre continua jusqu'au 9. Enfin, après un chaleureux discours du duc de Rivas contre les dangers de la spéculation dont le cabinet prétendait seul tenir la clef, après une véhémente défense des prérogatives du Sénat par le général Ros de Olano, et malgré les efforts d'Esteban Collantes et du comte de San Luis, le Sénat, dans un vote solennel, rendu au milieu de l'inquiétude et de la préoccupation générales, adopta par 105 voix contre 69 le rapport de la commission, et décida que toutes les concessions de chemins de fer devaient se faire par des lois et non par des décrets.

L'opinion publique s'était mêlée à ce débat avec une passion extrême, et elle accueillit la solution par d'unanimes applaudissements ; en revanche, le palais se sentit frappé au cœur et, se laissant entraîner par la passion,

ne songea plus qu'à imposer sa volonté par la violence.

Dès le lendemain, 10 décembre, les Cortès furent de nouveau suspendues sans que, dans le décret de supension, il fût parlé d'une réunion à une date plus éloignée ; puis tous les fonctionnaires sénateurs qui avaient voté contre le gouvernement furent destitués. Don José de la Concha et Ros de Olano durent abandonner les deux directions générales de la cavalerie et du corps de santé ; les dispositions les plus sévères furent prises contre les journaux.

A l'ère de discussion franche et loyale que Sartorius avait manifesté la prétention d'ouvrir en convoquant à nouveau les Chambres, succède une de ces périodes de silence, de compression, où s'aiguisent les haines, où se trament les complots, qui finissent toujours par une violente secousse; la lutte n'existe plus entre les divers partis; elle se concentre entre l'élite de la nation espagnole et la couronne, cette dernière n'ayant pour auxiliaires que le cabinet dépositaire de l'autorité, et une bande de jeunes courtisans, avides de richesses et de plaisirs, sans moralité, sans intelligence, baptisés du surnom de Polacos (Polonais).

L'acte le plus grave qui inaugura cette période, fut un décret du 26 décembre, ordonnant que le projet de budget pour 1854 serait publié et mis en circulation, pour régir comme loi à partir du 1er janvier 1854, bien qu'il n'eût pas été examiné par les Cortès et que celles-ci n'eussent pas accordé au ministère d'autorisation pour percevoir les contributions.

L'autorité royale par ce décret se plaçait au-dessus de la loi, et la créait à elle seule. On conçoit quelle alarme il dut produire; on voyait indéfiniment reculée la convocation de nouvelles Cortès : le moyen avait été trouvé de se passer de leur concours, en supprimant leur intervention dans le

point le plus essentiel, celui qui leur avait été toujours réservé.

Ne pouvant attaquer cette mesure, à cause de l'excès même de son arbitraire, les journaux de Madrid l'accueillirent par un sombre silence que la presse courtisane voulut interpréter comme un acquiescement. Il lui fut répondu (29 décembre 1853) par une feuille volante tirée à un grand nombre d'exemplaires, et signée par les rédacteurs de sept grands journaux : *El Clamor publico*, *la Epoca*, *la Nacion*, *las Novedades*, *el Diario Español*, *el Tribuno* et *el Oriente*, dans laquelle tous ces rédacteurs déclaraient ne pouvoir parler à cause des mesures dont ils étaient trop souvent victimes (saisies constantes, censure préventive, refus de poursuivre les articles saisis, indication spéciale faite par les autorités de ne traiter ni des chemins de fer, ni du Sénat, ni de travaux publics, ni de l'Union ibérique). Cette feuille, tirée à un grand nombre d'exemplaires, reçut une publicité très étendue, malgré les efforts de la police pour en arrêter la propagation.

L'irritation de la presse se fit sentir d'une façon très vive à la reine le 5 janvier 1854, jour où elle accoucha d'une princesse, qui du reste fut enlevée à la vie au bout de quelques jours ; au lieu de saluer le nouveau rejeton avec joie, suivant les coutumes du pays, la plupart des journaux s'entendirent pour mettre une sourdine et en entretenir à peine leurs lecteurs. L'organe de Sartorius, *el Heraldo*, se plaignit vivement de cette conduite, qu'il traita de révolutionnaire, d'extralégale ; il ne trouva point d'écho dans les cœurs. Le palais voulait se mettre au-dessus de la nation ; celle-ci, froissée dans ses instincts les plus chers, s'attaquait directement au trône et ne voulait plus le considérer que comme la cause de tous ses maux.

L'aigreur générale qui animait tous les esprits se trahis-

sait jusque dans les rapports sociaux ; un duel qui eut lieu dans le courant de décembre entre les deux ambassadeurs de France et des Etats-Unis en donne la preuve évidente. A une soirée donnée à l'ambassade de France, M. Soulé fils crut s'apercevoir que le duc d'Albe, beau-frère de l'impératrice Eugénie, et M. de Turgot, le maître de la maison, tenaient dans un dialogue intime des propos peu bienséants sur la toilette de sa mère. Il en fit demander raison au duc d'Albe; et, malgré certaine réparation donnée par le duc à la première indication qui lui fut faite, la presse, surtout certains journaux français et entre autres le *Messager de Bayonne*, envenimèrent la querelle; un premier duel entre M. Soulé fils et le duc d'Albe se termina par une légère blessure que reçut le premier. Les exagérations des journaux à propos de ce duel en amenèrent un second entre les ambassadeurs de France et des Etats-Unis. Dans ce dernier combat, qui fut un échange de balles de pistolet, M. de Turgot fut atteint à la jambe, un peu au-dessous du genou.

Les deux cours de Paris et de Madrid et tous leurs partisans vantèrent à ce propos avec une partialité révoltante l'héroïsme de M. de Turgot et du duc d'Albe; au contraire, les républicains français et l'opposition espagnole s'attachèrent à montrer que le respect de sa dignité, le vrai courage étaient plutôt du côté de M. Soulé et que tous les torts devaient être imputés à ses adversaires.

Le mouvement d'opinion déterminé par la feuille volante des rédacteurs de journaux devait cependant entraîner de graves conséquences : d'abord il amena la signature d'une adresse que leur dirigèrent des hommes marquants de toutes les opinions, afin de prouver que tous les partis étaient unanimes à condamner le régime que depuis quelques années, par imitation de ce qui se passait en France, on voulait imposer à

l'Espagne; les rédacteurs qui avaient exposé les raisons pour lesquelles ils gardaient le silence, furent fortement encouragés à parler, par Quintana, Borrego, San Miguel, Madoz, Lujan, Rios Rosas, Escosura, Gonzalez Bravo, Olozaga, Ros de Olano, le duc de Rivas, Pacheco, Antonio Gonzalez, Rivero, Amettler, Pastor Diaz, Gutierrez de la Vega; c'est-à-dire par tous les écrivains qui s'étaient fait un nom en défendant les principes des partis modéré et progressiste, aussi bien que les idées démocratiques les plus avancées. Tous les jeunes hommes qui tenaient la plume et qui comptaient sur elle pour se créer une existence, et le nombre en était très grand à Madrid, mirent à honneur d'associer leurs noms à ceux qui s'étaient déjà ainsi groupés, et il résulta de ce mouvement que le gouvernement apparut au milieu de l'opinion dans une solitude absolue.

On fit ensuite circuler à un grand nombre d'exemplaires une requête du parti libéral d'Espagne à la reine constitutionnelle, requête dans laquelle il se plaignait amèrement que depuis trois ans les budgets de l'Etat ne fussent plus discutés, que l'autorisation ne fût plus demandée, et que les Cortès ne fussent même plus ouvertes pendant le temps nécessaire pour l'accorder. Il en résultait que le gouvernement n'avait plus l'appui légal et moral des Cortès; on était en pleine anarchie; les déficits augmentaient; il n'y avait pas de loi organique des chemins de fer capable d'en favoriser le développement, sans donner lieu aux scandales et aux agiotages qui s'étaient déjà produits. Aucune réforme de la Constitution, aucun coup d'Etat ne pouvait produire une amélioration, car le trône de la reine n'était maintenu que par la liberté politique et s'identifiait avec elle. Le salut était au contraire dans le plein exercice des facultés et des prérogatives des Cortès. La reine n'avait qu'à les réunir immédiatement pour voter le budget de l'année qui allait

s'ouvrir; l'opinion se calmerait aussitôt, et la crise se dénouerait d'elle-même.

La requête eut un grand effet, car elle était signée par un grand nombre de sénateurs, députés, grands d'Espagne, titres de Castille, capitalistes, propriétaires, hommes politiques, écrivains, etc. En même temps, des jeunes gens lançaient un appel aux armes contre le nouveau Godoy; des accusations directes contre l'ambition et l'avarice de Sartorius étaient placées sur le bureau de la reine. Toute une agitation mystérieuse et souterraine contre le ministère se déployait au dehors par des manifestations, malgré le silence obligé des journaux.

Se voyant ainsi acculés par leurs adversaires, Sartorius et ses amis voulurent à leur tour employer les armes dont ils disposaient, dominer par la force, régner par la terreur. Le 17 janvier 1854, ordre fut donné aux généraux qui avaient le plus manifesté leur hostilité contre le gouvernement, de se rendre aux diverses résidences qui leur étaient destinées: don Manuel de la Concha devait aller aux Canaries, son frère don José et Infante aux Baléares, O'Donnell à Santa Cruz de Ténérife; on annonçait en même temps que les généraux San Miguel, Chacon, Manzano, Serrano et Zabala allaient être éloignés de la capitale. Un des ministres, le plus recommandable, le marquis de Gerona, refusa de s'associer à cette mesure; il rendit son portefeuille qui fut confié par intérim au ministre des finances, Domenech.

Les Concha et Infante furent trouvés à leur domicile par les officiers chargés de leur communiquer les ordres du ministre de la guerre; mais O'Donnell, prévenu à temps, parvint à se dérober; on prétexta pour lui une partie de chasse, et il cessa de se présenter à son domicile. Il alla se cacher dans Madrid même chez des amis, et dérouta toutes les recherches d'une police très active, mise à sa poursuite par

un nouveau gouverneur civil, le comte de Quinto; le gouvernement donna ordre de l'arrêter partout où il pourrait être rencontré, et le désigna ainsi comme chef de la coalition. En effet, dès ce jour on sut que du fond de sa retraite O'Donnell préparait une vaste conspiration destinée à produire une grande secousse politique. Sa popularité devint immense et s'étendit dans toutes les couches sociales.

Désormais on conspire partout : dans le pays, pour défendre les institutions libérales; au palais, pour renverser définitivement ce qui en reste encore. Il était évident que la force seule devait à la fin décider la question.

Le premier signal d'une lutte armée fut donné à Saragosse, le 20 février 1854, par le brigadier Hore. C'est de ce côté que les conspirateurs avaient d'abord dirigé leurs vues, et le mouvement aurait éclaté plus tôt dans cette ville, si le cabinet n'avait rappelé tout à coup à Madrid, en lui donnant les fonctions de directeur général de la cavalerie, le général Dulce, qui tenait entre ses mains tous les fils de la conspiration. Celui-ci, en acceptant la nouvelle situation qui lui était offerte, où il se promettait de rendre de plus grands services encore à la coalition dont il faisait partie, avait recommandé à ses amis d'ajourner jusqu'à nouvel ordre toute tentative. Hore, qui avait activement travaillé le régiment qu'il commandait, ne crut pas de son côté devoir attendre davantage et, comptant trop sur le concours de la population de Saragosse, il se prononça le jour même où il avait reçu l'ordre de se rendre à Pampelune. Par sa seule initiative, tout le régiment de Cordoba, cantonné à la Aljaferia, fut acquis au mouvement : quelques civils prévenus se fortifièrent alors dans une maison en construction dite *de Zacarias,* tandis que d'autres arrêtaient deux officiers sur la promenade de Santa-Engracia. A cela se borna toute l'initiative de la population de Saragosse. Peu satisfait

d'une participation si peu active, Hore se décide à prendre les devants; il laisse dans le château trois cents de ses hommes, et à la tête d'un bataillon et demi de son régiment de Cordoba marche sur la caserne de cavalerie. Il harangue les officiers et obtient la promesse qu'un escadron de chasseurs de Bailen et le régiment de Montesa se mettront en marche pour le champ du Sépulcre, situé au dehors de la ville et choisi comme lieu de réunion pour les forces révolutionnaires. Jusque-là tout allait bien; mais, quand il se dispose à entraîner le régiment de Bourbon, il apprend que le capitaine général Rivero l'a devancé, et que ce corps entend rester fidèle à l'autorité constituée.

Hore cependant ne se laisse point décourager par cet incident; il prend la tête d'une colonne et s'engage dans une rue qui devait le conduire à l'une des portes de la ville dont il voulait s'emparer. Il est arrêté dans sa marche par une troupe que commandait le marquis de Santiago et qui était appuyée de pièces d'artillerie. La lutte s'engage entre les deux détachements : le canon oblige les insurgés à reculer. Hore, désireux de mettre fin au combat, pénètre dans une rue adjacente, et se présente tout à coup uniquement suivi de son ordonnance devant une compagnie de grenadiers, en criant : «Ne tirez pas, nous sommes tous frères.» Un officier de cette compagnie, loin de s'arrêter devant l'injonction, donne l'ordre à ses soldats de faire feu, et Hore tombe mortellement frappé de dix-sept balles.

Les mêmes grenadiers furent ensuite lancés contre le gros des insurgés; ceux-ci avaient eu le temps de se fortifier dans quelques maisons de la porte del Angel et de la place de la Seo; ils reçurent leurs adversaires par un feu bien nourri et les forcèrent à la retraite. Mais la mort du brigadier avait jeté l'indécision dans tous les esprits. Les régiments de Bailen et de Montesa revinrent sur leur pre-

mière décision; celui de Bourbon obéissait aux ordres du capitaine général; les insurgés, abandonnés à leurs seuls efforts, n'étaient plus en état d'aboutir à un résultat sérieux. Les soldats du régiment de Cordoba prirent le parti, vers les onze heures du soir, de quitter les positions qu'ils avaient occupées dans la journée et de revenir à leurs quartiers; plus acharnés, les bourgeois ne quittèrent les leurs que le lendemain matin à cinq heures.

Tous ceux qui ne voulaient pas déposer les armes convinrent de quitter la ville et mirent à exécution cette résolution.

L'échauffourée avait coûté du côté des troupes gouvernementales neuf morts et une trentaine de blessés; du côté des insurgés, quatre morts, dix-sept blessés et environ quatre cents prisonniers, tant bourgeois que soldats ayant capitulé.

Dès qu'on apprit, au palais de Madrid, l'issue de cette prise d'armes, il se fit un grand mouvement autour de la reine et du comte de San Luis. Les *Polacos* prétendaient que le moment était venu de frapper un grand coup; la preuve était donnée que les généraux expulsés ou menacés d'arrestation n'avaient pas de racines dans l'armée. Pourquoi ne pas dissoudre le Sénat, le véritable auteur de l'état de crise dans laquelle se trouvait la monarchie?

Le comte de San Luis ne voulut pas écouter ces suggestions; il se borna à décréter l'état de siège, à accroître les forces de la police, à faire emprisonner les rédacteurs des sept journaux qui avaient protesté après la dissolution des Cortès, à expulser d'Espagne tous les personnages marquants qui pouvaient lui faire ombrage, entre autres Gonzalez Bravo et Bermudez de Castro, et à faire rechercher avec ardeur par la police tous ceux que l'on considérait dans la société comme les lieutenants secrets d'O'Donnell,

Parmi ces derniers figurait un jeune écrivain, Canovas del Castillo, qui, dans les chaires de l'Athénée, avait stigmatisé le ministre actuel de traits acérés en faisant le portrait de don Pedro Calderon et des principaux favoris de Philippe III et de Philippe IV; on s'était empressé de le faire descendre de sa chaire, parce qu'il avait annoncé devoir bientôt s'occuper des mœurs dissolues de la reine doña Mariana.

En même temps on fusillait à Saragosse le lieutenant-colonel du régiment de Cordoba, don Salvador la Torre, dont le seul crime était d'avoir conduit jusqu'à la frontière les soldats de son régiment, en leur évitant toute rencontre avec les troupes mises à leur poursuite. Ses actes avaient bien prouvé qu'il n'avait aucune relation directe avec les chefs de la conspiration qui se préparait à Madrid ; lié d'amitié avec le brigadier Hore, il lui avait obéi d'abord, puis il n'avait songé qu'à tirer son régiment de la terrible situation où son chef l'avait mis. Il avait conseillé à ses soldats une marche des plus difficiles au milieu des montagnes du haut Aragon, alors toutes couvertes de neige; et c'est à ce conseil qu'ils durent leur salut; mais il leur fallut supporter d'atroces douleurs. Le froid leur brûlait les pieds; ils succombaient sous la faim, sous la fatigue, avec la crainte de rencontrer à chaque instant un détachement ennemi. La Torre, en bon chef, restait à l'arrière-garde ; il veillait à ce qu'aucun de ses hommes ne s'égarât, mais lui-même était exténué. Dans un moment de lassitude extrême, il ordonna à ceux qui l'entouraient d'aller en avant, tandis que lui-même prendrait quelques minutes de repos pour reprendre sa marche. Ce fut son arrêt de mort ; tandis que tous ses compagnons furent assez heureux pour gagner la frontière, lui seul fut fait prisonnier, sommairement jugé et bientôt exécuté, sans

que son admirable conduite à l'égard de ses subordonnés ait pu lui faire trouver grâce devant les vainqueurs (6 mars). A la fin de ce même mois, et dans les premiers jours d'avril, on crut qu'un mouvement allait éclater à Barcelone. Les ouvriers refusaient le travail, les ateliers se fermaient. L'autorité eut les plus grandes peines à rétablir la tranquillité et à remettre de la confiance dans les esprits.

Cependant, O'Donnell restait toujours caché à Madrid ; plusieurs des journalistes dont l'arrestation avait été ordonnée, à la suite des événements de Saragosse, se dérobaient comme lui à toutes les recherches dans le sein de la capitale. La police était inquiète, ardente, en lutte journalière avec la population ; on sentait partout les preuves d'une vaste conspiration. L'autorité était convaincue de son existence, et ne pouvait mettre la main sur ceux qui la fomentaient parce que tout le monde en était plus ou moins complice ; un malaise général dominait toute la société.

Comme symptôme manifeste de ce malaise, on vit tout à coup, le 26 avril, paraître le premier numéro d'une feuille volante imprimée avec des filets noirs comme une lettre de décès ; elle fut envoyée à tous les ministres, à la reine elle-même, et excita tout à coup dans Madrid la plus vive curiosité.

Que disait cette feuille ? Elle répétait tout haut ce qui se disait tout bas : qu'au ministère du fomento tout était à vendre, et qu'il suffisait de s'adresser à tel fonctionnaire nominativement désigné ; qu'il en était de même à l'intérieur, à la guerre. Les efforts les plus grands furent faits par la police pour découvrir où s'était imprimée cette feuille volante ; on ne trouva rien, et un deuxième numéro put paraître le 8 mai.

Cette fois la curiosité est encore plus vivement excitée. La feuille a pris un nom ; elle s'appelle le *Murcielago*, la

Chauve-Souris. Elle ne se contente plus de nommer les fonctionnaires prévaricateurs ; elle s'attaque à Salamanca, l'associé du duc de Rianzarès ; elle dénonce une nouvelle tentative d'assurer à l'entrepreneur du théâtre d'Orient une somme de 80 000 douros, dont les Polacos doivent tirer profit ; elle annonce un emprunt forcé de 180 millions.

Nouveau numéro clandestin, le 26 mai. Le *Murcielago* affirme que 50 000 douros ont été donnés au comte de San Luis pour concéder à la maison Zangroniz l'autorisation d'établir entre la Havane et Vigo une communication régulière de bateaux à vapeur. Il expose que, tandis que les actions de chemins de fer baissent, le duc de Rianzarès et Salamanca obtiennent que les leurs soient transformées en billets du Trésor. Une comparaison peu flatteuse est établie entre les chefs militaires alors chargés de la direction de l'armée et ceux qui ont été expulsés et internés. Enfin, il discute les termes du décret qui a annoncé l'emprunt forcé de 180 millions ; il affirme que 40 millions vont aller directement dans les caisses de Christine, parce qu'on se propose d'acheter le chemin de Langreo à Gijon, et il conseille la résistance passive.

Le 4 juin, c'est à la reine elle-même qu'il s'adresse directement : « Ses fidèles serviteurs souffrent de ce que son auguste nom ne peut plus être prononcé qu'avec mépris. Partout, dans les rues, sur les places, on parle mal de sa vie privée. Il en est qui pensent à don Pedro V, d'autres au duc de Montpensier. »

Enfin, le 11 juin, paraît un dernier numéro plus violent, plus terrible que les autres : les caractères étaient à moitié effacés ; on voyait qu'il avait été imprimé avec la plus grande précipitation. On y félicitait le conseil royal d'avoir repoussé l'indemnité de 80 000 douros, récla-

mée par l'entrepreneur du théâtre d'Orient ; on accusait Christine de vouloir capitaliser la pension que lui payait le Trésor, et de chercher à réaliser de ce chef 70 millions ; on désignait ouvertement le favori actuel de la reine, promu en quelques années du grade de cadet à celui de lieutenant, comme n'ayant d'autre feuille de service que quelques expéditions aux résidences royales ; on y parlait dans les termes suivants de la possibilité d'un changement de ministère :

« Il y en a qui craignent que les ministres actuels aient des successeurs qui soient pires encore, impossible. Candelas est mort (1). »

Le ministère répondait à ces violentes manifestations par une persécution active dirigée contre les officiers et journalistes proscrits, par des ordres de plus en plus sévères donnés à la police, et surtout par un étalage de plus en plus choquant de ses sentiments monarchiques. L'anniversaire de la naissance du roi avait été célébré le 14 mai avec un éclat inaccoutumé ; l'infant don Enrique, revenu à résipiscence, était réhabilité ; on lui rendait son titre de duc de Séville, la grandesse pour lui et ses héritiers, et le traitement personnel d'altesse. Les prérogatives d'infant d'Espagne étaient accordées au fils de la duchesse régente de Parme. On affectait de produire souvent la reine en public, quoiqu'il lui arrivât fréquemment d'être accueillie par un sombre silence ou des murmures désapprobateurs.

Cependant les conspirateurs avaient profité des cinq mois de leur retraite forcée pour renouer tous les fils d'un vaste complot dans l'armée. Retardés, pendant le mois de mai, par une maladie nerveuse qui faillit compromettre la vie d'O'Donnell, trop longtemps privé d'air et de lumière par

[1] En français, nous dirions, au lieu de Candelas, Cartouche ou Mandrin.

la nécessité où il était de se cacher, ils jugèrent au mois de juin que la mine était suffisamment chargée, et résolurent d'agir. Le général Dulce, nommé directeur de la cavalerie, était resté en relation avec eux, et avait promis de courir les chances d'un pronunciamento. Ils avaient aussi obtenu la participation du colonel du régiment d'infanterie del Principe, le brigadier Echague; avec ces éléments on pouvait engager la lutte. Une première date fut fixée : le 15 juin; plusieurs colonnes devaient sortir ce jour-là de la ville pour faire des manœuvres en campagne, et l'on pouvait profiter de cette circonstance pour réunir en un seul faisceau tous les ennemis de la situation. Diverses circonstances empêchèrent que la levée des armes n'eût lieu ce jour-là, et il fallut qu'O'Donnell, sorti de sa cachette pour aller se mettre à la tête des troupes insurgées, rentrât dans l'enceinte de Madrid; des amitiés puissantes et énergiques intervinrent heureusement et lui permirent de se dérober aux recherches d'une police plus active et bruyante qu'intelligente et efficace.

On attendit encore treize jours. Enfin il fut décidé que l'on agirait le 28. Cette date avait été fixée à cause du départ de la capitale du second bataillon du régiment del Principe, dont le premier avait été déjà déplacé, et, comme on savait pouvoir compter sur lui, on ne voulait pas se priver de ses services.

Ce jour-là donc, à trois heures du matin, le clairon retentit dans toutes les casernes de cavalerie de la capitale. Ordre est donné aux soldats de monter à cheval, et une demi-heure après tous les régiments se dirigent vers les portes de la ville. Le bataillon d'infanterie del Principe en fait autant; on avait cru pouvoir compter sur le régiment de la Reina gobernadora ; mais celui-là fut retenu par son lieutenant-colonel

A la caserne de San-Francisco, où se trouvait le régiment d'Estremadure, une lutte s'engage, aux alentours de la porte, entre divers officiers formant partie du complot et le capitaine chef de la garde de prévention. Plusieurs des officiers parviennent à s'échapper, mais le régiment entier est maintenu dans l'obéissance par le colonel Garrido.

Des diverses portes de la ville, les escadrons de cavalerie et le bataillon del Principe se dirigent vers le champ des Gardes, où bientôt arrive O' Donnell, accompagné du marquis de la Vega Armijo. Une colonne de marche se forme aussitôt, qui suit le chemin de ronde, traverse la *Fuente castellana* et vient déboucher sur la route d'Alcala, à cinq heures du matin, tout près de l'auberge du Saint-Esprit.

Arrivée à Canillejas, la colonne s'arrête, et O' Donnell s'avance au-devant des troupes, accompagné des généraux Dulce, Ros de Olano et Messina. Il leur adresse quelques paroles fermes et énergiques, leur révèle l'œuvre qu'il a entreprise ; il n'est pas dominé par l'intérêt personnel, c'est un but patriotique qu'il veut remplir. Du reste, quiconque ne veut pas s'associer à son entreprise peut se retirer. Le colonel du régiment de Santiago fut le seul à accueillir cette offre et se retira avec son fils, officier de son régiment.

Le reste de la colonne acclame ses chefs, et reprend ensuite sa marche vers Torrejon et Alcala.

Pendant ce temps, dans l'intérieur de la ville, un certain nombre de jeunes gens initiés au complot répandaient à profusion des manifestes adressés aux Espagnols, aux citoyens, aux soldats, manifestes déjà prêts depuis une quinzaine de jours et qu'il avait fallu, depuis le 11 juin, soustraire avec la plus grande vigilance à toutes les recherches de la police. Quant à la population elle-même, elle saluait l'événement comme l'aurore de nouveaux jours,

mais elle craignait aussi de n'avoir devant elle qu'une sédition militaire : elle attendait, pour entrer dans la lutte, le signal de ceux en qui elle avait plus particulièrement confiance, les anciens chefs du parti progressiste et les propagateurs des nouvelles doctrines démocratiques.

CHAPITRE II.

ESPARTERO ET O'DONNELL.

28 juin-8 novembre 1854.

Jonction des troupes d'Alcala à celles qui étaient sorties de la capitale. — Retour d'O'Donnell sur Madrid. — Le ministre de la guerre et le général Lara sortent avec une colonne. — Combat de Vicalvaro (30 juin). — O'Donnell et ses amis se dirigent sur la Manche; leur séjour à Aranjuez, Tembleque, Manzanarès. — Programme de Manzanarès (7 juillet). — Soulèvements de Valladolid et Barcelone. — Démission du cabinet Sartorius. — Le ministère Cordoba (17 juillet). — Le 17 juillet à Madrid. — Incendie de l'hôtel de la reine Christine et des maisons de Salamanca, Quinto, Vista Hermosa, Sartorius, Collantès et Domenech. — Démission du général Cordoba. — Ministère du duc de Rivas. — Journées du 18 et du 19 juillet. — Espartero est nommé président du conseil et San Miguel, capitaine général de la Nouvelle-Castille. — La Junte supérieure de Madrid. — Pronunciamento des principales villes de la Péninsule. — Formation de juntes à Saint-Sébastien, Saragosse, Séville, Grenade, Cadiz. — Entrée d'O'Donnell à Séville; la colonne du général Blaser vient se ranger sous ses ordres. — Mesures gouvernementales prises par la Junte supérieure de Madrid. — Entrée d'Espartero et d'O'Donnell à Madrid, le 28 juillet. — Formation d'un nouveau cabinet. — Convocation de Cortès constituantes pour le 8 novembre. — Dispositions prises à l'égard de Christine. — Alarme du 28 août. — Suppression des clubs. — Dissolution des Juntes. — Ravages causés par le choléra. — Elections.

Les officiers supérieurs des escadrons de cavalerie casernés à Alcala de Henarès avaient été gagnés par les chefs de la conspiration avec le même soin que ceux des escadrons de Madrid; ils s'étaient mis en route dans la matinée du 28 pour venir au secours de leurs frères d'armes, et les uns et les autres se rejoignirent à Canillejas.

Les régiments prononcés venant de Madrid étaient au

nombre de trois, Santiago, Almansa et Farnèse, auxquels s'adjoignait un escadron du régiment de Grenade.

Deux autres régiments de cavalerie sortirent d'Alcala : Bourbon et el Principe, ils étaient accompagnés de l'Ecole militaire, de quelques soldats du régiment du Roi, et d'une demi-compagnie de la Reina gobernadora.

Toutes ces troupes, une fois réunies, reprirent ensemble le chemin d'Alcala, où elles furent reçues avec beaucoup d'enthousiasme ; un certain nombre de bourgeois accoururent de divers côtés pour s'unir à elles, et on forma avec eux le noyau d'un petit corps auquel on devait donner plus tard le nom de Bataillon de volontaires de Madrid. La journée du 29 fut employée par O'Donnell à des soins d'organisation intérieure : il apprit que le ministre de la guerre et le capitaine général de Madrid se proposaient de le poursuivre et, pour leur épargner une partie du chemin, il résolut de reprendre le lendemain dès la pointe du jour la route de Madrid afin de leur offrir lui-même la bataille.

La reine Isabelle se trouvait depuis deux jours seulement à la résidence de l'Escurial, quand on y apprit le pronunciamento du 28. La première idée du président du Conseil fut que la reine n'était pas en sûreté dans ce séjour, et il la décida à revenir dans la capitale, le soir même du 28, avec toute sa famille. Aussitôt après parurent dans la Gazette officielle des décrets qui établissaient partout l'état de siège et des commissions militaires, qui enlevaient tous leurs grades, honneurs et décorations aux généraux Dulce, O'Donnell et Messina, qui défendaient dans les rues et places publiques des réunions de plus de trois personnes, qui prohibaient à Madrid l'usage de toute espèce d'armes et ordonnaient que dépôt immédiat en fût fait par les propriétaires aux divers bureaux de police dans une période de vingt-quatre heures.

Le ministre de la guerre s'efforçait en même temps de réunir autour de lui toutes les troupes sur la fidélité desquelles il pouvait compter : en peu de temps il eut groupé sept bataillons d'infanterie sous les ordres du comte de Vistahermosa, un régiment de cavalerie, celui de Villaviciosa, toute la brigade de garde civile et de douaniers de Madrid et quatre batteries, dont deux de montagne.

C'est à la tête de ces forces qu'il quitta dans la matinée du 30 les murs de la capitale dans le but d'aller au-devant des insurgés; une première ligne commandée par le brigadier Santiago formait l'avant-garde : la gauche et la réserve étaient sous les ordres du lieutenant général Campuzano.

O'Donnell se trouvait déjà à Vicalvaro dès les onze heures du matin : c'est là qu'il avait résolu d'attendre ses adversaires; il avait installé ses troupes dans les champs qui s'étendent à la sortie du village et font face à Madrid : sa première intention était de se laisser attaquer, de maintenir ses masses de cavalerie sous la protection des quelques canons dont il disposait et de couper ensuite la retraite à ses adversaires ; mais l'ardeur des siens l'empêcha de suivre cette ligne de conduite, il lui fallut céder et combiner un autre plan d'après lequel la cavalerie tout entière chargerait l'ennemi, tandis que le seul bataillon d'infanterie dont il disposait resterait en arrière-garde.

L'action s'engagea vers les trois heures de l'après-midi ; Blaser et Lara firent approcher une batterie assez près pour pouvoir canonner les hauteurs de Vicalvaro, et groupèrent autour d'elle des forces d'infanterie suffisantes pour être en état de la défendre contre toute attaque. Elle devint en effet l'objectif des troupes prononcées; des deux colonnes entre lesquelles avait été divisée la cavalerie, la première s'avança pour la charger à fond, et fut reçue par une mitraillade qui

l'obligea à se disperser pour se reconstituer derrière la seconde colonne.

Un engagement eut lieu entre les divers corps, mais sans résultat; Blaser voulait empêcher cette reconstitution, O'Donnell cherchait au contraire à l'assurer.

Afin de la décider, il donna l'ordre à la deuxième colonne de charger à son tour, et elle le fit avec le même entrain que la première, mais sans plus de succès. Le colonel de Farnèse Garrigo et plusieurs autres officiers, s'étant approchés de trop près de la batterie convoitée, furent blessés, tombèrent sur le sol et furent faits prisonniers.

Après ces deux tentatives, il devint évident, pour les généraux des deux armées, qu'en raison de la différence des ressources dont ils disposaient, l'un supérieur par sa cavalerie bien montée, l'autre disposant d'une artillerie bien soutenue par des fantassins solides, ils n'arriveraient point, sans une grande effusion de sang, à un résultat sérieux. O'Donnell verrait tous ses efforts se briser contre la batterie dont il cherchait à s'emparer. Blaser était hors d'état d'atteindre ses ennemis et de les mettre en déroute. Des deux côtés on songea à la retraite, on abandonna un champ de bataille où rien ne pouvait être décidé.

O'Donnell ramena ses troupes à Vicalvaro : le ministre de la guerre se décida à rentrer dans l'intérieur de Madrid, où il pouvait prendre l'apparence d'un général victorieux, en se flattant de n'avoir pu être entamé malgré les efforts de ses adversaires, et en montrant les prisonniers qu'il avait faits.

La perte des deux côtés n'était pas grande : les troupes du gouvernement ne comptaient guère plus de trente blessés; du côté des insurgés on avait à regretter la captivité et la mort de quelques officiers qui s'étaient exposés avec trop de témérité.

O'Donnell fit dormir ses troupes à Vicalvaro; puis le lendemain, après un conseil de guerre, où il prit l'avis des principaux chefs, il se décida à prendre le chemin d'Aranjuez, afin d'assurer ses communications par voie ferrée avec le centre et le midi de la Péninsule. Peut-être avait-il compté sur un soulèvement immédiat de la capitale ; cette espérance déçue, il se rejetait sur la province qu'il allait chercher à agiter.

Les insurgés restèrent à Aranjuez jusqu'au 4 juillet; leurs chefs mirent la main sur tous les fonds de l'Etat, sur tous les produits vendus pour compte de l'administration des contributions indirectes, tels que le tabac et le sel; ils firent une tentative pour s'emparer de Tolède et ne parvinrent qu'à obtenir l'incorporation de deux compagnies d'infanterie destinées à former la garnison de cette ville; ils envoyèrent partout des avis pour réagir contre les déclarations du gouvernement, qui cherchait à faire croire à leur complète dispersion; O'Donnell reçut un envoyé direct de la reine qui lui faisait demander son programme, et il ne craignit pas de faire connaître directement à cet envoyé son intention de partir pour Manzanarès, où il arriverait vers le 7 ou le 8.

Pendant ce temps à Madrid même, depuis le 28 juin, s'était organisé un comité composé de MM. Canovas del Castillo, Tassara, marquis de la Vega de Armijo et Fernandez de los Rios, qui, se mettant d'accord avec le parti progressiste, cherchait à organiser un mouvement populaire; l'opinion publique était par lui maintenue dans une excessive agitation; il luttait contre les publications officielles du gouvernement, et communiquait constamment avec les généraux soulevés, pour leur faire connaître toutes les décisions prises par les ministres, surtout le départ et l'arrivée des troupes.

Des dispositions furent prises par O'Donnell pour empêcher qu'un corps ennemi ne pût l'atteindre dans sa course d'Aranjuez à Manzanarès; toute son infanterie avait été transférée par le chemin de fer jusqu'à Tembleque; il ordonna qu'immédiatement après son départ on fit sauter un pont situé avant Villa Sequilla, et cet ordre fut exécuté.

Le ministre de la guerre, qui avait organisé une colonne pour le poursuivre, fut mis ainsi dans l'impossibilité de l'atteindre immédiatement, et lui accorda forcément un repos pendant lequel les insurgés continuèrent à s'organiser; le pays s'agitait de plus en plus, et le comité de Madrid préparait une révolution.

Les progressistes et les démocrates que l'on engageait sans cesse à prendre les armes, en leur disant que jamais, depuis 1843, meilleure occasion ne s'était présentée pour eux de recouvrer le pouvoir, faisaient observer avec juste raison que jusqu'ici les généraux soulevés n'avaient pris aucun engagement; ils étaient les ennemis du cabinet Sartorius, soit; mais quel intérêt les adversaires du parti modéré pouvaient-ils avoir pour un pronunciamento militaire, s'il ne devait aboutir qu'à un changement de cabinet? Combien de différents ministères n'avait-on pas eus depuis 1843? Tous, un peu plus, un peu moins, avaient maintenu le régime politique soutenu et patronné par les modérés. Il fallait assurer au peuple de véritables modifications dans le sens libéral, si l'on voulait l'entraîner à l'action. Ces idées, longtemps discutées dans le comité de Madrid, furent portées à la connaissance d'O' Donnell par l'un de ses membres, M. Canovas del Castillo, et décidèrent la publication du bulletin suivant, devenu plus tard si célèbre sous le nom de *Programme de Manzanarès*.

Ce bulletin était ainsi conçu :

Espagnols,

L'accueil enthousiaste que trouve dans toutes les villes l'armée libérale, le courage des soldats qui la composent, courage qui s'est manifesté si brillamment dans les champs de Vicalvaro, les applaudissements que suscite partout la nouvelle de notre soulèvement patriotique, assurent dès aujourd'hui le triomphe de la liberté et des lois que nous avons juré de défendre. Sous peu de jours, la plupart des provinces auront secoué le joug des tyrans; l'armée entière sera venue se ranger sous nos étendards, qui sont ceux mêmes de la loyauté; la nation jouira de tous les avantages du régime représentatif pour lequel elle a prodigué jusqu'aujourd'hui tant de sang inutile et supporté d'aussi coûteux sacrifices. Le moment est donc venu de dire ce que nous sommes résolus à faire le jour de la victoire. Nous voulons la conservation du trône, mais sans la camarilla qui le déshonore; nous voulons l'exécution en général des lois fondamentales améliorées, surtout de la loi électorale et de celle sur la presse; nous voulons que dans la nomination aux emplois militaires et civils on respecte l'ancienneté et les mérites; nous voulons délivrer les cités de la centralisation qui les dévore et leur donner l'indépendance nécessaire pour conserver et accroître leurs propres intérêts, et comme garantie de tout cela, nous voulons et nous établirons sur de solides bases la MILICE NATIONALE. Telles sont nos intentions, que nous exposons franchement, sans vouloir pour cela les imposer à la nation. Les Juntes gouvernementales qui doivent s'établir dans les provinces devenues libres, les Cortès générales qui seront au plus tôt réunies, la nation elle-même enfin fixera les bases définitives de la régénération libérale à laquelle nous aspirons. Nous tenons nos épées au service de la volonté nationale, et avant qu'on lui ait obéi nous ne les remettrons pas au fourreau. »

Quartier général de Manzanarès, le 7 juillet 1854.

Le général en chef de l'armée constitutionnelle,
Léopold O'DONNELL, comte de LUCENA.

Parler ainsi de la milice nationale, c'était mettre de son côté tous les progressistes, tous les démocrates, tous les anciens amis d'Espartero, tous les partisans des constitutions de 1812 et 1837; c'était exciter d'ardentes sympathies dans toutes les grandes villes, parmi toutes les classes laborieuses, c'était en un mot appeler la révolution à son secours.

La réponse ne se fit pas longtemps attendre. Dès que le *Bulletin* eut été publié, et il le fut à Madrid le 14 juillet, la lutte changea aussitôt d'aspect; on ne s'occupait

jusque-là, dans la capitale, que de nouvelles purement militaires : soulèvement d'un escadron du régiment de Montesa, arrivée des Concha, apparition de bandes aux environs de Valence, entrée de Buceta dans Cuença. Après la publication du programme, il n'est question au contraire que de villes soulevées, de populations irritées, de juntes qui se constituent ; le peuple entre partout en mouvement ; il se décide à faire entendre sa grosse voix.

C'est d'abord Valladolid : la population de cette ville, profitant du départ d'une partie importante de la garnison, se soulève, en adoptant le programme de Manzanarès. Son gouverneur militaire, le général Aleson, loin de contrarier le mouvement, y adhère. La ville de Zamora suit son exemple.

C'est ensuite la grande cité de Barcelone. Dans la nuit du 14 au 15 juillet, deux bataillons des régiments de Navarre et de Guadalajara prennent l'initiative d'un pronunciamento contre le gouvernement. La population les acclame aux cris de *Vive la Constitution! A bas les ministres! Dehors la reine Christine!* Une junte est aussitôt formée pour prendre la direction des affaires, et elle est reconnue par le gouverneur militaire et le capitaine général, qui tiennent avant tout à maintenir l'ordre public. En effet, des malintentionnés avaient aussitôt cherché à profiter de la situation pour exercer des vengeances particulières ou s'enrichir par le pillage. Plusieurs fabriques venaient d'être incendiées ; le propriétaire d'un de ces établissements avait été assassiné avec son fils et un contremaître. L'union de la junte et du capitaine général pouvait seule empêcher le retour de nouveaux désordres.

Malgré tous les efforts du gouvernement pour cacher ces nouvelles à la connaissance du public, elles circulaient dans la capitale et entretenaient dans les esprits une agitation

croissante. Les Madrilènes se rendaient parfaitement compte de la situation respective où se trouvaient les deux colonnes d'O' Donnell et de Blaser : la première, se dirigeant sur l'Andalousie, recueillant partout des recrues, s'emparant de toutes les ressources financières de l'Etat, attirant tous les hommes marquants, renforcée par l'arrivée du général Serrano et en marche sur Séville, où l'attendait une population bien disposée ; la seconde manœuvrant avec difficulté, pouvant à peine compter sur la fidélité des soldats qui la composaient, suivant la première à une grande distance et paraissant ni vouloir ni pouvoir jamais l'atteindre. Les cris de victoire et de triomphe des journaux officiels, à force d'être répétés sans être jamais suivis de résultats, avaient cessé d'inspirer la moindre confiance.

La reine et son entourage ne pouvaient cependant rester insensibles au déploiement général des haines et des colères contre le ministre qu'ils soutenaient ; ils comprirent à la fin qu'une plus grande résistance pouvait entraîner la chute du trône, et, dans la matinée du 17 juillet, la reine Isabelle fit entendre au comte de San Luis que le moment pour lui était venu de se retirer. Sartorius ne fit pas attendre longtemps sa démission, et la remit, dans l'après-midi du même jour, à la reine, avec celle de tous ses collègues. Le palais lui avait préparé à l'avance un successeur : c'était le lieutenant général Fernando-Fernandez de Cordoba, directeur général de l'infanterie, ancien chef de l'expédition d'Italie, sénateur, qui avait joué un rôle spécial dans la lutte de l'opposition du Sénat contre le palais ; prêt à prendre les armes au cas où un coup d'Etat aurait été tenté par la Cour, mais d'ailleurs ayant refusé d'entrer dans la conspiration d'O'Donnell, et ayant voté avec le ministère dans la question des chemins de fer. Cordoba, sentant qu'il n'avait pas lui-même assez d'influence pour dominer une situa-

tion aussi difficile que celle où le pouvoir lui était confié, s'adressa à des notabilités du parti progressiste et de l'opposition modérée, et leur demanda de prendre avec lui le fardeau des affaires. Les collaborateurs qu'il s'adjoignit étaient : pour la justice, Gomez de La Serna ; pour fomento, Miguel de Roda ; pour l'intérieur, Rios-Rosas.

L'effet produit dans Madrid par la chute du comte de San Luis fut immense ; l'indignation générale qui couvait au fond des cœurs déborda et se traduisit par un cri d'explosion. Le 17 était un lundi ; il y avait course de taureaux ; tout à coup, au milieu de la représentation, plusieurs voix demandèrent à la musique de jouer l'hymne de Riego. On tarde à satisfaire ce désir ; les cris redoublent ; des menaces de mort sont prononcées contre les ministres, Salamanca, la reine Christine, et en même temps on répète avec frénésie : *Vive la liberté !*

Devant cette démonstration, l'autorité qui présidait la course de taureaux abandonne son poste. Les musiciens, obéissant à la volonté de la foule, commencent alors l'hymne qui, depuis onze ans, n'avait pas été joué en public. Ils sont furieusement applaudis et le peuple, excité par son chant national, se livre sans méfiance à toutes les ardeurs de son enthousiasme patriotique ; l'atmosphère se charge d'électricité. A la sortie des taureaux, la nouvelle de la démission du cabinet Sartorius est confirmée par les feuilles publiques. Tout le monde en est informé ; aussitôt, comme par un mouvement spontané, la population se rue tout entière vers la Puerta del Sol.

Il n'y a d'abord chez personne d'intention hostile ; tout le monde est sans armes ; on veut se communiquer la bonne nouvelle. La nuit vient, les maisons s'illuminent, ce n'est d'abord que de la joie, de la simple expansion, puis bientôt des voix de *Aux armes, aux armes !* se font entendre,

On crie : *Vive la milice nationale !* en même temps que : *Mort à Christine, mort aux voleurs !*

Des bandes se dirigent vers les églises et forcent les sacristains à faire sonner les cloches. La première mise en branle fait mettre toutes les autres en mouvement. Des meneurs courent au gouvernement civil et à l'hôtel de ville ; dans le premier de ces édifices on trouve cinq cents fusils et quelques minutions : ils tombent en la possession du peuple ; il n'en trouve que deux cents dans l'autre édifice. Ces armes sont immédiatement distribuées, et bientôt ceux qui les possèdent circulent dans la Puerta del Sol au milieu de la foule qui encombre cette place. On voit qu'ils cherchent à s'organiser, ils se donnent des chefs; ils suivent tantôt un cavalier, tantôt une bannière quelconque, de soie ou de papier.

L'idée vint de faire mettre en liberté les détenus pour cause de politique ou de rébellion ; aussitôt deux troupes sont formées, l'une se dirige vers le Saladero et va ouvrir les portes de leur prison à Nicolas Rivero, à Narciso Escosura, à Camara et plusieurs autres condamnés pour délits de presse ou de parole ; l'autre va à l'hôpital militaire, et délivre les malheureux blessés faits prisonniers dans la journée de Vicalvaro.

Avec l'impunité croissent les prétentions. La foule demande bientôt à envahir le ministère de l'intérieur, dont la porte principale donne sur la place del Sol. Les gardiens du poste s'y refusent naturellement; alors, avant de commencer les hostilités, sous l'impulsion d'un bon mouvement, la foule permet à toutes les sentinelles de rentrer à l'intérieur, laisse refermer les portes sur elles, et commence volontairement un siège régulier. Elle va chercher des poutres pour battre l'entrée principale ; elle met le feu à des cabanes de bois pour avoir à sa disposition des tisons enflammés,

L'officier commandant la garde n'entreprend pas de résister ; il fait ouvrir les portes toutes grandes et apparaît devant la multitude avec son peloton debout et armé. C'était se livrer : la foule entre, désarme les soldats sans les insulter, sans les frapper, sans leur faire violence, et la voilà maîtresse de tout l'édifice où vivait et commandait naguère le chef du cabinet tombé.

Pour toute vengeance, elle amène devant les fenêtres ce qui peut servir à éclairer, les lampes, les candélabres de toute espèce ; elle prépare de ses propres mains l'illumination dont elle veut jouir.

Cependant les citoyens les plus dévoués commencent à prévoir que de l'absence de toute police, de toute autorité peuvent résulter les plus grands malheurs ; ils se réunissent à l'hôtel de ville et choisissent une commission de trois personnes influentes pour aller porter au palais les vœux du peuple ; il faut que la reine prenne une attitude plus résolue, qu'elle rompe davantage avec le passé, qu'elle entre dans une politique plus libérale, plus démocratique. La reine les reçoit ; elle déclare qu'elle va s'occuper d'examiner les vœux qui lui sont soumis ; elle désire surtout éviter l'effusion du sang.

La commission revient à l'hôtel de ville, communique la réponse à ses mandants, et ceux-ci s'empressent de dire au peuple rassemblé sous ses balcons qu'il attende les déterminations du palais ; qu'il se contente d'observer la conduite des troupes, mais sans les hostiliser, et de garder une attitude ferme et énergique. Les assistants écoutent ces paroles avec un grand mécontentement ; ils apprennent en même temps que la reine Christine est auprès de sa fille Isabelle, et que depuis quelques heures on ne fait que transporter des papiers et des meubles de son hôtel particulier au palais de la reine.

La foule se porte alors vers cet hôtel et fait retentir toute la rue de las Rejas, où il était situé, des cris de *mort à Christine;* les soldats qui le défendaient se retirent, et le livrent ainsi à la fureur populaire ; pendant quelque temps on se borne à lancer des pierres contre la façade, puis on escalade les grilles, on brise les portes, et l'on pénètre dans l'intérieur.

Là, sous l'empire de la haine générale qu'inspirait Christine, on ne se contente pas d'amener aux croisées les lampes et les candélabres pour illuminer; on jette tous les meubles par les fenêtres, tandis que sur la place la multitude allume un bûcher et livre aux flammes tous les objets ainsi précipités. Quelques domestiques avaient été laissés comme gardiens ; on les recherche : ils se jettent aux genoux de ceux qui les trouvent, demandant grâce; ils sont épargnés.

Ce pillage, cette dévastation avaient lieu en même temps sur divers points de la capitale, chez Salamanca, chez Vista-Hermosa, chez le comte de Quinto, et dans les maisons des ministres tombés, Sartorius, Collantès, Domenech ; des foyers avaient été allumés dans la rue del Prado, dans celle del Leon et dans la carrera San-Geronimo. Dès qu'on eut connaissance au palais de ces incidents, le nouveau président du conseil se crut obligé d'agir avec énergie, et confia deux compagnies de chasseurs au colonel don Joaquim de la Gandara, avec mission de dissoudre les groupes qui entouraient l'hôtel de Christine et de réfréner la *canaille* (tels étaient ses ordres). Il nommait en même temps gouverneur de Madrid l'ancien guérillero carliste, Pep del Oli, alors brigadier Pons, dont nous avons eu déjà à citer les exploits dans la guerre de Catalogne, et dont le nom, s'il pouvait inspirer de la terreur, n'était pas de nature à ramener le calme dans la population madrilègne.

Gandara sort du palais, arrive à l'entrée de la rue de

Bailen, et, sans prévenir personne, d'une voix convulsive et énergique, ordonne à ses soldats de tirer sur le groupe de ceux qui entretenaient le bûcher. Quatre décharges successives se firent entendre; en un instant, la place fut jonchée de victimes, et tous ceux qui n'avaient pas été atteints se répandirent dans la ville, semant partout l'alarme et accusant Cordoba de faire assassiner le peuple.

Quel spectacle ! quelle copie de la fameuse boucherie du boulevard Montmartre lors du coup d'Etat de Napoléon !

Sept artilleurs qui avaient été chargés de la garde du palais étendus morts sur la place; un concierge d'une maison voisine, assis à la porte du Sénat, mort sur sa chaise; un autre cadavre d'un jeune homme décemment vêtu; deux femmes mortes tout près du bûcher; puis des blessés se débattant contre leurs blessures, s'appuyant sur les murailles, portant partout l'empreinte du sang qu'ils perdaient. Le pavé, couvert de mouchoirs, de clefs, de souliers, d'objets de toute espèce; enfin, les malheureux chasseurs, regardant avec horreur l'œuvre qui leur avait été commandée. Tout cela aux flammes d'une fournaise ardente dont le feu était entretenu par des meubles aux formes les plus variées.

Sur un ordre de Gandara, des domestiques, qui suivaient la colonne, entrent dans l'hôtel, fouillent la chambre à coucher de l'ex-régente, qui avait été respectée par le peuple, y enlèvent certains papiers qui sont rapportés aussitôt à Christine; mais soit imprudence, soit intention secrète, le feu est mis à un rideau de cette chambre et un incendie se déclare qui dévore rapidement les tapisseries, le lit et les meubles encore restants. On eut la plus grande peine à l'éteindre.

La petite troupe de Gandara, après ce funèbre exploit, fut dirigée sur la Puerta del Sol, puis sur l'entrée de la carrera San-Geronimo. Là, elle s'arrête à nouveau et reçoit

l'ordre de faire feu. Elle obéit, mais sans succès cette fois ; à cause de la déclivité de la rue, tous les coups portèrent trop haut et personne ne fut atteint. La plupart des personnes qui étaient là groupées s'enfuirent ; quelques-unes pourtant tinrent bon et voulurent empêcher la troupe d'avancer ; mais, ne se sentant pas soutenues, elles se retirèrent peu à peu vers d'autres parages. Tout ce quartier resta bientôt complètement désert, sous l'impression de terreur causée par les décharges entendues.

La résistance se préparait ailleurs ; dans les rues populeuses situées au nord de la rue de la Montera, les rues Jacometrezo, Preciados, Silva, par où l'on aboutit à la grande rue Ancha San-Bernardo, pour déboucher ensuite sur le palais.

Dès la matinée du 18, ces diverses rues étaient garnies de barricades ; il y en avait une importante formée rue Jacometrezo avec un fourgon d'artillerie ; une autre avait été construite au coin de la rue Capellanes. Pendant toute la nuit et la matinée du 18, la fusillade se fit entendre sur la place Santo-Domingo, entre un groupe de bourgeois armés et les postes avancés chargés de la défense du palais, où s'étaient réfugiés tous les défenseurs de la monarchie, les amis personnels de la famille royale, et surtout les agents de police compromis, qui jugeaient leur existence en danger.

Aux premières lueurs du jour, la population se répandit à nouveau dans la cité, anxieuse de savoir tout ce qui s'était passé dans cette nuit lugubre, où la fusillade et l'incendie avaient jeté l'effroi dans toutes les familles. On apprit d'abord qu'une modification était survenue dans le ministère. Le président du conseil n'était plus le général Cordoba, mais le duc de Rivas. Celui-ci gardait pour collègues Rios Rosas, la Serna et Roda, appelait le modéré

Mayans aux affaires étrangères et le progressiste Cantero aux finances; Cordoba restait ministre de la guerre. Madrid avait un nouveau gouverneur, sympathique aux progressistes, le marquis de Pérales. Le décret du 6 juillet 1845, réglant la liberté de la presse, était rétabli dans sa force et vigueur. Celui qui avait ordonné une avance forcée d'un semestre des contributions foncière et industrielle, était abrogé; enfin, on annonçait une prochaine convocation des Cortès. Telles étaient les concessions faites par le gouvernement d'Isabelle II au peuple armé.

Ces nouvelles n'étaient pas de nature à calmer les combattants. On ne voyait là aucune sécurité pour l'avenir; il suffirait d'un simple revirement dans l'esprit d'Isabelle pour modifier à nouveau toute la marche politique du pays. Puisque la lutte était engagée, il était plus sage de la continuer; on pouvait obtenir davantage. Aussi le feu continua sur la place de Santo-Domingo; mais une autre partie de la population aspirait à le faire cesser. Celle-là était réunie sur la Puerta del Sol, et elle ne cessait d'invoquer au ministère de la Gobernacion la présence d'un chef militaire qui aurait une autorité suffisante pour empêcher une lutte fratricide. Enfin, à onze heures, se présenta le brigadier Garrigo; c'était le même qui, dans la journée de Vicalvaro, avait été fait prisonnier à la bouche même des canons qu'il voulait conquérir. Un conseil de guerre l'avait condamné à mort; mais il avait été gracié par la reine. Son sort avait agité les esprits pendant ces derniers jours et il était très aimé de la population, qui s'était vivement intéressée à lui. Il avait été mis en liberté la veille et le nouveau ministère venait de le nommer commandant de toute la cavalerie casernée dans la capitale et de toute celle qu'il pourrait réunir dans les environs. Nul officier ne pouvait en ce moment être mieux accueilli. Garrigo eut beaucoup

de peine à atteindre le balcon d'où il pouvait parler à toute la foule; il y arriva enfin.

Il parle d'abord de conciliation entre le trône et le peuple; il dit que la reine avait été longtemps trompée, mais qu'aujourd'hui ses yeux sont ouverts à la vérité; il se prépare une ère de félicité et de liberté. On ne l'interrompt pas; mais des cris se font entendre lorsqu'il veut défendre les soldats forcés d'obéir à leurs chefs et de tirer sur le peuple. On entame avec lui un dialogue pour lui demander le licenciement de la garde civile et l'ordre d'arrêter le feu sur la place de Santo-Domingo. Il ne dépend pas de lui de décider le premier point; mais il s'engage à faire tous ses efforts pour obtenir le second ; et, en effet, au bout de quelques minutes, le voilà qui monte à cheval et qui se dirige vers la place Santo-Domingo.

A son arrivée, il agite un mouchoir blanc et le feu cesse aussitôt. Il marche au-devant du chef de la troupe, lui dit quelques mots, et celui-ci fraternise aussitôt avec ceux contre lesquels il luttait tout à l'heure. On en fait autant du côté du peuple et l'on put croire un instant que la guerre civile était terminée.

Elle allait bientôt recommencer sur un autre point. On avait fait occuper la place Mayor par deux compagnies de la garde civile. C'était une faute; l'uniforme de ce corps avait le don d'exciter plus spécialement la fureur de la partie la plus dangereuse et la plus intéressée au désordre, établie à Madrid dans les environs de la place de la Cebada. En voyant la garde civile installée à la place Mayor, d'où elle dominait leurs faubourgs, les habitants de la rue de Tolède voulurent se mettre sur la défensive et suivirent l'exemple qui leur était donné par la population vivant de l'autre côté de la calle Mayor. Bientôt on vit s'élever dans la rue de Tolède des barricades qui s'étendirent jusqu'à la place du Progrès.

Des coups de feu isolés furent tirés contre la garde civile, à la place Mayor, vers les deux heures de l'après-midi. Les gardes ripostèrent aussitôt par des décharges, qui allèrent bientôt se succédant sans interruption.

Le général Mata y Alos, qui occupait la calle Mayor avec une compagnie de soldats de l'administration militaire, fut prié par le peuple d'intervenir pour faire cesser le feu ; il s'y refusa en disant qu'il manquait d'ordres. Garrigo, qui survint peu de temps après, fut plus efficace. Il pénétra dans la place et ordonna aux gardes de mettre la crosse en l'air ; son but était seulement de faire cesser le feu ; mais le peuple, comprenant mal, voulut profiter de ce mouvement pour les désarmer. Il en résulta une nouvelle émotion, dans laquelle plusieurs coups de feu furent tirés. Les gardes purent à la fin se retirer à leur caserne, et le peuple pénétra dans la place Mayor, qu'il aurait voulu occuper complètement. Les généraux qui commandaient l'armée royale firent observer qu'il y aurait un grand danger à abandonner complètement cette position ; il fallait garder les communications du palais avec la Puerta del Sol et le Prado, et la place Mayor était utile dans l'un et l'autre cas ; aussi, après le départ des gardes civiles, de nouvelles troupes furent-elles envoyées pour occuper la place Mayor.

Et pendant toute la journée du 18 on ne cessa, dans toutes les rues qui avoisinent cette place, de tirer des coups de feu. Chaque parti voulait s'en assurer la possession, et bourgeois comme soldats pénétraient dans les maisons pour s'emparer des postes principaux d'où l'on pouvait en commander les abords. Un mouvement complet fut même ordonné pour assurer aux troupes l'accès à cette place du côté de la grande rue d'Atocha, qui descend jusqu'au Prado ; la direction en avait été confiée au colonel Gandara. Celui-ci, parti du bas de la rue de las Huertas, à la tête de ses deux

compagnies de Baeza, de deux sections de la garde civile et de deux pièces de montagne, devait arriver jusqu'à la place Mayor, en brisant tous les obstacles qui s'opposeraient à son passage.

Ses premiers pas ne furent pas difficiles; mais à peine fut-il arrivé à la hauteur de l'église Saint-Sébastien, que des difficultés surgirent de tous côtés; il divisa ses troupes en deux sections, dont l'une se dirigea par la place del Angel et l'autre par la rue d'Atocha. Toutes deux trouvèrent en face d'elles une forte résistance, qui les empêcha d'avancer jusqu'au but qui leur avait été signalé; une des pièces put regagner la Puerta del Sol par la rue des Carretas, l'autre dut redescendre par la rue d'Atocha. Quant aux soldats, après avoir soutenu le feu toute la journée, ils s'installèrent à l'entrée de la nuit dans des maisons qui leur furent indiquées, ne cherchant plus qu'à se défendre et se reconnaissant impuissants à faire un pas en avant. L'église Saint-Sébastien reçut sous ses voûtes plus de douze de leurs cadavres; Gandara lui-même avait été atteint et mis hors d'état d'agir.

Chaque parti, pendant la nuit du 18 au 19, s'appliqua à garder les positions acquises; là où dominait le peuple, les rues étaient éclairées; tout le monde travaillait à ôter les pavés et à construire des barricades; là où les troupes étaient en observation, c'était un silence glacial. Il était évident qu'on n'était pas en présence d'une simple émeute, mais d'une révolution.

Le palais et le ministère auraient dû le comprendre dès l'origine; mais ils étaient littéralement affolés, incapables d'aucune initiative, sous l'empire des terreurs qui les dominaient. Ils n'avaient pris aucune résolution, lorsque s'éleva l'aurore d'un nouveau jour.

Le feu reprit dès l'aube avec plus de vigueur que la

veille. Madrid s'était hérissé de barricades; il s'en était construit pendant la nuit tout autour de la Puerta del Sol, dans les Cuatro Calles, dans les rues de la Cruz, de la carrera San-Geronimo et de la Montera. C'était le peuple qui maintenant attaquait partout; il assiégeait un peloton de garde civile établi dans le casino de la carrera San-Geronimo; il attaquait le ministère de l'intérieur, à nouveau occupé par la troupe; il se rendait maître des rues del Prado, de las Huertas, del Lobo, qui jusque-là lui avaient été interdites, et où il construisit des barricades. La lutte se généralisa dans toute la cité, et comme la cour n'avait que peu de soldats à opposer à ses ennemis, le succès devenait pour eux de plus en plus probable. Déjà un certain découragement se manifestait dans la troupe; les officiers généraux donnaient leur démission; dans les casernes, on commençait à se plaindre du manque de vivres.

Il fallait sortir de cette situation. Un groupe de patriotes se réunit dans la rue de Jacometrezo, sous la présidence du duc de Sevillano, et se constitua en junte de salut, d'armement et de défense de Madrid. Elle était composée des personnages les plus populaires : des généraux don Evaristo San Miguel, Crespo, Valdès et José Iriarte ; du banquier Mollinedo; des marquis de la Vega Armijo et de Tabuerniga; du démocrate Ordax Avecilla; de don Antonio Gonzalez, d'Escalante, Aguirre et de don Angel Fernandez de los Rios. Son premier acte fut, par une allocution, de supplier les citoyens et la troupe de cesser le combat. Elle s'organisa ensuite en choisissant pour président le général San Miguel.

La reine répondit à ce premier appel en envoyant partout l'ordre d'arrêter le feu à la tombée de la nuit; en même temps on fit circuler un nouveau décret, par lequel la démission du ministère Rivas était acceptée et la présidence

du conseil confiée à don Baldomero Espartero, duc de la Victoria et de Morella.

C'était le seul acte capable de faire tomber les armes de la population madrilègne, dont l'attachement à l'ancien régent du royaume était bien connue; aussi la détente se fit-elle immédiatement sentir. Pour achever de la déterminer, un second décret vint nommer le général San Miguel capitaine général de la Nouvelle-Castille et ministre de la guerre provisoire.

Dès ce moment, le peuple se considéra comme victorieux et ne s'occupa plus que des moyens d'assurer le triomphe qu'il devait à trois jours d'une lutte acharnée. Il était plein de défiance; aussi nul ne songea-t-il à déposer les armes.

Dans la matinée du 20, San Miguel, descendant de la barricade de la rue de la Montera, se présenta devant le poste du ministère de l'intérieur et insista pour qu'il se rendît. Les négociations durèrent quelque temps; toute résistance, enfin, étant reconnue inutile, les officiers et les soldats consentirent à capituler. Le peuple pénétra dans le ministère, s'y installa, et, sous la garde des citoyens, San Miguel put expédier partout les premiers ordres annonçant à l'Espagne le triomphe de la révolution et l'avènement aux affaires d'Espartero.

L'ancien régent vivait dans sa retraite de Logroño. Il fallait le temps de le prévenir, de le faire venir à Madrid ; et jusque-là, il devait être difficile de maintenir l'ordre dans une cité où un grand nombre de citoyens étaient armés et où près de trois cents barricades interceptaient les communications. Il était à craindre qu'on ne vît se produire bien des actes de vengeance, bien des tentatives de pillage. La junte de salut, en se chargeant d'assurer l'ordre, de pourvoir aux besoins généraux d'alimentation, de rétablir les communications, d'organiser la milice nationale,

assumait une immense responsabilité. Dès les premiers jours, elle sentit que sa tâche serait impossible s'il lui fallait vivre en compétition avec une autre junte établie dans les quartiers du Sud, composée d'éléments plus jeunes, plus ardents que ceux qui la composaient elle-même. Sous l'impulsion d'un noble sentiment, elle se décida à entrer avec elle en négociations, et après quelques pourparlers un accord eut lieu, à la suite duquel fut formée la junte supérieure de la province de Madrid, formée de membres qui avaient appartenu aux deux corporations.

Comme il arrive toujours dans ces circonstances, les premiers efforts consistèrent à recueillir les cadavres, à assurer des secours aux blessés.

L'armée avait perdu 2 officiers et 21 soldats tués; elle comptait en outre 14 officiers et 111 soldats blessés.

Du côté du peuple, il y avait plus de 70 cadavres et environ 300 blessés.

Tel est le bilan de ces trois journées.

Cependant, que se passait-il en province?

Au Nord, la ville de San-Sébastien s'était prononcée le 18; la municipalité avait adhéré au mouvement d'O'Donnell aux cris de : *Vive la Constitution! Mort aux ministres!* Le général Zabala avait passé la revue des troupes; le lendemain, il s'était mis à leur tête pour marcher sur Pampelune et Saragosse, afin de former dans le centre de la Péninsule le noyau d'une armée insurrectionnelle.

Saragosse avait fait aussi son pronunciamento. Les troupes et la population s'étaient mises d'accord. Elles avaient appelé le général Espartero pour prendre le commandement de cette armée du Centre, à laquelle venait se joindre le général Zabala, apportant le contingent des provinces basques et de la Navarre.

A l'Est, le mouvement de Barcelone avait trouvé de l'écho

dans toute la Catalogne; les mesures les plus sévères, les plus efficaces avaient été prises par le capitaine général pour empêcher le renouvellement des scènes qui avaient attristé la nuit du 14 juillet. L'état de siège avait été proclamé; plusieurs exécutions avaient été effectuées à la suite de jugements sommaires prononcés par des commissions militaires. Une junte de gouvernement avait été organisée et installée et s'était mise en communication avec d'autres juntes immédiatement formées dans les principales villes. L'arrivée de Manuel de la Concha, marquis del Duero, le 26 juillet, vint donner à tous les esprits confiance dans l'avenir et créer un lien solide entre les autorités nouvellement sorties de la volonté populaire et les défenseurs de la nouvelle situation.

Le mouvement s'étendait dans la province de Valence et dans le Maeztrazgo.

Au Sud, la colonne d'O'Donnell avait été reçue avec enthousiasme dans toutes les villes de l'Andalousie depuis qu'elle avait franchi les défilés de Despeña-Perros. Partout où elle passait, les populations adhéraient au pronunciamento et des juntes se formaient immédiatement. Les troupes du général Blaser ne la suivaient que de loin et ne marchaient plus qu'avec la plus grande répugnance. A Séville, dès le 20 juillet, le capitaine général s'était enfermé dans la manufacture de tabacs, qu'il avait fortifiée, et la ville avait été abandonnée à elle-même; il s'en était suivi un soulèvement immédiat, et, à la suite de ce soulèvement, la constitution d'une junte locale. Le général Serrano, précédant la colonne d'O'Donnell, arriva, le 21, à Séville, et entra aussitôt en conférence avec le capitaine général. Un accord intervint, et, le 22 juillet, toutes les troupes de la garnison, jointes aux insurgés de Vicalvaro, défilaient en présence de la population sévillane devant un état-major composé du

capitaine général, de Serrano, d'O'Donnell, Dulce, Ros de Olano et Messina. Quant aux troupes commandées par le général Blaser, elles s'étaient arrêtées à Bailen à la première nouvelle de la chute du ministère Sartorius; elles y restèrent plusieurs jours, anxieuses du rôle qu'elles avaient joué et de la faible part de récompenses qui leur seraient attribuées avec la tournure que prenaient les événements. Blaser et Vista Hermosa s'empressèrent de résigner le commandement aux mains de l'officier supérieur qui les suivait en graduation; et celui-ci, dès le 25 juillet, avait déjà adhéré au pronunciamento, lorsque l'avis lui parvint d'avoir à se mettre sous les ordres directs d'O'Donnell ou du général qui serait désigné par lui.

Toutes les villes d'Andalousie avaient imité l'exemple de Séville; des juntes s'étaient formées à Cordoba, Ecija, Granada, Malaga, Cadix. Partout la révolution était acclamée; c'était avec joie qu'on fêtait la chute du ministère Polaco, l'arrivée aux affaires des généraux Espartero et O'Donnell.

Ainsi toutes les provinces confirmaient par leurs actes le mouvement des Madrilènes, et ceux-ci n'avaient à redouter l'arrivée d'aucun corps ennemi prêt à soutenir le ministère qu'ils avaient renversé; la difficulté ne consistait plus à vaincre, mais à s'organiser, à rentrer dans une nouvelle période de calme et de tranquillité.

C'est à ce but qu'à partir du 20 travaillèrent, à Madrid, tous les patriotes éclairés et consciencieux; mais il est plus difficile de faire rentrer dans son lit le torrent révolutionnaire que de le faire déborder.

Voici les premiers actes de la junte supérieure de Madrid, transformée en une espèce de gouvernement provisoire : elle ordonna la réunion de la municipalité dissoute en 1843 ; elle décida l'armement de la milice nationale, dont devaient faire partie tous les citoyens qui avaient défendu les barri-

cades; elle décréta une décoration spéciale pour les combattants des trois journées; elle accorda un grade à tous les officiers et sous-officiers pouvant justifier qu'ils avaient spontanément adhéré au soulèvement populaire, et une diminution de deux ans pour tous les soldats pouvant faire la même justification. Plus tard, elle décréta la réunion de la députation provinciale de 1843, la suppression du conseil provincial et de la garde municipale, la suspension de tous les fonctionnaires supérieurs des ministères et le transfert des fonds d'Etat existant dans la direction du Trésor et les diverses caisses de l'Etat à la Banque espagnole de Saint-Ferdinand pour y être tenus à la disposition de la junte; enfin, elle suspendit pour les effets commerciaux toutes les échéances depuis le 17 juillet jusqu'au jour où la *Gazette officielle* publierait les noms du nouveau ministère choisi par le duc de la Victoire; elle supprima le conseil royal, rétablit la loi de 1837 sur la presse, et décréta prise de corps contre tous les ministres du cabinet Sartorius et l'ancien gouverneur de Madrid, comte de Quinto. Pendant ce temps, la reine abrogeait d'elle-même tous les décrets qui avaient privé de leurs honneurs, grades et emplois les généraux O'Donnell, Dulce, Serrano, Concha, Ros de Olano et Messina; elle abrogeait aussi ceux qui avaient condamné au bannissement ou à l'exil des citoyens civils ou militaires pendant l'administration du comte de San Luis.

Toutes ces mesures étaient de nature à donner satisfaction à ceux qui avaient pris les armes tout en voulant respecter l'institution monarchique; elles ne contenaient rien qui pût contenter ceux qui aspiraient à fonder la république en Espagne; aussi les républicains commencèrent-ils à manifester une assez vive opposition à la junte supérieure; ils cherchèrent à lui susciter une certaine concurrence en organisant des juntes de quartier animées d'un esprit plus

avancé ; mais ils n'étaient pas assez nombreux et durent s'arrêter dans leurs tentatives ; ils profitèrent seulement de l'occasion pour répandre leurs idées dans le peuple avec plus de liberté et jeter les bases d'un parti politique avec lequel il fallût compter dans l'avenir.

La junte supérieure eut à lutter avec une difficulté plus grande encore ; il lui fallait résister aux fauteurs de désordre, qui abondaient dans la capitale et cherchaient à profiter par tous les moyens de l'impossibilité d'agir où se trouvait la police. Il ne manquait pas d'individus cherchant à exploiter l'anarchie présente, soit pour satisfaire des vengeances personnelles, soit pour se faire payer à prix d'or une sécurité qui n'était menacée que par eux. Toute une fraction de la haute société qui avait prêté la main aux manœuvres de Sartorius se jugeait exposée à tous les dangers depuis le triomphe de la révolution et ne pensait qu'à fuir. Il se forma par contre des bandes d'hommes armés pour exploiter ces craintes et se faire payer des saufs-conduits à prix d'or. L'une d'elles, commandée par le torero Pucheta, inspirait surtout une grande terreur. Le favori de la reine, Pepe Arana, arrêté à la Porte-de-Fer au moment où il s'échappait de la capitale en costume de courrier, n'échappa qu'au prix d'une rançon de 40000 réaux, payée pour lui par le marquis de Turgot, ambassadeur de France.

Pour certains personnages, plus particulièrement désignés à la haine publique, aucune rançon ne fut admise par ces bandes. C'est ainsi que deux agents de police, Pozito et Cano, furent publiquement fusillés, sans jugement, par la seule volonté d'une multitude furieuse.

La mort d'un autre policier, Chico, est restée célèbre dans les annales madrilègnes, et, en vérité, les circonstances au milieu desquelles elle se réalisa méritent d'être rapportées.

Chico était depuis de longues années attaché au service de la police ; espèce de Vidocq, il correspondait assez à ce que nous nommerions en France le chef de la police secrète. Tous les criminels de Madrid lui étaient connus, et il était accusé d'être avec eux en parfaite connivence. En cas de vol, on s'adressait à lui, et presque toujours il retrouvait l'objet perdu, qui rentrait en la possession de son maître sous la seule obligation pour celui-ci de payer environ le tiers de sa valeur. Chico s'était, disait-on, enrichi à ce métier. Il possédait plusieurs maisons à Madrid, menait grand train et avait même une belle galerie de tableaux.

On était déjà au 23 juillet. La cité n'était plus sous l'impression des fusillades des 17, 18 et 19 ; mais la foule savourait encore sa victoire ; elle aimait à se prélasser dans les rues, à se réjouir de son triomphe et à exalter sa puissance. Sur la nouvelle qu'on était maître de Chico et d'un de ses acolytes, une foule immense se forma tout à coup aux environs de la place de los Mostenses ; elle applaudit à l'idée d'aller en corps exécuter solennellement et sommairement sur la place de la Cebada cet homme exécré.

Alors on vit se former instantanément un cortège de près de dix mille personnes. C'était d'abord une nuée d'enfants à moitié nus, en guenilles, sans chaussures, les cheveux ébouriffés, au regard cynique, au teint cuivré ; venaient ensuite deux individus, faisant fonctions de hérauts, montés sur deux grandes rosses et sonnant du clairon ; un autre les suivait, portant un grand tableau peint à l'huile en manière d'étendard. De temps en temps ce porte-bannière s'arrêtait, les hérauts s'approchaient du tableau, le déchiraient à coups de sabre, puis reprenaient leur clairon. Venait ensuite un quatrième personnage portant au bout d'un bâton un coq mort et déplumé. Immédiatement après suivait à pied un malheureux, tout pâle, con-

sterné, traîné par des hommes armés qui le rudoyaient et le poussaient : c'était le concierge de Chico.

A quelque distance, une femme portait une tasse et en agitait l'intérieur avec une cuiller, comme voulant indiquer qu'elle préparait du chocolat ; elle allait tout à côté de quatre hommes portant sur une civière recouverte d'un matelas un vieillard de soixante ans, évidemment malade, en manches de chemise, avec un bonnet phrygien et un éventail à la main. Cet homme était Chico : seul il avait gardé sa sérénité au milieu de toute cette foule qui paraissait ivre et folle : on eût dit qu'il était le héros d'une ovation, plutôt qu'un criminel allant au supplice ; il regardait de tous côtés ; la lèvre était dédaigneuse, l'œil méprisant. On l'avait arraché de son lit au moment où il allait prendre son chocolat.

Un seul être dans toute cette foule osait prendre sa défense : c'était sa femme, qui, d'une voix désolée, d'un accent désespéré, criait sans cesse : « Nationaux, ne le tuez pas, ne le tuez pas ! »

En arrière alors, une autre nuée de femmes furieuses, aussi déguenillées que les gamins de l'avant-garde, ne cessait de vociférer, de montrer le poing aux policiers, et semblaient vouloir se venger en un jour de toute une vie de souffrances et de misères.

Ainsi composé, ce cortège traversa une partie de Madrid ; quand il fut arrivé à la place de la Cebada, l'exécution eut lieu sans que nul eût pu s'y opposer. Toutes les barricades qu'il avait fallu traverser s'étaient ouvertes pour laisser passer le peloton d'exécution chargé de fusiller Chico.

Cet événement causa la plus grande alarme dans toute la ville. San Miguel, aussitôt après l'exécution, se rendit sur la place de la Cebada, réunit tous les miliciens nationaux et leur reprocha de l'avoir laissée s'accomplir. Ils protes-

tèrent qu'ils n'avaient pu s'y opposer et se déclarèrent prêts à empêcher le retour de semblables scènes. Dans les autres quartiers, tous les bons citoyens sentirent la nécessité d'assurer l'ordre avec plus de vigueur : en résumé, la Junte supérieure y puisa un élément de force et de vigueur pour assurer son autorité encore si peu respectée.

Cinq jours après, le 28 juillet au matin, don Baldomero Espartero faisait son entrée triomphale à Madrid au milieu d'une foule immense, animée d'un enthousiasme frénétique et pleine d'espérances : après avoir harangué le peuple, en jurant de mourir, s'il le fallait, pour le maintien des libertés constitutionnelles, il se rendit immédiatement auprès de la reine et reçut d'elle, de vive voix, la confirmation de la mission d'organiser à son gré un nouveau cabinet.

Le même jour, dans la soirée, le général O'Donnell entrait aussi dans la capitale, en compagnie de Ros de Olano, et était à son tour accueilli par des acclamations, moins frénétiques, mais aussi nombreuses que celles qu'avait entendues le duc de la Victoire.

Le sort de l'Espagne était remis aux mains de ces deux hommes dont l'alliance était symbolisée par ce mot : *Union libérale,* et dont le désaccord pouvait entraîner le pays dans une nouvelle guerre civile.

Tout marcha à souhait dans les premiers jours.

Le nouveau cabinet apparut ainsi composé dans la *Gazette de Madrid* du 31 juillet :

Affaires étrangères, don Joaquim-Francisco Pacheco;
Grâce et justice, don José Alonso ;
Guerre, don Leopoldo O'Donnell ;
Marine, don Allende Salazar ;
Finances, don José Manuel Collado ;
Intérieur, don Francisco Santa Cruz ;

Fomento, don Francisco Lujan.

Espartero gardait la présidence du conseil sans portefeuille; il avait fait entrer à la marine son *alter ego* don Allende Salazar, et abandonné à O'Donnell le portefeuille de la guerre; les trois ministères des finances, de l'intérieur et du fomento étaient entre les mains d'hommes ayant toujours appartenu au parti progressiste; les deux secrétaires des affaires étrangères et de grâce et justice provenaient plutôt de l'ancienne opposition modérée.

En témoignage des services rendus, O'Donnell et San Miguel étaient élevés au grade de capitaines généraux des armées nationales; le brigadier Salazar était promu à l'emploi de maréchal de camp; Dulce, nommé lieutenant général, reprenait ses fonctions de directeur de la cavalerie.

Le premier acte du cabinet fut de fixer la situation légale des juntes qui s'étaient formées dans les provinces : il fut décidé qu'elles porteraient le nom et qu'elles auraient le caractère de juntes purement consultatives et auxiliaires du pouvoir central et des autorités provinciales; la presse devait être soumise au régime de la loi du 17 octobre 1837.

Chacun des ministres s'occupa ensuite de remettre de l'ordre dans l'organisation intérieure et dans les cadres de son département: on eut à observer surtout la rapidité et la décision avec lesquelles le ministre de la guerre pourvut immédiatement à tous les emplois, à toutes les fonctions de son ressort. Tous ceux qui avaient coopéré à la révolution obtinrent des récompenses signalées; aussi bien ceux qui, comme Iriarte, Amettler, Crespo, Valdès, avaient été mêlés à la lutte des trois journées, que ceux qui, comme Messina, Echagüe, avaient participé au pronunciamento de Vicalvaro. La direction de l'artillerie fut confiée au général Serrano, celle de l'infanterie à Ros

de Olano, et celle du génie à Santos San Miguel, le frère du président de la Junte supérieure. Toutes les capitaineries générales furent enlevées aux officiers généraux dont les dispositions pouvaient être suspectées ; les plus importantes furent données à des hommes sur le concours desquels O'Donnell savait pouvoir s'appuyer : Barcelone au marquis del Duero, don Manuel de la Concha ; l'Andalousie à Zabala, Galice à Nogueras ; l'Aragon fut confié à un ami particulier d'Espartero, le maréchal de camp Gurrea, et les provinces basques à Iriarte. A Cuba, au lieu et place de San-Juan de la Pezuela était envoyé don José de la Concha, et le lieutenant général Crespo remplaçait aux Philippines le marquis de Novaliches. En un jour, tout le haut personnel de l'administration militaire de l'Espagne et de ses colonies se trouva renouvelé.

Les autres ministères ne procédèrent pas avec la même activité. A l'intérieur, l'œuvre de reconstitution administrative était très difficile ; il fallait retrouver tout un ancien personnel, très disséminé, très épars. On était placé dans la plus difficile des situations par le fait de la suppression des conseils provinciaux et de la réorganisation des anciennes députations provinciales de 1843. Ce n'est que le 11 août que put paraître le décret convoquant les Cortès constituantes ; leur réunion était fixée au 8 novembre. Les élections auraient lieu du 4 au 16 octobre. Il était dit dans l'exposé des motifs précédant le décret, que, sur la question de la dynastie, le gouvernement n'admettait ni doute ni discussion. Malgré les services rendus par le Sénat, on s'était décidé à ne convoquer qu'une seule chambre, mais sans que cette décision préjugeât en rien la question de savoir si le pouvoir législatif, dans la constitution à faire, devait se composer d'une ou de deux chambres. (Voir note A.) Le nouveau ministre du fomento, Lujan, facilita sa tâche,

qui était aussi très ardue, en appelant à la direction des travaux publics un homme d'un très grand mérite et d'une probité incontestable, don Cipriano Montesino. Il constitua une commission chargée d'examiner toutes les concessions accordées jusqu'à ce jour, et de proposer, sur chacune d'elles, les résolutions immédiates pouvant être d'ores et déjà adoptées, et celles qu'il conviendrait de proposer aux Cortès en projets de loi pour légaliser les concessions qui seraient admises (23 août). Aux affaires étrangères, le haut personnel fut aussi reconstitué; on choisit pour l'ambassade d'Angleterre don Antonio Gonzalez, pour celle de France don Salustiano de Olozaga, pour celle de Vienne Gonzalez Bravo, et pour celle de Lisbonne Rios Rosas.

Le ministre des finances ne put présenter que le 26 août un état général des obligations de la dette flottante. Il fit alors connaître à la nation qu'il avait à faire face, dans une très courte période, à des échéances dépassant 655 millions de réaux et qu'il lui était impossible d'abandonner aucune des sources de revenus auxquelles puisait le Trésor. On devait pour lettres et pagarés en circulation plus de 339 millions : la Caisse des dépôts et le fonds de substitution militaire étaient créanciers de plus de 100 millions; on avait recouvré par anticipation sur l'emprunt forcé réintégrable, 44 millions; sur la vente des mercures, 26 millions; sur les caisses d'outre-mer, 77 millions; enfin on était en retard, sur les dépenses courantes du Trésor, de 66 millions. Le ministre avouait qu'en temps ordinaire l'Etat était obligé de recourir au crédit pour faire face à ses obligations; pouvait-on exiger de lui qu'il abandonnât une partie des impôts? Sans la paix, sans le recouvrement complet des contributions indirectes, sans le rétablissement immédiat de toute l'organisation administrative, on ne pouvait éviter soit la banqueroute, soit la nécessité d'un grand subside extra-

ordinaire. C'en était assez pour faire comprendre que les dispositions adoptées en matière de contributions par les juntes ne pouvaient pas être appliquées. En attendant, il se bornait à faire dresser immédiatement le budget de 1855, pour le présenter aux prochaines Cortès, et à nommer une commission chargée de donner son avis sur celles de ces contributions qui avaient été modifiées ou supprimées par les juntes dans le dernier soulèvement. Cette temporisation, peut-être nécessaire en raison de l'état général du pays, n'était pas de nature à relever la situation financière, et permettait de prévoir qu'au lieu de s'améliorer, celle-ci irait forcément en s'empirant jusqu'à la réunion des Cortès.

C'était au nom de la moralité que s'était soulevé le pays, et il s'était montré tout particulièrement froissé par l'esprit de convoitise et de spéculation que la reine Christine et ceux qui l'entouraient avaient déployé dans les concessions de chemins de fer. Il fallait donner sur ce point satisfaction à l'opinion ; le cabinet tout entier décida, par une circulaire que signèrent tous les ministres, et non par un décret qu'Isabelle n'aurait pas voulu signer, que le payement de la pension concédée à la reine mère par les Cortès de 1845 serait suspendu jusqu'à nouvelle décision de la Constituante ; que tous les biens qu'elle possédait en Espagne seraient saisis, qu'elle et sa famille devraient immédiatement quitter le royaume et n'y point reparaître jusqu'à ce que les Cortès eussent statué sur leur future résidence. Mais, en même temps qu'il prenait cette résolution, le gouvernement facilita le départ de la reine mère, qui put quitter Madrid dans la soirée du 28 août et se diriger sur la frontière du Portugal, sans être exposée à aucun incident fâcheux. Les combattants du 18 juillet ne pouvaient pas apprendre sans une profonde émotion que leur proie leur était enlevée ; beaucoup pensaient qu'une enquête, pour-

suivie avec intelligence par les Cortès, eût démontré l'existence de fautes susceptibles de faire traduire Christine en jugement. Les républicains y comptaient, prévoyant à l'avance qu'un tel jugement abaisserait à la fois le trône et la dynastie. C'est précisément ce que redoutaient le plus les monarchistes de toute sorte; aussi est-il facile de comprendre que la nouvelle du départ de Christine, qui était partie escortée par une force nombreuse de cavalerie, ait jeté une grande alarme dans la population ; il y avait des gens qui criaient à la trahison. On était encore tout voisin d'une période où il avait fallu faire appel à la violence ; les anciennes juntes n'étaient pas dissoutes. Diverses réunions populaires s'étaient formées à Madrid depuis le 17 juillet; une entre autres, le club de l'Union, s'était organisée à l'instar de nos clubs de Paris en 1848 et contenait dans son sein les esprits les plus ardents. Elle était présidée par le marquis d'Albaida et comptait parmi ses membres influents Asquerino, Chao, Martos, etc. Ce fut là que l'on apprit avec le plus de mécontentement la décision prise par le gouvernement au sujet de Christine; les principaux membres du club eurent l'idée de s'adresser au président du conseil pour savoir de lui à quelles idées il avait obéi en prenant une telle détermination.

Espartero répondit à cette requête en disant qu'il était prêt à recevoir une commission des divers corps populaires de Madrid, la junte consultative, la municipalité, la milice nationale, et à conférer avec elles du sujet qui les inquiétait. Les commissions se rassemblèrent aussitôt, et la conférence eut lieu au ministère de l'intérieur. De violentes récriminations furent adressées à Espartero, à O'Donnell, à San Miguel par le marquis d'Albaida; mais les ministres y répondirent à la satisfaction des corps constitués. Vaincus sur ce terrain, les mécontents cherchèrent à agiter les

masses, à remuer la milice : leur espoir fut encore déçu de ce côté. En désespoir de cause, ils se groupèrent alors à minuit, en armes, au lieu ordinaire de leur réunion, à l'église de los Basilios, pour commencer les hostilités. Ce fut leur perte : le gouvernement prévenu, sortant tout à coup de sa longanimité, les fit cerner : on les somma de se rendre, et sur les trois heures du matin ils étaient tous prisonniers, désarmés et conduits sous escorte à la caserne de San Francisco.

Cet acte de vigueur arrêta net des tentatives pour une reconstruction de barricades qui avait été essayée sur divers points. Le lendemain la ville rentra dans le calme, tandis que le cabinet, profitant de ses avantages, ordonnait la dissolution des juntes et la fermeture de toutes les réunions publiques, sauf les réunions électorales, jusqu'à ce que les Cortès eussent prononcé sur le droit de réunion. O'Donnell se servit aussi de l'occasion qui lui était offerte pour éloigner de la capitale tous les officiers en état de disponibilité et les officiers en retraite, n'ayant pas leur résidence à Madrid, qui auraient pu donner un concours sérieux à une insurrection.

Ainsi cette alarme qui aurait pu mettre en péril la situation créée, eut pour résultat de lui donner une nouvelle force et de faire disparaître un élément de trouble susceptible de produire les incidents les plus graves et les plus compliqués ; d'autre part, toute la fraction républicaine et démocratique se trouva dès lors en opposition directe avec le gouvernement du général Espartero.

Barcelone, en une autre occasion, se fût montrée encore plus sensible que Madrid à la déférence montrée envers la reine mère, mais elle était particulièrement affligée alors par le choléra qui avait envahi toutes les cités du Levant, et les ravages causés par ce terrible fléau jetaient dans son

sein une perturbation qui excluait toute préoccupation politique. La ville d'Alicante était aussi particulièrement éprouvée, et l'on aperçoit ajourd'hui encore, sur l'une des places de cette ville, un monument consacré à la mémoire de son gouverneur civil Gonzalez de Quijano, qui déploya le dévouement le plus héroïque et périt lui-même victime de l'épidémie à laquelle il s'exposait volontiers pour procurer quelque soulagement à ces concitoyens. La capitale elle-même ne fut pas épargnée, et les angoisses et la terreur causées par le fléau contribuèrent beaucoup à détourner l'attention de la politique et à calmer les esprits jusqu'à la réunion de la Constituante.

Les élections se firent dans toute la Péninsule avec beaucoup de liberté et assez de calme ; l'ordre fut cependant troublé à Burgos, Séville, Salamanque et Catalayud; les procès auxquels ces troubles donnèrent lieu y firent reconnaître deux causes : la cherté du pain et les menées carlistes. Pour donner plus de relief à l'inauguration des nouvelles Cortès, le gouvernement, par un décret daté du 7 novembre, eut l'excellente idée de concéder une amnistie complète pour tous les événements du 28 août. Il essayait ainsi d'assurer à la cérémonie d'ouverture du lendemain 8 novembre une certaine allégresse populaire difficile à exciter au milieu d'une population qui depuis plusieurs mois n'entendait parler que des ravages causés chez elle et autour d'elle par l'épidémie régnante, de la cherté du pain, de menaces de coup d'Etat et de manœuvres révolutionnaires.

CHAPITRE III.

LES CORTÈS CONSTITUANTES.

8 novembre 1854-14 juillet 1856.

Composition des Cortès constituantes. — Formation d'un parti nouveau, dit *de l'Union libérale;* son programme, son histoire. — Elément modéré réduit à deux voix. — Prépondérance des progressistes. — Apparition d'un parti légal concluant à l'organisation en Espagne d'une république démocratique. — Les Cortès se constituent définitivement; leur déclaration en faveur du trône d'Isabelle II. — Fâcheuse décision prise au sujet des contributions indirectes; on les supprime sans les remplacer par aucune ressource équivalente. — Démission des ministres de la marine et des finances, Allende Salazar et Collado. — Discussion sur les bases à donner à la nouvelle constitution. — Les garanties constitutionnelles. — La souveraineté nationale. — La liberté de conscience, la liberté des cultes, le sénat électif. — Loi de désamortissement. — Enquête parlementaire sur la responsabilité encourue par Marie-Christine au sujet du testament de Ferdinand VII. — Apparition de bandes carlistes dans les capitaineries générales d'Aragon, de Burgos et de Navarre, qui sont déclarées en état de siège. — Crise industrielle à Barcelone, alimentaire à Saragosse. — 7 juin 1855. — Modification du cabinet dans un sens favorable à O'Donnell et à l'Union libérale. — Exposition universelle de Paris. — Vacances des Cortès pendant la saison d'été (17 juillet-1er octobre 1855). — Discussion de la constitution et du budget de 1856. — Autorisation accordée au cabinet pour toucher les contributions pendant l'année 1856 et les six premiers mois de 1857. — 17 janvier 1856. Démission des ministres de l'intérieur, de grâce et de justice et de fomento. — Ces trois portefeuilles sont confiés à des progressistes. — Violentes attaques dirigées dans le sein des Cortès contre O'Donnell. — Mouvement considérable pour la création de sociétés de crédit. — Régularisation des concessions de chemins de fer. — Grand développement donné aux travaux publics. — Etablissement d'un réseau télégraphique. — Le pays est lancé dans un grand courant de spéculation et de travail. — Agitation populaire à Valence. — Incendies et émeutes dans la Vieille-Castille. — Mission du ministre de l'intérieur à Valladolid et Palencia. — Division dans le cabinet entre Escosura et O'Donnell. — Attitude d'Espartero, il donne sa démission. — Elle est acceptée par la reine, qui confie la présidence du

conseil à O'Donnell. — Les Cortès prononcent un vote de censure contre lui; elles sont dissoutes après une vaine tentative de résistance essayée par la milice nationale de Madrid (14-15 juillet 1856).

On se souvient qu'après la chute du cabinet Bravo Murillo, en 1853, un effort avait été déjà tenté de la part de deux comités, l'un se disant conservateur, l'autre progressiste, pour se présenter unis devant les électeurs. Si ces deux comités avaient fait alors un pas de plus l'un vers l'autre, l'union libérale eût été créée dès cette époque; mais la création en fut arrêtée par les intrigues du palais, qui parvint à détacher peu à peu de la coalition des personnages marquants, et réussit jusqu'en 1854 à faire marcher ensemble la grande masse des modérés et les *polacos*.

L'insurrection militaire n'ayant pu à elle seule amener la chute du cabinet San Luis, et O'Donnell ayant eu besoin de faire appel aux passions et aux principes des progressistes en signant le programme de Manzanarès, tous les hommes qui, dans l'ancien parti modéré, avaient fait une opposition suivie aux tendances absolutistes du palais, avaient senti la nécessité de se présenter aux élections des Cortès constituantes sous un nouveau drapeau. Ils avaient, en effet, le plus grand intérêt à nier toute communion d'idées avec les défenseurs du système vaincu, et ils ne voulaient pas en même temps être absorbés par l'ancien parti progressiste. L'idée leur était venue alors, pour garder certaine autonomie, d'accepter franchement la désignation d'*Union libérale* et d'ouvrir leurs rangs sous cette bannière aux progressistes que la révolution française de 1848 avait effrayés.

C'est ainsi que s'étaient présentés dans les élections la plupart des hommes qui appartenaient au parti modéré, et qui, occupant déjà de hautes positions, avaient coopéré au triomphe de la révolution. Citons parmi eux les Concha,

Ros de Olano, Dulce, Serrano, Rios Rosas, Pacheco, Zabala et le marquis de Corvera. Ayant été tous élus aux Cortès constituantes, ils formèrent un centre que nous appellerons désormais *parti de l'Union libérale*, auquel vinrent s'adjoindre quelques jeunes individualités pleines d'avenir : Canovas del Castillo, marquis de la Vega del Armijo, Ulloa, Rancès, etc.

Ceux qui avaient essayé de se présenter devant le corps électoral comme défenseurs sévères des principes du parti modéré avaient été au contraire généralement écartés. Deux d'entre eux, Claudio Moyano et Alejandro Castro, avaient seuls réussi à se faire élire ; plus malheureuse encore, la fraction absolutiste et néo-cléricale ne comptait qu'un seul représentant : Candido Nocedal.

C'était le personnel du parti progressiste, vaincu en 1843, qui composait réellement la grande masse des Cortès constituantes. Le prestige d'Espartero avait rejailli sur tous ceux qui s'étaient présentés comme disposés à suivre la marche politique qu'il voudrait imprimer aux affaires du pays. Les anciens auxiliaires d'Olozaga, de Cortina, avaient été aussi favorablement accueillis par les électeurs. A côté des amis personnels de l'ex-régent, du général Gurrea et du ministre de la marine Salazar, à côté du vieux patriote San Miguel étaient venus s'asseoir sur les bancs des Cortès : Calatrava, Antonio Gonzalez, Madoz, Lujan, Infante, La Serna, Luzurriaga, Escosura, personnages marquants de la période de 1840 à 1843 : ils avaient avec eux toute une pléiade d'hommes nouveaux, encore très jeunes, qui, grâce à la révolution, entraient dans la vie politique sous leur bienveillante tutelle : les journalistes Calvo Asensio et Fernandez de los Rios ; les ingénieurs Sagasta et Montesino ; les financiers Collado, Bruil.

C'était au premier abord un bien éclatant succès ; et il

semblait annoncer que le courant de l'opinion était surtout favorable au parti progressiste. Il s'était pourtant passé dans les élections un fait notable, destiné à exercer une grande influence sur les destinées du pays. Dans plusieurs provinces, les masses populaires s'étaient détachées des progressistes pour acclamer les défenseurs des idées démocratiques.

Ainsi, tandis qu'à leur droite, sur les limites qui les séparaient des modérés, les progressistes avaient vu se former l'Union libérale et couraient risque de perdre de ce côté des adhérents, ils étaient à gauche fortement entamés par les républicains, qui, eux aussi, avaient formé un groupe indépendant et menaçaient de leur enlever la faveur populaire.

Les démocrates avaient triomphé dans vingt-trois collèges; vaincus à Barcelone, ils avaient fait passer six d'entre eux dans les provinces catalanes de Gérone, Lérida et Tarragone; on comptait parmi ces derniers un avocat réputé, don Estanislao Figueras. Deux républicains avaient réussi dans le haut Aragon, à Huesca; quatre autres, au nombre desquels se trouvait Rivero, avocat et jurisconsulte distingué, avaient également réussi à Valence. Dans le Nord-Ouest, trois groupes importants d'agitation démocratique s'étaient formés : l'un à Palencia, sous la direction du marquis d'Albaida; l'autre à Léon, sous celle d'Ordax Avecilla; le troisième, dans la région qui s'étend de Salamanca à la Corogne; huit députés avaient été envoyés par ces trois groupes. Enfin, en outre de ces vingt députés, trois autres avaient été envoyés par les deux cités de Séville et de Cadix.

Le nombre des démocrates n'était pas assez grand pour leur permettre de disputer le pouvoir à l'Union libérale et aux progressistes; mais ils pouvaient intervenir dans toutes

les discussions, jouer en maintes circonstances le rôle d'appoint, aigrir les rivalités qu'il était facile de prévoir entre les amis d'O'Donnell et ceux d'Espartero; surtout user de la tribune pour répandre leurs doctrinès, vulgariser leurs principes et devenir un parti légal et constitutionnel.

Les tendances auxquelles devait obéir la majorité de la Constituante se dessinèrent dès le premier mois de sa réunion.

Après quelques séances consacrées à l'examen des actes d'élection et à la discussion du règlement, le bureau fut constitué. Espartero fut acclamé comme président par 238 voix sur 255 votants; les quatre vice-présidents furent O'Donnell, Madoz, Infante et le marquis de Perales. Les nouveaux chefs issus de la révolution de 1854 recevaient ainsi une consécration légale et se trouvaient désignés par les élus de la souveraineté nationale.

Au lendemain de ce vote (30 novembre), une motion fut présentée pour savoir si l'on prendrait pour base du gouvernement le trône d'Isabelle II; et après une scène pathétique dans laquelle on vit les deux vénérables doyens de la monarchie constitutionnelle en Espagne, Espartero et San Miguel, s'embrasser à la tribune, la motion, après appel nominal, fut votée à la tribune par 206 voix contre 21. Pour la première fois, le parti républicain s'était affirmé solennellement aux yeux de tout le pays et avait indiqué son espérance de voir l'Espagne se constituer dans l'avenir en république démocratique.

Espartero ne pouvait cependant cumuler les fonctions de président des Cortès et de président du conseil des ministres. Il avait à l'origine, par respect pour la souveraineté des Cortès, donné sa démission de président du conseil, et tous les ministres avaient imité son exemple. Après le vote qui lui avait donné la présidence de la Chambre, la

reine Isabelle lui confia, par un nouveau décret, la présidence du conseil; il accepta, et le cabinet fut reconstitué de la manière suivante :

Affaires étrangères : Luzurriaga ;
Guerre : O'Donnell ;
Grâce et justice : Aguirre ;
Finances : Collado ;
Marine : Allende Salazar ;
Intérieur : Santa Cruz ;
Fomento : Lujan.

Ce cabinet avait-il la confiance des Cortès ? Au point de vue politique, il les représentait sans aucun doute ; mais la plupart des députés avaient dans la lutte électorale pris vis-à-vis des électeurs des engagements très difficiles à remplir au sujet des contributions indirectes. Plusieurs d'entre eux voulurent que, dès l'origine, la suppression de ces contributions fût immédiatement votée, et ils arrachèrent, en effet, ce vote à l'irréflexion de leurs collègues, malgré une assez vive opposition de la part du nouveau cabinet. On pouvait interpréter cet échec en pareille circonstance comme une preuve que les ministres étaient incapables de rallier la majorité. Aussi les chefs les plus importants du parti progressiste réclamèrent-ils instantanément des députés une manifestation solennelle de confiance; ils l'obtinrent avec une majorité de 146 voix contre 40. C'est seulement alors qu'Espartero et O'Donnell se décidèrent à donner leur démission de président et vice-président des Cortès ; ils furent remplacés, le premier par Madoz, le second par Oléa.

Un des membres du cabinet, Allende Salazar, avait joué un rôle important dans le moment le plus critique de la révolution de 1854. Envoyé auprès de la reine pour négocier avec elle dans quelles conditions et sur quelles

bases le duc de la Victoire consentirait à se charger de la direction suprême des affaires de la Péninsule, il s'était montré ferme et énergique; il avait voulu l'effacement complet du principe monarchique et la prédominance de la souveraineté nationale. Aussi avait-il attiré sur lui la colère de tous les défenseurs de la royauté, tant absolue que constitutionnelle; on l'accusait d'être plus espartériste qu'Espartero lui-même. C'était vrai; il aurait voulu dans son chef une plus grande initiative, plus de pénétration et d'intelligence pour résister à l'influence d'O'Donnell. Quoi qu'il en soit, il était particulièrement visé par tous les journaux à la solde des monarchistes, tant à Paris qu'à Madrid, aussi bien que par ceux qui défendaient l'Union libérale; les progressistes le craignaient, parce qu'avec ses conseils, au lieu d'un simple soliveau, Espartero aurait pu devenir un chef obéi; les démocrates lui reprochaient de ne pas se joindre à eux. Devant les attaques dont il était l'objet, et se sentant isolé, il se crut obligé de donner sa démission de ministre de la marine. En le perdant, Espartero fut privé de son soutien le plus énergique, du seul homme avec lequel il eût pu déjouer les menées et les ruses à l'aide desquelles on allait chercher à détruire son prestige.

Le ministre des finances, Collado, s'était opposé avec une certaine vivacité, comme nous l'avons vu, à la suppression des contributions indirectes; il avait en cela montré le coup d'œil d'un véritable homme d'Etat; mais le courant de l'opinion poussait les députés bien plutôt à alléger les populations en recourant à l'emprunt qu'à relever le crédit en assurant le payement de toutes les charges par une sage répartition d'impôts pesant sur toutes les classes. On avait l'idée de pouvoir trouver facilement de nouveaux créanciers, et, sous l'impulsion de cette espérance, on ne son-

geait qu'à se faire valoir auprès des contribuables en abaissant le prix des objets de consommation. En présentant le budget de 1855, Collado demanda l'autorisation d'emprunter 500 millions de réaux pour rembourser la dette flottante; mais il insista pour que des ressources nouvelles lui fussent accordées afin de suppléer aux contributions indirectes déjà supprimées; ce fut son arrêt de mort. Les Cortès, en donnant l'autorisation de toucher les impôts, ne voulurent entendre parler ni du rétablissement de ces contributions, ni de l'imposition de nouvelles charges; elles crurent parer à tout en ordonnant l'émission d'une nouvelle quantité de rentes, dont le capital servirait à couvrir le déficit créé par la suppression des contributions indirectes. Collado ne crut pas devoir prêter la main à cette opération désastreuse et se retira sagement. Il n'y eut dans toute la Chambre que deux voix, celles de Castro et de Nocedal, pour voter franchement en faveur du maintien des contributions indirectes; grâce à eux, le parti modéré se donnait l'apparence d'une exclusive compréhension des véritables intérêts financiers de l'Espagne, alors que tous les autres partis contribuaient, sur ce point, à l'entraîner dans la voie désastreuse qui devait la conduire à la banqueroute.

La succession de Collado fut dévolue d'abord au banquier Sevillano, puis très peu de temps après à Madoz, que remplaça le général Infante dans la présidence de la Chambre (23 janvier 1855).

La tâche principale assignée à ces Cortès était l'élaboration d'une nouvelle constitution. Une de leurs premières préoccupations avait donc été de choisir une commission chargée de préparer le projet qui devait être soumis à leurs délibérations, et, dans leur désir de bien faire, elles avaient nommé, pour faire partie de cette commission, quelques-uns des hommes les plus distingués qu'elles comptaient

dans leur sein, entre autres don Salustiano Olozaga et l'historien Lafuente. Le pays attendait avec impatience le résultat des travaux de cette commission. On put juger, dès la fin de janvier 1855, des intentions qui l'animaient, car elle soumit alors à la Chambre les diverses bases sur lesquelles elle comptait s'appuyer pour dresser son projet de constitution.

Voici quelles étaient ces bases : on proclamait d'abord que tous les pouvoirs publics émanaient de la souveraineté nationale; la nation s'engageait ensuite à maintenir et à protéger la religion catholique, tout en garantissant qu'aucun Espagnol ou étranger ne pourrait être poursuivi civilement pour ses opinions tant qu'il ne les manifesterait point par des actes contraires à la religion ; tous les Espagnols pourraient imprimer et publier librement leurs idées; il n'y aurait ni censure préalable, ni saisie avant la circulation des imprimés; toute détention d'un Espagnol en dehors des cas et des formes prescrits par la loi était interdite; plus de condamnation à mort pour des délits purement politiques; point de confiscation. Une loi spéciale devenait nécessaire pour suspendre l'usage des garanties individuelles déterminées par la Constitution.

Le pouvoir législatif devait être représenté par deux Chambres égales en droit : un sénat, un congrès des députés. Le Sénat devait être nommé par la couronne et choisi dans certaines catégories indiquées ; les fonctions de sénateur étaient viagères. Seuls, les fils du roi et l'héritier de la couronne étaient sénateurs de droit. Le nombre des sénateurs n'était pas fixé ; mais, dans le cours d'une législature, on ne pouvait nommer plus du dixième de la création primitive. Les députés étaient élus pour trois ans; il y aurait un député pour 50 000 habitants.

Les Cortès devaient se réunir annuellement au moins

pendant quatre mois consécutifs, sauf les cas de suspension ou de dissolution; pendant leur absence, il devait y avoir toujours une députation permanente avec droit de convocation. Les Cortès devaient nommer la Cour des comptes.

La sanction et la promulgation des lois appartenaient à la couronne. Les Cortès nommaient le conseil de régence, sauf le cas où le roi se trouverait dans l'impossibilité d'exercer son autorité.

Des députations provinciales, des municipalités nommées dans les mêmes conditions que les Cortès devaient intervenir dans toutes les affaires des provinces et des communes.

Enfin, sans une loi spéciale l'autorisant à cet effet, le gouvernement ne devait toucher aucune contribution. Chaque année, les Cortès devaient déterminer le contingent militaire et le budget. Dans chaque province devait être organisé un corps de milice nationale.

Telle était l'œuvre de la commission, très peu différente de celle des constituants de 1837.

Lorsque ces bases furent discutées, il n'y eut de débats vraiment graves que sur deux points : la liberté des cultes et l'organisation du Sénat.

Plusieurs orateurs essayèrent par divers amendements d'introduire dans la Constitution le principe de la liberté des cultes; ils échouèrent tous. Obéissant à je ne sais quel fanatisme mystique, les progressistes tenaient à ce que rien ne vînt ébranler dans leur pays la force du catholicisme. L'opinion publique condamna, du reste, très vivement leur attitude; rien n'a plus contribué à l'insuccès de la révolution de 1854 que l'indécision qu'ils montrèrent à ce sujet.

Quant à l'organisation du Sénat, le membre le plus important de la commission, Olozaga, s'était séparé de ses collègues, et il eut le bon esprit d'apporter aux Cortès une

proposition personnelle pour demander un sénat élu au lieu et place d'un sénat choisi par la couronne. La Constitution de 1837 avait restreint le choix du monarque dans une liste dressée par les électeurs. Olozaga allait, cette fois, plus loin; il voulait que les sénateurs fussent élus de la même façon que les députés; leur nombre devait être égal aux trois quarts de celui des députés; mais la durée de leur mandat devait être quatre fois plus longue; ils devaient se renouveler par quart. Pour être sénateur, il fallait avoir quarante ans, posséder une rente de 30 000 réaux ou payer 3 000 réaux de contribution foncière. Cette proposition spéciale fut adoptée; elle seule donnait au projet de constitution une raison d'être, car on eût vainement cherché dans toutes les autres bases une idée nouvelle, une innovation démocratique.

Si, en ce qui concerne la Constitution, le parti progressiste triomphant montra peu d'initiative et de décision, il faut lui rendre pleine justice au point de vue de la continuation de l'œuvre de Mendizabal. Il la reprit avec une vigueur nouvelle, et l'Espagne lui est redevable de la très importante loi de 1855 que nous reproduisons textuellement (voir note B) et qui tendait à la suppression absolue des mainmortes. Il suffit de cette loi seule pour justifier devant l'histoire tout le mouvement de 1854; les résultats qu'elle a donnés sont de telle importance qu'ils condamnent éternellement la politique du parti modéré.

On se souvient du grand mouvement à la suite duquel, en 1836, avait été ordonnée la vente des biens des communautés religieuses. Malheureusement, on n'avait pas eu le temps d'appliquer entièrement ces lois; des ministères modérés, dociles aux conseils qu'ils recevaient de la régente et de la cour de Rome, et aux influences néo-catholiques groupées autour du palais, étaient venus en arrêter l'exécution,

sans pourtant les abroger. En 1841, sous Espartero, la vente des biens du clergé séculier fut également ordonnée ; mais on n'eut pas le temps de la mener à terme. Après la révolution de 1843, Mon eut toutes les peines du monde à faire respecter les ventes déjà faites, et le clergé rentra en possession des biens non vendus. C'était inutilement que Salamanca, en 1847, par voie de décret, avait voulu reprendre l'œuvre d'aliénation des biens nationaux ; il avait été aussitôt brisé, et sa tentative avait été arrêtée dès l'origine. Aucun ministre n'avait depuis lors osé la reprendre. Les Cortès constituantes, fortes du sentiment populaire, se décidèrent à consommer l'opération en l'étendant à tous les biens mainmortables ; nous avons eu plus d'une fois à constater que c'était là pour l'Espagne l'œuvre capitale du siècle, la glorieuse consécration de la Révolution, et, à ce titre, nous saluons la loi de 1855 comme le plus grand bienfait qui pouvait être octroyé au peuple espagnol.

Les quelques modérés et néo-catholiques que comptaient les Cortès cherchèrent vainement à s'opposer au vote de cette loi ; ils prononcèrent les grands mots de spoliation, de confiscation et invoquèrent les articles 35 et 38 du Concordat, d'après lesquels, suivant eux, les biens seuls du clergé régulier pouvaient se vendre, tandis que ceux du clergé séculier devaient être considérés comme inaliénables. Heureusement, les progressistes purent s'appuyer sur le texte même de ce Concordat et démontrèrent que la cour de Rome avait reconnu elle-même l'utilité évidente devant résulter pour l'Eglise de la conversion des immeubles appartenant à ce clergé en inscriptions non négociables de la dette de l'Etat. C'est sur ce texte que s'appuyèrent les progressistes pour repousser toutes les attaques du parti modéré et voter définitivement leur loi de désamortissement. Le nom du ministre des finances qui la présenta et la sou-

tint, don Pascual Madoz, doit justement lui rester attaché; il la défendit avec une clarté, une précision et une netteté qui enlevèrent tous les suffrages et la firent accepter avec enthousiasme par la grande majorité de la nation. Le parti néo-catholique, au contraire, fut transporté de fureur, et les plus grands efforts furent tentés auprès de la reine pour la décider à refuser sa sanction à cette loi. Elle ne céda que contrainte et forcée, après plusieurs jours d'hésitation et d'incertitude, pendant lesquels, du côté de la réaction, au palais d'Aranjuez, comme du côté de la Révolution, dans l'enceinte du Congrès, des plans de lutte à main armée furent dressés ostensiblement, et quand il lui fut bien démontré que toute résistance lui coûterait la perte de sa couronne. La signature royale ayant été enfin donnée, la nouvelle s'en répandit dans le pays et causa partout la plus vive satisfaction[1] (mai 1855).

En même temps que tout l'entourage de la reine était violemment surexcité par cette question, il était aussi très irrité par les recherches ardentes d'une commission qui réunissait avec avidité tous les faits relatifs à la façon dont avait été exécuté le testament de Ferdinand VII, et aux répartitions qui avaient eu lieu pour diviser son héritage entre sa veuve et ses deux filles. Sur la demande de plusieurs députés, cette commission avait été choisie dès le mois de

[1] Le gouvernement dut procéder avec énergie contre plusieurs familiers du palais qui, en cette circonstance comme en beaucoup d'autres, cherchaient à agir sur l'esprit de la reine Isabelle en surexcitant ses préjugés superstitieux.

La sœur Patrocinio dut partir pour un couvent de province; dix serviteurs du roi furent éloignés de la capitale et envoyés dans diverses résidences.

Dans l'intérieur de Madrid, deux curés essayèrent de fomenter les passions religieuses du peuple en faisant suer un christ de l'église de San Francisco. La justice intervint et n'eut pas de peine à démontrer l'imposture de ces charlatans.

décembre 1854, dans le sein des Cortès, avec la mission d'examiner tout ce qu'il pouvait y avoir de plausible dans les accusations portées à ce sujet par l'opinion publique contre l'ex-régente. Ne fallait-il pas faire cesser le plus tôt possible l'état exceptionnel où se trouvaient ses biens, séquestrés depuis la décision du conseil des ministres du 27 août 1854, et déterminer en connaissance de cause si ces biens devaient lui être rendus ou s'ils devaient servir à réparer les préjudices qui avaient pu être causés à la nation dans ces opérations testamentaires? Ne fallait-il pas aussi décider si la pension allouée à Christine devait lui être rendue ou continuer à être suspendue? Les travaux de cette commission durèrent autant que ceux de l'Assemblée elle-même; ce n'est qu'à la veille de sa dissolution que furent publiés (*Gazette officielle* de fin juin 1856) tous les documents rassemblés pour établir les malversations commises.

Quand les amis de la liberté et du progrès exercent en Espagne d'une façon régulière et loyale l'autorité suprême, l'ordre est immédiatement troublé par les défenseurs de l'absolutisme, carlistes ou modérés. Les Cortès de 1854-1856 devaient, elles aussi, faire l'épreuve de cette triste vérité. Dans le mois de mai 1855, il fut tout à coup question d'une vaste insurrection carliste sur le point d'éclater dans la plupart des provinces qui avaient eu à subir, de 1833 à 1840, les horreurs de la guerre civile; des bandes commencèrent à apparaître dans les environs de Burgos, en Navarre, dans le Maeztrazgo et les hautes montagnes de Catalogne, et il fallut mettre en état de siège toutes ces provinces, et demander aux Cortès la suspension des garanties constitutionnelles.

Le parti carliste, après les événements de 1849, avait été longtemps divisé; plusieurs des chefs les plus importants s'étaient séparés du comte de Montemolin à cause d'une

alliance secrète contractée par lui avec une Anglaise protestante ; lui-même avait cru, le 30 mai 1849, devoir faire une renonciation publique à ses droits de prétendant ; on avait songé un instant à se grouper autour de son frère don Juan. La mort de don Carlos, survenue à Trieste le 30 mars 1855, avait fait disparaître toutes les causes de division; une réunion générale des principaux chefs avait eu lieu dans cette ville à propos des funérailles de celui qu'ils appelaient d'habitude Charles V, et le comte de Montemolin avait été à nouveau acclamé par eux sous le titre de Charles VI. Tous ensemble avaient décidé une nouvelle prise d'armes, et des ordres avaient été envoyés de tous côtés pour la tenter; l'époque en avait été fixée pour la fin de mai 1855.

Une foule de petits incidents particuliers, mais très peu de faits notables, signalèrent ce mouvement. Le plus important fut, sans contredit, le soulèvement à Saragosse, dans la nuit du 22 au 23 mai, de l'escadron de Bailen et de quelques sections de ceux d'Aragon et de Catalogne. Un capitaine nommé Corrales, aidé d'un chef de bandes, parvint, dans cette nuit, à entraîner avec lui son escadron, après en avoir enfermé tous les officiers dans la caserne. Il le conduisit en dehors des murailles de la ville, en pleine campagne, et chercha à aller joindre une faction qui, sous les ordres d'un chef nommé Mario, s'était recrutée sur les bords du Jiloca, parmi les gens de Calatayad. Le capitaine général, qui s'était mis avec ardeur à la poursuite des rebelles, parvint, heureusement, à empêcher leur jonction avec les autres insurgés, et prévint ainsi la création d'un centre d'insurrection qui aurait pu devenir dangereux. La colonne insurrectionnelle poursuivie fut bientôt obligée de se rendre à merci, et les chefs qui l'avaient détournée du devoir payèrent leur faute par le dernier supplice.

En Navarre, des essais de soulèvement ne trouvèrent aucun écho. Les populations se rallièrent avec ardeur autour de leur députation provinciale qui les excitait à la paix, et les quelques malheureux qui essayèrent de tenir la campagne durent bientôt se disperser, sans tenter aucun effort sérieux.

La Catalogne vit revenir un instant plusieurs de ses anciens chefs de bande, émigrés en France, Marsal, Estartus, Borges, Torres, Tristany et bien d'autres; leurs vaines tentatives ne servirent qu'à montrer combien les temps étaient changés. Les paysans des villages s'organisèrent en *somaten* et, puissamment aidés par les soldats de l'armée régulière que dirigeait un chef intelligent, le général Bassols, empêchèrent toutes les bandes de s'installer dans le pays qu'elles prétendaient dominer. Marsal, fait prisonnier et déjà gracié en 1849, fut cette fois fusillé; Tristany perdit un de ses frères dans un engagement, et pendant longtemps fut condamné à une vie errante. Le découragement s'empara successivement de tous ces promoteurs de guerre civile, et ils rentrèrent, l'un après l'autre, en France, sans autre résultat que d'avoir démontré une fois de plus leur éternelle impuissance à faire triompher leur détestable cause.

Bien plus dangereuses étaient les altérations de l'ordre public suscitées dans les grands centres de population par la misère ou l'indiscipline des milices nationales.

Barcelone eut plusieurs fois à craindre les conséquences d'une vive agitation répandue parmi les ouvriers des fabriques, à propos soit du taux des salaires, soit de l'introduction de nouvelles machines. Comme, dans ces circonstances, le nom d'Espartero était acclamé par les mêmes ouvriers qui se prononçaient avec véhémence contre Isabelle II, le président du conseil crut devoir envoyer dans cette ville un officier supérieur avec la mission de prêcher

directement le respect de la loi et l'observance aux décisions des Cortès; cette démarche réussit assez bien et parvint momentanément à calmer des esprits trop excités.

A Saragosse, le haut prix des céréales poussa des malheureux à vouloir empêcher la navigation sur l'Ebre de bateaux chargés de blé. La foule entra en lutte avec les bateliers, leur lança d'abord des pierres, et puis se porta contre eux aux dernières violences. Un piquet de la milice nationale fut appelé à intervenir dans cette déplorable collision. Mais, loin de se déclarer contre les fauteurs du tumulte, il protesta, lui aussi, contre la cherté du pain, et insista auprès de la municipalité, du gouverneur civil et du capitaine général pour que la sortie des céréales fût interdite et le pain taxé. Après quelques jours d'alarmes, les autorités s'entendirent; 800 miliciens nationaux, qui avaient prêté la main au désordre, furent désarmés, et le transit des denrées put s'effectuer désormais en parfaite sécurité.

Ce qui contribuait à entretenir dans la milice nationale une certaine effervescence, c'est que les Cortès s'étaient opposées à lui laisser la faculté de faire des représentations, en tant que force armée. Les chefs qu'elle s'était donnés tenaient, au contraire, à se servir d'elle pour accroître leur influence et étendre leur action personnelle dans toutes les affaires d'Etat; de là, des tiraillements qui dans les séances des 4, 7, 10 et 11 avril avaient failli déjà amener de grands désordres à Madrid, et se répercutèrent ensuite dans plusieurs chefs-lieux de province.

Plus tard, le 3 juin, le gouvernement songea à modifier profondément toutes les bases sur lesquelles la nouvelle milice s'était organisée; il prétendit par un simple décret supprimer l'enrôlement obligatoire, rendre facultative l'incorporation de chaque citoyen dans la milice, donner aux gouverneurs le soin de décider si ceux qui demandaient à

en faire partie pouvaient ou non inspirer confiance, et déférer enfin aux députations provinciales le soin de juger en ces matières toutes les décisions des municipalités. C'était mettre d'un coup toutes les milices nationales du pays entre les mains du gouvernement, et détruire toutes les garanties que, pour la pratique de la liberté, les citoyens peuvent retirer de cette institution.

La publication de ce décret amena tant de démissions de la part des commandants de milices, et souleva une telle clameur parmi tous les progressistes et dans les Cortès, que cinq des ministres n'osèrent soutenir l'impopularité qui s'attachait à cette œuvre. Luzuriaga, Aguirre, Madoz, Santa Cruz et Lujan donnèrent leur démission; ils furent immédiatement remplacés, et l'exécution du décret fut suspendue. Le général Zabala reçut le portefeuille des affaires étrangères, Fuente Andrès celui de grâce et justice. Le banquier aragonais Bruil succéda à Madoz aux finances. Huelves et Alonso Martinez furent chargés de l'intérieur et du fomento. Il se trouva, à la suite de ce revirement, que l'exaltation des partis les plus avancés des Cortès contre le décret relatif à la milice nationale n'avait eu d'autre résultat que d'accroître l'influence d'O'Donnell dans le gouvernement; en effet, dans la nouvelle combinaison, quatre au moins des nouveaux ministres, Zabala, Fuente Andrès, Huelves et Alonso Martinez, devaient être considérés comme des partisans de l'Union libérale plutôt que comme des alliés sincères du parti progressiste.

Cet état de choses était de nature à mécontenter vivement la majorité des Cortès; aussi ne se passait-il pas de jour sans que le nouveau ministère fût arrêté, contrarié, gêné par quelque interpellation. Le président du conseil ne cessait de se plaindre de la fatigue qui était causée aux ministres par une semblable attitude; il en vint jusqu'à dire que

les Cortès de 1855 étaient destinées à être pour lui la seconde édition de ce qu'avaient été celles de 1843. Olozaga se récria vivement au nom du parti progressiste, et demanda pourquoi on réveillait les souvenirs de cette époque ; en réalité, la terreur que lui inspirait la démocratie, l'empêchait de voir que la réaction gagnait de jour en jour du terrain, et qu'en se plaçant sous la protection d'O'Donnell et en envahissant toutes les grandes administrations, elle allait acquérir un ascendant irrésistible. Les députés, presque tous désireux d'aller, à Paris, visiter la grande exposition universelle et de quitter Madrid pendant les chaleurs, eurent la faiblesse d'interrompre leurs séances pendant près de trois mois (17 juillet-1er octobre), avant d'avoir modifié le cabinet établi dans les premiers jours de juin. O'Donnell profita de leur absence pour placer dans les hautes fonctions des personnes qui lui étaient complètement dévouées, pour se faire bien venir de tous ceux qui étaient déjà engagés ou voulaient s'engager dans les opérations financières, et pour établir dans le palais même autour de la reine des influences sérieuses, décidées à plaider sa cause.

A la reprise de leurs travaux, les Cortès n'avaient plus la même physionomie que dans la première période de leur existence ; elles se montrèrent moins agressives et plus préoccupées des améliorations matérielles à introduire dans leur pays, comme si le spectacle de la France industrielle et commerciale eût produit sur elles une très profonde impression.

Elles se mirent d'abord à voter la Constitution, sans s'attarder dans d'interminables discussions ; puis se consacrèrent sérieusement à l'examen du budget de 1856, ainsi qu'à la recherche des moyens de faire face à toutes les charges pesant sur la nation. Le nouveau ministre des finances, ne se bornant plus à émettre des emprunts pour

couvrir les déficits du Trésor, leur proposait de frapper d'impôts certaines denrées, telles que les vins, eaux-de-vie, liqueurs, glaces, savons et viandes, afin de rendre au Trésor public une partie de ce qu'il avait perdu par la suppression des *consumos* (environ 140 millions de réaux); il voulait aussi augmenter de 34 millions la contribution immobilière, et de 40 millions les recettes des douanes. C'était un remède héroïque; en le combinant avec les ressources extraordinaires à tirer de la loi de désamortissement, on aurait raffermi le crédit public et donné aux finances espagnoles la solidité dont elles avaient besoin. Par malheur, les projets du ministre Bruil ne furent pas accueillis avec tout l'empressement qu'ils méritaient ; on se borna à autoriser le payement des contributions pour l'année 1856 et les six premiers mois de 1857, en ajournant encore une fois toute résolution définitive sur les moyens de couvrir un déficit évalué au chiffre important de 324 millions sur un budget total qui montait à 1 460 millions de réaux en dépenses annuelles et à 1 136 millions en recettes.

Bien qu'un grand nombre de députés fussent pleinement convaincus de l'utilité qu'il y aurait à lancer le pays dans la voie des améliorations matérielles, ils étaient à chaque instant ramenés à de vaines agitations politiques par de nouveaux incidents. C'était un jour une rumeur de dissension intestine, née dans le sein du cabinet à propos du mariage civil; puis le lendemain une agitation populaire produite par une compagnie de la milice venant tirer des coups de feu à quelques pas du Congrès. O'Donnell put se convaincre que la majorité des Cortès, essentiellement progessiste, lui était hostile et, pour pactiser avec elle, il consentit à quelques modifications dans le sein du cabinet. Huelves, Fuente Andrès et Alonso Martinez se retirèrent, et furent remplacés par trois hommes d'Etat qui ne pou-

vaient qu'être sympathiques à la majorité : Escosura, Arias Uria et Lujan (17 janvier 1856). Un peu plus tard, le ministre des finances Bruil, découragé, cédait la place (8 février) à don Francisco Santa Cruz. Les nouveaux ministres, dès leur installation, affectèrent dans leur allure, pour plaire à la majorité, de se montrer assez indépendants vis-à-vis d'O'Donnell ; ils entendaient, disaient-ils, gouverner d'après les principes exclusifs de l'ancien parti progressiste, et ils durent à cette manière d'agir un vote de confiance donné par 152 voix contre 57.

Il semblait que l'épuration du cabinet dans un sens plus avancé dût amortir l'opposition énergique qui lui était faite par les démocrates; il n'en fut rien. Les deux chefs de la petite fraction démocratique des Cortès, Rivero et Figueras, avaient une parfaite compréhension de la situation; pour eux, deux révolutions étaient en présence, celle de juin 1854, initiée par O'Donnell, et celle de juillet de la même année, effectuée par le peuple de Madrid et sanctionnée par l'arrivée d'Espartero. Ils voyaient avec désespoir que ce dernier perdait toute autorité ; ce n'était plus une volonté agissante, c'était un simple frontispice pour le nouveau monument qu'il y avait à édifier ; ils ne voulaient pas lui faire opposition, mais ils constataient qu'il n'avait plus aucune initiative. Tout leur acharnement était dirigé contre O'Donnell, qui, en fondant l'Union libérale, préparait, suivant eux, le triomphe d'une réaction. En votant contre le cabinet, c'est contre lui seul qu'ils votaient; au fond, ils restaient et entendaient rester sympathiques à Espartero.

Mais cette opposition du parti démocratique était entièrement stérile. Un courant commençait à se produire, qui tendait à lancer le pays dans la voie des grandes opérations industrielles et financières, des améliorations matérielles et

des travaux publics; et ce courant, alimenté par les circonstances, par l'Exposition universelle de Paris, par l'arrivée de capitaux étrangers, détournait les esprits des luttes politiques pour les entraîner dans d'autres sphères.

Les Cortès s'étaient imposé avec raison la tâche de reviser le système d'organisation des chemins de fer; elles avaient voté à leur sujet une loi générale en adoptant le même régime sous lequel avaient été construites et étaient exploitées les lignes françaises; elles avaient repris une à une toutes les concessions consenties par les cabinets précédents, et en les faisant passer par un nouveau crible avaient donné à cette nouvelle propriété mobilière des gages de stabilité et de durée dont elle avait grandement besoin. Aussi les capitalistes étrangers, surtout ceux de France, se décidaient-ils enfin à apporter leur concours pour améliorer les finances de l'Espagne. Un emprunt de 200 millions de réaux, mis en adjudication, le 31 mai 1856, sur des bases formulées par le ministre Santa Cruz, avait pu être adjugé au taux de 40,53 pour 100 (coupon du 30 compris). Ces mêmes capitaux appuyaient aussi l'œuvre de la création de voies ferrées à travers toute la Péninsule. Laissant aux indigènes les petites lignes de Langreo à Gijon et de Barcelone à Mataro et Granollers, ils s'intéressèrent aux grandes voies de Madrid à Saragosse, à Alicante, à Cordoue, à Ciudad-Real et à Irun, apportant ainsi de nouvelles espérances à une nation qui ne se sentait pas assez fortunée pour entreprendre ces grands travaux avec ses seules ressources. De grandes sociétés de crédit, placées sous le patronage de MM. Pereire, Rothschild, Guilhou, se formaient avec un capital important, venu presque tout entier de la France, dans le but d'entreprendre des travaux publics, d'exploiter des mines, d'éclairer au gaz les principales cités, de fomenter partout une nouvelle vie industrielle et commerciale. L'impulsion donnée par elles se

communiquait de la capitale aux diverses régions du territoire, et chaque grande cité voulait avoir son institution de crédit. Les Barcelonais organisaient à eux seuls une société catalane et entreprenaient le chemin de Barcelone à Saragosse, tandis que les capitalistes de Santander se proposaient de construire la ligne d'Alar à Santander, et que ceux de Valence entreprenaient celle de Valence à Almansa. Pour activer ce mouvement, le gouvernement avait décidé la construction à Madrid d'un grand hôtel des monnaies, transformé la Banque de Saint-Ferdinand en une banque dite *d'Espagne*, destinée, avec le temps, à rayonner sur tout le royaume au lieu de se borner à opérer dans la seule capitale, ordonné l'amélioration du port de Barcelone, l'agrandissement de la Puerta del Sol à Madrid, et la création d'un réseau télégraphique devant mettre tous les chefs-lieux de province en communication avec la capitale et entre eux.

Avec le caractère des Espagnols, le difficile était de les lancer dans une semblable direction; mais, une fois le résultat obtenu, avec leur imagination, leur ardeur au gain, leur goût du jeu, leur âpre désir d'enrichissement immédiat, il était évident que la fièvre de la spéculation ne tarderait pas à envahir les esprits et à dominer toute autre préoccupation. Ce fut aussi ce qui arriva; dès que par l'autorisation donnée aux sociétés de crédit, par la revalidation des concessions de chemins de fer, les droits de chacun furent légalement établis, un immense besoin d'ordre intérieur, de paix et de tranquillité publique se manifesta; les grandes idées de liberté, de démocratie, de garantie constitutionnelle se trouvèrent reléguées au second plan.

Ce fut précisément à ce moment que deux tentatives de désordre vinrent à se produire l'une après l'autre.

La première eut lieu à Valence, à propos du tirage au sort. Sous une influence qui parvint à se dissimuler au mi-

lieu de l'agitation, la cité fut envahie, dans les premiers jours d'avril, par un nombre considérable de paysans de la Huerta; ceux-ci cherchèrent à s'opposer aux diverses opérations de la conscription et furent aidés dans leur résistance par une partie de la milice nationale. Les 5, 6 et 7 avril, il y eut dans la ville de nombreux coups de feu tirés, des charges de cavalerie dirigées contre des groupes qui refusaient de se dissoudre, des barricades construites dans certaines rues, sans que le capitaine général pût parvenir à asseoir son autorité, et sans que la municipalité pût, de son côté, faire exécuter les opérations de la conscription, quoiqu'elle eût cherché loyalement à empêcher la milice de prendre fait et cause pour les rebelles. Le gouvernement central se hâta d'envoyer le général Zabala avec pleins pouvoirs, et celui-ci fut assez heureux pour rétablir le calme et la paix sans effusion de sang. Après plusieurs jours d'angoisse, le tirage au sort put s'effectuer le 14 avril; ce premier résultat obtenu, Zabala ordonna le désarmement de certains bataillons de la milice qui, dans les dernières occurrences, n'avaient pas montré de dispositions à faire respecter la loi. Les autres miliciens s'étant opposés à ce désarmement partiel, Zabala le rendit général et fit rendre leurs fusils à tous les miliciens, à l'exception de 300 hommes entièrement dévoués à la cause de l'ordre, avec lesquels il forma deux bataillons et un escadron. Il organisa ensuite une nouvelle députation provinciale, une nouvelle municipalité, et revint enfin à Madrid faire approuver sa conduite par les Cortès, qui lui donnèrent raison à la majorité de 178 voix contre 18. Les progressistes croyaient avoir remporté une victoire sur les démocrates; en réalité, ils n'avaient que détruit un des remparts les plus solides derrière lesquels la nation pût s'abriter pour s'opposer à un coup d'Etat.

Très peu de temps après ces événements arrivaient ceux

de la Vieille-Castille. Sous la même excitation qui avait précédemment poussé les paysans de la Huerta de Valence, de malheureux prolétaires de Valladolid, Palencia, Rio Seco s'organisaient en bandes pour incendier et détruire les nombreux moulins établis sur les rives du canal de Castille. Il y avait eu, à propos de la guerre de Crimée, interruption des relations commerciales entre les grands centres consommateurs de l'Europe occidentale et la Russie méridionale; de là, une demande inusitée de blé à tous les producteurs de la Castille et de la Manche, et, par suite, une élévation extraordinaire du prix des céréales, élévation qui enrichissait tous les cultivateurs, les négociants en céréales et les minotiers de la région, mais qui répandait la désolation parmi les ouvriers vivant de salaires dans l'intérieur des cités. Ceux-ci, par leur misère, étaient devenus une proie facile aux suggestions des partis politiques, et aussitôt carlistes et modérés s'étaient empressés de les pousser au désordre.

Le 22 juin, des scènes déplorables eurent lieu à Valladolid : le gouverneur civil blessé, des maisons pillées, des mobiliers incendiés. La ville avait été aussitôt mise en état de siège, la loi martiale proclamée, plusieurs incendiaires soumis au conseil de guerre, et trois d'entre eux fusillés.

Mais, tandis que la tranquillité se rétablissait à Valladolid, d'autres bandes se formaient à Palencia et incendiaient plusieurs moulins importants; les propriétaires de ces moulins, menacés dans leur existence, dans leur fortune, se voyaient obligés de se défendre eux-mêmes; il fallut envoyer des troupes pour poursuivre ces bandes et arrêter le pillage et l'incendie par une répression sévère.

Le gouvernement, à qui l'envoi de Zabala à Valence avait si bien réussi, crut, cette fois, devoir charger le ministre de l'intérieur d'aller sur les lieux arrêter les désordres. Esco-

sura s'acquitta avec le plus grand zèle de la mission qui lui était confiée; mais il ne se contenta point de mettre un terme au pillage et à l'incendie, il fit une enquête sérieuse pour rechercher les promoteurs réels de ces tristes événements, et revint à Madrid avec la conviction bien arrêtée que de l'argent avait été répandu à profusion par les carlistes et les modérés afin de fomenter des troubles et de pouvoir établir par là que le maintien de l'ordre était incompatible avec la durée des Cortès constituantes.

Une telle conviction née dans son esprit, il était du devoir d'Escosura de prévenir les chefs du parti progressiste, le président du conseil et ses collègues, et de chercher avec eux les moyens d'empêcher le retour de semblables événements. Il ne manqua point de le faire; mais, entreprises avec trop de précipitation et sans esprit de suite, ses démarches n'aboutirent qu'à un changement complet de situation, à la destruction du pouvoir parlementaire, et à une nouvelle prédominance de l'autorité royale.

La reine avait, depuis quelque temps, changé de tactique avec O'Donnell; oubliant toutes ses anciennes rancunes contre lui, elle avait songé à s'en faire un allié momentané contre les progressistes et les démocrates, comme O'Donnell s'était fait des alliés de ces deux partis, le jour où il avait signé le programme de Manzanarès. Des ouvertures avaient donc été faites de sa part par ses plus intimes conseillers au ministre de la guerre, et elles avaient été poussées si loin que, dès les premiers jours de juillet, O'Donnell s'était assuré du concours d'un certain nombre d'hommes d'Etat, tout prêts à constituer avec lui un nouveau cabinet, si la reine venait à lui confier tout à coup la présidence du conseil.

Dans le premier conseil des ministres qui eut lieu après le retour d'Escosura de la Vieille-Castille, les intentions

différentes des divers éléments qui composaient le cabinet apparurent au grand jour. O'Donnell voulait licencier divers bataillons de la milice nationale ; Escosura prétendait qu'il fallait surtout arrêter les débordements de la presse modérée. La discussion, de part et d'autre, s'envenima à un tel point, qu'Escosura éclatant à la fin : « En somme, dit-il, señor don Leopoldo, pourquoi nous fatiguer ? Ce qui est évident, c'est que l'un et l'autre nous ne pouvons rester dans un même sac. — Politiquement, vous avez raison, répondit O'Donnell. Allons donc tous les deux porter notre démission à la reine. »

Espartero chercha en vain à faire revenir ses deux collègues sur cette détermination, et n'ayant pu y parvenir, il porta le débat devant la reine elle-même. O'Donnell et Escosura étaient présents : chacun expliqua ses raisons, et Isabelle, se démasquant, déclara aussitôt qu'elle acceptait la démission d'Escosura et désirait vivement que le ministre de la guerre gardât son portefeuille.

Espartero, qui avait précédemment expliqué combien il tenait à garder auprès de lui le ministre de l'intérieur, resta un instant abasourdi, en voyant la facilité avec laquelle Isabelle avait pris sa décision ; puis, se remettant aussitôt, il dit à Escosura qui voulait se retirer : « Attendez un peu, nous nous en irons ensemble.

— Eh bien, s'écria la reine, O'Donnell ne m'abandonnera pas. N'est-ce pas, répéta-t-elle en se tournant vers lui et les larmes aux yeux, tu ne m'abandonneras pas ? »

Ce n'était, certes, pas le moyen de retenir Espartero, dont les yeux se dessillèrent, et qui put alors juger combien il avait eu le tort de laisser, depuis deux ans, le ministère de la guerre aux mains de son rival. Le duc de la Victoire se retira, et tous les ministres, d'accord avec lui, remirent leur démission aux mains de la reine (3 juillet).

Par cet acte, la reine Isabelle reprenait en un jour toute la situation que lui avait fait perdre la révolution de 1854; elle en profita d'abord pour charger O'Donnell de la formation d'un nouveau cabinet, et celui-ci, qui était tout prêt depuis plusieurs jours, appela aussitôt Cantero aux finances, Pastor Diaz aux affaires étrangères, Rios Rosas à l'intérieur, Collado au fomento et Bayarri à la marine. Le gouvernement civil de Madrid était remis à Alonso Martinez. D'un trait de plume, le pouvoir passait tout entier au parti de l'Union libérale. Les progressistes étaient entièrement dessaisis, bien qu'ils eussent la majorité dans les Cortès constituantes.

C'était un véritable coup d'Etat. Comment serait-il accepté par la capitale, par les provinces, par le pays tout entier?

A Madrid, il y eut d'abord un instant de stupeur. La milice nationale se réunit bientôt après sur les ordres de l'alcalde et se mit à occuper les principaux postes de la ville, tandis qu'une partie des troupes étaient consignées dans leurs casernes et qu'on faisait occuper par l'autre partie des positions stratégiques déterminées, comme la Moncloa, le Prado, la Casa de Campo.

Les Cortès n'étaient pas ouvertes; elles avaient suspendu leurs séances depuis le 1er juillet, et un petit nombre de députés seulement se trouvait dans la capitale. Le bureau, néanmoins, crut devoir ordonner une convocation immédiate; elle eut lieu dans la matinée du 14 pour quatre heures de l'après-midi, et à l'heure fixée la séance s'ouvrit : 93 députés étaient présents. Une motion fut présentée par les chefs les plus ardents du parti progressiste, Madoz, Calvo Asensio, Sagasta, pour déclarer que le cabinet nouvellement constitué ne méritait pas la confiance des Cortès. Sur les 93 présents, 81 l'approuvèrent. Une commission fut

nommée pour porter cette décision au palais ; elle ne fut pas reçue, et en même temps O'Donnell faisait passer un avis au président du Congrès pour lui faire savoir qu'il n'y avait pas à Madrid un nombre suffisant de députés pour constituer des Cortès légales ; que ceux qui s'étaient réunis ne représentaient qu'une majorité sans mandat, et qu'il ne répondrait désormais à aucune communication qui lui serait faite, parce qu'il ne considérait pas ces Cortès comme légalement constituées. Pour répondre à cet avis, les députés progressistes voulaient prendre une résolution, d'après laquelle Espartero aurait été choisi comme chef militaire des forces chargées de la défense des Cortès ; mais le président de la Chambre s'opposa obstinément à ce qu'elle fût mise aux voix : il n'était pas sûr d'ailleurs qu'Espartero acceptât le mandat qu'on proposait ainsi de lui confier.

Ainsi, de ce côté, le coup d'Etat de la reine Isabelle ne trouvait point de grande résistance ; il ne s'agissait plus que de savoir si, du côté de la milice, il y aurait un effort sérieux. On put le croire un instant ; dans la journée même du 14, deux des bataillons de la milice, les *ligeros*, commandés par Becerra et Sixto Camara, se préparèrent au combat à la place de Santo-Domingo et dans les environs ; ils construisirent des barricades, gagnèrent d'abord du terrain et cherchèrent à s'emparer du Théâtre-Royal et à se rapprocher du palais. Des troupes furent immédiatement envoyées contre eux ; elles occupèrent le théâtre, preservèrent le palais et prirent position de manière à empêcher, de ce côté, tout nouvel empiètement pendant la nuit.

Le lendemain, 15 juillet, toutes les dispositions étaient prises de part et d'autre pour une grande bataille. O'Donnell avait disposé ses troupes de façon à assurer ses communications ; ses canons balayaient la place du Congrès, la Carrera San Geronimo, la Puerta del Sol et la rue

Mayor, de manière à ce que les troupes massées sur la place du Palais fussent toujours en relations avec celles du Prado; il avait confié aux généraux Serrano et Concha le commandement de deux colonnes destinées à opérer, l'une au nord, l'autre au sud. Quant à la milice nationale, elle s'était fortifiée sur plusieurs points, surtout à la place Santo-Domingo et aux environs de la plaza Mayor; elle avait construit des barricades, mais se plaignait du manque de munitions. Elle n'avait point de chef pour lui donner l'impulsion; elle attendait tout d'Espartero et, de ce côté, rien ne venait.

Il y eut dans la journée une nouvelle séance des Cortès; cette fois, il n'y avait plus que 37 députés présents; aucune résolution ne pouvait légalement y être prise, les députés se séparèrent sans s'être arrêtés à aucune mesure propre à encourager la résistance. Celle-ci d'ailleurs, de moment en moment, paraissait plus impossible; les troupes, bien conduites, très obéissantes, étaient pleines de fermeté et de décision. Les généraux, pour intimider la population, se livraient à une dépense exagérée de munitions; de tous côtés, le canon tonnait sans interruption; la fusillade retentissait à travers les rues et les places, toutes les maisons en étaient ébranlées. On se battit seulement avec une certaine ardeur dans les environs de la place Santo-Domingo et de la place Mayor. Sur le premier de ces points se trouvaient Becerra et Sixto Camara; dans le second, commandait le torero Pucheta, dont nous avons déjà signalé l'intervention dans la révolution de 1854, et qui, cette fois, disposant de huit canons, inspirait par ce seul fait plus de terreur que de sympathie à une grande partie de la milice.

La nuit du 15 au 16 juillet se passa dans une grande angoisse; mais dès la matinée du 16 il fut aisé de voir que la milice était entièrement découragée et n'avait aucun désir

d'entreprendre une lutte sérieuse. Un bando de l'autorité militaire ayant ordonné sa dissolution, les rues se remplirent aussitôt de miliciens allant déposer leurs armes aux endroits qui leur étaient indiqués. Dans les carrefours principaux, les fenêtres avaient été garnies de matelas comme dans l'attente d'une lutte obstinée; on commença à les ramener à l'intérieur. O'Donnell restait vainqueur, presque sans combat; il ordonna aussitôt la dissolution de la députation provinciale, comme il avait ordonné celle de la milice, et prit toutes ses dispositions pour qu'aucune nouvelle réunion des Cortès ne pût avoir lieu.

Dans les provinces, la retraite d'Espartero produisit une très forte impression; sans les mesures récemment prises à Valence, il y eût eu une grave insurrection dans cette ville. La milice y ayant été désarmée, tout se borna à quelques désordres de peu d'importance. De même à Malaga, Pontevedra, la Coruña et Lugo. A Saragosse et à Barcelone seulement, le mouvement prit de plus grandes proportions.

Dans la capitale de l'Aragon, la sympathie pour Espartero était telle qu'aux premières nouvelles toutes les autorités de la ville, d'accord avec le capitaine général, s'organisèrent en junte insurrectionnelle et se prononcèrent contre le cabinet O'Donnell. On songea à se fortifier, à s'entendre avec les autres capitales de province; mais, quand on apprit la façon dont la milice de Madrid avait rendu les armes, quand on vit arriver des troupes, un matériel de siège et un chef énergique et décidé comme le général Dulce, la junte insurrectionnelle fut la première à dire que la liberté n'était pas menacée, que la milice devait rentrer dans ses foyers et qu'il n'y avait pas lieu de continuer la résistance à main armée. Elle négocia elle-même avec le général Dulce la remise des clefs de la ville. Dès la fin du mois, sans coup férir, de nouvelles autorités étaient installées à Saragosse,

la milice nationale dissoute, et Dulce pouvait se vanter d'avoir obtenu un succès complet sans avoir versé une goutte de sang.

A Barcelone, dès que la nouvelle de la démission du cabinet Espartero se fut répandue, la plus vive agitation se manifesta dans les rues. Des groupes se formèrent; les troupes se concentrèrent dans leurs postes fortifiés et la milice nationale prit contre elles une attitude offensive.

Une première fusillade ordonnée avec une excessive précipitation contre des groupes désarmés causa un soulèvement d'indignation; des barricades furent élevées dans les rues les plus populeuses et une lutte fratricide s'engagea.

Elle dura plusieurs jours sans amener de résultats décisifs. Enfin, le 21 juillet, le capitaine général, ayant reçu des renforts des îles Baléares, ordonna une attaque simultanée sur tous les points à la fois, put chasser les insurgés de la ville et les força à se répandre dans la campagne, où ils furent poursuivis par la cavalerie. Le peuple et l'armée, dans ces tristes événements, perdirent chacun environ 500 victimes.

Reuss, Tarragone et d'autres points de la Catalogne tentèrent sans plus de succès de suivre l'exemple de Saragosse et de Barcelone.

La province, pas plus que Madrid, n'était en état d'empêcher la réussite de ce nouveau Deux-Décembre entrepris au profit de la monarchie espagnole; c'était encore O'Donnell qui gardait en fait le pouvoir; mais au fond, par son intervention, la liberté, la démocratie, la révolution avaient été vaincues.

O'Donnell croyait avoir agi pour lui-même; nous aurons occasion de voir que c'est plutôt pour le palais, c'est-à-dire pour les modérés, les *Polacos* et les néo-catholiques qu'il avait triomphé.

LIVRE TROISIÈME.

ANTILLES ET PHILIPPINES.

1843-1868.

CHAPITRE PREMIER.

LES EXPÉDITIONS DE LOPEZ A L'ILE DE CUBA.

1843-1856.

Gouvernement du capitaine général don Leopoldo O'Donnell dans l'île de Cuba depuis 1843 jusqu'en 1848. — Un parti nombreux se forme aux Etats-Unis, après la guerre contre le Mexique, pour demander l'annexion de Cuba. — O'Donnell est remplacé par le lieutenant général Roncali, comte d'Alcoy. — Complot formé à Trinidad par le maréchal de camp Narcisso Lopez. — Fuite de cet officier, il est rayé des cadres de l'armée. — Quels éléments pouvaient dans l'île favoriser la politique d'annexion? — Configuration de l'île. — Distribution de la population ; sa division en blancs, hommes de couleur et esclaves. — Première expédition de Lopez à Cardenas en 1850. — Création momentanée de bataillons de volontaires. — Remplacement de Roncali par don José de la Concha (7 septembre 1850). — Envoi de renforts de la Péninsule. — Soulèvement de Puerto-Principe et Trinidad. — Deuxième expédition de Lopez (août 1851). — Programme réformateur de don José de la Concha; il est remplacé par Valentin Cañedo (13 mars 1852). — Conspiration de la Vuelta de Abajo (octobre 1852). — Au mois de décembre 1853, Cañedo est remplacé par don Juan de la Pezuela. — Sévérité de ce capitaine général, il empêche toute introduction de nègres; irritation qu'il soulève chez les planteurs. — Affaire du Black Warior. — Amnistie générale du 22 mars 1854. — Retour après la révolution de 1854 de don José de la Concha, qui autorise à nouveau l'entrée des nègres. — Création dans l'île d'un parti indigène réclamant des réformes.

Don Leopoldo O'Donnell était un des généraux qui avaient le plus efficacement contribué à l'apaisement de la

guerre civile en 1840; il avait été aussi, pendant la régence d'Espartero, un des conspirateurs les plus acharnés à provoquer le rétablissement de l'autorité de l'ex-régente Christine; on se souvient du rôle important qu'il joua dans la tentative de 1841.

Après le pronunciamento de 1843, nul n'avait plus de droit à occuper une des plus hautes positions dont allait pouvoir disposer le parti modéré; rien de plus naturel en conséquence que le choix qui fut fait de lui pour le poste de capitaine général de l'île de Cuba, poste enlevé à l'intègre et habile général don Geronimo Valdès par le gouvernement provisoire institué au lendemain de la journée de Torrejon de Ardoz.

O'Donnell resta à la tête de cet important gouvernement pendant près de cinq ans, jusqu'au commencement de l'année 1848, et il put y faire l'apprentissage de l'art difficile de manier les hommes, qu'il était appelé à exercer plus tard dans la Péninsule.

Les fonctions, en effet, n'étaient pas des plus commodes à remplir; il fallait lutter contre l'esprit d'indépendance et d'autonomie si développé à la suite de l'émancipation successive de toutes les colonies espagnoles sur le continent américain; il fallait résister à une certaine tendance qui poussait les Cubains vers la civilisation anglo-saxonne et leur faisait souhaiter leur incorporation aux Etats-Unis; il fallait éviter que toutes les luttes de la métropole n'eussent leur contre-coup dans la colonie; il fallait protéger le travail des plantations, tout en aidant à l'abolition de l'esclavage; il fallait enfin favoriser le développement des hommes de couleur, sans tolérer les désordres qui menaçaient Cuba du sort de Saint-Domingue.

O'Donnell n'était pas un homme de la trempe de son prédécesseur don Geronimo Valdès; il n'en avait pas l'austé-

rité et la sévérité de principes. Excellent militaire, froid politique, sagace et insinuant, il ne s'occupa que de diriger sa propre barque au milieu des écueils qui auraient pu la faire sombrer, et il put remettre intact à ses successeurs le pouvoir qui lui avait été confié; mais son nom ne peut être prononcé avec enthousiasme par tous ceux qui ont vivement à cœur le progrès de la civilisation et l'affranchissement de toutes les races humaines. Loin de s'opposer à la traite des nègres, il favorisa l'introduction dans l'île d'un certain nombre de navires qui amenaient des esclaves, afin d'augmenter ses revenus comme capitaine général. La rétribution qui lui était assignée ne consistait pas en une somme déterminée inscrite au budget de la colonie; elle se formait de remises spéciales, parmi lesquelles en figurait une fort importante sur l'introduction de nouveaux esclaves, et chaque navire qui conduisait une troupe de nègres constituait pour lui un bénéfice très considérable [1].

Cette protection donnée au trafic négrier irritait profondément l'Angleterre; combinée avec une très sévère répression des nègres à l'intérieur de la colonie, elle provoquait aussi chez ces derniers une grande exaspération; elle devait nécessairement entraîner une révolte servile, et la produisit en effet. Dès les premiers jours de novembre 1843, les nègres de quelques plantations situées aux environs de Matanzas prirent les armes, osèrent se mesurer contre les troupes espagnoles en bataille rangée, et ne se dispersèrent qu'après une action où elles perdirent 50 morts et 67 prisonniers.

Cette révolte fut suivie de désordres, de menaces et de conspirations de toute sorte, naturellement compliqués de

[1] Un seul brigantin amena sous son gouvernement à l'île de Cuba 1130 nègres.

supplices et d'exécutions qui devaient en être la conséquence. Sous l'influence des prédications de certains agents anglais contre la traite, et des réclamations légitimes des esclaves, parmi lesquelles brilla celle d'un jeune poète, connu sous le nom de Placido, dont la liberté fut achetée par l'élite des jeunes gens de la Havane, et qui fut cruellement exécuté, victime de son dévouement aux hommes de sa race, il se forma dans l'opinion publique une atmosphère hostile à la domination espagnole. Les actes du capitaine général, avide de richesses et inflexible dans la répression, n'étaient pas de nature à la dissiper, et contribuèrent au contraire à l'épaissir.

Néanmoins, comme, après la révolte de Matanzas, l'ordre matériel ne fut plus troublé ; comme les trois grands produits : le sucre, le tabac et le café, virent s'élever incessamment leurs demandes et leurs prix, la prospérité de l'île alla encore en augmentant pendant le gouvernement d'O'Donnell, même malgré deux terribles ouragans qui attristèrent les années 1844 et 1846.

Le revenu public, que nous avons évalué en 1843 à 40 millions de francs, atteignait, sept ans plus tard, 50 millions, sans que la proportion entre le revenu des douanes (65 pour 100), celui des impôts directs (18 pour 100) et celui des impôts indirects (13 pour 100) eût été en rien modifié. (Voir note A.)

Plus ardente à accueillir les progrès de la civilisation que la métropole elle-même, la colonie s'était mise immédiatement à l'œuvre pour construire ses chemins de fer, et elle comptait déjà plusieurs petites lignes en exploitation, d'autres en construction.

Ainsi continuait ce beau développement de richesses dont Cuba n'avait cessé d'être le théâtre depuis les nouvelles lois coloniales qui (en 1818 et 1819) avaient accru la liberté

du commerce et converti en propriétés personnelles les concessions de terres faites par la couronne à simple titre de faveur et d'usufruit.

O'Donnell n'avait pas été inquiété par les ministres de la fraction puritaine pendant la courte période de leur domination. Cette tranquillité dans laquelle on l'avait laissé irrita contre lui ceux des membres du parti modéré qui avaient été alors exclus du pouvoir, et quand la reine, à la fin de 1847, rappela au ministère le duc de Valence, celui-ci lui présenta un décret ayant pour but de nommer un nouveau capitaine général de Cuba. Son choix était tombé sur le lieutenant général Roncali, le même qui avait été nommé comte d'Alcoy après l'insurrection d'Alicante.

Ce changement ne s'opérait pas dans un moment favorable ; il avait lieu précisément à une époque où les circonstances changeaient pour l'île de Cuba et où des événements extérieurs allaient nécessiter une action très énergique de la part des capitaines généraux, s'ils voulaient maintenir leur autorité sur la colonie.

A la suite de la guerre entreprise par les Etats-Unis contre la république mexicaine, il s'était créé dans la grande fédération américaine un parti puissant qui songeait à annexer Cuba comme on venait d'annexer le Texas. Des clubs s'étaient formés à Washington, à New-York, à la Nouvelle-Orléans, où l'on prêchait ouvertement l'utilité de cette annexion ; et dans ces trois villes des sociétés s'étaient organisées pour agir sur l'opinion publique, gagner des prosélytes et réunir des ressources, afin de la préparer effectivement. L'idée avait été proclamée jusque dans l'enceinte du sénat américain, et l'éditeur d'un grand journal, *El Sun*, de New-York, après un voyage accompli, dans l'été de 1847, à l'île de Cuba, n'avait pas craint d'affirmer bien haut que les Cubains ne nécessitaient, pour conquérir leur

indépendance, que l'appui de quelques forces auxiliaires, et que cet appui ne pouvait leur être refusé.

La population de Cuba, qui dépasse un million d'âmes, est composée de deux éléments presque égaux quant au nombre, la race blanche et la race de couleur. Un danger très grand pouvait menacer l'île, si les hommes de couleur accueillaient avec enthousiasme les promesses que devaient leur faire les annexionnistes, et s'ils se laissaient aller à profiter des embarras qui allaient être causés à l'Espagne pour essayer de substituer leur propre suprématie à celle de la race blanche.

Au commencement de 1848, la révolution de Février, les commotions qu'elle amena sur le continent européen, et le décret du gouvernement provisoire de France, qui abolit l'esclavage dans les colonies françaises, vinrent ajouter un nouveau brandon de discorde ; on se demandait si la révolution, s'étendant jusqu'à l'Espagne, n'obligerait pas le gouvernement de ce dernier pays à suivre l'exemple de la France ; tandis qu'aux Etats-Unis, la discorde s'établissant entre les Etats abolitionnistes et les Etats à esclaves, ceux-ci se plaisaient à supputer tous les avantages qu'ils pouvaient retirer de l'annexion d'un Etat comme Cuba, possédant encore un très grand nombre d'esclaves et doué de tant de ressources.

Bientôt des relations suivies s'établirent entre ceux des naturels qui supportaient avec impatience le joug espagnol et les plus chauds adeptes du parti annexionniste aux Etats-Unis ; un journal fut fondé, où les mêmes articles étaient publiés en espagnol et en anglais ; le passage de plusieurs troupes de volontaires américains, qui revenaient du Mexique par le golfe des Antilles, et qui débarquèrent en passant à la Havane, vint donner encore une nouvelle impulsion à l'idée d'annexion. On commença à vouloir organiser

des complots et altérer la tranquillité publique; un chef fut choisi; ce fut le maréchal de camp don Narcisso Lopez, auquel le gouvernement venait d'enlever le commandement militaire de Trinidad, et qu'il maintenait interné dans l'île.

Narcisso Lopez songea d'abord à utiliser le mécontentement local et à fomenter une insurrection à Trinidad même; son plan fut découvert; prévenu à temps, il put s'échapper de l'île et se réfugia aux Etats-Unis, tandis qu'un décret du 28 août 1848 le rayait des cadres de l'armée pour cause de désertion.

Lopez, aux Etats-Unis, était bien plus redoutable que dans l'île, car il devint aussitôt un instrument entre les mains des politiques américains. On lui promit toute espèce de ressources; et, emporté par sa fureur, n'obéissant qu'à ses rancunes, il ne songea plus qu'à se faire lui-même le champion d'un parti qui par la force assurerait l'indépendance de Cuba.

Pour donner à nos lecteurs une idée juste des conditions de succès que pouvait avoir cette politique d'annexion, il nous faut jeter un coup d'œil sur la situation géographique de l'île de Cuba, et surtout sur la manière dont la population est distribuée sur son territoire.

On sait quelle est la configuration de cette île : plus large dans la partie orientale, elle se prolonge dans la direction de l'ouest en s'affinant, et a pu être comparée avec assez de justesse à un râteau dont les dents seraient formées par les côtes méridionales de l'Est et dont le manche serait constitué par le reste de l'île. Sa surface totale est évaluée à 34 416 milles maritimes ou 3 824 lieues carrées, non compris les petites îles qui en dépendent.

La partie occidentale, celle qui s'approche le plus du golfe du Mexique, dont la largeur jusqu'au cap Catoche du Yucatan n'est que de 38 lieues, est d'abord plane, basse et

même marécageuse, depuis le cap Saint-Antoine jusqu'aux baies d'Ensenada et de Corrientès.

A partir de ce méridien, commence une cordillère qui occupe le centre de l'île, s'approchant plus de la côte du nord que de celle du sud, et qui s'étend jusqu'au méridien de la Havane. La plus grande hauteur de ces montagnes n'atteint pas 600 mètres : elles contiennent dans leur sein beaucoup de minerais, possèdent des arbres d'un très grand âge, et s'ouvrent pour donner accès à un très grand nombre de vallées assez fertiles. Cette partie de l'île ne comprend pas de grands centres de population; à peine compte-t-on, au nord, Bahia-Honda et Muriel; au sud, San Cristobal et Pinar del Rio. Là où la population est le plus dense, c'est précisément depuis le point où cesse la cordillère occidentale, jusqu'au point où commence la cordillère centrale, à partir des méridiens de Villa Clara et Cienfuegos; il y a là une vaste surface, sans autre éminence notable que celle de Bejucal, où les hauteurs n'atteignent point 400 mètres, où la population s'est agglomérée et qui est toute couverte d'excellentes terres végétales. Sur la côte septentrionale, après la Havane, qui comptait à elle seule, en 1841, 150 000 habitants, il y a les cités de Matanzas et de Cardenas; et puis, dans toute la largeur de l'île, les centres de Guanabacoa, Rosario, Santiago, Bejucal, Guines et Jaruco. Les communications par l'intérieur de l'île, entre les côtes septentrionale et méridionale de l'île, n'offrent pas de difficultés sérieuses : ainsi un chemin de fer relie la capitale à Batabanó, port au sud de l'île. C'est dans cette région que se concentre la vie la plus intense; plus de la moitié de la population totale de l'île (500 000 âmes) occupe cet espace, où ont été établis, dès l'origine des chemins de fer, des lignes qui relient entre eux tous les centres. Quant à la population entière du département occidental, elle attei-

gnait, dans le recensement de 1850, 560 224 individus.

A partir du méridien de Sagua la Grande, commence le département central; c'est un pays montagneux où s'élèvent des pics de plus de 1 000 mètres de hauteur, et où de très grands espaces sont encore inabordables à l'agriculture et à la colonisation. Deux villes y sont installées dans le centre: l'une est Puerto Principe, déjà très voisine du département occidental; l'autre est Villa Clara, qui doit sa prospérité aux minerais de cuivre et d'argent de la sierra del Escambray. Les autres cités s'étendent sur les deux côtes : ce sont au nord Sagua la Grande, Remedios et Nuevitas; au midi, Cienfuegos, Trinidad et Sancto Espiritu. On estime à 80 000 âmes la population des deux districts de Villa Clara et Puerto Principe; 150 000 sont disséminées sur le littoral.

La population du département central tout entier montait d'après le recensement de 1850 à 232 294 individus. Une certaine rivalité existait depuis longtemps entre les deux cités de Puerto Principe et de Trinidad, qui se disputaient le rang de capitale du département central.

Puerto Principe, situé dans l'intérieur des terres, se différencie sous beaucoup d'aspects des autres centres importants de l'île. Les hommes de couleur, libres, y prédominent; la richesse principale consiste dans l'élevage; il n'y a dans le district aucune de ces grandes plantations qui se trouvent dans les autres. Les fils de famille, portant le surnom de Camagueyanos, vont généralement recevoir leur éducation à l'étranger, surtout aux Etats-Unis. Pendant plusieurs années, c'était là qu'avait résidé l'ancienne audience, tribunal supérieur de l'île. Elle avait été transférée à la Havane en 1838, et cette translation avait vivement mécontenté les habitants de Puerto Principe, déjà irrités de voir la lieutenance civile et militaire du département

central établie à Trinidad; ils redoutaient que l'audience locale ne vînt encore à leur être enlevée.

Enfin, dans le département oriental, depuis le cap Cruz jusqu'à plus de 40 lieues à l'est, s'élève la plus importante cordillère de l'île, la sierra Maestra, qui se termine aux bords de la mer par des escarpements inaccessibles, tandis que sur le versant septentrional elle se ramifie en plusieurs chaînons qui se dirigent vers le nord-est. Là se trouvent les cimes les plus élevées ; l'une atteint 1020 mètres, et l'autre 2 380. Cette cordillère va en s'abaissant jusqu'à la baie de Guantanamo, de l'autre côté de laquelle jusqu'à l'extrémité de l'île s'étend encore un massif de montagnes plus basses. Le point le plus important de ce département est sans contredit la ville de Santiago de Cuba, située sur la côte méridionale, où se fait un grand commerce de cuivres. La population qui habite le territoire dont elle est la capitale s'élève à 83 500 âmes ; 50 000 se divisent entre les territoires de Bayamo, Manzanillo et Jiguani, situés sur le versant septentrional de la sierra Maestra dans une espèce de cuvette arrosée par le Cante et limitée par des chaînons montagneux qui bordent presque toute la côte nord ; dans le centre, à las Tunas, on compte à peine 6 500 âmes ; les territoires montagneux qui avoisinent la côte nord en ont à peu près 25 000, et 16 000 environ sont dispersées dans l'extrémité tout à fait orientale, à Saltadero et Baracoa. Tout ce département ne possède pas en somme plus de 181 300 âmes[1].

Un élément reste encore à observer pour bien apprécier la distribution de la population ; c'est la proportion des blancs et des hommes de couleur, et parmi ceux-ci des libres et des esclaves existant dans chaque district. Nous négli-

[1] 181 225, d'après le recensement de 1850.

geons entièrement la population flottante de l'île, soit environ 50 000 âmes ; c'est le chiffre qui nous est donné dans le recensement de 1850.

La grande masse des hommes de couleur était concentrée dans le département occidental, où ils étaient au nombre de 288 095, dont 219 117 esclaves. Au centre ils comptaient 96 623 âmes, dont 55 949 esclaves ; et dans le département oriental 109 534, dont 47 453 esclaves ; vis-à-vis de cette masse de 494 252 hommes de couleur, dont 171 733 étaient libres et 322 519 esclaves, il y avait 479 491 blancs, dont 272 129 dans la région de l'Ouest, 135 671 dans celle du Centre, et 71 691 dans celle de l'Est. Les blancs ne dominaient réellement que dans la région centrale ; les hommes de couleur étaient plus abondants dans les deux régions extrêmes, mais cela tenait surtout aux deux points de la Havane et de Santiago de Cuba ; la grande cité du Nord comptait à elle seule plus de 65 000 hommes de couleur ; dans le district de Santiago de Cuba, sur une population totale de 83 504 habitants, il y avait seulement 21 091 blancs, tandis qu'on comptait 29 053 individus de couleur libres et 33 360 esclaves.

Ainsi, au cas où la lutte serait plus particulièrement politique, elle devait avoir pour théâtre la partie la plus étroite de l'île, celle qui possède le plus grand nombre de centres de population, et qui est sillonnée de chemins de fer ; si elle revêtait un caractère social et était occasionnée par les haines de race entre gens de couleur différente, elle trouverait des éléments puissants à l'extrémité du département oriental, et surtout à Puerto Principe.

Tant que durèrent aux Etats-Unis les luttes pour la présidence, la question de Cuba ne cessa d'avoir une extrême gravité ; à la fin de l'année 1848, le bruit se répandit que le gouvernement espagnol était dans l'intention de vendre

Cuba ; et il fallut, pour faire cesser les bruits qui circulaient à ce sujet, que la *Gazette officielle* de Madrid du 15 novembre déclarât avec solennité qu'ils ne reposaient sur aucun fondement.

L'élection du général Taylor, opposé aux démocrates de l'Union qui avaient patronné l'annexion de Cuba, amena quelque répit ; elle amortit un instant l'enthousiasme des adversaires de la domination espagnole, qui avaient cru pouvoir disposer des ressources de la grande démocratie américaine ; abandonnés à eux-mêmes, ils songèrent à préparer une expédition avec leurs seuls efforts, et tout le premier trimestre de 1849 fut employé à organiser dans l'île Ronde une troupe armée qu'il n'y aurait plus qu'à jeter sur les côtes de Cuba. Mais le général Taylor, instruit de ces plans, déclara dans un manifeste (août 1849) qu'il s'y opposerait par la force, et cette démonstration suffit pour décider les expéditionnaires à ajourner leur tentative d'invasion.

Le capitaine général, ainsi prévenu, crut avec raison que ses adversaires n'avaient fait que désarmer momentanément, qu'ils ne tarderaient pas à reparaître, et qu'il y avait lieu de prendre des précautions militaires. Il écrivit en ce sens à Madrid et obtint que plusieurs des navires qui avaient transporté les colonnes commandées par le général Cordoba sur les côtes d'Italie seraient mis à sa disposition ; les vapeurs *Blasco de Garay* et *Pizarro* et les frégates *Cortès* et *Esperanza* lui furent envoyés ; il put garder à la Havane l'un des vapeurs, le *Pizarro*, tandis que le *Blasco de Garay* fut chargé, d'accord avec le *Don Juan de Austria*, de préserver les côtes du Sud. Un quatrième vapeur, le *Congreso*, avait pour mission de surveiller les côtes situées en face du département central, en gardant pour centre d'observation la cité de Nuevitas.

Malgré ces dispositions, Narcisso Lopez parvint à conduire jusque sur le territoire cubain une expédition qu'il avait préparée à la Nouvelle-Orléans; le 19 mai 1850, à trois heures du matin, il débarquait à la tête de quatre cents hommes au port de Cardenas (à l'est de la Havane) et en prenait immédiatement possession. A son approche, les habitants s'étaient enfuis et l'avaient laissé dans un isolement complet.

Le vapeur *Pizarro* fut aussitôt envoyé par le capitaine général dans les eaux de Cardenas sous le commandement du général Armero; et le comte de Mirasol reçut l'ordre de partir de la Havane avec toutes les troupes disponibles pour arrêter la marche de Lopez et l'empêcher de se diriger soit sur Matanzas, soit sur le district de Villa Clara. En même temps des bataillons de volontaires étaient formés dans la capitale; des armes leur étaient distribuées avec confiance; on s'en rapportait à eux pour le soin de maintenir l'ordre, au cas où l'importance de l'expédition nécessiterait la mobilisation de toutes les troupes disponibles.

Armero, en s'approchant de Cardenas, rencontra deux navires américains qui se disposaient à venir au secours des expéditionnaires débarqués; il s'en empara et les ramena à la Havane avec environ 100 passagers qu'il avait trouvés à leur bord. Des papiers saisis sur ces navires lui apprirent que l'intention de Lopez était de marcher sur Matanzas, de couper les lignes de chemins de fer et de détruire les aqueducs qui amènent l'eau à la Havane.

Lopez n'avait d'abord rencontré devant lui qu'un très faible détachement; il l'avait facilement vaincu malgré une très vigoureuse résistance, qui lui coûta 14 morts et 40 blessés; mais, en présence de la réception qui lui était faite, en se sentant abandonné par les gens du pays, et en apprenant qu'il allait être incessamment attaqué par des troupes

venant de Matanzas, il donna, vers le soir, à six heures et demie, l'ordre de rembarquement, mit aussitôt à la voile, après s'être approprié une somme de 10 000 francs environ qu'il avait trouvée dans les caisses de l'État, et put regagner le territoire américain sans être atteint par le général Armero, qui était revenu se mettre à sa poursuite.

De grandes difficultés s'élevèrent, au lendemain de ces événements, à propos du sort réservé aux cent individus capturés par le général Armero : le ministre des affaires étrangères des États-Unis, M. Clayton, insistait avec une grande énergie pour qu'ils fussent mis en liberté, prétendant qu'ils avaient été arrêtés en mer, avant d'avoir foulé le territoire cubain. Le capitaine général insista pour qu'ils fussent jugés par le tribunal maritime : celui-ci consentit à en absoudre le plus grand nombre; il supposa qu'ils avaient été trompés et qu'ils n'étaient que de simples passagers destinés à la Californie, mais les quatre officiers qui les commandaient furent condamnés aux galères et envoyés à Cadix. Sur les instances du ministre américain, à Madrid, ils furent, quelque temps après, graciés par la reine.

Quel fut, après l'issue de cette malheureuse tentative, le sort des bataillons de volontaires créés par le capitaine général? Les péninsulaires, très conservateurs, commencèrent aussitôt à se plaindre de cette innovation, qui rappelait, disaient-ils, la milice nationale d'Espagne, et produirait à Cuba tous les maux qu'elle avait causés à la mère patrie. Les créoles, au contraire, avaient accueilli avec satisfaction cette preuve de confiance qui leur avait été donnée, et montraient le plus grand enthousiasme pour apprendre l'apprentissage des armes. Le débat, porté à Madrid, devait être jugé par le président du conseil, duc de Valence. Narvaez, dominé par ses idées d'autorité, donna raison aux préventions des péninsulaires, et prit le parti d'augmenter

les forces destinées à la défense de l'île, de supprimer les bataillons de volontaires et de remplacer le capitaine général. Ces décisions furent aussitôt exécutées ; les volontaires furent désarmés ; un décret du 18 septembre 1850 nomma capitaine général de l'île le lieutenant général don José de la Concha, frère du marquis del Duero; et un renfort composé de 4 bataillons d'infanterie, 4 escadrons de cavalerie, 1 batterie d'artillerie et 1 compagnie de sapeurs fut aussitôt dirigé sur la Havane.

Cette dernière mesure était des plus urgentes, car Lopez n'était pas découragé par son insuccès. Traduit devant le jury de la Nouvelle-Orléans, il avait été acquitté comme n'ayant pas enfreint les lois des États-Unis, et cet acquittement avait redoublé son ardeur. Dans plusieurs cités américaines, entre autres à Savannah, il avait été accueilli avec enthousiasme, et il avait solennellement déclaré qu'il n'abandonnait pas son entreprise, qu'il entendait lui consacrer sa vie. Mais s'il continuait à agiter les esprits par l'annonce de nouvelles invasions, il était impuissant à causer des inquiétudes sérieuses à Cuba; l'inutilité de la première tentative, l'arrivée de nouvelles troupes, la confiance dans le commandement du nouveau capitaine général, le peu d'adhésion qu'avait rencontré la première expédition, avaient tellement modifié l'opinion, qu'aux mois de mars et d'avril 1851, malgré les avis menaçants des journaux américains, personne ne songeait plus à demander l'armement des bataillons de volontaires.

Sur un seul point à l'intérieur, la situation avait quelque gravité : c'était à Puerto Principe. Il s'était formé là tout un parti hostile à la domination espagnole; c'était la patrie du plus intelligent chef annexionniste, don Gaspar Cisneros, de la Junte cubaine établie à New-York pour fomenter l'insurrection à Cuba. Le gouvernement, préoccupé de mieux

surveiller cette population et désireux en même temps de se la rattacher, s'était enfin décidé à en faire la capitale administrative et militaire du département central; cette résolution venant trop tard, au lieu d'amortir l'irritation, la porta au comble ; une rivalité s'établit entre les patriotes ardents et l'autorité militaire. Les jeunes gens de la ville se refusèrent à saluer le représentant de l'autorité du capitaine général; les dames envoyèrent à New-York de l'argent et des bijoux pour être employés aux préparatifs d'une expédition consacrée à assurer l'indépendance de Cuba. Sur ces entrefaites, la municipalité de Puerto Principe crut devoir adresser une supplique au sujet de la suppression de l'audience; elle trouva un accueil favorable chez le commandant militaire, tandis que le capitaine général vit dans cette démarche le symptôme d'une prochaine rébellion et d'une atteinte directe à son autorité. Il crut devoir d'un seul coup suspendre la municipalité et destituer le commandant.

Le général Lemery fut envoyé de la Havane, avec la mission de prendre toutes les mesures nécessaires pour maintenir l'ordre et la tranquillité publique; il put sans difficulté promulguer et exécuter le décret de suspension de la municipalité et, comme si cet acte de soumission n'était pas suffisant, il procéda, en une seule nuit, à l'emprisonnement de seize personnes, au nombre desquelles figuraient plusieurs membres de la municipalité suspendue; ces personnes furent déportées aux États-Unis, par décision d'une commission militaire immédiatement formée.

Parmi les suspects se trouvait un nommé don Joaquim Aguero; il parvint à s'évader et chercha aussitôt dans la campagne à organiser une petite faction; il put réunir jusqu'à 50 hommes, et osa avec cette faible troupe se présenter devant las Tunas, première ville située à l'occident du département oriental.

Aussitôt averti, le commandant de Santiago de Cuba se dirigea sur las Tunas : il fit en quarante heures une marche de 50 lieues, et s'entendit avec le général Lemery pour étouffer la rébellion. Les dispositions furent si bien prises par ce dernier qu'au bout de quelques jours toute la faction était dispersée ; le chef et ses principaux acolytes étaient entre ses mains.

Cette petite émeute eut son contre-coup à Trinidad ; le capitaine des milices Armenteros parvint à réunir dans cette cité une bande de 50 partisans, et tenta la fortune en parcourant la campagne ; poursuivi à la fois par les gouverneurs de Trinidad, de Villa Clara et de Cienfuegos, il fut fait aussi prisonnier avec ses amis les plus dévoués (juillet 1850).

Les ordres avaient été donnés de la Havane pour que ces premiers mouvements fussent étouffés avec la plus grande rapidité par les autorités militaires, parce qu'on savait qu'ils devaient coïncider avec une nouvelle expédition de don Narcisso Lopez. Et, en effet, dans la nuit du 11 août, une vigie du Morro annonçait la présence, dans les environs de la Havane, de deux vapeurs suspects ; le capitaine général, aussitôt prévenu, fit embarquer le général Enna sur le vapeur *Pizarro* avec une force choisie de 750 hommes, et ordonna à un autre corps de 450 hommes, commandé par le colonel Moralès, de protéger la Havane en se portant au défilé des hauteurs dites de Cuzco.

Enna, sur le *Pizarro*, poursuivant le vapeur signalé, apprit, en vue de Bahia Honda, qu'une expédition commandée par Lopez avait en effet débarqué au Morrillo, situé à 4 lieues à l'ouest de ce port ; il ordonna aussitôt le débarquement de sa troupe à Bahia Honda et se mit en marche vers le point où se trouvaient les expéditionnaires. Lopez espérait avoir au moins quelques jours devant lui

pour s'attirer un certain nombre de partisans; pourtant, ne voulant pas perdre de temps, il avait aussitôt divisé ses forces : 140 hommes étaient restés au Morrillo avec les bagages et les munitions; le reste de l'expédition, composé d'environ 340 hommes, avait marché sur las Pozas.

Instruit de ce fractionnement des forces ennemies, le général Enna résolut d'agir de même; il dirigea trois compagnies sur le Morrillo, aux ordres du commandant Villaoz, en laissa une de réserve pour garder les munitions à San Miguel, et avec les trois restantes marcha aussitôt sur las Pozas.

Ceux des ennemis qui occupaient ce dernier bourg furent inopinément surpris; mais ils pouvaient se défendre avec assez d'avantage : le village, construit de bois et de guano, présentait quelques abris ; le chemin qui y conduisait était étroit; la troupe ne pouvait s'y aventurer sans précautions, parce qu'il était bordé d'un bois très épais sur la droite, tandis qu'à gauche une haie vive le séparait de terrains assez ondulés. Enna dirigea l'une de ses compagnies sur la première maison située à l'extrémité de ce chemin; ses soldats furent reçus par un feu très vif. Ils se lancèrent aussitôt à la baïonnette, tandis que les deux autres compagnies se déployaient en tirailleurs.

Cette première attaque fut infructueuse; à la seconde, on put s'emparer de quelques maisons et descendre à l'intérieur du village jusqu'à un petit ruisseau qui l'arrose; mais on avait fait des pertes considérables, et le succès n'était pas complet; on ne voulut pas s'exposer, en restant dans le village, à y compter de nouvelles victimes. Le général donna l'ordre de la retraite et alla camper à une lieue et demie de las Pozas.

Pendant ce temps le commandant Villaoz avait complètement réussi au Morrillo : il avait dispersé les hommes chargés de le garder et les avait obligés à chercher leur salut

dans la fuite. La plupart d'entre eux, y compris le lieutenant de Lopez, avaient mis des chaloupes à la mer et avaient voulu s'échapper ainsi : ils avaient tous été faits prisonniers ; les autres s'étaient dirigés sur las Pozas, où une vive inquiétude fit bientôt place à la satisfaction causée par le premier succès (13 août).

Cependant le général Enna se préparait à recommencer la lutte, cette fois dans des conditions bien différentes, car des renforts lui étaient arrivés de plusieurs côtés. Il se mit à la poursuite de Lopez, qui avait décampé, et l'atteignit le 17, près de la caféière de Frias : dans la mêlée qui suivit, au moment où la dispersion se mettait dans la colonne expéditionnaire, il reçut une blessure mortelle ; restés sans ordres, ses soldats s'arrêtèrent aussitôt dans leur succès et permirent à leurs adversaires d'entreprendre une nouvelle retraite, pour gagner l'accès des montagnes du côté de San Cristobal. Ils s'y croyaient déjà à l'abri, lorsqu'ils furent atteints, défaits à la Candelaria, et obligés de revenir vers la Bahia Honda, non loin de laquelle le chemin leur fut barré ; ils furent à nouveau battus, dispersés et si activement poursuivis, qu'on leur fit un très grand nombre de prisonniers, et parmi eux Lopez lui-même.

Le fait le plus saillant de toute cette campagne, c'est qu'aucun élément indigène ne se réunit à la colonne expéditionnaire ; elle s'approcha de la partie la plus peuplée, la plus dense en esclaves de toute l'île, sans trouver un adhérent sérieux et actif : il n'y eut aucun soulèvement de nègres, aucune émeute de créoles dans le genre de celles qui avaient éclaté à Puerto Principe et à Trinidad.

Néanmoins, il parut au capitaine général qu'il fallait profiter de la situation pour donner une terrible leçon à tous les partisans de l'annexion ; Aguero et trois de ses compagnons furent fusillés à Puerto Principe ; Armenteros

et deux autres le furent également à Trinidad. Quant à Lopez, conduit à la Havane, il fut soumis à un conseil de guerre et condamné à mort; la sentence fut exécutée avec une inflexible rigueur, malgré les réclamations du gouvernement des Etats-Unis, les récriminations, les injures et les menaces de la presse américaine. Ceux des indigènes qui, dans la correspondance de Lopez, apparaissaient comme affiliés aux clubs annexionnistes de New-York furent déportés.

Déjà il avait été décidé sur le sort de ceux qui, dès l'origine de l'expédition, avaient été pris dans des chaloupes, au Morrillo, alors qu'ils cherchaient à rejoindre le vapeur qui les avait amenés pour regagner le territoire des Etats-Unis : ils étaient presque tous Américains. Concha avait voulu qu'ils fussent immédiatement jugés par un conseil de guerre, comme pirates, et les avait fait exécuter tous le même jour, à la Havane, dans le voisinage du château des Atares.

Un très grand nombre de spectateurs avaient assisté à cette scène lugubre; un colonel, chef de l'expédition, avait d'abord été fusillé seul; puis cinq officiers ensemble, et les autres dix par dix. Cette affreuse hécatombe avait soulevé l'indignation publique aux Etats-Unis : le journal *le Delta* prétendait que les cadavres avaient été traînés dans les rues et coupés en morceaux. Cette rumeur, qui ne reposait sur aucun fondement, causa une émeute populaire à la Nouvelle-Orléans, émeute dans laquelle une insulte grave fut faite au drapeau de l'Espagne et la maison du consul envahie, ainsi que celle de plusieurs Espagnols. Le général Houston annonça l'intention de former une nouvelle expédition, et un registre de recrues fut ouvert sur lequel, en très peu de temps, 2 500 volontaires se trouvèrent inscrits.

A ces manifestations Concha répondit par un décret

d'après lequel grâce de la vie était accordée à tous les prisonniers survivants ayant pris part à l'insurrection; ils devaient être désormais traités comme prisonniers de guerre; il leur fut permis d'être visités et soutenus par leurs compatriotes; enfin, on les embarqua pour la Péninsule, ainsi qu'un journaliste américain, M. Trasher, rédacteur du *Faro industrial,* reconnu coupable d'avoir favorisé les projets de Lopez.

C'était au cabinet de Madrid à dire son dernier mot dans la question; il crut devoir se montrer moins sévère que les autorités de Cuba, et fut assez docile aux instances réitérées des diplomates américains. La reine accorda de nombreuses grâces et fit mettre en liberté M. Trasher. Ces mesures permirent au gouvernement des Etats-Unis de donner à l'Espagne la juste satisfaction qu'elle réclamait pour l'injure faite à son pavillon à la Nouvelle-Orléans. Dès lors les relations qui avaient failli se rompre entre les deux pays purent être maintenues : l'opinion américaine apprit par cette rude leçon à prendre plus au sérieux la force de résistance de l'autorité espagnole, et à calculer que la division entre les péninsulaires et les créoles n'était qu'apparente dans l'île de Cuba, que les esclaves acceptaient encore avec résignation le joug auquel ils étaient soumis, et que le parti de l'indépendance n'avait pas encore poussé d'assez profondes racines.

Du reste, dans son message annuel, le président des Etats-Unis, tout en soutenant avec énergie ce principe : *le pavillon couvre la marchandise,* tout en se plaignant avec une certaine amertume des notes des gouvernements français et anglais, qui avaient déclaré vouloir s'opposer par la force à tout débarquement d'aventuriers qui se rendraient dans l'île de Cuba avec des intentions hostiles, et tout en faisant observer que cette intervention pourrait porter atteinte aux

droits maritimes des Etats-Unis, avait fortement stigmatisé le caractère de l'expédition Lopez.

« Ce qui donne, disait-il, un caractère particulier de culpabilité à cette invasion de Cuba, c'est que sous la conduite de sujets espagnols, et avec l'aide des citoyens américains, elle n'avait, chez beaucoup de gens, d'autre mobile que la cupidité. Des sommes probablement assez considérables ont été avancées par des individus pour acheter les *bons cubains,* comme on les appelait, émis par Lopez, et vendus, sans nul doute, à un très fort escompte ; et pour le payement de ces bons, les terres et les propriétés publiques de Cuba, quelle que fût leur espèce, aussi bien que les ressources fiscales du peuple et du gouvernement, quelle qu'en fût la provenance, se trouvaient engagées, non moins que la bonne foi du gouvernement qu'on se proposait d'établir. Les auteurs de l'expédition de Cuba semblent s'être décidés froidement et par calcul à une entreprise qui devait faire honte à leur pays, violer ses lois et mettre en péril la vie d'hommes mal instruits ou déçus. »

Don José de la Concha n'était pas un administrateur vulgaire; il avait fait une étude attentive du pays qu'il avait à gouverner, comme il est facile de s'en assurer par la lecture de l'ouvrage qu'il a écrit sur l'île de Cuba (1). Les événements qui viennent de se passer lui avaient démontré que, pour garder sa belle colonie, l'Espagne devait songer davantage à accomplir toutes les réformes que réclame son développement naturel : il ne fallait pas continuer à l'exploiter au seul point de vue de l'accroissement des ressources de la métropole. Dans cette direction d'idées il avait communiqué au gouvernement tout un programme qu'il

1 *Memorias sobre el estado politico, gobierno y administracion de la isla de Cuba,* por el teniente general don Jose de la Concha. Madrid, 1853.

demandait l'autorisation d'appliquer : au lieu d'une réponse affirmative, ce fut son relèvement que lui apporta le courrier. Un décret, daté du 13 mars 1852, lui apprit que bien que la reine fût très satisfaite de son dévouement et de ses services, bien qu'elle se réservât de les utiliser à l'occasion, elle le relevait de ses fonctions, et désignait pour lui succéder le lieutenant général Valentin Cañedo, actuellement gouverneur de la Nouvelle-Castille. Cette brusque modification était en réalité un triomphe pour les péninsulaires, délivrés d'un capitaine général dont ils redoutaient les tendances réformatrices : l'esprit de routine, de conservation outrée, d'exploitation violente se mettait en travers d'efforts sérieux pour un développement progressif dans toutes les branches de l'administration coloniale.

Sous le nouveau gouverneur, il y eut, au mois d'octobre 1852, certaine agitation dans le district de la Vuelta de abajo. Le malheureux éditeur d'une feuille incendiaire, *la Voix du peuple,* nommé Facciola, avait été condamné par une commission militaire au supplice du garrot, et exécuté : l'instruction de l'affaire pour laquelle il avait été mis en jugement amena la découverte d'une conspiration dans laquelle plus de 70 personnes furent compromises, entre autres deux beaux-frères de Narcisso Lopez.

Cet incident n'eut aucune conséquence, le gouvernement des Etats-Unis, sur les instances du ministre espagnol à Washington, ayant donné à ses agents l'ordre de dissiper toute réunion d'aventuriers qui voudrait se former en vue de descendre sur les côtes de Cuba, et ayant commandé à ses croiseurs d'arrêter tout navire qui sortirait des ports de l'Union avec des intentions hostiles contre une puissance étrangère.

Au mois de décembre 1853, Cañedo fut remplacé comme

capitaine général par don Juan de la Pezuela, qui réunit en sa personne les fonctions de surintendant et de chef supérieur de toutes les administrations. C'était un militaire rigide ; il lui avait été spécialement recommandé d'arrêter le trafic des nègres et d'empêcher leur introduction dans la colonie : il se dévoua avec ardeur à cette œuvre, sans craindre de mécontenter les plus riches planteurs, qui, dans toutes les administrations précédentes, avaient trouvé moyen, en transgressant les ordonnances, d'accroître leur personnel de travailleurs nègres.

Trop d'inflexibilité de sa part faillit amener de graves conséquences ; les armateurs du brick *Black Warrior* eurent à se plaindre des dommages que leur avait causés la sévérité des fonctionnaires de la douane cubaine et obtinrent du gouvernement espagnol une indemnité de 53 000 pesos (265 000 francs).

Pour se faire pardonner la dureté avec laquelle il faisait respecter la loi et les règlements, Pezuela obtint du ministère espagnol, le 22 mars 1854, une amnistie pleine et entière pour tous ceux qui avaient pris part aux conspirations, rébellions et insurrections des années précédentes ; mais, comme il arrive toujours quand les passions politiques sont excitées par le désir de conquérir l'indépendance, plus que par l'ambition et le goût du commandement, on ne lui sut aucun gré de cette mesure.

Lorsque, après la révolution de 1854, le pouvoir tomba aux mains de ceux qui avaient signé et défendu le programme de Manzanarès, on envoya de Madrid, comme capitaine général, le même don José de la Concha, qui avait déjà exercé ces fonctions de 1850 à 1852, et le mécontentement qu'avait inspiré Pezuela se manifesta au dehors par l'accueil empressé que firent toutes les classes de la population à son successeur.

Concha prit le contre-pied de la politique de Pezuela; il consentit à l'introduction de nouveaux travailleurs africains et se montra tellement facile sur ce point, que 1 800 nègres furent débarqués en un seul jour et que, dans le port de la Havane, le commerce de la chair humaine se faisait sur les quais, au grand jour. Cette concession faite aux intérêts des grands planteurs irrita contre lui tous ceux qui aspiraient ardemment à la suppression de la traite des nègres et à l'abolition de l'esclavage, et créa dans l'île de nouveaux germes d'irritation.

A l'assassinat d'un des officiers qui avaient le plus contribué à la capture de Lopez, Concha répondit par l'exécution d'un jeune homme reconnu coupable d'avoir introduit des armes, et par celle d'un personnage nommé don Ramon Pinto, qui fut condamné comme conspirateur, sans qu'aucune preuve suffisante en eût été donnée au public.

Cependant, le goût de Concha pour les réformes administratives et financières, son désir de bien faire, l'esprit relativement avancé des Cortès constituantes de 1855 et 1856 amenèrent un autre résultat, celui de détourner l'attention des Cubains des projets d'annexion aux Etats-Unis, et de les pousser à l'examen de modifications dans l'organisation intérieure de leur île, modifications grâce auxquelles ils arriveraient à se créer dans la réalité des choses une certaine autonomie. Il commença à se former un parti d'indépendants réformateurs qui consentirent à adresser directement des pétitions à la reine et aux Cortès, afin d'obtenir d'elles les améliorations qui leur tenaient le plus à cœur et afin d'arriver à une participation directe dans l'examen de toutes les questions qui les intéressaient, dans la direction de leurs affaires, l'établissement de leurs municipalités, la construction des chemins de fer, les routes, les douanes, etc.

La prospérité générale de l'île ne fut point arrêtée pen-

dant toute la période qui nous occupe, par les événements que nous avons eu à raconter.

Ainsi, le mouvement général du commerce se traduisait, en 1843, par un chiffre d'importations de 127 millions de francs, dont la moitié environ entrait dans l'île sous pavillon espagnol; tandis que les exportations dépassaient de leur côté 125 millions de francs, dont plus des trois quarts sortaient par pavillon étranger.

Dix ans après, ces chiffres s'étaient beaucoup élevés ; nous voyons, en effet, pour l'année 1854, les importations dépasser 169 millions, et les exportations 176; ce qui témoigne d'une accélération continue dans le développement de l'industrie agricole et du commerce.

CHAPITRE II.

SERRANO, DULCE ET LERSUNDI A CUBA. ANNEXION TEMPORAIRE DE SANTO DOMINGO.

1856-1868.

Fin du gouvernement de don José de la Concha. — Exagération de la spéculation, qui crée trop de sociétés anonymes. — Crise commerciale qui en résulte. — Arrivée du général Serrano, 1859. — Il se concilie la faveur des populations. — Réserve de 125 millions de réaux envoyée pour la guerre d'Afrique. — Le Trésor de Cuba fait face aux dépenses de la guerre du Mexique et de l'annexion de Santo Domingo. — Coup d'œil rétrospectif sur l'histoire de la république Dominicaine. — Elle est reconnue par le gouvernement espagnol en 1855. — Annexion solennellement proclamée le 18 mars 1861. — Première expédition du général Serrano. — Deuxième expédition dirigée par Rubalcaba. — Grandes difficultés financières. — Nouvelle proclamation de la république Dominicaine. — Trop grande émission de bons du Trésor à la Havane. — Le général Dulce remplace Serrano. — 14 décembre 1862. — Guerre de Santo Domingo. — Don Felipe Rivero, Vargas, Gandara, remplissent successivement les fonctions de capitaine général de Santo Domingo. — Quoique disposant de 30 000 hommes, ils n'osent pénétrer dans l'intérieur et se maintiennent sur la côte. — Les Cortès décident l'abandon de Santo Domingo. — Situation de l'île de Cuba pendant la guerre de la Sécession. — Dulce, favorable aux réformistes, donne sa démission, 31 mai 1866. — Administration du général Lersundi; il est remplacé le 31 octobre 1866 par le général Manzano. — Mort de ce dernier. — Retour de Lersundi, 31 octobre 1867. — Mécontentement général produit par les tendances politiques de ce capitaine général. — Mauvais état des finances publiques en 1868.

Autant avait été brillant le commencement de la deuxième période de commandement de don José de la Concha, fait marquis de la Havane après la déroute de l'expédition Lopez, autant les derniers moments en furent pénibles.

L'exagération de spéculation à laquelle se livrèrent les négociants cubains, qui se mirent à créer un très grand nombre de sociétés anonymes, amena une crise commerciale des plus douloureuses; il s'ensuivit de nombreuses faillites, la ruine d'un grand nombre de plantations, la dispersion et la misère d'un certain nombre de nègres, et la création dans l'île d'un banditisme très dangereux. Le gouvernement ne fut pas assez fort pour réduire par lui-même toutes les bandes isolées qui se formèrent alors et troublèrent la sécurité générale; on tenta sans succès des *somatenes* pour les faire disparaître; eux aussi furent impuissants. La reprise du mouvement commercial pouvait seule atténuer les maux que son interruption avait produits.

En novembre 1859, Concha fut remplacé par le général Serrano, qui parvint très rapidement, par la grâce de ses manières et l'affabilité de son caractère, à se capter les sympathies de la population; il se mit à parcourir l'île, et montra le plus grand empressement à connaître les améliorations que pouvaient désirer les habitants.

Les Cubains se montrèrent, sous son administration, beaucoup moins ardents qu'ils ne l'avaient été précédemment dans leurs tentatives d'indépendance; ils formèrent des comités dont le but était bien plutôt d'attirer sur certaines individualités la protection du capitaine général que de le gêner dans son action. On discutait à la Havane sur le point de savoir s'il convenait aux intérêts de l'île d'envoyer des représentants siéger aux Cortès de Madrid, et s'il ne valait pas mieux briser toute ligne de démarcation entre les péninsulaires et les Cubains que d'aspirer à l'indépendance; il n'était plus question d'autonomie pouvant se traduire en séparation complète à courte échéance.

Au milieu de cette accalmie commença à se former un

gros nuage noir, qui enfermait bien des orages dans ses ombres épaisses. L'administration financière de l'île, voulant contribuer pour sa part à la guerre d'Afrique, avait consenti à envoyer en Europe toute la réserve du Trésor cubain, 125 millions de réaux; bientôt, pour faciliter l'exécution de deux grandes opérations dans lesquelles il s'était engagé, la guerre du Mexique et l'annexion de Santo Domingo, le gouvernement de Madrid décida que les frais en seraient payés sur les caisses de la Havane, et autorisa le capitaine général à créer des bons du Trésor, lorsque les excédents annuels ne suffiraient pas à couvrir les dépenses auxquelles il se verrait obligé. Or, ces deux grandes entreprises ne purent se mener à terme sans entraîner des frais considérables : l'expédition du Mexique coûta 67 millions de réaux, et l'annexion de Santo Domingo, bien autrement désastreuse, exigea près de 400 millions de réaux. Dans l'origine, grâce à la richesse de l'île, il fut très aisé d'émettre les bons du Trésor; la Banque espagnole put en faire facilement l'escompte; mais, quand on les vit peu à peu s'accroître en nombre, sans jamais s'amortir, ils cessèrent d'inspirer autant de confiance; le crédit de l'île diminua, le numéraire commença à disparaître et les changes s'élevèrent à un taux désastreux pour la plupart des transactions.

On sait que la plus grande des Antilles, après Cuba, est l'ancienne île Española, aujourd'hui connue sous le nom d'Haïti : plus étendue que la Jamaïque et que Puerto Rico, elle se divise en deux parties, dont l'une est aujourd'hui complètement abandonnée à la race nègre, devenue indépendante après son triomphe sur l'armée du général Leclerc, et dont l'autre, plus particulièrement habitée par des créoles d'origine espagnole et connue sous le nom de Santo Domingo, a toujours tenu à garder son existence propre à côté

de la république d'Haïti. Après être resté nominalement soumis à la couronne de Castille, ce territoire s'en était détaché, en 1822, pour tomber pendant une longue période de vingt-deux ans sous la domination haïtienne ; il s'était enfin émancipé en 1844, quoique sa population de 200 000 âmes fût de beaucoup inférieure à celle de l'Etat voisin, qui comptait plus de 700 000 habitants.

Restait pour le peuple dominicain à faire un bon usage de la liberté reconquise ; mais ici commencèrent toutes les difficultés. Il ne trouva dans aucun des hommes qui s'étaient mis à sa tête pour reconquérir l'indépendance ces hautes qualités nécessaires aux fondateurs de peuples : ni Santa Ana, le principal héros de la lutte contre les Haïtiens, ni don Juan de la Tejera n'étaient de taille à bien diriger ses destinées ; il s'inaugura, dès 1845, toute une période de luttes intestines, d'insurrections, de vengeances et d'exécutions capitales qui éloigna le commerce, arrêta l'industrie, ruina l'agriculture, relâcha les mœurs et dégoûta tout le monde d'une liberté qui dégénérait en une anarchie licencieuse. L'idée vint alors chez ce peuple, se sentant incapable de se diriger lui-même, de s'offrir à l'une des grandes nations européennes, et surtout aux deux à qui le rattachaient des liens de parenté, la France et l'Espagne. M. Guizot, président du cabinet français et ministre des affaires étrangères à Paris, fut consulté par son collègue de la marine sur l'utilité qu'il pourrait y avoir de la part de la France à accepter l'annexion proposée ; mais le souvenir des désastres de l'expédition du général Leclerc était encore trop présent à tous les esprits ; M. Guizot craignit d'être entraîné dans des difficultés inextricables ; au désespoir des marins, il repoussa les propositions qui lui furent faites et engagea les Dominicains à s'adresser à l'Espagne. Ils écoutèrent son conseil, et ne cessèrent dès lors d'agir auprès

des divers cabinets espagnols pour obtenir leur annexion à la couronne de Castille.

Leurs premières démarches ne furent pas écoutées. O'Donnell, qui était en ces circonstances capitaine général de Cuba, estimait alors, avec raison, qu'il était fort douteux que l'Espagne eût un intérêt à s'imposer l'obligation de soutenir de nouvelles possessions; néanmoins, tout en exprimant ainsi sa pensée, il prit sur lui de fournir aux Dominicains des fusils et des munitions, et les aida ainsi dans leur lutte contre les Haïtiens.

Plus tard, en 1852, le capitaine général Cañedo envoya à Santo Domingo un commissaire et un navire de guerre. Ce commissaire fut très bien accueilli, et on lui exprima hautement le désir de l'annexion.

En 1855, la république de Santo Domingo fut solennellement reconnue par le gouvernement espagnol, et un consul fut accrédité auprès d'elle. Dans le traité signé à cette occasion, il avait été convenu que quiconque le voudrait, pourrait prendre la qualité de sujet espagnol. Or, un très grand nombre de Dominicains voulurent jouir de cet avantage. Le président Santa Ana s'en offensa et commença à ouvrir des négociations avec les Etats-Unis; elles ne furent pas heureuses, et alors il se retourna de nouveau vers l'Espagne, sollicitant d'abord non l'annexion, mais le protectorat.

Enfin, en 1860, le général Alfau à Madrid, et le ministre des affaires étrangères de Santo Domingo à la Havane, ayant joint leurs instances auprès du cabinet espagnol et du capitaine général de Cuba, obtinrent que des officiers supérieurs, détachés de l'armée de Cuba, iraient sur les lieux tant pour examiner la situation que pour aider les Dominicains dans leur lutte contre Haïti, et empêcher les tentatives, alors redoutées, des Etats-Unis sur la baie de Samana.

Alors furent jetées les premières bases d'un traité d'annexion. L'Espagne, qui redoutait avec raison les compromis financiers où son imprudence allait la lancer, avait stipulé que dorénavant il ne serait plus émis de billets du Trésor; mais les Dominicains, qui n'avaient point de ressources et ne vivaient depuis longtemps déjà que de mauvaises opérations de crédit, se hâtèrent de remplacer cette émission de billets du Trésor par l'emploi des dépôts faits par les particuliers dans leurs trésoreries, et la mise en circulation d'un nouveau papier remplaçant ces dépôts. Malgré cette violation des principes sur lesquels était basée la transaction, l'annexion fut solennellement proclamée le 18 mars 1861. Le président de la république, Santa Ana, déposa entre les mains de la reine l'autorité qu'il tenait du peuple dominicain et reçut d'elle une nouvelle investiture de capitaine général de Santo Domingo dans les mêmes conditions où se trouvaient les capitaines généraux de Cuba et Porto Rico; immédiatement on constitua une audience et on organisa toutes les différentes branches de l'administration publique.

Les fêtes célébrées à cette occasion ne durèrent pas longtemps; elles furent troublées par les menaces des Haïtiens et les embarras de toute sorte dont le gouvernement espagnol reconnut trop tard avoir inconsidérément assumé le fardeau. Il fallut organiser, à Cuba, toute une grande expédition : le chef qui en eut le commandement eut bientôt à se plaindre de l'abandon dans lequel on le laissait, du peu de ressources qu'il trouvait dans le pays; il fut, sur presque tous les points, en désaccord avec Santa Ana. L'Espagne n'avait été appelée là que pour faire l'office de soldat et de payeur vis-à-vis des ennemis et des créanciers de la république : les Dominicains espéraient, avec le maître qu'ils s'étaient donné, n'avoir plus

ni luttes militaires à soutenir, ni travail à effectuer pour solder leurs dettes.

De nouveaux sacrifices étaient nécessaires, et une seconde escadre, sous le commandement du général Rubalcaba, partit de la Havane le 2 juin et emmena des fonctionnaires supérieurs chargés de remettre l'ordre dans les finances, d'assurer la comptabilité sur de meilleures bases et de constituer une administration sérieuse; tous ces efforts vinrent se briser contre la paresse des créoles, contre leurs mauvaises habitudes et la dissolution générale des mœurs. Loin de trouver un appui sérieux dans le clergé indigène, on n'y rencontrait que des exemples de démoralisation; et quant à l'armée dominicaine, elle se composait de trois mille hommes, qui avaient accepté cette profession par haine du travail et dont le tiers se pavanait dans des uniformes d'officier supérieur et se jugeait autorisé à réclamer des traitements élevés.

Peu à peu, comme les Espagnols étaient justement mécontents des faibles ressources qu'ils trouvaient dans le pays, et comme les Dominicains ne retiraient pas de l'annexion tous les avantages qu'ils en avaient espérés, le mécontentement fit place à l'allégresse des premiers jours: sous l'influence des Haïtiens, des conspirations commencèrent à se former: un parti s'organisa qui proclama la république à Sabaneta et à Santiago de los Caballeros (février 1863).

Serrano avait très activement contribué à faire décider, par le cabinet de Madrid, l'annexion de Santo Domingo; lorsqu'il alla visiter cette île, où il fut reçu avec les acclamations les plus enthousiastes (18 avril 1861), il croyait avoir effectué, sans effusion de sang, une conquête des plus fructueuses; il ne se doutait guère de la charge énorme qu'il léguait à ses successeurs.

C'est sur le général Dulce, arrivé à la Havane le 14 décembre 1862, qu'elle pesa le plus lourdement; il y avait à peine deux mois que celui-ci était entré en fonctions, lorsque la république Dominicaine fut de nouveau proclamée. Des secours incessants durent être envoyés au successeur de Santa Ana dans la capitainerie générale de Santo Domingo, le général don Felipe Rivero. Placé dans une situation des plus difficiles en face d'un pays pauvre presque sans population, sans ressources accumulées, mécontent du joug qu'il venait de s'imposer, et attendant tout de son nouveau maître, sans rien vouloir lui donner, Rivero avait à faire face à deux ennemis à la fois : l'intérieur, déjà très menaçant par lui-même, et, à l'extérieur, la république Haïtienne, toujours sourdement hostile. Vis-à-vis de ses administrés il essaya des deux grands moyens, la clémence et la rigueur; tous deux se trouvèrent impuissants. Les Dominicains repoussèrent les indultos, même l'amnistie générale qui leur fut offerte, et voulurent reconquérir leur indépendance par la force des armes.

Ils organisèrent de petites colonnes de combat sous les ordres d'hommes tels que Polanca, Salcedo, sur la tête desquels l'administration espagnole avait à l'origine accumulé ses faveurs, et luttèrent avec ardeur pour se maintenir dans les deux cités de Santiago de los Caballeros et de Puerto Plata.

Cette dernière ville leur fut assez facilement enlevée; mais il n'en fut pas de même de Santiago; cette malheureuse cité, d'abord incendiée par les Dominicains, puis reprise par les Espagnols, dut être abandonnée par eux après capitulation, dans l'impossibilité où ils étaient de s'y approvisionner de vivres et de fourrages, quoique deux expéditions eussent été tentées sans succès par le général Primo de Rivero pour ravitailler les troupes.

A la suite de cette retraite, les Espagnols durent se concontrer à Santo Domingo et abandonner toute la partie sud de l'île. Les Dominicains, de leur côté, insistèrent pour que leur séparation d'avec l'Espagne eût lieu à l'amiable, et envoyèrent des notes en ce sens à la France, à l'Angleterre, aux Etats-Unis et aux républiques de l'Amérique du Sud. L'ancien président de la république Dominicaine, Santa Ana, attribuait l'irritation des esprits aux mesures administratives qui avaient été prises; il disait que les contributions avaient été imposées avec trop de dureté, que l'archevêque s'était laissé aller à d'intempestives attaques contre les loges maçonniques, qu'il avait voulu s'opposer trop énergiquement aux habitudes de la population, qui permettaient aux membres du clergé d'avoir, eux aussi, leur famille; il se plaignait enfin des violences, des exactions de tout genre, et des abus commis par plusieurs des commandants de colonnes.

L'idée du capitaine général Rivero de concentrer toutes les forces espagnoles dans la capitale fut très vivement attaquée; on la lui reprocha de divers côtés comme une faute grave, et le gouvernement, cédant à ces suggestions, crut devoir lui donner un remplaçant. Il choisit d'abord, pour cette difficile fonction, le général don Carlos Vargas (23 octobre 1863), qui se mit activement à l'œuvre; mais, comme il comprenait bien toutes les difficultés de la tâche qui lui était confiée, et qu'il ne voulait rien aventurer, on l'accusa bientôt de temporisation. S'il avait tenté quelques opérations militaires dans le Sud, celles-ci s'étaient bornées à des chocs sans gravité contre des colonnes peu nombreuses; la plus importante fraction des troupes vivait enfermée dans le camp insalubre de Guanuma; elle y était très mal approvisionnée et avait à supporter les plus grandes privations; il fallait, disait-on, un chef plus entreprenant,

plus audacieux, plus disposé à des opérations hasardeuses. Cédant à ces vaines clameurs, le gouvernement fit encore un nouveau choix, et, le 31 mars 1864, le général Gandara prenait possession de la capitainerie générale de Santo Domingo.

Des renforts considérables furent mis à la disposition de ce nouveau chef; plus de dix mille hommes lui furent, en effet, envoyés en sus des forces confiées à l'origine à ses prédécesseurs. On attendait beaucoup de lui, et, cependant, les résultats ne furent pas satisfaisants; une division de trois mille hommes envoyée dans le canton ennemi de San Christobal éprouva les pertes les plus sensibles : la garnison de Samana, transformée en colonne expéditionnaire, fut, de son côté, décimée par la maladie. L'affaire la plus brillante pour les armes espagnoles fut la prise de Monte Christi, forteresse qui protégeait le port du même nom, par lequel les Dominicains recevaient tous leurs approvisionnements ; une colonne, embarquée à Santiago de Cuba, à la tête de laquelle se mit le général en chef, et qui s'empara du fort et de la ville, n'eut à souffrir, dans cette affaire, que des pertes insignifiantes ; de Monte Christi, quatre bataillons se portèrent sur Puerto Plata, où se défendait courageusement, contre un blocus continué avec persévérance, une garnison peu nombreuse, qui s'était réfugiée dans le fort après l'abandon de la ville. Les assiégeants furent forcés à la retraite, le blocus fut levé, et la ville réoccupée (31 août 1864). Une autre colonne attaqua aussi avec succès Puerto Cabello; mais là se bornèrent toutes les opérations; on ne poussa ni jusqu'à Santiago, ni jusqu'à Dajabon.

L'armée nombreuse, bien installée, défendue sur tous les points qu'elle occupait par des fortifications inattaquables, paraissait craindre de se mettre en mouvement à l'intérieur; elle voulait éviter les privations, les misères et les souf-

frances qu'entraînent les déplacements dans un pays privé de toute voie de communication; elle ne se laissait pas entamer, mais elle ne délogeait pas ses adversaires des points qu'ils occupaient.

Cette manière d'agir, adoptée d'abord par le général comme plan de campagne, devint pour lui obligatoire, dès que le duc de Valence, opposé à l'annexion, prit les rênes du gouvernement. Gandara reçut l'ordre de se concentrer exclusivement sur les trois points de Puerto Plata, Samana et Santo Domingo, jusqu'à ce qu'on connût la décision des Cortès sur la question de savoir si l'annexion de l'île serait oui ou non maintenue (22 décembre 1864).

L'attente ne fut pas trop longue; on apprit bientôt que, dès le 7 janvier 1865, les Cortès avaient décidé l'abrogation du décret du 19 mai 1861, d'après lequel le territoire de la république Dominicaine avait été réincorporé à la monarchie espagnole. L'évacuation était la conséquence immédiate de cette décision ; on abandonna d'abord la partie du sud; on fit sauter ensuite les forts de Monte Christi ; l'échange des prisonniers eut lieu après de longs pourparlers, d'où faillit résulter un renouvellement d'hostilités, et la capitale fut définitivement abandonnée le 11 juillet 1865.

Quoique plus de trente mille soldats espagnols aient été employés dans les diverses expéditions auxquelles a donné lieu cette tentative d'annexion de Santo Domingo à la couronne d'Espagne, quoique quelques-uns d'entre eux y aient succombé, que beaucoup y aient contracté le germe de cruelles maladies, c'est surtout au point de vue financier que l'Espagne aura toujours à regretter cette fatale annexion. En obligeant le Trésor cubain à s'endetter pour de longues années, elle a compromis l'une des sources de revenus les plus importantes que possédât alors l'Espagne, et a brisé dans ses mains l'instrument le plus propre à lui

conserver aux yeux du monde civilisé un crédit que le mauvais emploi des ressources du désamortissement avait singulièrement ébranlé.

C'est pendant la domination du général Dulce qu'eurent lieu les principaux événements de la guerre de Sécession entre les Etats du nord et ceux du sud de l'Amérique septentrionale. Cuba fut, pendant toute cette époque, un marché de chair humaine, où les planteurs de la Virginie et de la Louisiane cherchèrent à vendre les nègres que le Nord voulait affranchir. Le capitaine général manifestait hautement l'intention de s'opposer à un trafic aussi immoral, et, pendant les années 1863 et 1864, il empêcha d'entrer jusqu'à 3 565 nègres, qu'on voulait frauduleusement introduire dans l'île ; mais, dans les régions inférieures de l'administration, les négriers trouvaient de nombreux complices, et l'appât de l'or empêchait trop souvent la réalisation des bonnes intentions qui étaient manifestées.

Le parti péninsulaire de l'île ne trouvait pas, dans le capitaine général, l'appui qu'il avait espéré ; à ses yeux, Dulce était beaucoup trop accessible aux idées de réformes qui avaient été si fortement patronnées par don José de la Concha ; une importance excessive fut donnée à quelques manifestations faites au théâtre de Tacon, dans une représentation donnée au bénéfice de la veuve du patriote cubain Zambrano. Dulce ne voulut pas se départir de la voie dans laquelle il était entré ; et, comprenant qu'il ne pouvait suivre la ligne politique qui lui paraissait convenable sans mécontenter de puissantes influences, qui l'auraient desservi jusque dans le palais royal à Madrid, il se décida à envoyer sa démission.

On lui donna pour successeur le général Lersundi, qu'O'Donnell, président du conseil, tenait à éloigner de Madrid, parce qu'en diverses circonstances on avait cherché au palais à en faire le chef d'un cabinet destiné à le rem-

placer (31 mai 1866). Les péninsulaires saluèrent comme une victoire l'arrivée de ce général, qui avait, dans toute sa carrière, été l'un des principaux coryphées du parti clérical, et, dans leur prétendue victoire, ils se montrèrent si agressifs, qu'ils exaspérèrent les réformistes et les indépendants. L'ordre faillit être troublé, vers la Saint-Jean, à Puerto Principe ; la plupart des comités réformistes qui s'étaient formés sous les gouvernements de Serrano et de Dulce furent dissous ; de nombreuses arrestations furent opérées sous le prétexte de purger l'île des gens de mauvaise vie. Quand Narvaez succéda à O'Donnell en 1866, il avait l'intention de débuter par des mesures libérales ; il blâma donc l'attitude prise par Lersundi et se hâta de le remplacer par le général Manzano, qui prit possession de ses fonctions le 31 octobre 1866.

Ce nouveau capitaine général était chargé d'établir l'impôt direct et d'appliquer un certain nombre de dispositions législatives étudiées avec grand soin par une commission spéciale, composée de personnes compétentes, qui s'était réunie à Madrid, sous la présidence de don Alejandro Olivan[1]. Il se consacra avec ardeur à cette difficile tâche ; mais tous ses efforts vinrent échouer contre le mauvais état des finances et la situation douloureuse à laquelle la défiance générale, le trop-plein de papier-monnaie, la diminution du crédit de la Banque et l'élévation des charges condamnaient le commerce et l'industrie. Il voyait fondre dans ses mains le budget de l'île, qui, pour une simple période de trois mois, accusait un déficit de 21 millions et demi de réaux ; le découragement s'empara de lui ; il fut saisi par une fièvre putride, sous les étreintes de laquelle il succomba.

[1] Les travaux de cette commission ont été réunis sous ce titre : *Information sur les réformes à opérer à Cuba et Puerto-Rico.*

Après quelques mois d'intervalle, le cabinet Gonzalez Bravo lui donna pour successeur le même Lersundi qui naguère avait excité tant de colères parmi les réformistes et les indépendants ; c'était un mauvais choix ; dès son arrivée (31 décembre 1867), Lersundi suscita dans l'île un très vif mécontentement. Les bandes se multiplièrent ; le brigandage se développa ; on fit fonctionner des commissions militaires sous le prétexte d'expulser les gens de mauvaise vie ; les revenus publics continuèrent à aller en diminuant, et le gouvernement de Madrid, se souciant peu de la détresse générale, menaçait hautement d'élever le taux des charges, afin de recouvrer, par une élévation de la contribution, ce qu'il perdait par l'appauvrissement général ; en même temps, il continuait à réclamer l'envoi d'excédents élevés, alors que le Trésor local voyait s'ouvrir devant lui le gouffre du déficit.

Les réformistes et les indépendants de l'île de Cuba se tenaient très assidûment au courant de tous les événements politiques qui s'accomplissaient dans la métropole ; ils voyaient très bien s'approcher, pour la dynastie bourbonnienne d'Espagne, une crise dont ils pourraient peut-être profiter pour réaliser toutes leurs espérances ; aussi, quelque irritation que leur causât la conduite du général Lersundi, savaient-ils se maintenir dans l'expectative tant que le signal ne leur était pas donné par les opposants de la mère patrie.

CHAPITRE III.

PUERTO RICO.

Prospérité croissante de cette île pendant toute la période de 1843 à 1868. — Ses revenus en 1843. — Sa population. — Causes qui retardent le progrès industriel. — Développement de l'agriculture. — Mouvement des importations et exportations. — Symptômes d'agitation qui se manifestent avant l'année 1868. — Puerto Rico, menacé, comme Cuba, de tentatives d'émancipation, dans le cas où l'Espagne viendrait à traverser une nouvelle crise révolutionnaire.

Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire, dit-on quelquefois; l'île de Puerto Rico ne manque pas à cette règle. Pendant toute la période de 1843 à 1868, qui ne fut signalée par aucune agitation, elle ne vit que croître sa prospérité agricole et commerciale.

Déjà, en 1843, Puerto Rico fournissait par an plus de 8 125 000 francs, qui s'employaient ainsi :

Pour les services locaux, dépenses civiles et militaires.	6 750 000 fr.
Pour la marine.	255 000
Pour les obligations générales de l'Etat.	1 120 000
Total.	8 125 000 fr.

Dans les années qui suivirent, les quantités de sucre, de tabac et de café qu'elle exportait ne cessèrent de s'augmenter dans une notable proportion et, par une conséquence naturelle, les ressources qu'en put retirer le Trésor espagnol allèrent aussi en augmentant.

Sans avoir l'importance de Cuba, Puerto Rico est pour l'Espagne une possession de premier ordre.

L'île entière, dont la superficie occupe 9314 kilomètres carrés, compte une population de 646362 habitants, dont 386562 blancs, 215800 mulâtres et 44000 nègres.

Le sol en est fertile; le climat excellent; l'eau abondante; elle offre dans sept grands ports des abris sûrs et commodes aux navires, qui peuvent lui apporter les produits du monde entier.

« Elle est susceptible de très grands développements; ainsi non seulement elle manque de l'outillage et des perfectionnements qui ont révolutionné la grande industrie sucrière, mais encore elle est restée privée des moyens les plus élémentaires de communication, tels que routes et ponts, en sorte que les transports y sont lents, onéreux et souvent très difficiles, surtout à l'époque de la saison des pluies. Les communications avec l'intérieur sont alors complètement interrompues par intervalles, les crues des rivières arrêtant même quelquefois courriers et voyageurs [1]. »

Les capitaux y font aussi défaut et l'intérêt de l'argent est à un taux écrasant pour tous ceux qui se trouvent dans la nécessité d'avoir recours au crédit; c'est ce qui explique que le progrès industriel n'y soit nullement en rapport avec l'agricole.

C'est la fertilité de la terre qui fait toute la prospérité de l'île.

La cuerda de terre (3930^{mc},40) y produit une moyenne de 30 tonnes de canne: tandis qu'aux îles françaises on est obligé de fumer à raison de 75 à 100 francs par cuerda, et à l'île anglaise de la Trinité à raison de 50 à 60 francs, la fumure est presque inconnue à Puerto Rico, ou du moins très peu employée.

[1] Rapport de M. Lavenère, consul de France à San Juan de Puerto Rico (1880), *Bulletin consulaire*.

La terre y rend, dit-on, 20 pour 100 de plus qu'aux petites Antilles, avec l'économie des engrais.

Tous les éléments du commerce d'exportation viennent d'elle directement; ainsi on exporte annuellement de Puerto Rico non seulement plus de 100 millions de kilogrammes de sucre, mais encore 10 millions de café, 3 millions de tabac, du coton, du cuir et du bétail en abondance. Une valeur de plus de 30 millions de francs sortait déjà annuellement en 1868 de cette île, alors qu'il y entrait pour plus de 42 millions de valeurs; c'était déjà un mouvement créé d'une richesse dépassant 72 millions de francs.

Certes, les Espagnols avaient bien droit de se féliciter d'une prospérité aussi incontestable; mais nous sommes obligé de constater que vers la fin du règne d'Isabelle II les irritations contre la mauvaise politique du gouvernement avaient gagné les habitants de cette île jusque-là si paisible et si éloignée de toute agitation; on distribuait ouvertement des proclamations envoyées de New-York, qui se terminaient par ces mots : « Vivent Cuba et Puerto Rico libres ! Mort à l'Espagne pour toujours en Amérique ! »

Le capitaine général Marchesi s'était jugé, un peu avant septembre 1868, dans la nécessité d'expulser de l'île un certain nombre de personnes qu'il soupçonnait d'être affiliées au comité révolutionnaire de New-York, propagateur des proclamations.

Il y avait tout lieu de croire que si une révolution venait à éclater dans la Péninsule, le contre-coup s'en ferait immédiatement sentir aux Antilles, et qu'à Puerto Rico, comme à Cuba, des efforts seraient tentés pour conquérir l'indépendance.

CHAPITRE IV.

PHILIPPINES.

1843-1868.

Description géographique des diverses îles qui constituent cet archipel. — Division de la population. — Européens et Chinois. Les métis européens.—Les Sangleyes.—Les Tagals; leur caractère. — Administration intérieure. — Le bâton. — Les sauvages de l'île de Luçon. — Les Bisayes. — Influence des clergés régulier et séculier. — Tentative du gouvernement d'Espartero pour former un clergé indigène. — Les pirates du Sud. — Prise de Balanguingy. — Le général Claveria, comte de Manille. — Administration d'Urbiztondo (1850-1853). — Destruction de Soulou. — Le marquis de Novalichès remplace Urbiztondo (1853-54) et est lui-même remplacé par don Manuel Crespo. — Tentative de Cuesta pour soulever les Tagals. — Ressources financières que l'Espagne tire de cette colonie. — Ouverture au commerce étranger de trois nouveaux ports en 1855. — Administration du général Lemery. — Ses réformes.— Il est remplacé par Echaguë (7 juillet 1862). — Le tremblement de terre du 7 juin 1863.— Les Philippines sont ravagées par plusieurs fléaux. — Arrêt dans le développement de cette colonie. — Diminution des revenus publics. — Déficit du budget colonial.

Les Philippines sont situées dans l'archipel Indien, au nord de Bornéo, entre les 7° et 20° degré de latitude; elles se composent de douze îles principales et d'une soixantaine d'îlots et sont divisées en trente-quatre provinces, à l'une desquelles se rattachent les Mariannes, situées à une distance de 1 600 kilomètres.

Elles forment trois groupes principaux : l'île de Luçon, au nord ; les Bisayes, au centre, et Mindanao, au sud.

Luçon est la plus grande des îles; elle a 147 170 kilomètres carrés et compte environ 2 330 000 habitants. Les villes principales sont : Manille, Cavite, Santa Cruz, Soubi.

Manille seule a une importance réelle; capitale des établissements espagnols dans l'Océanie, elle compte 140 000 habitants et possède un archevêché, une cour d'appel, une université; elle fait beaucoup de commerce avec la Chine, Java, l'Hindoustan, les Etats-Unis et l'Europe.

Le nom d'îles Bisayes s'étend à toutes les îles situées entre Luçon et Mindanao; une partie de leur population, environ 1 200 000 âmes, a été convertie à la religion catholique : on ignore le chiffre réel de la population non soumise. La première de ces îles, au sud-ouest de Luçon, est celle de Mindoro ; les Espagnols y occupent plusieurs postes. Viennent ensuite, plus au sud-ouest, la longue île de Paragua et le groupe des îles Calamianes, qui forment une chaîne entre l'île de Bornéo et celle de Mindoro; leurs habitants vivent surtout de la mer. Les Espagnols en ont fait un district dont le chef-lieu est Coulong. L'île de Samar, au sud-est de Luçon, a 200 kilomètres de longueur sur 60 de largeur, avec un sol fertile et une culture aisée, qui rend au moins 40 grains par an ; elle exporte une grande quantité de riz. Une autre île, celle de Panay, qui a été divisée en trois provinces, renferme les trois villes d'Antigua, Iloilo et Capis, qui sont les chefs-lieux de province, et deux cités, Molo et Xaro, dont les habitants passent pour les plus civilisés des Philippines. Pour compléter le groupe des îles Bisayes, il reste à citer celles de Leyté, Zebu et Negros, fertiles, mais peu peuplées; dans la capitale de la seconde, Zebu, il y a tout un faubourg, celui de Pariran, habité par des Chinois, en général très riches et très actifs commerçants. Entre Mindoro, Samar, Panay et Luçon se trouve une île tout à fait indépendante, Masbate.

Le groupe méridional comprend l'île de Mindanao, toute bordée de golfes, de baies et de presqu'îles, arrosée par plus de vingt rivières; elle peut avoir 65 000 kilomètres

carrés et se divise en deux parties, dont l'une est indépendante et l'autre soumise aux Espagnols. Dans la partie soumise on compte trois centres de certaine importance, Missamis, Dapitan et Coraya. La résidence du gouverneur est à Zamboanga, qui est défendue par un fort armé de canons; la population, convertie au catholicisme, ne dépasse pas 90 000 habitants.

C'est dans le sud de l'île que se trouve la partie indépendante; les indigènes (illanos) obéissent à des sultans ou rajahs et se défendent avec opiniâtreté dans leurs marais; ils sont mahométans et exercent volontiers la piraterie à l'aide de bâtiments qui portent des petits canons et 70 à 80 hommes d'équipage.

Les Mariannes ne sont qu'une série de petits îlots dépeuplés, où l'on compte à peine en tout 8 000 individus parlant l'espagnol; elles sont ravagées par les plus épouvantables maladies, dues surtout au peu de propreté de la race indigène, qui semble analogue aux Tagals des Philippines. L'île de Tinian est devenue un lieu de déportation.

On évaluait, en 1850, à 3 620 000 âmes la population des Philippines soumise aux autorités espagnoles, payant tribut, et figurant sur le registre des paroisses; mais ce chiffre ne saurait donner une idée exacte de la population réelle de toutes ces îles. A côté figure toute une autre population indépendante, formée des anciens possesseurs de l'archipel, vivant dans les bois et portant différents noms : les Aétas, les Négritos, les Tinguianes, les Igorrotes. On estime qu'elle s'élève à 1, 2 ou 3 millions d'âmes, en y comprenant les habitants indépendants de l'île Mindanao; mais ces chiffres ne reposent sur aucune donnée sérieuse.

L'île de Luçon a été la première organisée par l'administration espagnole; c'est sur elle que se sont portés d'abord les efforts des fonctionnaires; depuis le commence-

ment de ce siècle une attention spéciale a été accordée aux îles Bisayes; et c'est là que les plus grands progrès se sont réalisés. L'île de Panay s'est beaucoup enrichie par la qualité de ses tissus et la richesse de ses produits agricoles; elle compte aujourd'hui 75 villages et 550000 âmes; Zebu a 44 villages et 350000 habitants; siège d'un évêché, elle est le centre d'une propagande active pour la conversion des naturels. Il est probable que la civilisation se portera ensuite sur les îles de Leyté et de Samar, qui comptent chacune à peine 100000 âmes, pour s'étendre plus tard à Negros, où domine la race noire, à Mindoro, Ticao, Marcaduque et Burias [1].

C'est par le développement seul de la race des Tagals que l'Espagne peut attendre de grands résultats de sa colonie des Philippines; or, on a de la peine à se faire, en Europe, une idée exacte des conditions sociales au milieu desquelles végète cette population.

« Du riz et quelques poissons pêchés au bord de la rivière suffisent à la nourriture d'un Tagal; pour la somme de 35 centimes, il fait trois repas par jour. Il dépense à peine 100 francs pour élever le toit de nipa sous lequel il repose; quatre piliers de palmier sauvage soutiennent ce modeste édifice. Des lattes de bambou, supportées par quelques traverses à 5 ou 6 pieds de terre lui font un parquet élastique et luisant. Un mortier et deux pilons, destinés à dépouiller le riz de son enveloppe, une natte étendue dans un coin, deux ou trois jarres de terre, des tronçons de bambou et des écales de coco, quelquefois une table et deux chaises grossièrement travaillées, une image de saint suspendue à la muraille, tel est l'ameublement de la plupart des maisons tagales. Le costume n'est pas sans richesse,

[1] Jurien de la Gravière, *Voyage en Chine*, Charpentier, 1854.

mais c'est l'industrie nationale qui en fait tous les frais. La feuille de l'ananas, les couches fibreuses d'une espèce de bananier, les longues palmes du nipa, le coton de Batangas leur fournissent des étoffes dont la légèreté et la fraîcheur sont merveilleuses. Sous le nom de *pina*, de *nipis*, de *sinamaï*, ces tissus indigènes ont fini par trouver le chemin de l'Europe, où leur réputation commence. Les habitants de Luçon ne consomment pas pour 4 francs par tête d'articles étrangers. » (Jurien de la Gravière.)

« Pour juger avec équité cette race inférieure à la nôtre, il faut la considérer comme abandonnée presque complètement aux impulsions de la nature ; elle ne connaît ni le respect de l'opinion, ni le cri secret de la conscience ; elle cède à ses appétits, si la crainte ne l'en dissuade. L'indigène de Luçon est insouciant et paresseux, inconstant dans ses goûts et dans ses affections, ingrat par apathie plutôt que par malice.» (Jurien de la Gravière). Il paraît très religieux, très convaincu des dogmes du catholicisme ; mais il est frivole dans sa foi, parce que la frivolité est toute sa nature ; c'est par sa fibre impressionnable, par les cérémonies, par les processions, qu'il a été converti au culte catholique, bien plus que par son propre cœur.

« Il n'est point né affectueux : le seul sentiment qui l'arrache à son indolence, c'est le jeu. » Il a, pour les combats de coqs et les paris qu'ils entraînent, une passion à laquelle il ne sait point résister.

Il faut tenir grand compte de ce caractère pour apprécier l'organisation des îles Philippines, car autrement la domination espagnole ne saurait se comprendre. Il n'y a pas, dans toute l'île de Luçon, plus de 5 000 Européens ; et cet élément a en face de lui une autre force des plus importantes, toute une population chinoise venue du Fo-Kien, et qui compte près de 10000 individus. A

côté d'eux, les derniers recensements signalent une double classe de métis, les métis espagnols, qui sont au nombre de 20000, et les métis chinois, dits *Sangleyes*, qui se sont déjà beaucoup propagés et atteignent le chiffre considérable de 160000. C'est à cette classe que semble appartenir l'avenir : les Chinois restent fidèles à leur culte de Bouddha ; ils viennent aux Philippines seulement pour s'enrichir, et, quand ils ont amassé une épargne suffisante, ils s'en retournent vivre dans leur pays, laissant aux femmes qu'ils ont épousées et à leurs enfants une portion de leurs biens ; ces enfants, élevés par des mères chrétiennes, restent, au contraire, aux Philippines et semblent destinés à former le fond de la population qui dominera tout ce grand territoire. Le gouvernement espagnol est tenu à exercer la surveillance la plus active pour empêcher l'élément chinois de prendre une supériorité écrasante ; il se montre aussi ferme et sévère vis-à-vis de lui qu'il est indulgent et bénin vis-à-vis les Tagals.

Les fonctionnaires espagnols ont dans ce pays une autorité considérable, dont le rouage principal est l'alcaldie. Chaque province est divisée en un certain nombre d'alcaldies, et chaque alcade est investi par le capitaine général de tous les pouvoirs civils et militaires ; il préside à la répartition des contingents militaires, surveille l'entretien des routes et la perception des impôts, et rend la justice en première instance. Au-dessus d'eux sont, au point de vue politique, les gouverneurs, et, au point de vue judiciaire, l'audience royale, puis le capitaine général.

Quant aux Tagals, ils ne reçoivent d'ordres directs que de leurs concitoyens ; dans chaque village, tous les ans, on procède par voie d'élection à la nomination d'un gobernadorcillo ou capitaine de village, d'un adjoint, d'un certain nombre d'agents de police, dont le premier a l'inspection

des terres ensemencées; le second, des plantations, et le troisième, des troupeaux. Toutes les causes civiles sont portées devant le gobernadorcillo quand il ne s'agit point d'une valeur supérieure à 44 piastres (220 francs). Le tribut, ou capitation personnelle de 10 francs par famille, ou 2 francs par tête, est remis entre les mains d'un chef aussi indigène, appelé *cabeza de barangay*, qui est choisi par l'administration supérieure dans l'élite de la population, et est en rapport direct avec l'alcalde. Tous ceux qui ont eu l'honneur d'être ainsi collecteurs d'impôt constituent de père en fils une sorte d'aristocratie.

Les Espagnols abolirent l'esclavage dès leur arrivée aux Philippines, et déléguèrent à l'autorité ecclésiastique le soin d'exercer une protection spéciale en faveur des indigènes. Certains ordres religieux, les augustins chaussés et déchaussés, les franciscains et les dominicains possèdent une influence considérable, due aux réclamations nombreuses, presque toujours suivies de bons résultats, faites par eux directement à la cour d'Espagne en faveur des populations au milieu desquelles ils se sont établis. C'est sur le clergé, tant séculier que régulier, que s'appuie véritablement la domination espagnole : les forces purement matérielles seraient insuffisantes pour maintenir dans l'obéissance la population tagale, si celle-ci, aujourd'hui très respectueuse envers un clergé vivant au milieu d'elle, de qui elle a reçu les premiers rudiments de la civilisation, consentait à obéir à un autre ascendant moral qu'à celui de ses curés et des frères des couvents.

« Trouvez-vous, dit M. de la Gravière, sur votre passage les chemins bien entretenus, les rues balayées, les maisons alignées au cordeau, les Tagals mieux vêtus et plus actifs, soyez sûr que la paroisse a, dans son curé, un bon administrateur. Sans doute, ce n'est pas le curé qui prescrit et

dirige les corvées; il lui suffit de stimuler et de conduire le *gobernadorcillo*. Cet officier municipal est en même temps le despote du village et le serviteur empressé du curé.

« Ce *gobernadorcillo*, qui écoute d'un air distrait les réclamations de tous ceux qu'il vient de requérir pour la corvée; ce pacha, qui joue négligemment avec son sceptre municipal, le bâton à pomme d'argent, ne se présentera que le *salacot* (bonnet) à la main chez le curé. Il écoutera humblement ses admonitions, courbera la tête sous ses remontrances; et s'il ose s'asseoir chez le *padre*, ce ne sera, je puis vous le promettre, que sur le bord de sa chaise. » (Jurien de la Gravière.)

Cette soumission joue un rôle d'autant plus important dans toute l'organisation de la colonie, que le bâton du gobernadorcillo en est, on peut le dire, la véritable charte. Le gobernadorcillo a le droit de condamner ses concitoyens à la peine du bâton; ses arrêts sont immédiatement exécutés par deux alguazils qui maintiennent le patient sur un banc, et par un capitan qui applique les coups. La correction reçue, le Tagal se relève, salue et s'en va; la chose est pour lui toute naturelle; il a commis une faute, il est puni, il est battu. Les proverbes du pays consacrent l'affinité du Tagal pour ce genre de châtiment : *Donde nace el Indio, nace el bejuco:* où naît l'Indien, pousse le rotin, disent-ils.

Le Tagal n'est généralement pas laborieux : comme la nature, aux Philippines, travaille pour lui avec une grande prodigalité; comme il trouve dans le bambou, le bananier et le cocotier presque tout ce qu'il lui faut pour la satisfaction de ses besoins, l'appât d'un gros salaire parvient difficilement à le tenter; il se trouve bien dans son pays et ne songe point à s'expatrier.

Vienne une mauvaise récolte de riz, le gobernadorcillo peut, pour sauver les habitants de son village, d'après le

code des Philippines, leur imposer l'obligation de semer du maïs ; mais, sauf ce cas extrême, sauf quelques corvées indispensables, nul ne peut disposer à son gré du temps et de la personne du Tagal : il n'est pas esclave, il n'est pas serf attaché à la glèbe. C'est un mineur qui n'est pas élevé à la dignité d'homme ; il n'est exposé à aucune poursuite pour les engagements qu'il a pris; il n'a pas le droit non plus d'aliéner sa propre indépendance. On conçoit combien ce système est défavorable au progrès agricole et industriel du pays; aussi est-il difficile de calculer à l'avance ce que représentent d'efforts persévérants, d'assiduité continue, de volonté énergique les quelques grands établissements agricoles concentrés dans l'île de Luçon autour du lac de Bay. Ils sont l'œuvre ou d'une personne d'esprit supérieur, comme le Jala-Jala de M. de la Gironière[1], ou ils ont été créés par l'action persistante de moines confinés dans un couvent et ayant exploité, au profit de leur ordre, l'influence morale dont ils jouissaient; mais ce ne sont que des exceptions dans l'organisation générale de la société.

Ce qui contribue encore à faire respecter la domination espagnole dans cette intéressante colonie, c'est que le capitaine général, avec les quelques forces dont il dispose, a une sollicitude constante à avoir pour assurer la sécurité du peuple tagal : celui-ci, converti, amolli, paresseux, indolent, passionné pour le jeu, l'arek et les combats de coqs, tel que nous venons de le dépeindre, est sans cesse menacé par deux sortes d'ennemis, les uns encore tout à fait sauvages, les autres, bandits et pirates trop civilisés.

Les sauvages appartiennent à des races distinctes : il y en a qui sont noirs, à traits souvent aquilins, à cheveux légèrement laineux, à peau fuligineuse ; on suppose qu'ils

[1] Lire les *Vingt Années aux Philippines*, par M. de la Gironière.

descendent des habitants primitifs, on leur donne les noms d'Aétas ou de Négritos. Ces noirs, suivant les traditions de ces pays, à une époque lointaine et inconnue, ont été vaincus et repoussés à l'intérieur des îles, dans les parties montagneuses, par une autre race, également noire, appelée igorrotes ou papoua; race qui, à son tour, fut encore vaincue et repoussée par une nouvelle invasion, partie de Bornéo, et cette fois formée par les Tagals et les Bisayas, appartenant à la grande famille des Malais.

Les Aétas obéissent à leurs vieillards, se montrent rebelles à tout perfectionnement, vivent assez misérablement et vont peu à peu disparaissant comme les Peaux-Rouges de l'Amérique du Nord.

L'Igorrote appartient à une autre race; il a les cheveux longs, les yeux à la chinoise, le nez un peu épaté, les lèvres épaisses, les pommettes saillantes, de larges épaules, des membres forts et nerveux, et une couleur très cuivrée; il ressemble beaucoup aux Chinois des provinces du sud du Céleste Empire; les uns les font venir de Bornéo, les autres les croient descendants des restes de la grande armée navale du Chinois Lima-Ou, qui, après avoir attaqué Manille, le 30 novembre 1574, s'était réfugié dans la province de Pangasinan, où il fut battu, et sur les côtes de laquelle sa flotte fut détruite. Une partie des équipages se sauva dans les montagnes de l'île de Luçon, où les Espagnols ne purent les poursuivre.

On signale, à côté des Igorrotes, les Tinguianès; ces derniers, par leurs goûts et leurs habitudes, paraissent descendants des Japonais; ils occupent maintenant seize villages.

Toutes ces races s'accordent peu avec celle des Tagals; de là un banditisme, toute une série de vols et de pillages à l'intérieur contre lesquels le gouvernement espagnol a à lutter.

Dans l'île de Mindanao, la situation est encore plus difficile; une partie, comme nous l'avons vu, est occupée par des mahométans, Malais d'origine; puis, dans les archipels voisins, vivent une quantité de corsaires qui suivent les traditions des anciens pirates barbaresques de la Méditerranée. Les capitaines généraux sont envers eux à l'état de guerre permanente.

Pendant la régence d'Espartero, le capitaine général Oraa eut beaucoup à se plaindre de l'hostilité des religieux au régime politique qu'il représentait; dans plusieurs couvents s'était organisée une confrérie dite *de Saint-Joseph*, qui ne tendait à rien moins qu'à une émancipation complète des Tagals du joug de l'Espagne, et à la fondation d'une sorte de monarchie indienne nationale. Il s'était trouvé un moine de Saint-Jean de Dieu, à l'esprit inquiet, au caractère résolu, nommé Apollinaire de la Cruz, chez qui l'ambition s'était éveillée de se créer dans la colonie un sceptre au détriment de la monarchie espagnole. Tant qu'il fut soutenu par le haut clergé des Philippines, son action sur la population indienne fut considérable; mais le gouvernement étant parvenu à faire comprendre à l'archevêque de Manille et à ses principaux suffragants que leur intérêt était solidaire avec celui des autorités espagnoles, Apollinaire se trouva tout à coup abandonné à ses seules ressources, poursuivi par l'autorité judiciaire et forcé de recourir à la lutte armée. A son premier appel, plus de 6 000 Tagals vinrent se ranger autour de lui; il eut un premier succès; un chef envoyé contre lui avec 150 hommes fut vaincu, pris et massacré. Les rebelles s'emparèrent de trois petits canons de montagne qui lui avaient été confiés; mais ce triomphe fut de courte durée. Devant une colonne plus nombreuse, envoyée à sa poursuite, Apollinaire se vit contraint à la défensive et chercha son salut dans une redoute

rapidement construite sur un des versants du mont Banajao, à l'abri de fortes palissades, défendue par les trois petits canons dont il s'était emparé, et par une bande de 200 archers noirs. Le commandant de la colonne ne se laissa nullement intimider par cet essai de fortification et cette tentative de défense ; il ordonna l'assaut, reprit les trois pièces de canon et fit prisonnières trois cents et quelques femmes qui avaient cherché un asile dans le fort. Apollinaire, obligé de fuir, fut activement poursuivi, fait prisonnier et fusillé sans merci dans la capitale de la province de Tayabas, où il avait surtout recruté ses principaux adhérents (1841).

Plus tard, en 1843, une dangereuse tentative d'insurrection militaire avait eu lieu à Manille même; des troupes indigènes, cantonnées à la caserne du faubourg de Malate, s'étaient révoltées à l'appel d'un sergent indigène, Samaniego ; elles avaient pu s'emparer, grâce à certaines connivences, de la citadelle de Santiago et étaient ainsi parvenues à semer dans toute la ville une véritable terreur (21 janvier 1843). Le capitaine général, après leur avoir offert le pardon, se décida à engager la lutte avec eux, et il eut le bonheur d'en triompher avant que la population indigène eût eu le temps de répondre à l'appel qui lui était adressé. Une poudrière située dans le fort dont ils s'étaient emparés étant venue à éclater, il s'en était suivi dans la citadelle un désordre à la suite duquel les troupes d'Oraa y avaient pénétré et avaient forcé tous les insurgés à une dispersion générale. Pour éviter le retour d'événements semblables, le capitaine général voulut agir fortement sur l'esprit des populations et ordonna une effrayante répression. Samaniego et quatre-vingt-un insurgés faits prisonniers furent fusillés le même jour. C'était, en vérité, trop de sang versé ! Fallait-il, même pour inspirer un sentiment profond

de terreur, sacrifier inhumainement tant d'existences ?

A la suite de ces événements, le gouvernement d'Espartero décida le rappel d'Oraa et son remplacement par le général Alcala, qui arriva à Manille le 9 juin 1843, un mois à peine avant la révolution qui amena en Espagne le retour des modérés au pouvoir. L'autorité du capitaine général, qui avait tant besoin d'être forte et respectée après la révolte d'Apollinaire et l'insurrection militaire du Malate, se trouva pendant un an très ébranlée : le clergé des Philippines et les modérés de Manille ne songèrent qu'à susciter des embarras à un fonctionnaire nommé par un gouvernement qu'ils accusaient de vouloir organiser un clergé indigène, et qu'ils supposaient déjà renversé dans la métropole. La lutte s'envenima à un point tel, que le capitaine général crut de son devoir, dans la proclamation qu'il adressait aux habitants de la colonie à son départ, de dénoncer les basses manœuvres de ceux qui lui avaient fait une odieuse opposition dans un vil intérêt, et il mécontenta si fortement par cette déclaration le gouvernement métropolitain, qu'il n'osa pas se soumettre au *jugement de résidence* et chercha un refuge en France contre la passion politique qu'il avait excitée.

Son successeur, le général Claveria, voulant détourner l'attention des questions intérieures, se consacra surtout à lutter contre les pirates de l'archipel Soulou.

Jusqu'à lui toutes les communications entre les différentes îles s'étaient faites à l'aide de navires à voiles; il eut l'idée d'employer la vapeur, et put ainsi communiquer ses ordres aux alcaldes des Bisayes et de Mindanao avec une rapidité inconnue jusqu'à lui. Enhardi par les avantages qu'il retirait de cette nouvelle combinaison, il crut pouvoir, en 1848, aller chercher jusque dans leurs repaires les pirates, qui se retranchaient dans le centre des coraux de Balanguingy et qui, en emportant ensuite leurs prises

à Soulou, où ils les vendaient à des commerçants étrangers, narguaient tous les efforts des chaloupes canonnières chargées de les réprimer.

L'expédition partie le 12 février arriva le 14 à Balanguingy, petit îlot dépendant de l'archipel du Soulou, situé entre l'extrémité nord-est de Bornéo et la côte sud-ouest de Mindanao, et se trouva en face de fortifications, faites de doubles palissades de troncs d'arbres, jointes par un remblai de terre et de pierre ayant de 5 à 6 mètres d'épaisseur, et une hauteur de 6 mètres environ. L'artillerie ne pouvait rien contre ce rempart; il fallut le prendre d'assaut, et cette entreprise fut tentée avec succès, bien qu'on disposât d'échelles trop longues et qu'il fallût les couper en face même de l'ennemi. Le fort fut pris avec une simple perte de 7 soldats et 50 blessés, quoiqu'il contînt quatorze pièces d'artillerie.

Le fort de Sapué, situé plus à l'intérieur, était construit dans les mêmes conditions; il fut défendu avec une plus grande énergie, parce que les pirates y avaient caché leurs trésors et leurs femmes. Sa prise donna lieu aux scènes les plus tristes de découragement et de désespoir; des pirates poignardaient leurs femmes, puis se jetaient eux-mêmes sur les baïonnettes des soldats. Les pertes du côté des Espagnoles furent plus fortes qu'à Balanguingy, elles s'élevèrent à 15 morts et 133 blessés.

Les résultats de cette expédition furent la prise de possession de l'île de Balanguingy avec 7 villages, 4 forts et 124 pièces d'artillerie, et une grande impression de terreur produite sur les pirates de l'archipel, qui avaient perdu 450 morts, 6 prisonniers, 150 embarcations et près de 250 esclaves qu'ils retenaient prisonniers. Elle permit aussi au capitaine général, de retour à Zamboanga, de renouveler, avec les sultans indépendants de l'île de Minda-

nao, des conventions qui furent signées sous l'influence de cette récente victoire.

Le gouvernement de Madrid récompensa le chef qui avait mené à bien cette expédition en lui donnant le titre de comte de Manille, et Claveria continua, jusqu'en 1850, à administrer la colonie qui lui avait été confiée.

Après lui, le capitaine général Urbiztondo poursuivit l'œuvre d'extermination de la piraterie et organisa une nouvelle expédition, dirigée cette fois contre la capitale de l'archipel des îles Soulou. C'était le centre où les pirates négociaient leurs prises; ils comptaient se maintenir dans cet asile sûr en se mettant sous la protection de l'Angleterre.

Un capitaine d'ingénieurs, envoyé en mission diplomatique auprès du sultan, avait obtenu de lui qu'au-dessus du palais et des principales forteresses il arborât volontairement le pavillon espagnol, afin de démontrer qu'il consentait à se placer sous le protectorat de l'Espagne et qu'il abandonnait l'idée qui lui avait été suggérée de reconnaître la suprématie de l'Angleterre. Mais la population s'insurgea, au moment où l'on voulut abaisser le vieux drapeau musulman, bénit dans le sanctuaire vénéré de la Mecque; vieillards, femmes, jeunes guerriers se groupèrent autour de la demeure de leur prince et lui signifièrent qu'il eût à conserver l'emblème de leur nationalité et de leur foi.

L'envoyé revint au poste de Zamboanga, d'où il était parti, et fit connaître au capitaine général l'insuccès de sa mission. Une expédition fut alors entreprise et exécutée avec promptitude et décision.

Parmi les principales îles de l'archipel de Soulou, l'une d'elles, Balanguingy, avait surtout supporté le poids de l'expédition de Claveria; cette fois le débarquement eut lieu (25 décembre 1850) d'abord dans les îles de Bocotuan et de

Belaun, où les Espagnols brûlèrent deux cent cinquante maisons, prirent une grande quantité d'armes et firent quelques prisonniers. On se dirigea ensuite sur la ville de Soulou, peuplée de 60000 habitants, protégée par 7 forts et 6000 combattants, 600 fusils et 112 canons. Urbiztondo ne se jugea pas avec assez de force pour la réduire; il se dirigea sur l'île de Tonquil, où il s'empara d'un certain nombre de navires servant à la piraterie, s'y établit pendant quelque temps en faisant le serment de continuer l'œuvre de répression déjà effectuée à Belaun et Bocotuan, et s'occupa de faire venir de nouveaux renforts.

Quand ceux-ci furent arrivés (5 mars 1851), il se décida à pénétrer dans la rade de Soulou et entreprit le siège de trois des sept forteresses qui protégeaient la capitale. Elles furent vaillamment défendues; à l'assaut de l'une d'elles, les Espagnols comptèrent 34 morts et 84 blessés; mais les musulmans n'étaient pas en état de résister à une force régulière bien organisée. Le sultan, se reconnaissant vaincu, abandonna aux Espagnols sa capitale, ses forts et son artillerie, et s'enferma dans l'intérieur de l'île. On ne s'acharna pas à le poursuivre; Urbiztondo fit enlever les cent douze canons, démanteler les forteresses, laissa brûler la capitale, qui fut réduite en cendres, et se rembarqua ensuite avec ses troupes en faisant savoir au sultan qu'il jugeait pour le moment la répression suffisante, et que, du reste, il était décidé à oublier les mauvaises intentions manifestées contre le drapeau espagnol par le sultan, si ce dernier consentait à tenir dans l'avenir une meilleure conduite. A la suite de cette communication, un traité fut signé; le sultan de Soulou se décidait à reconnaître le protectorat de l'Espagne d'une façon claire et précise (avril 1851).

L'année suivante, 1852, une autre expédition dirigée contre les pirates de l'île de Mindanao eut les meilleurs

résultats; elle eut pour conséquence la création d'un nouveau poste fortifié, Pollok, destiné à maintenir dans l'obéissance les sultans de Rio-Grande et de Sugut, qui s'étaient montrés trop favorables à la piraterie.

Sous l'administration d'Urbiztondo, les missions furent rétablies, et les jésuites furent autorisés à établir de nouveaux établissements, particulièrement à l'île de Mindanao.

Quant aux ressources de l'archipel, elles continuèrent à prendre un grand développement; chaque année voyait s'accroître le chiffre des excédents que la colonie pouvait mettre à la disposition du trésor public métropolitain.

Urbiztondo, un an environ avant la révolution de 1854, fut remplacé par le général Pavia, marquis de Novaliches, qui continua son œuvre et sa politique; sous ce capitaine général, il se passa un incident grave qui mérite d'attirer l'attention. Un simple lieutenant de douaniers, nommé Cuesta, né à Cavite, eut l'idée de fomenter une insurrection de Tagals; il se mit à la tête de cinquante à soixante individus et se prononça au cri de *Meurent les Espagnols! Vive la nacion india!* Il se dirigea sur la factorerie de Nueva Ecija, s'empara de la trésorerie, où il trouva environ 300 000 francs, et chercha à fomenter un soulèvement sérieux. Mais nul ne répondit à ses proclamations; il resta seul, complètement abandonné et se vit réduit à chercher un asile dans la maison du consul de Belgique. Loin de le protéger, celui-ci permit aux autorités espagnoles de l'arrêter dans son propre domicile; et le malheureux paya de sa vie la tentative périlleuse qu'il avait essayée.

Le cabinet Espartero-O'Donnell ne voulut pas conserver aux Philippines un partisan décidé du régime modéré; il y envoya, à la place de Pavia, don Manuel Crespo, qui reçut la soumission de plusieurs princes indépendants de l'île de Mindanao.

Ainsi, sous tous les capitaines généraux qui se succédaient, continuait sans interruption l'œuvre de rattachement à l'Espagne de toutes les nombreuses îles qui composent le grand archipel des Philippines.

Les ressources de cette importante colonie allaient aussi toujours croissant. Par le budget de 1856 (Note B), que nous insérons plus bas, nos lecteurs peuvent voir que les recettes d'une année atteignaient déjà 9 235 233 pesos fuertes, soit, en francs: 46 176 165 francs. Et comme les dépenses, de leur côté, ne montaient qu'à 7 876 592 pesos (39 382 960 francs), même en y comprenant des frais de tout genre qui, servant à la grandeur militaire et maritime de l'Espagne, auraient dû être imputés sur le budget de l'Etat, il restait encore, toute dépense payée, à envoyer à la Péninsule un excédent net de 1 358 641 pesos, soit 6 793 205 francs.

C'était donc là bien réellement une colonie florissante, productive pour la métropole; quant au commerce, le chiffre des importations et exportations réunies atteignait seulement 36 millions de francs. Elles n'avaient pas encore pris toute l'importance que semblent promettre la situation géographique de l'archipel et sa population; la cause en était dans la masse de règlements prohibitifs qui gênaient toutes les transactions. L'exemple de ce qui s'était passé à Cuba aurait dû cependant éclairer les gouvernants espagnols. Ce n'est qu'en 1855, après la révolution de 1854, qu'ils se décident enfin à inaugurer une voie plus libérale. Trois nouveaux ports furent alors ouverts à l'activité étrangère: Sual, dans l'île de Luçon; Iloilo, dans celle de Panay, et enfin Zamboanga, dans l'île de Mindanao.

Lorsque l'Union libérale fut devenue à Madrid l'arbitre de la situation politique, ses principaux chefs choisirent pour gouverner les îles Philippines le général Lemery, qui

avait donné déjà de grandes preuves d'activité et de décision aux Antilles, lors des expéditions de Lopez.

Lemery se consacra avec beaucoup d'activité à améliorer l'administration des provinces qui lui étaient confiées, et favorisa l'établissement d'un Code de procédure pénale, la création de nouvelles voies de transports, la conduite d'eaux potables à Manille, la culture du coton, le recensement de la population, l'extraction des mines de charbon, la fondation d'usines métallurgiques, la transformation de la menue monnaie d'argent et même l'installation d'un registre civil pour remplacer les livres tenus par les curés dans les paroisses. Au point de vue de l'extension de la domination espagnole, il se préoccupa surtout d'établir sa suzeraineté sur l'île de Paragna, située à l'extrémité sud-ouest de l'archipel des Philippines, et chercha même à envoyer des missions dans l'île de Bornéo, afin de gêner certaines tentatives d'occupation, essayées de ce côté par la France, par l'Autriche et même par la Russie, qui avait acheté à sir James Brook ses droits sur le district de Sarawak.

Dans l'île de Mindanao, on lui doit la prise de possession de l'importante cité de Cosabata.

Au sujet des îles Soulou, il maintint avec soin les stipulations du traité conclu avec le sultan, quoiqu'elles se traduisissent pour l'Espagne par le payement d'une obligation annuelle, sans qu'elle obtînt en échange la répression de la piraterie. Son but, en agissant ainsi, était de pouvoir présenter ce sultan comme un vrai tributaire aux yeux de l'Angleterre, qui se refusait à reconnaître, sur ces îles, le protectorat de la nation espagnole.

Dans leur ignorance des pays de l'extrême Orient, les membres du cabinet de Madrid insistèrent plus d'une fois auprès de Lemery pour l'engager à tenter une nouvelle

occupation de l'île Formose, dont on connaît la situation dans la mer de la Chine. Le capitaine général eut le bon esprit de résister aux invitations réitérées qui lui furent faites en ce sens, et de faire observer qu'il valait bien mieux s'occuper d'asseoir la domination de l'Espagne sur les points non encore soumis de l'archipel, que de s'engager dans une lutte difficile contre les populations chinoises, actives et aguerries, de l'île Formose.

Un incident assez curieux vint démontrer, en 1861, combien toute la population tagale est accessible aux rumeurs les moins fondées, aux terreurs les plus extravagantes. Une femme de l'île de Leyte, qui par son extrême dévotion était parvenue à conquérir une grande réputation de sainteté, se mit tout à coup à prêcher que l'île entière allait être submergée sous les eaux, et que ceux-là seuls pourraient échapper à l'inondation qui viendraient avec elle s'établir au haut de la montagne Harong, la plus élevée de l'île. Plus de 4 000 habitants crurent à sa parole et abandonnèrent leurs logements habituels pour la suivre sur la hauteur qu'elle avait désignée. Il fallut les plus grands efforts de la part du gouverneur de l'île et de toutes les autorités européennes pour démontrer l'imposture de la sainte de Leyte; quelques-uns de ses plus ardents prosélytes ne cédèrent qu'à la force pour abandonner le campement qu'ils avaient installé et l'un d'eux fut victime de sa résistance. On put croire un instant que des plans politiques se cachaient sous cette hardie tentative de surprendre la bonne foi des populations; mais le temps ayant démontré l'imposture, la raison reprit tous ses droits et le calme se rétablit.

Lemery fut maintenu dans son poste de capitaine général jusqu'au 9 juillet 1862, et eut alors pour successeur le général don Rafael de Echague, qui s'appliqua à persévérer dans la voie progressive où l'on venait d'entrer.

Echague s'occupa surtout d'organiser les postes; il voulut substituer un service régulier au système de prestation personnelle, qui faisait peser sur les communes tout le poids du transport des correspondances.

Mais le malheur voulut que son administration fût signalée par d'épouvantables calamités.

Le choléra, pendant l'année 1863, exerça de terribles ravages dans les deux cités de Cavite et de Manille; il s'étendit ensuite de l'île de Luçon aux Bisayes et à Mindanao. On évalue à 124 000 le nombre des individus qui furent victimes de ce fléau.

Au milieu de la même année, dans la fatale nuit du 3 juin, un tremblement de terre ébranla tous les édifices de Manille et causa la destruction de plusieurs d'entre eux.

Par une circonstance fortuite (on était à la veille de la fête du Corpus), une multitude de fidèles se trouvait dans l'enceinte de la cathédrale; tout à coup, sous la première oscillation, le toit de l'édifice se détacha des murailles et tomba au milieu de la foule consternée. Chacun veut se précipiter vers les issues; mais de nouvelles oscillations se font sentir et de tous côtés on voit tomber avec fracas les piliers, les colonnes, les chapiteaux, les murs, les poutres, le frontispice. Les portes sont obstruées; la poussière obscurcit les yeux; on entend de tous côtés les cris des victimes. Les prêtres, les chapelains, les sacristains, les fidèles, tous sont ensevelis sous les décombres, sans qu'aucun secours puisse leur être porté.

Un autre édifice, l'hôpital général, fut aussi renversé par la secousse; mais ici on fut plus heureux qu'à la cathédrale: Presque tous les malades purent être retirés à temps, il n'y eut que peu de morts à déplorer.

On évalue à 350 personnes le nombre de victimes de cette catastrophe.

Après le choléra, le tremblement de terre, les Philippines furent encore éprouvées par d'autres fléaux, tels que l'incendie, la foudre, des invasions de sauterelles, des inondations, des orages; aussi le monde entier s'émut, et de nombreuses souscriptions envoyées de tous les pays vinrent-elles aider les malheureux habitants à réparer leurs ruines.

Il est facile de concevoir que ces terribles événements eurent les plus fâcheuses conséquences sur le développement général du pays; les intérêts s'alarmèrent; l'émigration s'accrut, et les revenus publics diminuèrent naturellement dans une forte proportion. L'administration se trouva entraînée à des dépenses qui modifièrent toutes les conditions de l'équilibre budgétaire; au lieu de venir en aide à la métropole par des envois d'excédents, il fallut faire face à des déficits de jour en jour plus importants. Le budget de 1864-1865 prévoyait une recette de 12 396 173 pesos, en face d'une dépense de 15 954 789 pesos, ce qui constituait, pour une seule année, un déficit de 3 558 556 pesos (17 792 780 francs).

Cette situation financière empêcha le général Echague de pousser avec toute la vigueur qu'il aurait désiré la lutte engagée contre les sultans de l'île Mindanao et celui de Soulou, et de s'opposer à l'établissement des Anglais à Labouan. Mais, au fond, il n'abandonnait rien et il continua avec assiduité les pratiques commencées par ses prédécesseurs pour s'établir sur la côte nord-est de Bornéo; il comptait sur l'appui de la France, qu'on venait d'aider dans la question de Cochinchine, au cas où l'Angleterre et la Hollande, mécontentes de ces menées, viendraient à se mettre en travers de ces projets d'annexion, comme elles avaient menacé plusieurs fois de le faire.

Le sultan de Soulou, peu satisfait de la protection qu'on

voulait lui imposer, ne s'adressait pas seulement à l'Angleterre ; il crut de son intérêt d'envoyer, en 1866, une députation au consul prussien à Canton, pour lui faire savoir qu'il était disposé à reconnaître la suzeraineté du roi de Prusse, et qu'au besoin il lui céderait une possession sur la côte nord de Bornéo, pour qu'il put y établir une colonie. L'offre ne fut pas acceptée, mais, depuis ce jour, les Allemands sont entrés en relations avec les indigènes de l'archipel Soulou.

NOTES DU LIVRE PREMIER

NOTE A

RÉSULTATS DE LA CONVERSION, ORDONNÉE PAR LES DÉCRETS DE SEPTEMBRE 1844 ET APPROUVÉE PAR LA LOI DU 4 FÉVRIER 1845.

Capital à convertir :

	Réaux.	
Contrats pour avances faites au gouvernement....	301 579 046	19
Billets du Trésor..................................	65 026 756	62
Dette flottante......................................	274 293 181	22
Mandats d'outre mer..............................	69 343 808	20
	710 242 792	23

La conversion se traduisait par l'inscription des capitaux nominaux suivants :

Pour les contrats, au taux de 35 pour 100........	861 654 418
Pour billets du Trésor, au taux de 32 pour 100.....	203 208 612
Pour la dette flottante, au taux de 40 pour 100....	685 732 954
Pour les mandats d'outre mer, au taux de 85 pour 100.	198 125 166
	1 948 721 150

Ce capital nominal exigeait pour ses intérêts le service d'une rente annuelle de 58 461 634 reaux.

NOTE B

APPORT DE LA DUCHESSE DE MONTPENSIER DANS SON CONTRAT DE MARIAGE. ELLE SE MARIAIT SOUS LE RÉGIME DOTAL, AVEC DROIT D'ALIÉNER SES IMMEUBLES DOTAUX ET OBLIGATION DE FAIRE REMPLOI.

	Réaux.
1° Ferme de Quita Pesares, donnée par Christine, évaluée à....................................	2 834 010

Report.	2 834 010
2° Moitié de Vista-Alegre, propriété indivise entre les deux sœurs, cédée par la reine en acompte sur la légitime maternelle et l'hoirie paternelle......	16 037 701
3° Bijoux appartenant en propre à l'infante.........	2 000 000
4° Bijoux donnés par Christine, valeur acompte sur la succession future............................	1 036 000
5° Espèces provenant de l'héritage paternel (ce devait être le fameux dépôt fait par Ferdinand VII pendant son règne aux deux banques de Paris et de Londres). Par une transaction passée entre les sœurs, la reine devait payer 10 769 460 réaux le 8 octobre 1846; 10 000 000 le 31 janvier 1847; 4 000 000 le 31 janvier 1848; 4 000 000 le 31 janvier 1849; 4 000 000 le 31 janvier 1850...........	32 769 470
6° Espèces en comptes courants....................	2 000 000
7° Dépôt chez MM. de Rothschild, à Londres......	656 310
	57 333 491

NOTE C

LA GRANDE REPRÉSENTATION ROYALE DE TAUREAUX DE 1846.

La représentation royale qui se célébra à la plaza Mayor de Madrid, en 1846, était une répétition de celles de 1803 et de 1833.

On sait que la place Mayor est une grande place carrée, entourée, des quatre côtés, de maisons hautes, toutes garnies de fenêtres construites sur un même dessin. (Elle rappelle la place des Vosges de Paris.)

Pour des fêtes de ce genre, par tradition, toutes les fenêtres appartenaient ces jours-là au pouvoir royal, et il avait pu en être disposé en faveur de tous les corps de l'État.

De plus, un amphithéâtre était dressé sur un des côtés, pour la grande masse du peuple, toujours curieuse et avide d'émotions.

Au milieu de la place, six alguazils à cheval restaient au-dessous de la loge royale, et devaient supporter, en même temps que le risque des coups de corne, les lazzis et les moqueries du public.

Au bas de la même loge, le corps des hallebardiers, pique basse, opposait aux taureaux un obstacle invincible.

Enfin, les quatre gentilshommes appelés à remplir ce jour-là l'office de torero se montrèrent, à l'ouverture de la lice, dans de magnifiques carrosses, et se présentèrent accompagnés de leurs parrains, les plus grands seigneurs du pays, les ducs d'Altamira, d'Abrantès, de Medina-Cœli et d'Ossuna.

Dans les fêtes de 1846, deux de ces gentilshommes reçurent, dès les premiers chocs, des atteintes graves qui les forcèrent à se retirer de la lice ; le troisième, Cabañas, fut également obligé de quitter la place après avoir mérité des applaudissements pour ses passes habiles. Le quatrième seul, don Antonio Miguel Romero, eut, sans qu'il lui arrivât d'accident, un succès complet, tant pour le courage que pour l'adresse qu'il déploya.

NOTE D

LETTRE DE LA REINE CHRISTINE A SA FILLE ISABELLE A PROPOS DE LA MÉSINTELLIGENCE DE CELLE-CI AVEC SON ÉPOUX PENDANT L'ANNÉE 1847, ET DIALOGUE DE DON FRANCISCO DE ASIS AVEC LE MINISTRE BENAVIDÈS LUI PRÊCHANT LA RÉCONCILIATION.

J'ai pu être faible ; je n'ai pas honte de confesser une faute ensevelie aujourd'hui dans le repentir. Mais jamais je n'ai offensé l'époux que la Providence m'avait destiné, et c'est seulement quand je n'étais attachée par aucun de ces liens qui retiennent une femme dans la dépendance, que j'ai donné accès dans mon cœur à un amour que j'ai légitimé devant Dieu, afin qu'il me pardonnât le secret que j'ai dû garder à un peuple aimé, à la félicité duquel je me suis vouée. Je ne crois pas l'avoir offensé pour avoir cherché une humilité honorable qui s'est élevée au niveau de ma hiérarchie. Pour obéir à mes instincts modestes, j'ai recherché la protection de Dieu, afin que jamais le peuple espagnol n'eût à maudire mon inclination. Je dis tout cela pour que des rapprochements dictés par le désir de nuire ou d'autres fins sinistres ne servent de prétexte à autoriser des égarements qui doivent se déplorer....

Mon intention n'est pas de rechercher la cause de votre séparation : je vous écoute tous deux, et comme je connais l'un, comme j'ai bercé l'autre en son berceau, je crois que tous deux doivent oublier des torts réciproques, et se préparer une existence paisible, aussi salutaire pour tous, que convenable pour la nation espagnole. Vous éviterez ainsi des critiques acerbes, et des censures âpres de la part des cabinets des principales nations européennes. Je ne me hasarde pas à entreprendre mon voyage à Madrid, parce que ma présence pourrait donner lieu à des incidents qui, au lieu de réparer le mal, pourraient l'augmenter. Je te supplie donc, comme ta mère bien chérie, qui ne voit que ton bien et la tranquillité des Espagnols, de retourner auprès de ton époux, à qui j'écris également par un autre courrier.

DIALOGUE DE DON FRANCISCO DE ASIS ET DU MINISTRE BENAVIDÈS.

Don Francisco. On a voulu outrager ma dignité de mari, alors même que mes exigences ne sont pas exagérées. Je sais qu'Isabelita ne m'aime pas ; je ne lui en fais pas un crime, puisque notre union a été imposée par la raison d'Etat, et non inspirée par l'inclination ; je me sens d'autant plus tolérant à cet égard, que moi non plus, je n'ai pu l'aimer. Il ne m'a pas répugné d'entrer dans la voie de la dissimulation ; je me suis toujours montré prêt à garder les apparences pour éviter une rupture désagréable ; mais Isabelita, ou plus ingénue, ou plus véhémente, n'a jamais pu s'astreindre à ce devoir d'hypocrisie, sacrifice qu'exigeait le bien de la nation. Je me suis marié parce que je devais me marier, parce que le rôle de roi est flatteur ; c'est moi qui gagnais dans le contrat ; je ne pouvais rejeter par la fenêtre l'occasion que la fortune m'offrait, et je l'ai acceptée avec l'intention d'être tolérant pour qu'on le soit aussi avec moi ; je ne me serais jamais opposé à la présence d'un favori.

Benavidès. Votre Majesté me permettra-t-elle de lui faire observer qu'il y a contradiction manifeste entre cette affirmation et sa conduite actuelle ; car n'est-ce pas la faveur du

général Serrano qui arrête aujourd'hui la réconciliation que nous désirons ?

Le roi. Je ne le nie pas ; c'est bien là l'obstacle principal qui m'empêche de me réconcilier avec Isabelita. Qu'elle renvoie le favori, l'accord sera immédiat, si tel est le désir de mon épouse. J'aurais toléré Serrano ; je n'eusse rien exigé si ma personne n'eût été attaquée ; mais il m'a traité avec des qualifications indignes ; il m'a manqué de respect ; il n'a pas eu pour moi les considérations qui me sont dues, aussi je le hais. C'est un petit Godoy qui n'a pas su se conduire ; celui-ci au moins, pour obtenir la faveur de mon aïeule, avait su se faire aimer de Charles IV. Le bien de quinze millions d'habitants exigeait ce sacrifice, comme il en exige d'autres.

Je ne suis pas né pour Isabelita, ni Isabelita pour moi ; mais il faut que les peuples comprennent le contraire. Je serai tolérant, mais au moins que l'influence de Serrano disparaisse, et j'accepterai la concorde. (Pirala, *Annales* depuis 1843 jusqu'à la conclusion de la guerre civile actuelle 1876. Tome I, page 559.)

NOTE E

DOTATION DU CULTE ET DU CLERGÉ.

Décret du 30 *août* 1850.

Voici comment resta fixée par ce décret la dotation du culte et du clergé :

Le ministre de grâces et justice remettait chaque année au ministre des finances le chiffre des obligations auxquelles l'Etat devait satisfaire pour le culte et le clergé. Estimées pour 1850 à 159 442 394 réaux vellon, les obligations devaient être payées avec les ressources suivantes :

A. Produit des biens rendus en conséquence de la loi de 1845 et évalués pour le moment en revenus à	23 918 562
B. Produit des biens de commanderies et maîtrises	877 344
C. Produits des bulles de la Sainte-Croisade	11 617 345
D. Part de la contribution territoriale de 300 millions	123 029 143
	159 442 394

Dans la contribution territoriale figure la part des trois provinces basques, qui fournissaient un subside spécial de 5 931 048 réaux vellon.

NOTE F

PRINCIPALES DISPOSITIONS DU CONCORDAT CONCLU ENTRE L'ESPAGNE ET LE SAINT-SIÈGE, PUBLIÉ DANS LA *Gazette* DU 29 OCTOBRE 1851.

ART. 1er. La religion catholique, apostolique et romaine, qui, à l'exclusion de tout autre culte, continue d'être la seule religion de la nation espagnole, sera toujours maintenue dans les États de Sa Majesté catholique, avec tous les droits et prérogatives dont elle doit jouir, suivant la loi de Dieu et ce que disposent les canons de l'Eglise.

ART. 2. En conséquence, l'enseignement dans les universités, collèges, séminaires et écoles publiques ou privées de toutes classes, sera en tout conforme à la doctrine de cette même religion catholique ; et dans ce but, les évêques et les autres prélats diocésains, chargés par leur ministère de veiller sur la pureté de la doctrine, de la foi et des mœurs, et sur l'éducation religieuse de la jeunesse, pourront librement et sans obstacles remplir cette fonction, même dans les écoles publiques.

ART. 3. On ne pourra non plus gêner lesdits prélats ni les autres ministres du culte dans l'exercice de leurs fonctions, et ils ne seront inquiétés par qui que ce soit, sous aucun prétexte, dans tout ce qui se rapporte à l'accomplissement des devoirs de leur fonction ; au contraire, toutes les autorités du royaume s'efforceront de les protéger et de leur maintenir l'estime et le respect qui leur sont dus selon les préceptes divins, et d'écarter d'eux tout ce qui pourrait leur attirer le mépris et la déconsidération. Sa Majesté et son gouvernement accorderont en même temps leur puissante protection et leur appui, dans les cas qui l'exigeront, surtout quand ils devront s'opposer à la méchanceté des hommes qui essayent de perver-

tir l'esprit des fidèles et de corrompre leurs mœurs, ou quand il y aura lieu d'empêcher la publication, l'introduction et la circulation des livres mauvais et nuisibles.

ART. 4. Dans toutes les autres choses qui appartiennent au droit et à l'exercice de l'autorité ecclésiastique, et au ministère des ordres sacrés, les évêques et le clergé qui en dépend jouiront de la pleine liberté établie par les canons de l'Eglise.

. . . .

ART. 38. Les fonds qui seront affectés à la dotation du culte et du clergé, seront : 1° le produit des biens dévolus au clergé, par la loi du 3 avril 1845 ; 2° les produits des aumônes de la santa cruzada ; 3° les produits des commanderies et maîtrises des quatre ordres militaires, vacants, ou qui viendront à vaquer ; 4° un impôt sur les propriétés rurales ou urbaines et sur le produit des troupeaux dans la proportion qui sera reconnue nécessaire pour compléter la dotation, en tenant compte des produits exprimés dans les paragraphes 1er, 2e, 3e, et d'autres revenus qui, à l'avenir et d'accord avec le saint-siège, seront assignés à cet objet.

Le clergé recevra cet impôt en fruits, en nature ou en argent, après convention préalable avec les provinces, les villes, les paroisses et les particuliers ; et, dans les cas nécessaires, il sera aidé par les autorités publiques, dans le recouvrement de cet impôt, en usant, à cet effet, des voies établies pour la perception des contributions publiques.

Seront, en outre, dévolus à l'Eglise, dès à présent et sans retard, tous les biens ecclésiastiques non compris dans la loi de 1845, et qui n'ont pas encore été aliénés, y compris ceux qui restent des communautés religieuses d'hommes.

Mais attendu la condition actuelle des uns et des autres, et l'évidente utilité qui doit en résulter pour l'Eglise, le Saint-Père dispose que le capital de ces biens sera immédiatement converti en inscriptions non transmissibles de la dette de l'Etat 3 pour 100, en observant scrupuleusement la forme et les règles établies dans l'article 35, relativement à la vente des biens des religieuses. Tous ces biens devront être imputés

pour leur juste prix, pour les objets contenus dans cet article, et en déduisant toutes dettes et charges.

ART. 41. L'Eglise aura, en outre, le droit d'acquérir à quelque titre légitime que ce soit ; et sa propriété en tout ce qu'elle possède actuellement et en tout ce qu'elle acquerra à l'avenir sera solennellement respectée. Par conséquent, quant aux anciennes et aux nouvelles fondations ecclésiastiques, il ne pourra être fait aucune suppression, ni aucune rescision, sans l'intervention de l'autorité du saint-siège, sauf les droits qui appartenaient aux évêques d'après le saint concile de Trente.

ART. 42. Dans cette hypothèse et attendu l'utilité que la religion doit tirer de ce concordat ; le saint-Père, sur les instances de Sa Majesté catholique, et voulant pourvoir à la tranquillité publique, décrète et déclare que ceux qui, dans les circonstances publiques des dernières années, auraient acheté, dans les Etats de l'Espagne, des biens ecclésiastiques en vertu des dispositions civiles alors en vigueur, et qui seraient en possession de ces biens, ainsi que ceux qui ont succédé et succéderaient auxdits acquéreurs dans leurs droits, ne seront inquiétés en aucun temps, ni d'aucune manière, par le Saint-Siège, ni par les souverains pontifes ; au contraire, ils jouiront eux et leurs ayants-cause, en toute sûreté et tranquillité de la propriété desdits biens et de leurs revenus et produits.

NOTE G

LOI SUR LE RÈGLEMENT DE LA DETTE PUBLIQUE PROMULGUÉE LE 4 AOUT 1851.

ART. 1er. La dette publique d'Espagne se divisera en rente perpétuelle 3 pour 100 et en dette amortissable.

ART. 2. La rente perpétuelle 3 pour 100 se divisera en consolidée et en différée.

La dette consolidée sera formée de la dette consolidée 3 pour 100 actuelle, intérieure et extérieure.

La dette différée se formera:

1° Du capital nominal de la dette consolidée 5 pour 100, intérieure et extérieure;

2° De la dette consolidée du 4 pour 100, réduite à ses quatre cinquièmes;

3° Du capital des intérêts de ces mêmes dettes échus et non satisfaits au 30 juin 1851, préalablement réduit à la moitié;

Art. 3. La dette amortissable se divisera en deux classes.

La première comprendra:

1° La dette courante en papier;

2° Les parties de la dette provisoire qui, en vertu de la présente loi, ne seront pas comprises dans une autre catégorie;

3° Les vales non consolidés.

La deuxième classe comprendra:

Les dettes appelées sans intérêt, passive et différée de 1831.

Art. 4. Les titres de l'ancienne dette étrangère, qui, étant compris dans la loi du 16 novembre 1834, n'ont pas été convertis pour n'avoir pas été présentés à la conversion aux termes fixés par cette loi, seront considérés comme convertis pour tous effets de cette loi, à raison des deux tiers du capital représentatif en dette consolidée 5 pour 100, et d'un tiers en passive, et l'on observera ce que prescrit cette loi, relativement aux intérêts.

Art. 5. Seront également considérées comme converties pour tous effets de cette loi, pour la totalité de leur capital nominal, en titres de la dette consolidée 5 pour 100, les dettes liquidées et à liquider connues sous les titres de: fonds venus d'Amérique, dépôts, garanties, navires négriers, édifices occupés, tabacs et sels saisis en 1823, et prises anglaises.

Art. 6. Les créances liquidées ou qui se liquident, provenant des pertes dont la réparation a été l'objet de la loi du 9 avril 1842, seront reputées converties en titres de la dette 5 pour 100, pour les créanciers originaux et leurs héritiers, et en dette du 4 pour 100, pour ceux qui les posséderaient par cession, vente ou transfert. La liquidation et la reconnaissance des créances de cette classe, qui auront été

réclamées en temps opportun, se feront par la junte directrice de la dette publique, avec l'approbation du gouvernement, et après avoir entendu le conseil royal.

ART. 7. Les créances pendantes en liquidation, et qui auraient été présentées en temps opportun, seront considérées comme faisant partie des classes de titres auxquels elles ont droit, conformément aux dispositions en vigueur, et passeront immédiatement dans la catégorie qui leur correspond, suivant la présente loi.

ART. 8. La nouvelle rente perpétuelle du 3 pour 100, différée, qui doit être créée en vertu de cette loi, commencera à porter intérêt à partir du 1er juillet de la présente année 1851, si les titres qui doivent la former sont présentés à la conversion avant le 1er janvier 1852. Ceux qui seront présentés après cette époque, auront seulement droit aux intérêts du semestre qui suivra celui où la présentation aura été faite.

Elle sera représentée par des titres au porteur de 4 000, 12 000, 24 000 et 48 000 réaux, dont les coupons indiqueront l'augmentation progressive des intérêts jusqu'à complète consolidation de la dette.

ART. 9. La rente perpétuelle différée recevra un intérêt de 1 pour 100, pendant les quatre premières années, de 1 et un quart, dans les deux années suivantes, et ainsi de suite, à raison d'un quart pour 100 de plus, de deux ans en deux ans, jusqu'à la dix-neuvième année de sa création, époque où elle touchera 3 pour 100, et aura définitivement le caractère de consolidée.

ART. 10. Dans les budgets des dix-neuf années, on destinera au payement des intérêts de la dette différée les quantités suivantes :

		Réaux.
1851.	Deuxième semestre, 1 pour 100........	27 000 000
1852.	Année entière, 1 pour 100.............	52 000 000
1853.	Année entière, 1 pour 100.............	52 000 000
1854.	Année entière, 1 pour 100.............	52 000 000
1855.	Premier semestre, 1 pour 100.......... Deuxième semestre, 1.25..............	58 000 000
1856.	Année entière, 1.25...................	64 000 000

Année		Réaux.
1857.	Premier semestre, 1.25 Deuxième semestre, 1.50	70 000 000
1858.	Année entière, 1.50	76 000 000
1859.	Premier semestre, 1.50 Deuxième semestre, 1.75	82 000 000
1860.	Année entière, 1.75	88 000 000
1861.	Premier semestre, 1.75 Deuxième semestre, 2.	94 000 000
1862.	Année entière, 2	100 000 000
1863.	Premier semestre, 2.25 Deuxième semestre, 2.25	107 000 000
1864.	Année entière, 2.25	114 000 000
1865.	Premier semestre, 2.25 Deuxième semestre, 2.50	120 000 000
1866.	Année entière, 2.50	126 000 000
1867.	Premier semestre, 2.50 Deuxième semestre, 2.75	132 000 000
1868.	Année entière, 2.75	138 000 000
1869.	Premier semestre, 2.75 Deuxième semestre, 3 pour 100	145 000 000

ART. 11. Si quelqu'une des créances appelées à la conversion ne pouvait être présentée à la jouissance de ce droit, pour une cause quelconque, le surplus qui en résulterait dans les sommes indiquées dans l'article précédent, pour le payement des intérêts, serait appliqué à l'amortissement de la dette différée. Cette opération aura lieu tous les six mois et durant les dix-neuf années précitées. Ce délai passé, on comprendra dans les budgets suivants le montant des intérêts, et l'on fixera la dotation de l'amortissement.

ART. 12. Les titres au porteur de la rente perpétuelle 3 pour 100 consolidée seront convertibles, à la volonté du porteur, en inscriptions nominatives; et ces inscriptions, comme les titres au porteur, pourront être payées dans une capitale quelconque du royaume, ou dans les places étrangères que le gouvernement désignera à cet effet, pour que les détenteurs aient le droit d'y toucher leurs intérêts. Les inscriptions nominatives pourront également être converties en titres au porteur, toutes les fois que les intéressés le désireront. Un règlement spécial que le gouvernement est autorisé à éta-

blir, déterminera la forme et les conditions dans lesquelles on devra procéder pour ces opérations.

Art. 13. Toutes les opérations de conversion auxquelles donnera lieu la présente loi, seront réglées par le gouvernement, abstraction faite dans la comptabilité de toute fraction de réal.

Art. 14. Il sera publié mensuellement, dans la *Gazette de Madrid*, un état des conversions qui auront eu lieu dans le mois précédent, avec les numéros des nouveaux titres émis, et un autre état des amortissements qui auront été opérés, conformément aux articles 11 et 16 de la présente loi.

Art. 15. Les capitaux inscrits sur le grand-livre de la dette publique d'Espagne ne pourront être séquestrés sous aucun prétexte. Les étrangers qui les possèdent continueront à jouir de leurs intérêts, même en cas de guerre avec la nation à laquelle ils appartiennent.

Art. 16. La dette amortissable ne passera pas dans la classe de rente perpétuelle, consolidée ou différée, et il sera procédé immédiatement à son amortissement auquel seront affectés :

1° Tous les biens, privilèges et droits appartenant à l'Etat, comme *mostrencos*, et ceux provenant d'appoints, reliquats et adjudications pour dettes ;

2° Les terres vagues et domaniales (*realengos* et *baldios*), à l'aliénation desquelles on procédera avec les exceptions, et dans la forme qui seront établies par une loi spéciale, pour laquelle le gouvernement présentera un projet dans la présente session ;

3° Le produit total des 20 pour 100 dont sont grevés, au profit de l'Etat, tous les biens propres des communes (*propios*) ;

4° Douze millions de réaux effectifs, qui seront consignés annuellement dans le budget général de l'Etat, à partir du 1er juillet 1851, dans ce but spécial.

Art. 17. Les biens énoncés au numéro 1er, de l'article 16, se vendront aux enchères publiques, en espèces métalliques, un dixième au comptant, et les neuf dixièmes restants, par parties égales, dans les neuf années qui suivront.

Le produit du 20 pour 100 des *propios* sera livré inté-

gralement à la junte directrice de la dette publique, à partir du 1er juillet de l'année courante. Les douze millions de réaux, portés au numéro 4 du même article, seront livrés en espèces métalliques, par la direction du Trésor, à la junte directrice de la dette publique, par mensualités égales, le 1er de chaque mois, à partir du 1er juillet 1851.

Art. 18. Les sommes assignées par cette loi à l'amortissement de la dette amortissable seront employées mensuellement à l'achat des titres de cette dette; la moitié sera destinée à la première classe de cette dette, et l'autre moitié à la seconde. Un règlement spécial, qu'établira le gouvernement sur les bases de la présente loi, fixera les règles auxquelles seront soumises ces opérations.

Art. 19. Le gouvernement procédera, au moyen d'enchères publiques, à l'acquisition des titres de la dette qui, conformément aux articles 11 et 16, devront être amortis.

Art. 20. Le conversion, vente des biens, achat en argent des différentes classes de dette, auront lieu sous l'inspection de la Commission permanente des députés et sénateurs, établie conformément à l'article 43 de la loi du 20 février 1850.

Art. 21. Pour que la quatrième ressource, dont parle l'article 16, pour l'amortissement de la dette amortissable, soit effective, on mettra à la disposition de la junte directrice tous les produits des fonds d'équivalences en espèces, remis pour reliquats des payements des biens nationaux, et le gouvernement versera mensuellement à cette junte la somme nécessaire pour compléter un million, comme douzième correspondant à chaque mois. La junte ne permettra pas que, sous aucun prétexte, ces fonds et valeurs puissent être distraits de leur destination spéciale et exclusive : tous les membres de la junte, qui ne justifieraient pas d'une opinion contraire à quelque acte entraînant la violation de cette mesure, demeureraient responsables.

Art. 22. Les rentes viagères seront payées en espèces, et par semestre, durant la vie des détenteurs, et comprises dans le budget annuel, comme charges du Trésor.

Art. 23. Seront l'objet d'une loi spéciale, que le gouver-

nement soumettra en temps utile aux Cortès, la dette d'outremer, les créances provenant des charges vendues, et toute autre dont la reconnaissance est actuellement suspendue.

Art. 24. Les acquéreurs de biens nationaux pourront acquitter le montant des versements, pour les domaines vendus ou à vendre, conformément aux dispositions actuellement en vigueur, avec les nouveaux titres de crédit, dans lesquels doivent être convertis ceux qu'ils se sont obligés à remettre au moment où la vente a été faite.

Art. 25. Tous les ans le gouvernement, en présentant le budget de l'Etat, rendra compte de l'état de la dette publique : suivant que le permettra le résultat de ce budget, il proposera l'augmentation des moyens destinés à éteindre plus promptement la dette susceptible d'être amortie, et l'emploi de fonds qui pourra être fait pour l'amortissement de la rente perpétuelle.

Donné au palais, le 1er août 1851.

Moi, la Reine.

Le ministre des finances,

Bravo Murillo.

NOTES DU LIVRE DEUXIÈME

NOTE A

DÉCRET DU 11 AOUT 1854, CONVOQUANT LES CORTÈS CONSTITUANTES.

ART. 1er. Les Cortès du royaume, ayant le caractère de constituantes, et exclusivement formées par le congrès des députés, se réuniront à Madrid, le 2 novembre de la présente année.

ART. 2. Il sera élu un député par 35 000 âmes. Sur cette base, chaque province élira le nombre de députés indiqué dans le tableau joint au présent décret.

ART. 3. L'élection des députés aura lieu, conformément aux dispositions de la loi du 20 juillet 1837, avec les seules variations et modifications indiquées dans les articles suivants.

ART. 4. Il n'y aura pas lieu à la nomination de suppléants ; on n'élira que des députés titulaires ; reste supprimé tout ce qui a trait à la proposition de sénateurs.

ART. 5. Pour la nomination des présidents et secrétaires scrutateurs, chaque électeur indiquera, sur le bulletin prévu par la loi, le nom de la personne qu'il choisit pour président, et les deux noms de celles qu'il choisit pour secrétaires scrutateurs ; pour la première fonction, sera élu celui qui aura réuni le plus de voix, et pour la seconde, les quatre personnes qui auront réuni la majorité des voix.

ART. 6. La liste ne durera que trois jours, au lieu des cinq indiqués par l'article 28 de la loi citée.

ART. 7. Tous les électeurs présents au moment du scrutin, aussi bien pour les votes relatifs au bureau que pour les votes

émis pour l'élection des députés, ont droit à ce qu'on leur soumette les bulletins avant de les inutiliser.

ART. 8. On devra tirer du procès-verbal de l'élection, établi conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi, trois copies certifiées et signées par le président et les quatre secrétaires scrutateurs. L'une de ces copies est remise au commissaire, qui doit assister au scrutin général, suivant les prévisions de l'article 34 ; les deux autres sont envoyées par la poste, l'une au ministère de l'intérieur, l'autre au gouverneur de la province, sous pli fermé et scellé, avec indication, sur le pli, de l'objet qu'elle renferme, signée par le président, les quatre secrétaires et l'employé de la poste, qui donnera un reçu des deux plis, lequel restera annexé au procès-verbal original. Ces plis seront considérés comme lettres certifiées par la poste.

ART. 9. Le gouvernement de la province, sous sa responsabilité, conservera les plis qu'il aura reçus, pour les présenter à la junte du scrutin général où ils seront ouverts, et un examen comparatif sera fait des copies des actes qu'ils contiennent, avec ceux qui auront été présentés par les commissaires ; en cas de divergences, c'est l'acte contenu dans le pli fermé qui sera considéré comme authentique.

ART. 10. Le ministre de l'intérieur transmettra au secrétariat du Congrès les plis contenant les copies des actes ; elles y resteront jusqu'à la réunion des Cortès, pour passer aux mains de la Commission d'actes, qui les ouvrira publiquement et les examinera. Au cas où il y aurait quelque différence entre le résultat des actes contenus dans les plis fermés et ceux que présenteraient les députés élus, le Congrès prendra les résolutions qui lui paraîtront justes.

Au palais, le 11 août 1854.

La Reine.

Le ministre de l'intérieur,
Francisco SANTA-CRUZ.

NOTE B

LOI DE DÉSAMORTISSEMENT CIVIL ET ECCLÉSIASTIQUE DU 1er MAI 1855.

TITRE PREMIER.

BIENS DÉCLARÉS EN ÉTAT DE VENTE, ET CONDITIONS GÉNÉRALES DE LEUR ALIÉNATION.

ART. 1er. Sont déclarés en état de vente, conformément aux prescriptions de la présente loi, et sans préjudice des charges et des servitudes auxquels ils sont légitimement soumis, tous les biens rustiques et urbains, toutes les redevances et droits appartenant :

A l'Etat.

Au clergé.

Aux ordres militaires de Santiago, Alcantara, Calatrava, Montesa, et Saint-Jean de Jérusalem.

Aux confréries, œuvres pieuses et sanctuaires.

Au séquestre de l'ex-infant don Carlos.

Aux communes (*propios* et *comunes*).

A la bienfaisance.

A l'instruction publique.

Et tous autres appartenant à des mainsmortes ; que leur vente ait été ou non autorisée par des lois antérieures.

ART. 2. Sont exceptés des dispositions de l'article antérieur :

1° Les édifices et propriétés affectés, ou qui seront affectés par le gouvernement à un service public ;

2° Les édifices occupés actuellement par des établissements de bienfaisance ou d'instruction ;

3° Le palais ou la demeure de chacun des archevêques et évêques ; les presbytères ou maisons destinés à l'habitation des curés de paroisse, avec les *huertos* ou jardins qui leur sont annexés ;

4° Les maisons et jardins appartenant à l'institut des Escuelas-Pias ;

5° Les biens de confréries ecclésiastiques vouées à l'instruction publique, pendant la vie de leurs possesseurs actuels ;

6° Les bois et forêts dont la vente ne sera pas jugée opportune par le gouvernement ;

7° Les mines d'Almaden ;

8° Les salines ;

9° Les terres qui sont aujourd'hui d'usage commun, mais après que cet état aura été déclaré par le gouvernement, après avoir entendu les municipalités et députations provinciales intéressées. Quand le gouvernement ne sera pas d'accord avec l'avis conforme de la municipalité et de la députation provinciale, on prendra l'avis du tribunal contentieux administratif, ou du corps qui le remplacera, avant de prendre une résolution ;

10° Et enfin, toute propriété ou tout édifice dont la vente ne sera pas jugée opportune par le gouvernement, pour des motifs graves.

Art. 3. On procédera à l'aliénation de chacun des biens dont la vente est ordonnée par cette loi, en procédant à une adjudication publique, pour les biens ou leurs lots, à mesure que les acheteurs le demanderont, et quand il n'y aura pas de réclamation, au gré du gouvernement ; les ventes se réaliseront en poussant aussi loin que possible la division des propriétés, pourvu qu'on ne diminue pas leur valeur.

Art. 4. Quand la valeur de la propriété ou du lot ne sera pas taxée au-delà de 10 000 réaux (environ 2 500 francs), la licitation en aura lieu dans deux adjudications simultanées, à savoir :

L'une au chef-lieu du district judiciaire où est située la propriété ;

L'autre dans la capitale de la province.

Art. 5. Quand la valeur excédera de 10 000 réaux, en outre des deux adjudications de l'article antérieur, il y en aura une troisième également simultanée dans la capitale de la monarchie.

Art. 6. Les acheteurs des biens ou lots sont obligés au payement en espèces de la somme pour laquelle ils seront restés adjudicataires dans la forme suivante :

1° Au comptant, 10 pour 100 ;

2° Dans chacune des deux premières années suivantes, 8 pour 100 ;

3° Dans chacune des deux années d'après, 7 pour 100 ;

4° Dans chacune des dix années d'après, 6 pour 100;

De telle sorte que le payement sera complet en quinze termes, dans une période de quatorze années.

Les acheteurs pourront anticiper le payement d'un ou plusieurs termes ; dans ce cas, il leur sera alloué l'intérêt maximum de 5 pour 100 l'an, correspondant à chaque anticipation de termes.

TITRE SECOND.

RACHAT ET VENTE DES REDEVANCES.

Art. 7. Pour racheter les redevances déclarées en état de vente par la présente loi, on concède aux obligataires un terme de six mois, à dater de la publication de la loi, sur les bases suivantes :

1° Les redevances dont le revenu ne dépassera pas 60 réaux annuels se rachèteront au comptant, et seront capitalisées sur le taux de 10 pour 100;

2° Les redevances dont le revenu excède de 60 réaux annuels, se rachèteront au comptant, et avec une capitalisation de 8 pour 100 ; elles se rachèteront aussi dans un délai de neuf ans, et en dix termes égaux, avec une capitalisation sur le taux de 5 pour 100 ;

3° Les redevances dont le revenu se paye en produits du sol, se détermineront d'après le prix moyen qu'aura obtenu le produit sur le marché, pendant le cours des dix dernières années;

4° Les redevances, droits, prestations et tributs de quelque espèce que ce soit, dont l'intérêt dépassera 5 pour 100, se rachèteront dans la forme prescrite au type signalé dans l'imposition ou la fondation ; s'il n'y en a pas de reconnu, c'est le type consigné dans les bases 1 et 2 qui sera adopté.

Art. 8. Une fois expiré le délai signalé pour le rachat, on procédera à la vente des redevances par adjudication publique d'après les types et les conditions indiqués dans l'article précédent.

Art. 9. Le gouvernement assurera à chaque établissement de bienfaisance les rentes dont il jouit actuellement, en compensant la perte qu'il pourra éprouver dans la réduction ou la vente des redevances par l'augmentation obtenue dans la vente des immeubles.

Quand l'établissement de bienfaisance ne possédera pas de biens immobiliers ou que, dans leur aliénation, on n'aura pas obtenu d'accroissement, le gouvernement couvrira le déficit avec les fonds du Trésor public.

Art. 10. Le payement du *laudemio* dans les emphytéoses, sera à la charge des acheteurs.

Art. 11. Il est fait grâce des quantités arriérées dues par les débiteurs, soit qu'on ne leur ait rien réclamé dans les cinq dernières années, soit que les cens fussent inconnus ou douteux, ou pour quelque autre cause, sous la condition que les débiteurs se reconnaissent comme tels, soit à l'égard des capitaux, soit à l'égard des revenus.

TITRE TROISIÈME.

INVERSION DES FONDS PROVENANT DE LA VENTE DES BIENS DE L'ÉTAT, DU CLERGÉ ET DU 20 POUR 100 DES PROPIOS DES COMMUNES.

Art. 12. Les fonds qui seront perçus en conséquence des ventes réalisées en vertu de la présente loi, à l'exception du 80 pour 100 provenant des biens de propios, de bienfaisance et d'instruction publique, se destinent aux objets suivants :

1° A couvrir, au moyen d'une opération de crédit, le déficit du budget de l'Etat, s'il y en a un cette année.

2° Le 50 pour 100 du reste et des recettes totales des années successives sera employé à l'amortissement de la dette publique consolidée, sans aucune préférence, et à l'amortissement

mensuel de la dette amortissable de première et deuxième classe, conformément à la loi du 1er août 1851 ;

3° Le 50 pour 100 restant sera employé à des travaux publics d'intérêt et d'utilité générale sans que, sous aucun prétexte, aucun autre emploi puisse lui être donné, exception faite de 30 millions de réaux destinés au payement des consignations faites jusqu'à la date présente par le gouvernement en vue de la réédification et de la réparation des églises d'Espagne.

Art. 13. Le 50 pour 100 du produit des ventes de biens, destiné d'après l'article antérieur à l'amortissement de la dette publique, sera déposé dans les trésoreries, dans les caisses à trois clefs, sous la responsabilité immédiate des dépositaires des clefs et à la disposition exclusive de la junte directrice de la dette publique.

Art. 14. La junte directrice de la dette publique fera entrer mensuellement, dans sa propre caisse, les fonds dont il est parlé dans l'article antérieur, et s'opposera à ce qu'en aucun cas, sous aucun prétexte, quelle que soit l'autorité qui y prétendra, les fonds puissent être distraits du but sacré auquel ils sont destinés.

TITRE QUATRIÈME.

INVERSION DES FONDS PROVENANT DE LA VENTE DES BIENS DES COMMUNES, DE LA BIENFAISANCE ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Art. 15. Le gouvernement invertira le 80 pour 100 du produit de la vente des biens de propios, à mesure qu'il se réalisera, et à moins que, conformément à l'article 19, une autre destination ne lui ait été donnée, à acheter des titres de dette consolidée 3 pour 100. Ces titres seront immédiatement convertis en inscriptions intransmissibles, à faveur des communes intéressées.

Art. 16. Les coupons de ces inscriptions intransmissibles seront admis des communes, comme espèces, en payement des contributions, à la date des diverses échéances.

ART. 17. Pour ne pas laisser en découvert les obligations que payent aujourd'hui les communes, avec le 80 pour 100 de leurs propios, l'Etat leur assure, à partir du moment où se réalisera la vente de chaque bien ou lot, la même rente liquide qu'elles touchent actuellement.

ART. 18. Lorsque l'Etat aura perçu, acompte du 80 pour 100 des biens propios de chaque commune, une somme équivalente aux avances qu'il aura faites en capital ou en intérêts, une fois effectuée la liquidation correspondante, le solde, s'il en reste un, sera employé en nouvelles inscriptions intransmissibles, à faveur des diverses communes.

ART. 19. Quand les communes voudront employer, conformément aux lois, ou en travaux publics d'utilité locale et provinciale, ou en banques agricoles et territoriales, ou en objets analogues, le 80 pour 100 du capital provenant de la vente des propios, ou une partie de cette somme, on la mettra à leur disposition, après les formalités suivantes :

1° Requête fondée de la municipalité ;

2° Avis sur dossier de la députation provinciale ;

3° Approbation motivée du gouvernement.

ART. 20. Le produit intégral de la vente des biens de bienfaisance et d'instruction publique, si les corporations n'ont pas sollicité et obtenu une autre inversion, s'emploiera à acheter des titres de la dette consolidée 3 pour 100, pour les convertir en inscriptions intransmissibles en faveur desdits établissements, auxquels est immédiatement assurée la même rente liquide que les biens leur produisent aujourd'hui. Les coupons seront admis à leur échéance, comme espèces, en payement des contributions.

ART. 21. Une fois réalisé le montant total de la vente des biens de bienfaisance et d'instruction publique, on dressera une liquidation, dont le solde, après que l'Etat se sera réintégré de ce qu'il aura avancé, comme rente, s'invertira aussi en achat de titres 3 pour 100, qui se convertiront en inscriptions intransmissibles, en faveur desdits établissements.

ART. 22. A mesure que l'on aliénera les biens du clergé, on émettra en sa faveur des inscriptions intransmissibles de

la dette consolidée 3 pour 100, pour un capital équivalent au produit des ventes, eu égard au prix qu'obtiendraient sur le marché les titres de cette classe de dette, le jour des livraisons successives.

ART. 23. La rente des inscriptions intransmissibles, dont il est parlé dans le précédent article, est destinée à couvrir le budget de la dotation du culte et du clergé, tel qu'il se trouve signalé par la loi.

TITRE CINQUIÈME.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

ART. 24. Sont déclarées exemptes du droit d'hypothèques, les ventes et reventes des biens aliénés en vertu de la présente loi durant les cinq années qui suivront le jour de l'adjudication.

ART. 25. Ne pourront à l'avenir posséder des biens rustiques ou des cens, des redevances ou droits, les mainsmortes, énumérées à l'article 1er de la présente loi, sauf les cas d'exception explicitement et formellement consignés à l'article 2.

ART. 26. Les biens donnés et légués, ou ceux qui se donneraient ou légueraient à l'avenir à des mainsmortes, et que celles-ci pourraient accepter conformément aux lois, seront mis en vente ou rachetés aux termes de la présente loi, dès qu'ils auront été déclarés comme propriété de quelqu'une des corporations indiquées à l'article 1er.

ART. 27. Le produit de la vente des biens, dont parle l'article antérieur, s'investira suivant la provenance et dans la forme prescrite.

ART. 28. Un an après la publication de cette loi, tomberont en caducité tous les baux pendants, sans préjudice des indemnités auxquelles pourraient avoir droit les parties contractantes.

ART. 29. Sont déclarés abrogés, sans force et sans valeur, toutes les lois, décrets et ordres royaux antérieurs sur l'amortissement ou le désamortissement qui, sur quelque point, seraient en contradiction avec la teneur de la présente loi.

ART. 30. Le ministre des finances est autorisé, avec l'avis du tribunal contentieux administratif, et d'accord avec le conseil des ministres, à fixer les règles de taxation et de capitalisation, à préparer les règlements nécessaires pour l'investigation des biens à vendre, ainsi qu'à faciliter l'exécution de la présente loi.

Aranjuez, le 1er mai 1855.

Signé : La Reine.

Contresigné : *Le ministre des finances*,

Pascual MADOZ.

NOTES DU LIVRE TROISIÈME

NOTE A

ÉTAT DES VALEURS QUI ENTRÈRENT EN 1850 DANS LES CAISSES DU TRÉSOR DE L'ILE DE CUBA, TIRÉ DES MÉMOIRES DE DON JOSÈ DE LA CONCHA.

	Piastres fortes.	
Impôts maritimes.		
Droits d'importation.	5 043 014	
2 pour 100 en sus.	303 914	
Droits d'exportation.	646 418	
— divers (1 pour 100 de coupons, dépôt mercantile, pavillon, enregistrement des navires, mines, poudre).	350 324	
Amendes et condamnations.	12 000	
10 pour 100 pour frais de recouvrement d'impôts maritimes spéciaux.	43 600	
Impôts spéciaux recouvrés pour diverses corporations.	400 074	
		6 799 844
Impôts terrestres.		
Tant pour 100 sur les propriétés. .	325 055	
— sur les esclaves. . .	221 779	
— sur les adjudications.	59 377	
Droit sur les boutiques.	112 912	
— d'amortissement.	17 975	
Bulles	5 030	
Droit sur le bétail.	581 318	
Bénéfices sur les postes	62 579	
— sur les loteries	641 279	
A reporter.		6 799 844

Report.		6 799 344
Papier timbré	239 477	
Dîme	493 461	
4 pour 100 sur biens des communes	19 793	
Documents de change	34 096	
Droits judiciaires	53 085	
— d'hypothèque	40 929	
Offices	15 280	
Mines	4 615	
Divers	45 894	2 973 934
Valeurs ne provenant pas d'impôts.		
Domaines de l'Etat	3 775	
Annuités ecclésiastiques	17 434	
Administration des biens du clergé régulier	196 075	
Cens	40 251	
10 pour 100 pour le recouvrement d'impôts terrestres spéciaux	12 907	
Bénéfices vacants	24 046	
Vente de terres	36 970	
Divers (amendes, temporels occupés, annates)	65 331	396 789
Débiteurs divers	31 946	
Dons	2 324	
Escompte sur pensions	2 266	
Réduction pour journées d'hôpitaux d'hommes de troupe	94 794	
Réduction pour journées d'hôpitaux aux invalides	94 061	
Escompte pour transports de militaires et civils	12 204	237 395
Impôts spéciaux terrestres	128 409	128 409
Caisses de retraite	45 165	
Dépôts judiciaires	806 529	851 694
		11 387 565

Résumé total.

Impôts.	Maritimes	6 343 670	
	Terrestres	2 973 934	
Produits autres que l'impôt.	Maritimes	55 600	
	Terrestres	396 789	
Impôts ne profitant pas à l'Etat, mais recouvrés par lui.	Maritimes	400 074	
	Terrestres	128 409	
Valeurs en dépôts		851 694	
Escomptes et remboursements		237 395	11 387 565

Les valeurs en dépôt doivent être déduites du total, ce qui ramène le montant des recettes à environ 10 500 000 piastres fortes (52 500 000 francs).

En déduisant ce qui était recouvré pour le compte de corporations et dans un but local et spécial, ce total se trouverait réduit à 50 millions de francs environ.

NOTE B

BUDGET DES ILES PHILIPPINES PRÉSENTÉ AUX CORTÈS CONSTITUANTES ET APPROUVÉ PAR ELLES POUR L'ANNÉE 1856 ET LES PREMIERS SIX MOIS DE 1857.

Recettes :

1° Valeurs qui seront recouvrées par la comptabilité générale et les finances :

	Pesos fuertes.	
1° Demi-annates ecclésiastiques. .	920	
2° Mensualités ecclésiastiques. . .	1 020	
3° Part de prises (contrebande). .	392	
4° Postes.	10 534	
5° Droits de sécrétariat.	8 244	
6° — de la surintendance.. . .	563	
7° — de l'intendance.	203	
8° Timbre des titres expédiés par la Chancellerie.	14	
9° Canon sur la pêche du corail dans la baie de Manille.. . .	6 900	
10° Caisse de retraite des fonctionnaires civils..	1 000	
11° Œuvres de bienfaisance. Prime sur change.	52	
12° Droits de l'auditorat de guerre.	1 027	
13° Vente de la Guia de Forasteros.	390	
14° Location d'un terrain destiné à l'hôpital..	25	
15° Escompte sur les invalides, hôpitaux et caisse de retraite. .	66 767	
Pour 1856.	98 051	
Pour le premier semestre 1857.	49 025	147 076
A reporter.		147 076

2° Valeurs qui seront recouvrées par l'administration des régies :

Report		147 076
1° Tabacs		
2° Vins et liqueurs	1 183 117	
3° Poudre	15 000	
4° Opium	43 167	
5° Bulles	37 230	
4° Papier timbré	53 000	
5° Timbre des lettres de change	6 470	
6° Valeurs diverses	4 700	
Pour 1856	6 689 766	
Pour le premier semestre 1857.	3 344 883	10 034 649

3° Valeurs qui seront recouvrées par l'administration générale des tributs :

1° Tribut des naturels	1 306 282		
— des métis	111 832		
— des infidèles	8 271	1 426 286	
2° Don de Zamboanga		55 982	
3° Capitation des Chinois		149 987	
4° Dîmes		26 462	
5° Combats de coqs		70 373	
6° Titres de justice		17 632	
7° Nomination des cabezas de Barangay et autres fonctionnaires		5 368	
8° Offices vendus		6 000	
9° Terres vagues		800	
10° 10 pour 100 sur terrains communaux		4 877	
Pour l'année 1856		1 763 767	
Pour le premier semestre 1857.		881 883	2 645 650

4° Valeurs qui seront recouvrées par l'administration des douanes :

1° Droits royaux	531 991	
2° Tonnage	20 497	
3° Prises (contrebandes)	862	
4° 10 pour 100 d'administration de biens étrangers	6 650	
Pour l'année 1856	560 000	
Pour le premier semestre 1857.	280 000	
	840 000	840 000
A reporter		13 667 375

5° Valeurs qui seront recouvrées par l'administration des loteries :

Report.		13 667 375
Année 1856.	123 649	
Six premiers mois de 1857. . .	61 825	185 474
Total général.		13 852 849
Correspondant à l'année 1856. . .	9 235 233	
Au premier semestre 1857.	4 617 616	
	13 852 849	

Dépenses :

1° Ministère des affaires étrangères :

Les dix-huit mois.

Corps consulaire (personnel).. . .	13 500	
— (matériel). . . .	4 500	18 000

2° Grâce et justice :

Audience de Manille (personnel)..	44 266	
— (matériel). .	1 250	
Tribunaux de première instance (alcaldes mayors et lieutenants gouverneurs). Personnel..	49 600	
Matériel.	769	
Culte et clergé. Personnel..	422 668.	
— Matériel. . . .	21 672	
Assignation à des établissements de piété et de bienfaisance.	3 008	
Année 1856..	543 233	
Premier semestre 1857..	271 617	814 850

3° Guerre :

Capitainerie générale.	50 229	
Etats-majors.	51 491	
Corps de troupes.	764 074	
Artillerie..	174 056	
Génie.	24 804	
Corps d'état-major.	10 980	
Cavalerie (lanciers de Luçon). . . .	51 335	
A reporter.		832 850

Report		832 850
Officiers en disponibilité et retraite	78 891	
Croix de Saint-Herménégilde	375	
Subsistances militaires	97 001	
Primes de réengagement	996	
Habillement et équipement	10 190	
Remonte	1 489	
Matériel de transports	100 000	
Expéditions contre les Igorrotes et les musulmans du Sud	40 828	
Matériel d'artillerie	61 003	
— du génie	227 177	
Bagnes	37 706	
Année 1856	1 782 625	
Premier semestre 1857	891 312	2 673 937

4° Finances :

Administration centrale. Personnel de la surintendance, de l'intendance, de la comptabilité, de la trésorerie, de l'intervention, de l'inspection des douanes, tributs, loteries	379 634	
Matériel des mêmes administrations	58 845	
Personnel des régies	98 422	
Matériel des mêmes	10 292	
Loyers, constructions d'édifices et réparations	107 655	
Remises aux percepteurs	309 358	
Achat de matières premières	2 925 181	
Postes de Zamboanga et Pollok	12 803	
Classes passives	275 829	
Frais divers	7 533	
Dettes de la trésorerie générale	447 015	
Personnel du service hospitalier	21 443	
Matériel du même service	29 085	
Année 1856	4 683 095	
Premier semestre 1857	2 341 547	7 024 642
A reporter		10 531 429

5° Marine (année 1856) :

Report.		10 531 429
Commandant général de la marine.	21 074	
— de la flotte. .	183 418	
Arsenaux. Personnel.	12 456	
Matériel des arsenaux.	307 973	
Armement des navires.	122 848	
Rations pour navires armés. . . .	43 804	
Hôpitaux.	2 588	
Frais divers.	33 541	
Dépenses du brigantin *Scipion*. . .	49 118	
	776 820	
Premier semestre 1857.	388 410	
Total.	1 165 230	1 165 230

6° Intérieur (année 1856) :

Gouverneurs politiques.	14 593	
Postes.	18 494	
Ingénieurs de mines.	4 400	
Instruction publique.	1 310	
Milices.	34 610	
Statistique.	493	
Poste de Zamboanga.	4 420	
— de Pollok.	500	
	78 820	
Premier semestre 1857.	39 410	118 230
Total des dépenses.		11 814 889
Année 1856.	7 876 592	
Premier semestre 1857.	3 938 296	
	11 814 889	
Total des recettes.	13 852 849	
— des dépenses.	11 814 889	
Excédent disponible.	2 037 960	

Pesos fuertes, soit en francs, en comptant le peso fuerte à 5 francs, 10 189 800 francs pour dix-huit mois, ou 6 793 205 pour un an.

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE PREMIER.

LES MODÉRÉS.

CHAPITRE V. — LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER (février 1848-10 janvier 1851).

CHAPITRE VI. — BRAVO MURILLO (10 janvier 1851-15 décembre 1852).

LIVRE DEUXIÈME.

RÉVOLUTION ET COUP D'ÉTAT.

CHAPITRE I. — LES PRÉLUDES D'UNE RÉVOLUTION.

(15 décembre 1852-28 juin 1854).

LIVRE TROISIÈME.

ANTILLES ET PHILIPPINES.

1843-1868.

CHAPITRE I. — LES EXPÉDITIONS DE LOPEZ A L'ILE DE CUBA.

(1843-1856).

CHAPITRE II. — SERRANO, DULCE ET LERSUNDI A CUBA. ANNEXION TEMPORAIRE DE SANTO DOMINGO.

(1856-1868).

NOTES

LIVRE PREMIER.

LIVRE SECOND.

LIVRE TROISIÈME.

ERRATA

Page 14, ligne 1, *au lieu de :* supendues, *lisez :* suspendues.
Page 19, ligne 11, *au lieu de :* sollicitude, *lisez :* solitude.
Page 36, ligne 25, *au lieu de :* elle, *lisez :* elles.
Page 43, ligne 9, *au lieu de :* Seyas, *lisez :* Seijas.
Page 242, ligne 7, *au lieu de :* sauf, *lisez :* dans.
Page 298, ligne 31, *au lieu de :* Rivero, *lisez :* Rivera.

PARIS. — TYPOGRAPHIE A. HENNUYER, RUE DARCET, 7.